This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1908-1909

CLIXe ANNÉE

6e SÉRIE — TOME VI

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1909

— BIBLIOTHÈQUE —

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

950355

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

Digitized by Google

PAUL FLICHE

1836 - 1908

Digitized by Google

950355

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1908-1909

CLIXe ANNÉE

6e SÉRIE — TOME VI

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1909

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

PAUL FLICHE

1838 - 1908

Digitized by Google

950355

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1908-1909

CLIXe ANNÉE

6e SÉRIE — TOME VI

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1909

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 MAI 1909

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

PAR

M. le doyen Albert MARTIN

MESSIEURS,

Quand j'ai accepté l'honneur de faire cette année le rapport sur les prix de vertu, je ne m'attendais pas à trouver, dans l'accomplissement d'un devoir aussi simple, les joies qu'il m'a données. Assurément, les personnes à qui vous allez distribuer des récompenses n'ont pas accompli de ces actes d'héroïsme dont le renom traverse les âges. De tels actes, s'ils nous étaient présentés pour être récompensés, nous embarrasseraient. Nos prix sont modestes; nos ambitions le sont aussi. Cependant, telles qu'elles sont, les bonnes actions que vous avez, cette année, distinguées par vos suffrages, ont une valeur morale considérable. C'est le bien fait simplement, dans l'ombre; le bien accompli le plus souvent sans autre raison que cet

Digitized by Google

instinct du cœur qui nous fait compatir aux misères d'autrui, sans autre pensée de récompense que la satisfaction de la conscience. Et c'est aussi cela qui fait que, lorsque nous venons à connaître de pareilles actions, nous sommes profondément touchés, nous éprouvons une vive joie. En effet, de telles actions nous montrent que, chez ceux qui les ont accomplies, la santé morale est excellente. Ces hommes du peuple, ces femmes du peuple que vous allez récompenser, ont eu, en présence des maux d'autrui, un battement de cœur, un élan de pitié; ils ne s'en sont pas tenus là : ils ont porté secours à celui qui souffrait; ils ont pris pour eux une part de son fardeau de peines. C'est là la valeur morale d'une noble action. La pitié seule peut être stérile. En même temps que le cœur s'émeut à la vue des misères d'autrui, il faut que la volonté s'affirme dans une résolution énergique d'agir pour ceux qui souffrent.

Le prix Jules Gouy, destiné à récompenser le dévouement maternel, a été réparti entre Mme veuve Jacquot, 200 francs, Mme Beurey, 150 francs, Mme veuve L'Huilier, 150 francs, et Mlle Sinigre, 100 francs.

Mme veuve Jacquot est née, en 1851, à Zellwiller (Alsace), et habite Nancy depuis 1872. Elle s'est mariée, en 1876, à un honnête ouvrier poêlier qui est mort en décembre 1897, en lui laissant sept enfants, cinq filles et deux fils. Seule la fille aînée, qui atteignait à peine sa vingtième année, pouvait suffire à ses propres besoins. Les autres enfants étaient en appren-

Digitized by Google

tissage ou à l'école, le dernier était au berceau. Mais l'énergique Alsacienne ne perdit pas courage. Sans rien demander à personne, comme sans jamais se plaindre, elle éleva toute seule sa nombreuse famille et l'éleva bien. Pendant la journée, elle faisait des ménages et des lessives; le soir, après le repas, et bien avant dans la nuit, elle raccommodait les robes et les blouses, et tout son petit monde était toujours proprement et convenablement vêtu. On nous dit qu'elle se passait quelquefois de manger pour nourrir ses enfants, nous n'avons aucune peine à le croire : la vie dans une grande ville est si coûteuse et le salaire d'une femme est si maigre ! Les années passèrent, les enfants grandirent, les dépenses augmentèrent : ce furent d'abord quatre premières communions successives, puis des trousseaux de mariage pour les plus grands. Car la vie est ainsi faite : lorsque l'enfant, malgré son attachement à ses parents, veut prendre son vol, il le fait malheureusement au moment où on compte le plus sur lui. Aujourd'hui, quatre des enfants de Mme Jacquot sont mariés; les charges sont moins lourdes pour elle, mais l'âge est venu et les forces ont faibli.

Un dernier trait que je n'aurais garde d'oublier. La candidature de Mme Jacquot a été posée par son gendre. Un gendre fier de sa belle-mère, admirant sa belle-mère, et qui le dit, qui le proclame ! De mauvais plaisants trouveraient que c'est un tel gendre qui mérite le prix de vertu. Vous savez ce qu'est devenu le type de la belle-mère dans notre littérature, surtout au théâtre et dans la chanson. C'est un être de con-

Digitized by Google

vention, l'idéal du personnage désagréable. La réalité est meilleure et plus juste : elle nous montre de mauvaises belles-mères, elle nous en montre bien plus souvent de bonnes. Ce n'est pas le seul cas où la réalité a infligé un démenti à l'art et à ses conventions.

Mme Beurey, née Lépine, est la cadette d'une famille de onze enfants encore vivants. Dès son plus jeune âge, malgré une santé très délicate, elle aida sa mère à élever ses frères et sœurs. Le 26 août 1893, elle épousa M. Beurey, maréchal ferrant; elle fut aussi bonne épouse et bonne mère qu'elle avait été fille dévouée. Six enfants naquirent de ce mariage; quatre vivent encore, quatre filles. Grâce au travail du père et aux soins de la mère, la famille vivait tranquille, quand le malheur s'abattit sur elle. Le 26 mars 1904, le père mourut des suites d'un accident survenu aux arrières de Maxéville. La veuve obtint une indemnité de 300 francs. Quelle situation ! Quatre enfants en bas âge et une mère sans métier et sans ressource ! Mme Beurey se raidit contre l'infortune; elle se met à travailler pour donner du pain à ses enfants, elle fait des ménages; elle arrive ainsi à gagner 2 francs par jour; ce salaire et les secours qu'elle reçoit du bureau de bienfaisance lui permettent d'élever sa famille.

Les enfants sont tenus décemment; l'attitude de Mme Beurey est convenable et digne; à Laxou, où elle habite, tout le monde l'estime car tout le monde connaît son activité et son courage.

Mme veuve L'Huilier est née à Nancy le 5 mars 1866; mariée le 24 décembre 1887, elle devint veuve

Digitized by Google

le 21 juillet 1903; elle avait six enfants, l'aîné âgé de quinze ans, le plus jeune ayant quatre ans à peine. C'est donc pour la troisième fois la même histoire lamentable. Comme Mme Jacquot, comme Mme Beurey, Mme L'Huilier se voit jetée en pleine misère, elle et ses enfants, par la disparition de celui qui faisait vivre la famille. Mais elle aussi était une âme vaillante, une vraie mère, prête à supporter toutes les peines pour donner du pain à ses enfants. Elle fit ce qu'avaient fait Mme Jacquot et Mme Beurey, des lessives, des ménages. Ces deux derniers mots reviennent tous les ans, dans vos rapports, sur les prix de vertu avec une monotonie poignante. C'est que, malheureusement, là est une des dernières ressources laissées aux pauvres femmes à qui on n'a pas donné un métier pour gagner leur pain. Bien plus, pour Mme L'Huilier cette ressource était mesurée avec parcimonie; il ne lui était pas accordé de porter son dévouement au point où elle aurait voulu. Une maladie de cœur l'obligeait souvent à un repos forcé, plus dur pour elle que les pires fatigues.

Aujourd'hui, l'aîné des fils est mécanicien et gagne 4 francs par jour; mais il va faire son service militaire; le second est garçon de laboratoire dans une pharmacie et gagne 50 francs par mois; les autres sont en apprentissage, ou à l'école; deux sont malade..

Nous vous proposons de donner un des prix de dévouement maternel à une jeune fille, car, par le dévouement, cette jeune fille a été une vraie mère. C'est ce type de la sœur aînée que la Grèce antique a

Digitized by Google

idéalisé dans Électre, que Gœthe a esquissé dans la Charlotte de son *Werther*, enfin qu'un de nos écrivains les plus goûtés a mis récemment sur la scène d'une façon si touchante et dans un milieu si amusant.

Mlle Louise-Clarisse Sinigre a aujourd'hui vingt-quatre ans. Le père, métreur-vérificateur dans la maison France-Lanord, a perdu en 1904 sa femme qui lui laissait cinq enfants. L'aîné, un garçon, faisait son service militaire. Le deuxième enfant est Mlle Sinigre. Elle avait alors dix-neuf ans. Résolument elle se met à l'œuvre : elle tient la maison; elle soigne le père; elle élève ses deux jeunes frères et sa petite sœur; le malheur l'a mûrie, elle a conscience de ses devoirs, elle dirige et gouverne son jeune monde. Grâce à son dévouement et à son courage, on ne s'aperçoit pas que la mère n'est plus dans la maison. Assurément, cette jeune fille n'a pas été aux prises avec le besoin, comme d'autres lauréates, mais elle a donné un bel exemple de dévouement.

Le prix Jules Gouy, destiné à récompenser la piété filiale, a été aussi réparti entre quatre lauréates : Mlle Rossignol, 200 francs; Mlle Bietz, 150 francs; Mlle Richard, 150 francs; Mlle Pelte, 100 francs.

Mlle Rossignol est née à Nancy en 1863; son père est mort il y a cinq ans, employé à la voirie municipale; la mère est paralysée. Mlle Rossignol était d'abord en service comme débarrasseuse dans une famille, où elle gagnait 40 francs par mois. Mais sa mère, devenant toujours plus malade, avait besoin de plus de

Digitized by Google

soins. Mlle Rossignol s'est résignée à ne travailler que cinq heures par jour, ce qui, à 25 centimes l'heure, fait une journée de 1f 25. Elle ne pourrait faire davantage, malgré sa bonne volonté et son ardeur au travail, car sa mère a besoin du reste de son temps.

Les parents de Mlle Bietz sont de vieux Alsaciens-Lorrains qui ont quitté leur pays d'origine après l'annexion. Le père a soixante-quatre ans; il est aide-cantonnier à la voirie municipale et gagne 2f 50 par journée de travail. La mère a soixante-trois ans et est alitée depuis le mois de février dernier, affligée d'une maladie de poitrine qui demande des soins incessants. Mlle Bietz, âgée de trente-huit ans, est la seconde des huit enfants de cette intéressante famille. Elle est restée célibataire pour se consacrer aux soins du ménage et à l'éducation de ses frères et sœurs. Quatre de ses frères sont mariés et pères de famille et ne peuvent aider leurs parents; Mlle Bietz reste seule à la maison et se consacre entièrement à ses vieux parents.

De 1902 à 1908, elle a été employée à la crèche des Tabacs, mais elle s'est trouvée récemment dans l'obligation de quitter ce modeste emploi pour soigner sa mère qui vient d'être gravement malade, comme nous l'avons dit.

Mlle Lucie Richard est née à Nancy le 18 janvier 1889. Elle avait deux ans quand son père, employé au chemin de fer, mourut d'un accident. La mère était en service. Très délicate de santé, la jeune Ri-

Digitized by Google

chard avait fait une chute qui l'immobilisa de quatre à dix ans, et dont les suites furent très graves; elle ne s'est jamais complètement rétablie et tout déplacement est pour elle une fatigue. Malgré ses souffrances, elle trouva la force de préparer l'examen du brevet et elle sortit victorieuse de l'épreuve. Depuis quatre ans, elle est engagée comme maîtresse à l'école professionnelle Sainte-Anne que dirige avec tant de dévouement Mlle Bellieni. Aujourd'hui, la mère de Mlle Richard, après une vie de labeur, est incapable de gagner sa vie; c'est sa fille qui la soigne et l'entretient. Elle gagne 70 francs par mois.

Mlle Marie-Thérèse Pelte, née à Neuf-Brisach le 10 octobre 1857, habite Nancy depuis 1861. Pendant de longues années, elle s'est dévouée tout entière au soin de ses parents. Jeune fille, elle se privait des distractions de son âge pour rester auprès de sa mère malade. D'une santé délicate, elle subvenait aux besoins du ménage par son travail, le travail si peu rémunéré de la lingerie. Maintenant ses parents sont morts. La mère a succombé à une longue maladie, qui avait nécessité une opération coûteuse. Le père a suivi la mère six semaines après. Mlle Pelte n'a hérité que des charges. Malgré la faiblesse de sa santé, elle travaille du matin au soir, soit chez elle, dans un grenier, auquel on n'accède que par une échelle, soit dans une maison de lingerie. Et ainsi, en s'imposant les plus dures privations, elle parvient peu à peu à payer les dettes contractées pour les siens.

Elle est restée, ce qu'elle était au temps de sa jeu-

Digitized by Google

nesse, douce et bonne envers tous, aimée de tous ceux qui la connaissent, trouvant son unique bonheur dans l'accomplissement de son devoir.

Le prix Mangeon, qui est destiné aussi à récompenser la piété filiale, se trouve, cette année, porté exceptionnellement à 200 francs. Il est décerné à Mlle Françoise Labouré. Mlle Labouré n'est pas une inconnue pour l'Académie de Stanislas. Elle a obtenu déjà en 1893 un prix Mangeon de 150 francs et le même prix de 100 francs en 1903.

Mlle Labouré est âgée de cinquante-huit ans; elle est ouvrière à la journée, gagnant environ 2f50 par jour; elle a eu à soigner à la fois jusqu'à ces derniers temps son vieux père et sa vieille mère à peu près infirmes. Elle l'a fait avec un véritable dévouement, et pour se consacrer à eux plus entièrement, elle a renoncé au mariage. M. Labouré est mort le 6 janvier 1908, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Sa mort a encore accru, si c'est possible, les soucis de Mlle Labouré; lui vivant, elle pouvait se rendre à son travail, laissant aux deux infirmes le soin de se garder et de s'assister l'un l'autre. Le père mort, il fallut trouver quelqu'un qui pût rester auprès de la pauvre mère âgée de quatre-vingts ans et lui donner les soins dont elle avait besoin. Très grand encore est le labeur de Mlle Labouré lorsqu'elle rentre de son travail; c'est à peine si elle peut prendre quelques instants de sommeil; depuis dix ans que sa mère est alitée et souffre de continuels étouffements, la pauvre fille n'a jamais eu une nuit de repos complet; elle remplit son devoir

Digitized by Google

avec une parfaite abnégation et une admirable sérénité.

Le prix Cardin-Roussel, d'une valeur de 200 francs, est attribué à Mlle Aline Favier. Mlle Favier, elle aussi, est connue de l'Académie. Elle a obtenu en 1892 un prix de 100 francs sur la fondation Gouy; en 1902, un prix de 300 francs sur la fondation René de Goussaincourt. Elle est née à Nancy le 5 décembre 1852. La mère, veuve d'un employé au chemin de fer de l'Est, est âgée de quatre-vingt-trois ans; elle est aveugle depuis longtemps. Malgré sa cécité, elle faisait le petit ménage, et elle le faisait très bien, pendant que sa fille gagnait quelques sous en cousant. Aujourd'hui, la pauvre mère est malade, ne quitte plus le lit et n'est, par conséquent, d'aucun secours. Sa fille, déjà fatiguée par une longue période de soins et de peines, est elle-même épuisée. Des migraines atroces la minent peu à peu. La seule ressource de ces deux femmes est dans une pension de 370 francs que reçoit la mère de la Compagnie de l'Est.

Le prix Cardin-Roussel consolera deux afflictions et soulagera deux misères, d'autant plus lourdes à supporter qu'avant la mort du père et la cécité de la mère, la famille avait une aisance relative.

Le prix René de Goussaincourt, destiné à récompenser la piété filiale, ou exceptionnellement tout acte de vertu ou de dévouement, même en dehors des liens de parenté ou d'alliance, a été réparti entre Mme Liégey et Mlle Rougieux, qui obtiennent chacune 150 francs.

Digitized by Google

Mme veuve Liégey, née Marie-Mathilde Waltener, à Dieulouard, le 23 avril 1866, habite Nancy depuis 1870. Elle épousa en 1894 un ouvrier ferblantier-plombier, Jules-Émile Liégey; deux enfants naquirent de ce mariage; mais après cinq années de vie commune, elle dut se séparer de son mari; les deux enfants furent laissés à ses soins, mais aussi à sa charge. Mme Liégey se retira alors chez sa mère, déjà très âgée; elle y retrouva sa sœur, employée comme elle à la manufacture des tabacs; cette sœur, Mlle Eugénie Waltener, a, en 1900, obtenu de l'Académie de Stanislas un des prix Jules Gouy de 400 francs. Le dévouement est donc de tradition dans cette famille. Mais Mlle Eugénie qui avait toujours été de santé chétive, que le travail et les privations avaient anémiée, est devenue infirme; la mère, âgée de quatre-vingts ans, est usée par l'âge et les souffrances. Ces deux femmes sont donc incapables de gagner leur vie. C'est Mme Liégey qui subvient à leurs besoins, et, comme elle a deux enfants, c'est donc quatre personnes qui sont à sa charge et qui vivent de son salaire. Elle est heureusement très bonne ouvrière et gagne environ 5 francs par jour. Son travail à l'atelier terminé, elle doit s'occuper de l'entretien d'un ménage de cinq personnes. Le ménage est très proprement tenu. L'aîné des enfants est apprenti ajusteur à la Société générale électrique; la petite fille va à l'école.

Mlle Marie-Clotilde-Augustine Rougieux a été déjà récompensée deux fois par la ville de Nancy : elle obtenait, en 1890, le prix fondé par Mlle Roch, 200

Digitized by Google

francs; en 1899, le prix Boucher de Crèvecœur de Perthes, 250 francs. Mlle Rougieux est née le 3 décembre 1864. Privée de famille dès sa première jeunesse, elle fut élevée chez les Sœurs à Nancy. Elle y rencontra une compagne aussi isolée qu'elle l'était elle-même, Mlle Delerotte; une sympathie mutuelle s'éleva chez les deux enfants. A la sortie du couvent, où elles avaient appris le métier de lingères, elles mirent en commun leurs deux pauvretés, leurs deux misères; elles louèrent une chambre et travaillèrent comme ouvrières en journée. Elles possédaient, pour toute fortune, leur jeunesse, leur santé, leur courage. Sou à sou, à force d'économies, elles achetèrent des meubles et se firent un intérieur convenable. Malheureusement, Mlle Delerotte tomba malade; son amie accepta l'épreuve sans murmurer; elle travailla pour deux, fit le métier de garde-malade et redoubla d'activité. Cette maladie dérangeait un projet auquel Mlle Rougieux pensait depuis quelque temps. Elle avait gardé un souvenir attendri des sœurs qui l'avaient élevée; leur exemple l'avait gagnée; elle n'avait pas de famille, elle voulut s'en donner une dans les malheureuses recueillies par la charité publique. Un jour que la santé de son amie paraissait devenir meilleure, elle partit. Elle fit, dans un couvent, le mois de préparation, imposé avant l'entrée définitive. Ce furent, pour elle, des jours d'angoisse; au milieu des prières, des exercices de piété, sa pensée allait sans cesse à l'amie qui était seule et qui peut-être avait encore besoin de ses soins. On nous a fait un tableau ému des combats qui se livrèrent dans

Digitized by Google

cette âme et de la résolution finale. Le dernier jour était arrivé : il fallait se décider. « Mlle Rougieux regarda les murs paisibles du couvent, elle eut la vision bien nette de tout ce qu'ils lui offraient, le calme, le recueillement, la sécurité, en échange d'un travail quotidien tranquille et monotone. De l'autre côté, elle aperçut le rude labeur, la lutte impitoyable à laquelle nul n'échappe pour humble qu'il soit, l'incertitude du lendemain, la vieillesse solitaire, et probablement misérable. » Elle embrassa tout cela d'un regard et, après un douloureux combat, elle se décida à revenir dans le monde pour peiner, souffrir, lutter. Ces peines et ces souffrances, elle les acceptait pour sauver son amie. Cette époque est aujourd'hui un peu lointaine. L'amie, encore malade, est admirable elle aussi par sa patience à supporter ses souffrances, et plus encore peut-être par son ardente volonté, ses efforts continus pour travailler dès que le mal lui laisse quelque trêve.

Mlle Rougieux est toujours courageuse et forte; mais la jeunesse s'est envolée, la fatigue se fait sentir et la santé a subi quelques atteintes. En attribuant une nouvelle récompense à Mlle Rougieux, l'Académie veut montrer combien elle apprécie son dévouement.

Mme Mariotte, née à Malaucourt en 1838, obtient le prix Lachasse d'une valeur de 100 francs. Après la guerre, M. Mariotte, qui habitait Château-Salins, opta pour la nationalité française et vint se fixer à Nancy, avec sa femme et ses trois fils. Tout marcha

Digitized by Google

très bien d'abord. Le mari entra, comme tailleur, chez M. Streff, rue de la Constitution, et il resta trente ans dans cette maison. Les fils, très bons sujets, trouvèrent un emploi au chemin de fer. Et puis, coup sur coup, le malheur s'abat sur cette honnête famille. L'aîné des garçons meurt en laissant une fillette infirme; un autre fils, victime d'un accident, est estropié et à charge à sa femme. Enfin le père est frappé de paralysie. La pauvre mère fait alors des prodiges. Malgré son âge, elle travaille à des lessives, et gagne ainsi quelque argent. Le mari pourrait entrer à Saint-Julien, mais sa femme ne veut pas s'en séparer; jamais une plainte ne sort des lèvres de cette femme à qui la vie a réservé bien des douleurs.

Le ménage reçoit, comme secours, 30 francs par mois, plus les secours ordinaires; Mme Mariotte gagne 15 francs par mois; la dépense de loyer est de 10 francs.

Mme Mariotte s'occupe aussi de sa petite-fille infirme, et son dévouement s'étend hors de sa famille; lorsqu'un de ses voisins est malade, on la voit accourir à son chevet lui offrir ses soins.

M. de Goussaincourt, qui est certainement un de vos bienfaiteurs dont la charité sait prendre les formes les plus ingénieuses, ne pouvait, dans cette terre de soldats et d'ouvriers qu'est la Lorraine, ne pas vous donner la joie de distribuer des récompenses aux enfants du peuple qui ont accompli des actes de dévouement et de vertu, soit au régiment, soit à l'usine. Il a fondé pour les premiers un prix quinquennal

Digitized by Google

de 500 francs; pour les seconds, un prix annuel de 100 francs.

M. Louis Fauconnier, à qui est décerné le prix quinquennal des mobiles de la Meurthe, appartient à une de ces familles de cultivateurs, dont l'énergie et l'endurance constituent une des forces les plus précieuses d'un pays. Le grand-père paternel de Fauconnier était l'aîné de quinze enfants; son grand-père maternel le dernier de quatorze; il a eu, lui, dix-huit enfants. Un de ses frères a été tué à Gravelotte; un de ses fils, engagé volontaire, est mort au service; deux sœurs de son père, sœurs de Saint-Charles, sont mortes au champ d'honneur, à l'hôpital. Le 31 juillet 1870, Fauconnier, classé dans l'artillerie de la garde mobile, batterie de Marsal, était appelé à participer à la défense de Toul. Tout était à improviser dans la ville assiégée. Au bout de quinze jours, Fauconnier était promu brigadier et chef de pièce; il recevait le baptême du feu lors de cette attaque que, le 16 août, les Allemands dirigèrent contre la ville, croyant l'enlever d'assaut. L'effort principal de l'ennemi se porta sur les bastions 43 et 44, que la batterie de Marsal était chargée de défendre. Ce jour-là, comme pendant tous les jours du siège, Fauconnier fit largement son devoir. Vint ensuite, le 23 septembre, la reddition de la ville et la captivité. Fauconnier fut envoyé à Emmen, dans le Hanovre. La captivité fut très dure pour ces hommes déjà éprouvés par les fatigues du siège. Enfermés dans des baraquements improvisés, à peine nourris avec du pain noir et une mau-

Digitized by Google

vaise bouillie, ils avaient encore à souffrir du manque d'eau, qui leur était rationnée avec parcimonie. Joignez à ces privations le sentiment toujours présent des humiliations et de la défaite ! Le 12 mars 1871, Fauconnier fut délivré. Il reprit alors les traditions de ses ancêtres et se fit cultivateur à Coincourt d'abord, puis à Mattexey, enfin à Lorey, près de Bayon. Comme nous l'avons dit, dix-huit enfants naquirent; onze sont encore vivants. Grâce au dévouement et au labeur incessant du père et de la mère, tous furent bien élevés et mis en état de gagner leur vie. M. L. Fauconnier est âgé aujourd'hui de soixante et un ans. Il travaille encore, autant du moins que le lui permettent des douleurs rhumatismales contractées pendant la guerre. Il a obtenu un diplôme d'honneur de la *Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle* ainsi que le rappel d'un diplôme d'honneur.

Le prix Goussaincourt, institué au profit des ouvriers et ouvrières de l'industrie, devait être décerné pour la première fois en 1908; il n'a pu être attribué; il est donné aujourd'hui à M. Déglin-Conrad, ouvrier mouleur aux aciéries de Micheville, près Villerupt. Cette fois encore c'est le spectacle réconfortant d'une nombreuse famille créée et élevée par un ouvrier habile qui est aussi un honnête homme. Fauconnier était cultivateur, Déglin est ouvrier d'usine; ils ont su, l'un et l'autre, suffire à la lourde tâche qui leur était échue. Déglin a aujourd'hui quarante ans; il est né à Ottange, ancien département de la Moselle; il a conservé la

Digitized by Google

nationalité française. Il est entré aux usines de Micheville le 2 juillet 1886, et, sauf une courte interruption de quelques mois en 1889, il y a travaillé constamment jusqu'à ce jour. Il gagne une moyenne de 252 francs par mois; il est de plus logé gratuitement dans les habitations ouvrières de l'usine; il a un logement double d'une valeur locative de 30 francs par mois; M. Déglin a douze enfants : cinq fils et sept filles. Trois des fils travaillent soit avec le père, soit comme apprentis ou commissionnaires. Ils gagnent ensemble 300 francs par mois en moyenne. Dans ces derniers temps, la famille s'est encore accrue. Elle a recueilli un malheureux enfant que la mort d'une sœur de M. Déglin laissait orphelin.

De tels exemples sont rassurants, et puisqu'il s'agit de gens du peuple, d'ouvriers, il est permis d'indiquer les conséquences que ces exemples entraîneraient s'ils étaient plus nombreux. Je ne parle pas de ce problème de la dépopulation de notre pays, problème qui est si douloureux pour nous et qui serait vite heureusement résolu avec des hommes comme Fauconnier et Déglin. Mais la question sociale n'aurait-elle pas avancé d'un grand pas si chacun pratiquait la solidarité comme le fait la famille Déglin? C'est en pensant à de tels exemples qu'on peut dire que la question sociale est avant tout une question morale. Vous le savez d'ailleurs, rien d'hospitalier comme une famille nombreuse. Vous vous souvenez, Messieurs, d'un des poèmes les plus élevés et les plus touchants de Victor Hugo, *Les Pauvres gens*. Quand on est douze

Digitized by Google

à table, on n'a qu'à se serrer un peu pour faire place à un treizième; le nouveau venu n'apporte aucune charge nouvelle, ne cause aucune privation à personne; l'amour du père et de la mère fait des merveilles :

Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier.

Messieurs, vous avez remarqué sans doute que le plus grand nombre de nos récompenses étaient décernées à des femmes; deux seulement ont été accordées à des hommes, et cela pour une bonne raison, c'est que nous ne pouvions pas faire autrement : la volonté du donateur était formelle. Dans les années précédentes, il en a toujours été ainsi. C'est encore à la femme que vont presque tous nos prix. Est-ce donc que la femme aurait le privilège de la piété filiale, du dévouement maternel, du dévouement sans épithète? Je me garderai bien de répondre à cette question. Je me méfie beaucoup du sexe fort jugeant le sexe faible; l'homme n'est jamais bien juste pour la femme: il en dit ou trop de mal, ou trop de bien. Pour moi, en lisant ces récits de toute une vie consacrée à un même devoir, vouée à un même sacrifice, je me demandais si, pour la femme, le dévouement n'était pas le plus souvent cette longue patience à souffrir pour autrui, cette persévérance dans le sacrifice. Combien cela est vrai pour la pauvre femme du peuple, telle que nos rapports nous la font connaître ! Elle sait ce que c'est que peiner et souffrir. Un jour, à la vue d'une misère poignante, ses entrailles se sont émues; elle a tendu la main à celle qui souffrait; au fardeau, déjà si lourd de ses propres misères, elle ajoute le poids des

Digitized by Google

misères d'autrui; et désormais, elle s'en ira dans la vie, courbée sous cette double charge, résignée à la fatigue, satisfaite de souffrir pour soulager les autres. Il me semblait que là était la différence entre le dévouement de l'homme et celui de la femme : la femme ayant, dans le cœur, un foyer de bonté, dont la douce chaleur rayonne sans cesse, toujours réchauffante et bienfaisante, tandis que chez l'homme le dévouement est comme un grand éclair, qui illumine et éblouit, mais qui le plus souvent s'éteint vite et meurt. Et ainsi la femme, cet être que nous qualifions d'impulsif, qui est, d'après nous, à la merci de ses émotions, qui est l'esclave de ses impressions, la femme, cet être mobile et changeant, serait le plus capable d'un effort prolongé, d'une énergie persévérante, montrerait, en un mot, dans l'accomplissement du bien, une volonté plus ferme et plus énergique.

Mon rapport est terminé; je vous ai déclaré que j'avais eu grand plaisir à l'écrire. Je tiens à le répéter. Tite-Live, écrivant sa grande *Histoire de Rome*, disait qu'à raconter les choses antiques, son âme devenait antique. Je ne dirai pas qu'à raconter des actions vertueuses, mon âme est devenue vertueuse. Je puis dire au moins qu'elle est devenue plus indulgente, plus bienveillante. C'est encore là une vertu, plus rare qu'on ne pense. J'ai dit du bien de tout le monde : des lauréats, c'était l'objet de mon rapport; des bienfaiteurs de l'Académie, c'était bien naturel; j'ai dit du bien des belles-mères, j'ai fait l'éloge des femmes. Ceci est plus grave. J'avais commencé par déclarer que je me méfiais du sexe fort jugeant le sexe faible, que

Digitized by Google

l'homme n'était jamais juste envers la femme, qu'il en disait ou trop de bien ou trop de mal; j'aurais dû m'en tenir là, car enfin j'appartiens à ce sexe fort que j'ai déclaré mal venu à juger la femme. Supposez un tribunal, qui, sur une affaire, commencerait par proclamer son incompétence et qui, tout de suite après, rendrait la sentence. Vous avouerez qu'on n'est pas plus inconséquent. Des deux opinions contradictoires, que j'ai opposées, je vous laisse le soin de décider quelle est la bonne. En tout cas, Messieurs, je suis convaincu que seule la lecture de vos rapports sur les prix de vertu, tous si favorables à la femme, met une décision et que cette décision est facile.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX STANISLAS DE GUAITA

PAR M. HENRI MENGIN

MESSIEURS,

En restant fidèle, même pendant les dernières années de sa vie, absorbées dans l'étude des sciences occultes, aux sentiments intimes et aux inspirations poétiques auxquels sont dus ses trois recueils de vers, Stanislas de Guaita a mérité l'hommage particulier que reçoit sa mémoire, par le concours de poètes, cette année encore, pour disputer le prix littéraire fondé en souvenir de lui par l'amour maternel.

Mais aussi, vos candidats vengent l'esprit lorrain du reproche fait, parfois, à sa précision, à son calme et à sa raison, d'exclure la sensibilité et l'imagination, et de mal s'accommoder à une langue d'harmonie et d'images.

Ils témoignent que, à l'époque même où leur pro-

Digitized by Google

vince se distingue le plus par l'épanouissement de son industrie, par ses œuvres scientifiques et par son art, la leçon de la nature, la voix de l'humanité et les secrètes impressions de l'âme y sont écoutées et méditées pour se redire ensuite, exaltées, sonores et pénétrantes. Ils montrent, pour leur part, l'universalité du génie de notre race.

Et à l'heure où sa force et ses créations s'exposent, à quelques pas de nous, dans une éclatante manifestation au succès de laquelle a contribué activement votre président de demain, il plaît à votre Compagnie d'accueillir à son seuil un peu austère, mais orné de quelques fleurs, la Muse lorraine qui, jadis, autour de son royal fondateur, tantôt mutine et ironique, tantôt sensible et caressante, se prêtait aux chansons de la marquise de Boufflers, aux poèmes de Saint-Lambert, et à la galanterie de M. le comte de Tressan, votre confrère.

Parmi les œuvres qu'elle vous apporte, votre commission a distingué celles de M. Léon Tonnelier, rassemblées et publiées sous le titre *La flûte d'ébène.*

Le livre de M. Léon Tonnelier est un recueil de courtes pièces où règne un symbolisme clair, dont les images sont heureusement choisies pour susciter dans l'âme du lecteur des visions lointaines, réveiller des souvenirs assoupis, dégager le charme des scènes familières. Ailleurs, le poète chante les joies et pleure les souffrances humaines, ou rend les violences de la lutte de la créature avec la destinée, avec l'amour, sensuel et jaloux, triomphant ou déçu.

Et si M. Tonnelier apaise les vibrations de sa lyre,

Digitized by Google

c'est pour accompagner d'accords gracieux ces conseils à la jeune fille :

Sois chaste! Il faut aimer humblement, sans révolte,
Et faire un long devoir d'un court désir soudain.
Sois sage, et, prudemment, au seuil du tendre Eden
Où toujours Ève ira vers l'arbre de science,
Interroge en secret ta haute conscience.

ou le passage de ces tableaux d'intérieur :

Je vois dans la cuisine une table rustique,
Un lourd buffet de chêne et de vieux escabeaux,
L'âtre, sa cheminée et son *cramail* antique,
Et le dallage propre, usé par les sabots.
Voici l'alcôve double, où voisinent deux couches.
Là les pots de grès bleu, pansus de salaison.
Un fil de glu dans l'ombre attrape au vol les mouches.
. . . . . .
Voici la basse-cour, la grange et l'écurie,
La herse et la charrue au soc éblouissant,
Et les foins où se fane en bottes la prairie.
. . . . . .
Vois! le couvert est mis. Sur la nappe étincelle
Autour d'un gros bouquet la rustique vaisselle
Et l'odeur des fruits mûrs flâne, alourdissant l'air.
Une cruche en grès bleu tient au frais le vin clair
Et le large pain bis étale sa couronne
Non loin, sur le dressoir, d'où le chat, qui ronronne,
S'étire, arquant le dos et s'en vient, miaulant,
Te frôler pour avoir de ce fromage blanc.
Attable-toi, mon âme, à la droite du Rêve,
Et lorsque la servante un instant fera trêve
Au labeur journalier, lorsque vous serez trois,
Laisse-la sur le pain faire un signe de croix
Avec le grand couteau pacifique et modeste!
Cette vieille, vois-tu, se nomme encor Céleste

Digitized by Google

Et n'est guère accueillante à notre esprit nouveau.
Tolère que la foi s'exalte en son cerveau!
Même quand tu discours sur le destin des êtres,
Respecte dans cette humble un peu de nos ancêtres!
Qu'elle s'endorme en paix, les mains jointes, croyant
Que la douceur de croire épargne du néant!...

Pouvais-je, Messieurs, autrement que par cette citation, vous exprimer l'art avec lequel M. Tonnelier anime la simplicité des choses par la douceur des émotions? Il les trouve, sans effort, vraies et sincères, dans son cœur épris du pays natal, et qu'il ouvre, sous le titre : « Ma Lorraine », dans ces strophes dédiées à la mémoire d'Émile Gallé :

Au delà des coteaux et du val où nous sommes,
Heureux et fiers d'être Lorrains,
Sol, je t'espère encor fertile à d'autres hommes
Qui vont taillant la vigne et semant de bons grains.

Cependant je t'adore entre toutes, parcelle
De franche et vive humanité
Qui sous un ciel léger, aux bords de la Moselle,
Groupes de clairs hameaux autour de ma cité.

Je vous aime, cours d'eau qui dans vos flâneries,
Êtes un labeur incessant!
Ceps! Blés roux! Sapins bleus! Floraisons des prairies!
Humble grange lorraine où veille un paysan.

Et n'est-ce pas, à la fin d'une pièce intitulée : « Dés à coudre », l'évocation même de notre enfance, la table familiale où, sous la lampe, travaille la mère active et vigilante, entourée de petits bégayant leurs premières

Digitized by Google

leçons, souvenirs chers entre tous, entre tous pieux et touchants :

Dés à coudre, ô chers dés! moi, chasseur de chimères,
Qui sais à peine écrire et n'ai point su lutter,
Pieusement, dans l'ombre, en songeant à ma mère,
Je baise tous les doigts qui savent vous porter...

J'en ai dit, ou plutôt j'en ai cité assez, Messieurs, pour vous montrer par quoi l'œuvre de M. Léon Tonnelier a frappé votre commission. La pensée y est modelée partout aux lignes essentielles de chaque sujet et aux détails qui donnent la couleur et la vie. La composition est harmonieuse, l'expression juste, le sentiment naturel et délicat. Les qualités de forme marquent la maturité et la souplesse du talent.

Outre ces décisives considérations, nous avons tenu à étudier plus complètement le candidat sur qui elles fixaient nos préférences. Nous savions M. Tonnelier notre concitoyen de naissance, la situation très honorable, mais très modeste de sa famille, la mort prématurée de son père, le travail vulgaire et courageux auquel l'obligent les nécessités matérielles de l'existence. Et nous étions tentés par la recherche de sa formation.

Vous eussiez bien deviné, à le connaître par ses vers, que M. Léon Tonnelier a complété par la lecture des grands poètes une instruction élémentaire et incomplète. Nous pouvons préciser que son admiration se porta surtout sur Leconte de Lisle, fervent de l'idéale beauté, des puretés de la forme, pessimiste un peu et païen, mais tendre en même temps, sensible et hu-

Digitized by Google

main. M. Léon Tonnelier eut, un jour, la fortune d'être présenté à lui, et de recevoir ses encouragements. Les illusions de ses vingt ans l'avaient, en effet, entraîné à Paris d'où il revint désabusé et gravement malade, mais fidèle à son idéal. Rétabli par les soins patients et dévoués de sa mère, il en reprenait bientôt vaillamment la poursuite.

Et vous eussiez deviné encore, Messieurs, que dans la monotonie du métier, tandis que sa main consciencieuse ordonne un étalage ou range un rayon, votre candidat rêve aux bois, au murmure des sources, aux moissons et aux fleurs. Il faut ajouter qu'il s'est associé activement aux travaux de cette École de Nancy sur laquelle rayonnent la mémoire et la tradition de votre éminent confrère Émile Gallé, et dont la méthode et le goût sont d'un égal profit pour les ouvriers de l'art et pour ceux de la pensée.

M. Léon Tonnelier a ainsi produit une œuvre considérable, dans la satisfaction intime du travail, sans ambition de publicité ni de renom. Le volume qui vous est présenté en est une faible part, arrachée à sa modestie et rassemblée par des mains amies. Mais, parfois, quelque revue locale obtenait du poète certaines communications, et l'évolution du talent de M. Tonnelier peut se suivre avec intérêt dans ces publications éparses.

C'est ainsi qu'il y a quinze ans, M. Léon Tonnelier a sacrifié à la mode du vers libre, non sans bonheur, du reste. Les tâtonnements d'un esprit qui se cherche se manifestent pourtant dans ces essais; la pensée sera, plus tard, plus nette et plus forte. La forme, sur-

Digitized by Google

tout, sera plus parfaite; la prosodie, un peu tourmentée des débuts, se réglera, disciplinée par un sens très pur du rhythme, et aboutira à un alexandrin correct et harmonieux qu'une critique sévère censurerait rarement.

A une époque plus rapprochée, M. Léon Tonnelier mêle sa Muse au mouvement qui s'opère pour la diffusion de l'éducation populaire, et de l'enseignement technique et social.

Enfin une collaboration régulière à la *Lorraine artiste*, de 1902 à 1904, fixe le tempérament et le caractère du poète dans des pièces assez nombreuses dont plusieurs se retrouvent dans *La flûte d'ébène*.

Chacune de ces étapes pourrait être marquée par un poème parfait en son genre, « Mélancolie automnale », par exemple, puis la « Rédemption des Vierges », œuvre particulièrement originale et hardie.

De même, des vers exquis, sous le titre : « La Danseuse », révèlent un côté, qui ne saurait être trop apprécié, d'un talent auquel rien ne demeure étranger. Comme son maître préféré, Leconte de Lisle, M. Tonnelier a l'intuition de la vie antique, dans ses mœurs, dans les manifestations de ses croyances, dans ses élégances plastiques. Il emploie à en figurer l'éclat, les plus brillantes couleurs, à en célébrer la grâce, les plus mélodieux accents. C'est en ce genre qu'il a excellé, en décrivant les détails voluptueux de la destinée des délicats modèles des statuettes de Tanagra :

Tu n'es qu'une fillette un peu frêle, qui joue
De la flûte à ravir le dieu Pan dans les bois.

. . . . . .

Digitized by Google

Aux fêtes de Bacchus tu passes des nuits blanches,
Tu danses sur la table au milieu du festin :
On admire à l'excès le jeu fou de tes hanches
Et le charme ingénu de ton sexe incertain.

Je ne puis trop citer, et pourtant il me reste à vous dire que M. Léon Tonnelier n'a, ni oublié le théâtre, ni négligé l'enseignement qu'y peuvent donner de mâles pensées, noblement exprimées. Son chef-d'œuvre, à cet égard, est sans conteste un acte intitulé : « La Fée verte », digne en tous points d'être signalé à votre attention et recommandé à celle des théâtres populaires. Dans la simplicité d'un intérieur ouvrier, auprès du berceau de l'enfant malade, le poète se prend à la fois à l'absinthe et aux théories révolutionnaires. A leur première contagion, à leur première entrée, il les fait chasser, raillées, discutées et vaincues par la fée bienfaisante, la Pensée.

Écoutez, au début, dans les suggestions malsaines du cabaret, l'ouvrier qui a bu :

Moi, mon *gosse* est malade,
si ma femme a laissé le taudis, c'est qu'elle est
encor chez le droguiste... Ah! bon Dieu, c'est complet!
Au diable les remords; toujours courber l'échine,
suer pour les patrons, astiquer la machine
qui vous rompra les os, puis crever — c'est fatal,
— un beau jour, loin des siens, dans un lit d'hôpital,
en léguant à l'enfant le licol dur au père!...
Le grand Pierre a raison de s'absinther...

Écoutez, à la fin, les leçons de la Pensée :

Saluez, paisibles travailleurs,
l'Aube, hésitante encore, au seuil des jours meilleurs.

Digitized by Google

Toi, femme au sein fécond, toi, l'espoir de la race,
œuvre la Vie avec ferveur, sagesse et grâce.
Prépare l'Avenir. Que ton geste serein
ne laisse pas l'ivraie étouffer le bon grain.
Sois la compagne aimante et fidèle, avec force
nouée, ainsi qu'un lierre, à l'arbre dont l'écorce
sent la sève fluer vers de jeunes rameaux.
Si sur l'époux viril se déchaînent les maux,
si la tempête un jour le dépouille avant l'heure,
fidèle à l'arbre humain dont l'humanité pleure
et dont le cœur à nu frissonne au vent d'hiver,
noue, où saigne l'écorce, un amour toujours vert...
Et toi, qui vas fauchant pour d'autres la récolte,
ne brûle point les blés aux feux de ta révolte :
l'heure est proche où ces blés pour chacun mûriront.
Dis-toi que la sueur qui perle à ton cher front
est la sœur héroïque et féconde des larmes
qui, respectant le soc, ne rouillent que les armes.
Applaudis au progrès... Cette marche en avant,
parmi ses déserteurs te compte trop souvent.

. . . . . .

La fée aux grands yeux verts, et dont l'œuvre est obscure,
fouil a d'un doigt cruel une horrible blessure.

. . . . . .

Et ta crédulité trop prompte à s'émouvoir,
voyait dans la Révolte un spontané devoir.
C'est moellon par moellon qu'on dresse une bâtisse.
Ce n'est point l'échafaud qui fait de la justice.

. . . . . .

Renonce au cri de mort, ne te sers point du glaive.
Évolue avec calme, en pacifique élève
d'un pur socialisme, et ton cerveau puissant
fera justice un jour, sans répandre le sang.
Bien qu'immortelle, Ami, la Pensée est humaine;
sois-moi plus familier. Les soirs, dans la semaine,
quand tu sors de l'usine, au lieu de te griser,
fréquente la demeure où j'enseigne à penser.

Digitized by Google

Puissent, Messieurs, en cette demeure, les leçons être celles de la raison et de la philosophie, de l'amour du sol natal et de la Patrie, que M. Tonnelier revêt de la parure de ses vers ! Puissent les exemples y être de ceux que donne sa vie, pleine de travail obstiné et patient, de résignation courageuse et confiante, d'échappées, seulement, vers l'idéal et la beauté.

C'est, en effet, en même temps, le talent et le cœur, que vous honorerez, chez M. Léon Tonnelier, en lui décernant le prix Stanislas de Guaita.

Digitized by Google

L'UTOPIE DE DEUX LORRAINS

SOUS NAPOLÉON Ier

Par M. G. PARISET

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

L'honneur que vous m'avez fait en m'accueillant parmi vous, permettez que je l'attribue non à ma personne, encore que je tienne à vous en dire toute ma sincère gratitude, mais à l'Université et à l'enseignement que j'y représente. C'est un historien que vous avez voulu élire et c'est d'histoire qu'il va vous entretenir : d'une histoire singulière, il est vrai, qui n'est jamais arrivée, dans un pays qui n'existe pas.

L'autre histoire, celle dont on dit qu'elle est vraie, présente-t-elle des garanties plus sérieuses?. La question est moins simple qu'il ne paraît. Comme la construction uchronique la construction historique n'est qu'une hypothèse; la différence est de degré plutôt que de nature. Mais, en histoire, l'imagination s'as-

Digitized by Google

servit volontairement aux faits extérieurs, tandis qu'en utopie elle crée librement, par manière de critique indirecte à l'égard de faits positifs. Sous une forme parfois ingénieuse et amusante, l'utopie comporte donc presque toujours le développement d'une hypothèse historique en même temps que le plan d'une réforme sociale. Tous les réformateurs ne sont pas des utopistes, mais tous les utopistes sont des réformateurs.

Aussi le nombre est-il considérable des utopies, voyages imaginaires, romans politiques ou constructions idéales, depuis Platon et Xénophon dans l'anquité, jusqu'à l'*Uchronie* du philosophe Renouvier. A l'époque de la Renaissance, le lord chancelier d'Angleterre Thomas Morus créait le mot même d'*Utopie*, et, à la veille de la Révolution française, en 1787-1789, le compilateur Garnier publiait une collection de *Voyages imaginaires, Songes, Visions* et *Romans cabalistiques*, qui n'a pas moins de trente-neuf volumes. Entre temps, aux dix-septième et dix-huitième siècles, Andreæ inventait la *Christianopolis*, Campanella la *Cité du Soleil*, Bacon l'*Atlantide*, Harrington l'*Oceana*, Foigny les *Aventures de Jacques Sadeur*, Vairasse les *Sevarambes*, Le Grand la *Scydromedia*, un anonyme allemand de 1699 le *Royaume d'Ophir*, Fénelon *Télémaque*, Swift *Gulliver*, Ramsay *Cyrus*, Terrasson *Sethos*, Holberg le *Voyage souterrain de Klimm*, Berington les *Mémoires de Gaudence de Lucques*, Fontenelle la *République des Philosophes*, Morelly le *Naufrage des îles flottantes*, le roi Stanislas le *Dumscala*, Restif de la Bretonne la *Découverte australe*, Mercier l'*An 2440*, Grivel l'*Ile inconnue*, Haller la trilogie d'*Usong*,

Digitized by Google

Alfred et Fabius. Enfin, un Allemand anonyme prétendait traduire du français, en 1794, *l'Heureuse nation ou l'État des Féliciens, modèle le plus parfait de la liberté*. Français, Anglais, Allemands, Italiens, Danois, hommes d'Église et hommes d'État, mystiques, savants, philosophes et francs-maçons, les écrivains les plus célèbres et les moins connus ont apporté leurs contributions à l'histoire et à la géographie imaginaire des utopies. A cette longue liste sans doute fort incomplète, et qu'à dessein j'arrête au seuil du dix-neuvième siècle, je voudrais ajouter le *Ruvarebohni* de Jaunez-Sponville et Bugnet.

Les auteurs sont deux Lorrains, deux petits bourgeois de Lorraine, obscurs et oubliés. De toute leur vie, ils n'ont pas écrit d'autres livres, mais ils ont mis toute leur vie dans leur livre.

Pierre-Ignace Jaunez est né à Metz en 1750. Son père était directeur des constructions de la ville de Metz. Il eut vingt-deux enfants. On s'y perdait. Pour éviter les confusions, Pierre-Ignace fut surnommé Sponville, du nom d'un village voisin où la famille possédait une propriété. Il alla chercher fortune en Russie. A Saint-Pétersbourg, en 1779, il fit la connaissance d'un de ses compatriotes, son aîné de quelques mois seulement, Nicolas Bugnet, né à Thionville en 1749. Les deux jeunes gens se lièrent et leur affection grandissante ne se démentit jamais. Longtemps plus tard, après la mort de Sponville, Nicolas Bugnet en rappelait le souvenir avec émotion : « Que deux hommes de la classe de ceux qui naissent bons, étant à peu près du même âge et ayant comparativement beaucoup

Digitized by Google

d'idées analogues dans la « présence d'esprit », viennent à se rencontrer, ils se les communiqueront et bientôt ils seront amis. Leur société sera une continuité de jouissances, ils ne penseront pas l'un à l'autre sans plaisir; perfectionnés l'un par l'autre, ils gagneront chacun en énergie dans leurs qualités morales. Le sentiment précieux qui les aura unis, ils l'entretiendront avec une sorte de culte et il ira toujours en croissant jusqu'à la fin de leur existence. C'était un être sensible à l'amitié, celui qui le premier a présenté aux hommes l'idée d'une autre vie ! »

Revenus en France, les deux amis se marièrent : Bugnet avec Marie-Charlotte Posselins; Sponville avec Adelaïde Mathis, une femme intelligente et lettrée, qui publia des contes pour l'éducation de la jeunesse. Bugnet devint « magistrat », mais je ne saurais dire exactement quelle fonction il eut à exercer. Sponville s'occupait, semble-t-il, d'architecture et de spéculations. Il réussissait; son expérience des affaires et ses relations de famille lui donnèrent même un moment la possibilité et le désir d'entrer dans la haute administration des finances. Deux de ses nièces, les demoiselles Dechaux, de Thionville, épousèrent l'une le général Hoche, l'autre le général Debelle, l'ami de Hoche et son subordonné à l'armée d'Allemagne. Hoche mourut entre les bras de Debelle à Wetzlar et ce fut Debelle qui eut la triste mission d'en informer le Directoire. Au temps du Consulat, Sponville et Bugnet, parvenus à l'aisance, résidaient à Paris. Sponville avait acheté une maison de campagne à Persan, non loin de Pontoise, et par habitude, sans doute, il se donna le plaisir

Digitized by Google

de la revendre à Bugnet. En d'interminables causeries, les deux amis continuaient la discussion commencée à Saint-Pétersbourg un quart de siècle auparavant. Ils réfléchissaient en commun sur la nature de l'homme, sur la constitution de la société et les réformes nécessaires. Ils arrivaient enfin à des conclusions fermes, que déjà Sponville commençait à rédiger, quand il mourut brusquement en 1805.

Bugnet, resté seul, acheva la première partie du travail, et il publia, en 1808, le *Catéchisme social ou Exposition familière des principes posés par feu M. P(ierre) I(gnace) J(aunez) S(ponville) dans un ouvrage inédit auquel il a donné pour titre : Recherches sur la nature des êtres sensibles* (à Paris, chez Le Normant, 1808, in-12, 72 p.). L'ouvrage n'eut, il faut le dire, aucun succès. L'opinion publique ne portait pas alors grand intérêt aux questions de pure doctrine, et puis les auteurs étaient trop ignorés, leurs idées trop hardies et trop neuves. Bugnet, veuf, vieux, malade, ne se découragea cependant pas. Pour apaiser de violents maux de tête dont il souffrait constamment, il s'astreignit à porter sur le front une plaque d'acier aimanté qui le guérit, et il fit imprimer à la fin de 1809 : *La Philosophie du Ruvarebohni, pays dont la découverte semble d'un grand intérêt pour l'homme, ou Récit dialogué des moyens par lesquels les Ruvareheuxis, habitants de ce pays, ont été conduits au vrai et solide bonheur, par feu P. I. J. S. et Nicolas Bugnet* (2 volumes in-12 de 283 et 222 p. avec 4 feuillets d'avis, de table et d'errata, s. l. n. d., de l'imprimerie de Le Normant).

Le livre est rarissime. Il n'en reste plus que quel-

Digitized by Google

ques exemplaires connus, mais il a été réimprimé avec le *Catéchisme social* et d'utiles indications documentaires par les soins de l'historien Charles Read, sous le pseudonyme anagrammatique de Carle de Rash. *Le Ruvarebohni* (*le vrai bonheur*) *réédité d'après un exemplaire échappé au pilon de la haute police impériale* (Paris, Fischbacher, 1881, 2 vol. in-12). Ainsi rédigé, le titre est inexact. On ne trouve aucune mention de Jaunez-Sponville ou de Bugnet ni dans les papiers de la Censure et de la Direction générale de la librairie, ni dans les cartons de la Police générale aux Archives nationales. Bugnet, par prudence, se garda de mettre le *Ruvarebohni* en librairie. D'après son propre témoignage, il se contenta de le distribuer à quelques amis et aux personnages éminents de l'État. Espérait-il les convertir? Les illusions des utopistes sont parfois touchantes à force d'ingénuité. Pendant toute sa vie, Fourier s'astreignit, dit-on, à rentrer chez lui à midi sonnant, parce que c'était l'heure où, dans un de ses premiers ouvrages, il avait donné rendez-vous aux capitalistes désireux d'organiser un phalanstère. En 1811, Bugnet adressa au célèbre phrénologiste, le Dr Gall, qui professait alors à l'Athénée de Paris, une longue lettre où il résumait son système social en cent aphorismes étroitement coordonnés. Peu après, laissant une partie de ses papiers à Mme Sponville (qui vécut jusqu'en 1851), il se retira à Pont-à-Mousson où il avait une fille mariée. Il y mourut en 1822.

L'exposition de la doctrine imaginée par Sponville et Bugnet se compose donc d'une introduction générale, donnée par le *Catéchisme social*, d'un abrégé en

Digitized by Google

forme de système dans la *Lettre à Gall*, restée inédite jusqu'en 1881, et d'un développement d'ensemble dans le *Ruvarebohni* (barbarisme formé de l'anagramme de *Vrai bonheur*). Bugnet suppose un voyageur français jeté par une tempête sur une terre inconnue, qu'habitent les *Ruvareheuxis* (ou *Vrais heureux*). Il s'étonne de leur félicité. Un Anglais devenu citoyen du Vrai Bonheur l'accueille fraternellement sous son toit, et l'initie au passé du pays. Bugnet écrivait en 1809 : la lutte de Napoléon contre l'Angleterre était alors plus vive que jamais. Le gouvernement britannique encourageait les Espagnols à la résistance, il a excité l'Autriche à la guerre sanglante qui devait finir à Wagram, il vient de tenter un débarquement à Walcheren : mais Bugnet a voulu montrer naïvement que dans le pays du Vrai Bonheur, les Anglais et les Français n'auront plus aucune raison de se haïr. Le dialogue entre l'Anglais et le voyageur français se poursuit sans beaucoup d'ordre ni d'art. Les idées surabondent, elles disparaissent et reviennent comme au hasard : il faut choisir les plus importantes et les retenir au vol; mais pour ne pas trop les dépayser, il convient de les laisser dans le cadre imaginaire qui leur est donné.

Autrefois, les *Ruvareheuxis* s'appelaient *Içanarfs* ou Français. « De même que tous les peuples du monde, raconte Bugnet, ils étaient agités de temps à autre par des convulsions politiques. Vers la fin d'une de ces crises, il s'éleva au milieu d'eux un homme doué d'une force extraordinaire de génie, et qui, par l'ascendant de son âme, aussi généreuse que grande, se vit porté

Digitized by Google

au faîte du pouvoir. » Ce fut le grand *Ponélano* en qui nous reconnaissons aisément Napoléon. « Ponélano, après avoir, comme par enchantement, remis le calme dans l'intérieur de l'État, aurait désiré n'avoir plus à s'occuper qu'à y faire fleurir toutes les branches de la prospérité publique... (Mais) les ennemis extérieurs de la nation s'étant refusés aux mesures sages et pacifiques qu'il leur proposait, il s'est vu dans la nécessité de les combattre de nouveau. La victoire qui, depuis plusieurs années, avait suivi les drapeaux des Içanarfs, leur resta fidèle sous leur nouveau guide. » Vainqueur successivement de tous les peuples du continent, Ponélano « résolut de rendre par les événements de cette guerre, toute guerre impossible désormais entre ses voisins et lui, ainsi qu'entre ses voisins eux-mêmes ». A cet effet, « partout (autant que l'empire des mœurs et des opinions existantes pouvait le permettre) il rétablit l'égalité des droits entre les citoyens, partout aussi il composa avec les préjugés, mais il ne leur laissa d'ascendant que celui qu'il jugeait encore dangereux de leur ôter ». Ainsi, « l'Empire et les États alliés », parvenus au même degré de culture, et placés sous la sauvegarde d'institutions communes, ne pouvaient pas ne pas vivre en paix.

Mais Ponélano avait encore des adversaires, et ses « admirateurs étaient malheureux par cela seul qu'ils avaient les oreilles incessamment frappées des sarcasmes lancés de toutes parts contre lui ». Il comprit qu'il ne suffisait pas d'avoir établi la paix dans l'État et la paix entre les nations, mais qu'il fallait encore assurer la paix sociale et satisfaire « la classe des non-

Digitized by Google

propriétaires de quelque condition qu'ils soient »; « masse immense de citoyens utiles et dédaignés qui, à raison de leur condition, deviennent dans les temps de trouble, des instruments faciles et terribles entre les mains des ambitieux ». Il prit « cette classe de citoyens » sous ses auspices et « ne négligea rien pour assurer aux individus qui la composaient une vieillesse tranquille et heureuse ». Ainsi « le grand homme » apparaît enfin comme « l'idole de toute la nation ».

Voilà qui est fort intéressant en vérité. Sponville et Bugnet ont décrit avec autant de finesse que d'exactitude la politique générale de Napoléon. Il rétablit l'ordre : et c'est le Consulat. Il devient l'arbitre du continent : et ce sont les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram. Mais il ne fait la guerre que pour mieux maintenir la paix : son but est, au fond, tout pacifique. Partout il propage, mais avec prudence, les principes et les réformes de la France régénérée. Mais tous ses ennemis n'ont pas désarmé. Ici Sponville et Bugnet anticipent sur les événements. De qui tiennent-ils l'idée de « classe » sociale, et que la classe des « non-propriétaires » est celle qu'il faut pacifier? L'expression se retrouve notamment dans les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains,* où Saint-Simon esquissa dès 1802 ses premiers projets de réforme, mais la rencontre peut n'être que fortuite et rien ne prouve que les *Lettres d'un habitant de Genève,* qui, d'ailleurs, passèrent inaperçues lors de leur publication, aient été connues de Sponville et Bugnet.

Quoi qu'il en soit, nos auteurs ont pressenti que l'Empire, s'il avait duré, serait devenu « social »,

Digitized by Google

comme on dit aujourd'hui. Par exemple, aucun des historiens de Napoléon n'a cité ce remarquable décret du 26 mai 1813, qui instaure véritablement le socialisme d'État. Tous les ouvriers et les employés des mines de houille de l'Ourthe étaient autorisés à faire partie d'une société de prévoyance dont le siège était fixé au chef-lieu du département, à Liège, et qui devait disposer de trois sortes de revenus : une subvention de l'État, une retenue de 2 % sur le salaire des sociétaires et une contribution versée par les propriétaires des mines à raison d'un 1/2 % du montant des salaires cotisants. Sur ces ressources, la société devait accorder des secours de durée variable et des pensions. C'est ici une organisation officielle d'assurance ouvrière contre la vieillesse, l'invalidité, les accidents et peut-être même, si les ressources le permettent, contre la maladie. Le plan d'ensemble présente de singulières affinités avec l'assurance d'État telle qu'elle fonctionne actuellement en Allemagne. Que serait-il advenu du socialisme d'État napoléonien, si l'Empire autoritaire et protecteur avait duré? L'expérience commencée dans l'Ourthe aurait-elle été étendue aux autres départements miniers et des houilleurs aux autres corps de métier? Pour comprendre et juger le premier Empire, il faut toujours se rappeler que la débâcle est venue au moment où l'organisation commençait à peine.

Ponélano exécuta ce qu'il ne fut pas donné à Napoléon de réaliser. Et pourtant, quand son œuvre fut achevée, il vit qu'elle était mauvaise. Sponville et Bugnet insistent à maintes reprises sur la « guerre

Digitized by Google

sourde qui fermente entre tous les citoyens », sur « les tableaux désespérants mais fidèles » des « jalousies, des rivalités et des haines » qui divisent les peuples en apparence les mieux gouvernés. « Après avoir employé son génie à rendre l'empire florissant, après avoir assuré l'autorité des religions et établi leur indépendance respective, après avoir porté l'agriculture, les sciences, les arts et le commerce au plus haut point de splendeur, Ponélano s'étonnait de ne pas rencontrer un seul homme véritablement heureux. » Il comprit que tout étant fait, tout restait encore à faire. Les révolutions apparaissaient toujours menaçantes et stériles. « Causées par un mécontentement qui se faisait sentir des marches du trône à la cabane du berger », elles peuvent apporter « quelques changements, toujours achetés à grand prix, mais rarement des améliorations » : « Elles demeureront inévitables tant que la nature des choses ne sera pas changée », tant que les vérités connues ne seront, « si l'on peut s'exprimer ainsi, que des vérités collatérales » et « des palliatifs aux maux d'un petit nombre d'individus, aussi longtemps enfin qu'elles n'intéresseront pas directement le bonheur de tous, absolument de tous ». Il fallait, pour Ponélano « sortir du cercle qu'avaient parcouru tous les grands hommes ses devanciers, et personne ne pouvait présumer qu'il fût possible de sortir jamais de ce cercle-là ». En sortir, c'est en effet sortir de l'histoire et des faits pour entrer dans l'utopie. Mais on peut y faire des découvertes intéressantes. Suivons-y nos auteurs.

Maintenant Ponélano n'est plus Napoléon, mais un

Digitized by Google

personnage imaginaire. Il ordonna dans son empire et dans les États alliés une grande enquête qu'eurent à résumer les « sages », les « savants », les « doctes », les « lettrés », les « anciens », réunis en commission. Le recrutement n'en est nulle part indiqué avec précision et il importe peu, car le comité ne devait avoir qu'un rôle consultatif. Pour nos auteurs, la régénération de l'humanité sera l'œuvre non du peuple, ni de l'aristocratie intellectuelle, mais de l'Empereur tout-puissant : pour eux, la démocratie est comme la liberté, le but, et non un moyen. Au surplus, le comité des Anciens se contenta d'utiliser le *Catéchisme social* de Sponville et Bugnet. Mais, de l'aveu du voyageur qui multiplie les objections contre l'Anglais interprète de la doctrine des Vrais heureux, et se déclare enfin convaincu, les Anciens ne pouvaient faire un meilleur choix.

L'idée fondamentale est que, pour réformer la société, il faut d'abord connaître la nature de l'homme. Rien de plus exact, et la sociologie contemporaine n'a pas d'autre méthode : par derrière les institutions qui sont des habitudes collectives, elle cherche à discerner et à définir la psychologie collective des hommes en société. Il est vrai que les conclusions des Anciens sont, au premier abord, assez banales : « Tout être produit son semblable », « les sens sont les seuls canaux par lesquels les idées nous parviennent; » il n'y a là rien qui contredise la notion classique au dix-huitième siècle d'un plan préexistant, de l'immutabilité de l'espèce humaine, et du sensualisme condillacien. Mais rapidement la pensée se précise et s'affirme très originale.

Faute d'un meilleur terme — le mot même de *men-*

Digitized by Google

talité qui en serait à peu près le synonyme n'est pas encore admis officiellement dans la langue française — Sponville et Bugnet appellent *présence d'esprit* « la réunion de toutes les idées inaperçues ou non activées d'un être sensible ». Or, en analysant le contenu de la « présence d'esprit », ils constatent que les idées dont elle se compose sont ou instinctives et antérieures par leur origine première à la naissance de l'individu, ou acquises et contemporaines de l'individu. Dans certaines conditions et par la répétition, les idées acquises peuvent devenir instinctives. C'est ainsi que la présence d'esprit, la mentalité ou la somme des idées instinctives « sont susceptibles d'être changées ou modifiées par l'éducation, par le changement des circonstances et des besoins, surtout par celui des positions... (et) le changement d'institutions sociales ». Enfin, les modifications apportées par ces causes multiples à la présence d'esprit sont transmissibles héréditairement. « Pour qu'une idée passe nécessairement du père aux enfants, il suffit d'une certaine habitude qui la rende instinctive, c'est-à-dire capable d'être transmise par la génération », grâce à laquelle « toutes les idées sont susceptibles de devenir instinctives, pourvu qu'elles soient d'un usage fréquent. »

Si l'on compare ces propositions avec quelques-unes de celles qui ont rendu célèbre le nom de Lamarck, les ressemblances apparaissent vraiment surprenantes. Comme Sponville et Bugnet, Lamarck admet un plan preexistant. Il croit aussi que ce plan est perpétuellement troublé par les circonstances extérieures, causes de besoins nouveaux, d'habitudes et de répé-

Digitized by Google

titions qui amènent la transformation et la création des organes. Il énonce enfin que les caractères acquis et les organes transformés se transmettent et se maintiennent par la génération. Sans doute, l'idée évolutionniste et l'hypothèse de la descendance des formes animales par transformations graduelles et héréditaires a eu bien des précurseurs avant Lamarck, de Lucrèce jusqu'à ce Lorrain si peu connu, Benoit de Maillet, dont le *Telliamed* (ou « de Maillet » : anagramme par retournement), paru en 1748, mériterait de tenter la curiosité d'un historien compétent. Mais on observera que la *Philosophie zoologique* de Lamarck a paru en 1809 et le *Catéchisme social* de Sponville et Bugnet en 1808. La ressemblance est d'autant plus frappante que Sponville et Bugnet insistent sur les rapports étroits qui lient la présence d'esprit « faculté dont le cerveau... est le siège » avec l'organisme. La présence d'esprit d'un être sensible (ou capable de sensations) « constitue son moi autant que ses organes physiques », « la transmission de l'instinct a lieu comme celle des traits et de tous les organes. » Il serait évidemment exagéré de conclure que Lamarck a pris ses idées chez nos deux auteurs. Il y était arrivé par d'autres voies — qui sont plus lentes et plus sûres — par l'observation des faits et la réflexion personnelle. Du reste, il avait commencé à en publier les premiers résultats dès 1801 et nous n'avons pas d'indices qu'il ait connu le livre de Sponville et Bugnet. La concordance du *Catéchisme social* et de la *Philosophie zoologique* apparaît donc comme une de ces « simultanéités » qui sont si fréquentes dans l'histoire de la science et des idées.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, Sponville et Bugnet tirent de leurs principes des conséquences qui vont à l'encontre de toutes les idées reçues de leur temps. Ils concèdent que, théoriquement, l'homme — l'homme abstrait de la Déclaration des droits — reste toujours identique à lui-même. « Les peuples qui ne se mêlent point, disent-ils, conservent les mêmes idées de race en race. » Mais en Europe, c'est « un mélange continuel. Ce mélange, en confondant les idées, a modifié l'instinct, l'a étendu, a multiplié les rapports idéaux et les conceptions ». « L'homme n'est ni essentiellement bon, ni essentiellement méchant. Bonté, méchanceté, ce sont là des qualités relatives et qui sont nulles dans l'ordre direct de la nature. L'homme de la nature, isolé de ses semblables, ne saurait être ni bon ni méchant. L'homme de la société est ce que ses institutions sociales le font. » Parole profonde, dont un siècle de révolution et de réflexion n'a pas encore fait une vérité acceptée de tous. Pour comprendre les institutions sociales, il faut en suivre les développements successifs, car il n'existe pas deux méthodes : si l'évolutionisme explique la « présence d'esprit » chez l'individu, il expliquera aussi les sociétés humaines.

Et d'abord, l'homme procède de l'animal. Lamarck lui-même n'avait pas osé aller si loin, et dans sa « distribution générale des animaux formant une série conforme à l'ordre même de la nature », il classait l'homme à part — plus peut-être par prudence de fonctionnaire que par conviction scientifique — en lui attribuant une origine différente. Tel n'est pas l'avis de nos deux Lorrains. « Il semblerait au premier abord, avouent-

Digitized by Google

ils, que la comparaison de l'homme avec les animaux fût humiliante pour l'homme. » Mais « un regard sur lui-même le rappellera à son origine » : il n'est qu'un « simple animal, perfectionné par un concours de circonstances », et la loi fondamentale de la transmission des idées (ou des caractères) par la génération « a son effet chez les hommes comme chez les animaux ».

Donc, « si de l'homme le plus perfectionné des grandes sociétés humaines actuellement existantes on descend à celui qui l'est le moins, au sein de ces hordes connues qui en sont à peine à l'alphabet de la civilisation, on aura parcouru un intervalle immense ». Mais si loin qu'on aille dans l'histoire de l'humanité, on constate que l'homme a toujours vécu en société. « Ce besoin qu'il éprouve de vivre en la compagnie de ses semblables » existe aussi dans certaines espèces animales, mais « l'homme véritablement sauvage est une chimère », et les philosophes du dix-huitième siècle ont raisonné sur une chimère. A la rigueur, les castors et les abeilles, qui sont groupés en sociétés, « peuvent vivre et se propager hors de tout état social »; l'homme non. Pourquoi? « Les femelles chez la plupart des animaux ne donnent le jour à leurs petits que lorsque les précédents sont en état de se passer des soins de leur mère. Il n'en est pas ainsi dans l'espèce humaine ».

Sponville et Bugnet auraient sans doute gagné à suivre les cours du Muséum où professait Lamarck; mais leur ignorance en histoire naturelle ne nuit pas à la suite de leur raisonnement.

La femme qui a eu deux enfants en peut avoir d'au-

Digitized by Google

tres encore avant que les premiers soient en état de se suffire à eux-mêmes, et si elle était isolée, elle ne pourrait même pas pourvoir à sa propre subsistance, encore moins à celle de ses enfants. Par conséquent, concluent Sponville et Bugnet, « la société de l'homme et de la femme » est « forcée »; « le premier motif des sociétés humaines a dû être la conservation des enfants; la première et la plus générale des institutions semble celle du mariage, c'est-à-dire l'institution de la famille ». En même temps, mais plus lentement, s'est développé le sentiment de la propriété : « le respect des propriétés, si l'idée en existait alors, devait n'être qu'un sentiment bien faible. Chacun contre les animaux rapaces défendait ce qui lui appartenait, mais comme chacun avait peu de choses et que chacun aussi possédait les mêmes choses, les tentations de vol devaient bien rarement se présenter à l'esprit. »

Puis les familles se sont groupées sous des chefs communs. Les hommes ont été successivement chasseurs, pasteurs, agriculteurs; ils sont parvenus au plus haut degré de civilisation. Ils se sont perfectionnés, ils croient qu'ils ont le don de perfectibilité et qu'ils peuvent arriver à la perfection, « c'est-à-dire au bonheur ». Et peut-être arriveront-ils en effet à « fonder une association solide toujours croissante en intelligence et en bonheur ». Le tableau que Sponville et Bugnet tracent de l'histoire des sociétés humaines et de leur perfectibilité porte sa date qui est du dix-huitième siècle, et il ne peut être mis en parallèle, ni par le style ni par les idées, avec la célèbre *Esquisse des progrès de l'esprit humain* que Condorcet proscrit

Digitized by Google

rédigeait dans sa cachette de la rue Servandoni, peu avant sa mort tragique.

Au reste, ce n'est là qu'un intermède dans l'exposition du « Vrai Bonheur ». Par l'organe de Sponville et de Bugnet, le comité des Anciens concluait ainsi : « L'homme peut-il devenir heureux? Oui, puisqu'il est perfectible. Mais l'homme peut-il trouver le bonheur dans nos ordres actuels de société? » Non. Et le comité des Anciens constatait, comme Ponélano, l'instabilité et les maux dont souffrent toujours les hommes, même dans l'état le plus florissant. Mais, allant plus loin que l'Empereur, il dénonçait la cause immanente du vice social, et la hardiesse de ses opinions n'est pas une des moindres surprises que nous réservent Sponville et Bugnet.

Il s'en prenait à la famille, base de la société, à la famille qui est « mère et fille de l'égoïsme », et « a vu naître de celui-ci tous les vices, tous les crimes qui tourmentent et déchirent l'ordre social. » C'est « l'institution de la famille » qui, parce qu'elle « concentre essentiellement l'intérêt personnel », « provoque chaque individu à convoiter une supériorité quelconque » et fait que l'homme est devenu aujourd'hui « un animal chercheur d'argent ». « L'erreur la plus grave, la plus funeste que l'homme pouvait commettre et qu'il a malheureusement commise, la vraie chute de laquelle depuis des milliers d'années il n'a pu se relever, la faute capitale est d'avoir laissé subsister des familles particulières au lieu de les avoir fondues dans une famille générale et unique. » « L'homme ne s'est point aperçu qu'il ne serrait pas les liens d'une société,

Digitized by Google

mais qu'il ne faisait que nouer ceux d'une confédération. » En effet, « on conçoit que les familles restant à part et distinctes, les intérêts restaient nécessairement divisés », et « cette division d'intérêts, dégénérée bientôt en opposition d'intérêts, devait non moins nécessairement produire l'envie, la jalousie et toutes ces passions haineuses qui désolent nos sociétés ». Mais on n'ignore plus maintenant où chercher le remède, puisqu'on connaît la nature de la « présence d'esprit », et qu'on sait comment elle se forme et se transmet héréditairement. Il faut, par l'éducation, par les institutions, par l'hérédité, essayer de modifier la présence d'esprit, l'instinct, la mentalité, les besoins et les habitudes des générations à venir.

Telles furent les conclusions que le comité des Anciens soumit à Ponélano. Alors l'Empereur se recueillit. De même qu'après la grande crise économique de 1874-1876, Bismarck se retira dans son château de Friedrichsruhe, et, après quelque temps d'études et de réflexions, en sortit protectionniste, de libre-échangiste qu'il était, et socialiste d'État, de même Ponélano devint brusquement..... chrétien, mais à sa manière.

Les religions qu'on professait dans ses États avaient dégénéré par la faute des prêtres, des hommes et des institutions faussées dans leur nature. Mais il existait à l'extrémité du continent un petit peuple qui avait su conserver avec fidélité la doctrine du Christ. Il avait été évangélisé par deux hommes dont les noms seuls indiquaient leur règle de vie : *Nobet*, la bonté, *Runedac*, la candeur. Il s'appelait *Jésulifs* ou fils de

Digitized by Google

Jésus. Ponélano s'instruisit à son école et il résuma ainsi ce qu'il venait d'apprendre :

« 1. De tous les fondateurs de doctrines, celui qui seul a bien connu ce qui convient exclusivement au bonheur de l'homme, c'est Jésus; »

« 2. Jésus a reconnu le premier que les bases de toutes les sociétés humaines étaient radicalement vicieuses; »

« 3. C'est par Jésus seul que les hommes auraient appris, s'ils l'eussent voulu, que la propriété individuelle et les liens de famille étaient, comme ils le sont encore, l'unique cause de leurs maux. Aussi a-t-il explicitement proscrit la propriété individuelle et les liens de famille; »

« 4. La proscription de la propriété individuelle et des liens de famille est encore implicitement comprise dans le principe auquel Jésus a réduit toute sa doctrine lorsqu'il a dit : « Aimez Dieu par-dessus tout et votre prochain comme vous-même, c'est là toute la loi; »

« 5. Les premières sociétés chrétiennes avaient pris « pour base l'égalité et la communauté des biens », chacun des membres apportant « tout ce qu'il possédait afin que tout fût à tous »; « les repas se faisaient en commun », le produit du travail individuel était versé dans la masse générale, « tous n'avaient qu'un cœur et qu'une âme », et « ainsi il ne pouvait se trouver ni riches ni pauvres parmi eux; »

« 6. Il n'est point de réforme heureuse, point de bonheur durable à espérer pour l'homme sur la terre, s'il n'adopte sans restriction le principe fondamental posé par Jésus; »

Digitized by Google

« 7. Au moyen de mesures sages et prudentes, l'homme peut être conduit à placer d'une manière profonde et ineffaçable dans son instinct, le principe fondamental de Jésus. »

Le comité des Anciens avait vu que la question sociologique est d'abord psychologique; pareillement, Ponélano comprit que la question sociale est surtout une question morale. Au temps de la Révolution française, on avait souvent invoqué le nom de Jésus comme le premier des « sans culottes ». Jaunez et Bugnet s'en souvenaient sans doute et l'on s'en souviendra encore après eux. Dans son *Histoire des idées sociales avant la Révolution française,* Villegardelle, en 1846, consacrera de longs chapitres aux « principaux textes du Nouveau-Testament dans lesquels se trouve la doctrine sociale du christianisme », à la « communauté des biens établie chez les premiers chrétiens » et aux raisons pour lesquelles « les Pères de l'Église ont attaqué les richesses et même la propriété individuelle ». L'originalité de Sponville et de Bugnet est qu'ils ont essayé d'indiquer par quels procédés la révolution qu'ils jugent nécessaire et définitive leur paraît possible.

« Si je divulguais aujourd'hui mes desseins, se dit Ponélano, combien d'hommes ne m'objecteraient pas, contre la doctrine de Jésus, que l'inégalité est un fait de la nature même..., que la diversité des climats imprime, surtout dans les hommes, des diversités de caractères », que « la propriété est de droit naturel » et que « porter la moindre atteinte à ce droit » serait « aller contre les lois mêmes de la nature ! » « Mais s'il fallait m'arrêter à toutes les objections, soit frivoles,

Digitized by Google

soit spécieuses, que je dois prévoir, il m'arriverait ce qui est arrivé aux hommes de bien qui m'ont précédé : je passerais, et les améliorations que j'aurais faites passeraient avec moi. » Toutefois, « ménageons autant qu'il sera possible la faiblesse des hommes ». Ponélano décida donc de tenir cachés les principes nouveaux qu'il venait d'adopter et il emprunta aux sociétés secrètes — sans doute avec quelques-unes de ses idées — le procédé des initiations mystérieuses.

« Comme le sort lui avait refusé des enfants », il choisit lui-même son successeur : car Bugnet, ne se doutant pas que Napoléon allait répudier Joséphine, se représentait encore la transmission du pouvoir impérial à la manière romaine de l'adoption. La doctrine fut rédigée par Ponélano en deux exemplaires. L'un était écrit en caractères de convention. Seul l'héritier présomptif en possédait la clef et il jurait par serment solennel de ne jamais en faire part à aucun autre qu'à son propre successeur, désigné par lui-même. L'autre exemplaire, transcrit en clair, fut enfermé par Ponélano dans un « coffre magnifique », ainsi qu'on avait fait de la Constitution de 1793 à la Convention. Le couvercle du coffre « fut soudé et fermé hermétiquement », et Ponélano ordonna une grande fête publique pour transporter le coffre « avec le plus pompeux appareil », « dans l'édifice alors le plus majestueux de la capitale et qui était consacré à la sépulture des grands hommes ». On suspendit solidement le coffre à la voûte du Panthéon et il devait y rester jusqu'au jour où les « Içanarfs se jugeraient eux-mêmes dignes de faire prendre à leur pays le nom

Digitized by Google

de Ruvarebohni ou Vrai Bonheur, et de prendre pour eux-mêmes celui de Ruvareheuxis ou Vrais heureux ».

Alors les réformes commencèrent méthodiques et prudentes. Ponélano se contenta d'en faire quatre. D'abord il eut soin de ne choisir pour fonctionnaires civils et religieux (il jouissait, comme Napoléon, du droit de nomination ecclésiastique) que des hommes qu'il savait profondément dévoués au bien public. Encore que la paix fût désormais assurée pour toujours, il maintint l'obligation du service militaire à cause du « bien qui résulte du rapprochement et de la fusion temporaire des différentes classes dans la condition de soldat »; mais il eut soin « d'abréger le terme du service », afin « de rendre plus fructueux le temps passé sous les drapeaux ». D'autre part, il institua de nombreux établissements d'assistance d'un type nouveau, tout ensemble hôpitaux, ateliers et écoles. Enfin, Ponélano réglementa un usage dont l'origine datait de la Terreur en France : tout riche « qui, parvenu à l'âge de cinquante ans, pouvait prouver que sa vie a été intègre » aura comme récompense « le droit d'adopter pour membre de sa famille » le « citoyen vertueux et pauvre » « que le gouvernement lui indiquera ».

Les successeurs de Ponélano s'occupèrent de l'instruction publique. Les enfants allèrent aux écoles de l'État. En quelques générations, on transforma ainsi la *Mentatio* ou « présence d'esprit ». Il arriva que les citoyens acceptèrent bientôt que « désormais tous les enfants appartiendront indistinctement à l'État, seront élevés, entretenus et employés par l'État ». Alors

Digitized by Google

la famille disparut. Il en résulta que la propriété privée devint inutile. Les tribunaux cessèrent de fonctionner et les magistrats « qui s'estimèrent heureux de n'être plus bons à rien » se firent professeurs. Un siècle et demi après la mort de Ponélano on avait ouvert le coffre mystérieux et la doctrine écrite était devenue pratique. Les Içanarfs s'appelèrent Ruvareheuxis cinquante ans plus tard, l'Empereur règnant abdiqua librement : il jugeait que les citoyens etaient maintenant en état de se diriger eux-mêmes. L'évolution continua très lente, dépassant le millénaire et jamais terminée. La religion se transforma. L'étude du passé devint inutile. Les sciences et les arts bénéficièrent du temps perdu aux éruditions vaines. Les progrès scientifiques et médicaux transformèrent la vie matérielle. L'aspect même du pays changea, à mesure que les habitudes communistes se développèrent. Dans la région d'utopie que l'Anglais fit visiter au voyageur français, les villes s'étaient vidées, les villages étaient devenus de joyeux phalanstères. Tous les habitants de Ruvarebohni étaient égaux, aisés et heureux; « partout un travail modéré et une inaltérable concorde remplissaient gaiement la journée que terminaient délicieusement la musique, les chants, les danses les plus gracieuses. »

Mais à quoi bon continuer? Déjà l'histoire imaginaire de Ponélano et de ses successeurs a sans doute été beaucoup trop longue et je m'en excuse. Il ne conviendrait pas que l'exposé du Vrai Bonheur ne vous fût même pas un plaisir. J'aurais voulu vous faire participer à l'intérêt que j'ai eu d'entendre discuter l'Anglais et le voyageur, ou Sponville et Bugnet,

Digitized by Google

comme ils causaient entre eux, il y a cent ans, dans leur jardin de Persan. Que leurs réflexions soient souvent celles de Dupont et Durand, et que leurs rêveries s'égarent parfois dans l'absurde, je le concède volontiers. Mais tout de même, plusieurs de leurs idées sont nouvelles pour le temps, originales, profondes, voire géniales. Il est vrai qu'il est bien plus aisé d'avoir beaucoup d'idées que d'en avoir de justes et qu'on prouve. Mais, fondées ou non, les imaginations de nos deux obscurs compatriotes ont leur prix; elles apparaissent parfois si hardies qu'à peine deux amis d'esprit avancé discutant entre eux de nos jours en trouveraient de plus audacieuses. N'est-ce pas là un fait digne de remarque et, à certains égards, presque déconcertant?

Dans l'universel silence que la gloire du premier Empire a imposé à la pensée française, Sponville et Bugnet ont, sans bruit et modestement, renoué la chaîne. Ils succédèrent à Rousseau, à Mably, aux communistes utopiques du dix-huitième siècle, à Boissel — dont la pensée n'est pas sans quelque analogie avec la leur — à Babeuf et aux précurseurs révolutionnaires, ils précèdent Saint-Simon, Fourier et les socialistes du dix-neuvième siècle. Avant Lamarck, ou avec lui, ils ont eu la claire vision de cette doctrine de l'évolution qui a si profondément transformé la notion des espèces et la conception même qu'on a du monde. Si l'histoire est devenue aujourd'hui la science maîtresse et envahissante que vous savez, elle ne le doit qu'à l'idée même d'évolution qu'elle s'est appropriée. Et si Jaunez et Bugnet sont devenus les adeptes du

Digitized by Google

communisme, c'est qu'ils ont cru voir que l'évolution des sociétés humaines y tend.

Ils ont d'avance l'instinct des nécessités historiques. Ils savent que les transformations sociales les plus profondes sont toujours les plus lentes. « Pour la maturité des corps politiques, écrivent-ils, comme pour celle des individus, soit animaux, soit végétaux, la nature a adopté une marche graduelle et progressive dont elle ne s'écarte que très rarement... D'ailleurs, le temps est si peu de chose pour elle ! Les siècles ne sont à ses regards qu'un point dans l'immensité. » Entre l'époque où Ponélano, conscient du but à atteindre, commença ses réformes et celui où les citoyens du Vrai Bonheur pratiquent le communisme et célèbrent leur religion humaine d'amour et de bienveillance, où le culte de Dieu est associé au culte des grands hommes, l'intervalle est de quatorze cents ans. Quand elle s'égrène ainsi sur tant de siècles, l'utopie se détruit en quelque sorte par elle-même et toutes les possibilités deviennent vraisemblables. S'il est vrai que la loi de l'histoire est le changement, l'utopie la plus irréalisable serait d'imaginer une humanité qui ne se transformerait pas et de souder dans une mortelle immobilité l'avenir au présent.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. Pierre BOYÉ

AU RÉCIPIENDAIRE

M. Georges PARISET

Monsieur,

Je ne soulignerai pas votre modestie excessive. Mon rôle serait pourtant de la mettre à l'épreuve, si vos titres n'étaient tels que le traditionnel supplice d'une pluie de fleurs, où se glissent de rares épines, fût aujourd'hui superflu.

Lorsqu'un départ que nous déplorons encore, eut laissé vide le fauteuil occupé pendant quatorze ans par M. Pfister, l'Académie a pu se féliciter d'y asseoir, en votre personne, un des collègues les plus distingués du professeur que Paris enlevait à l'Université lorraine. Vous ne dissipiez pas nos regrets. Vous nous apportiez une compensation. Vos travaux, votre enseignement furent une double recommandation aux suffrages de la Compagnie.

Digitized by Google

Notre fondateur eût volontiers, je crois, tenu compte d'une troisième. Au cours de veilles laborieuses, n'avez-vous pas vécu dans le commerce de ce Frédéric-Guillaume Ier qui accueillit, à l'heure d'une de ses pires détresses, Stanislas proscrit et fugitif? Je sais ce qu'il faut penser de l'hospitalité de Kœnigsberg et que cette bienveillance fut manifestation rageuse d'un dépit politique. Il n'empêche que Leszczynski avait voué au monarque prussien une reconnaissance qui ne se démentit plus; et, sans doute, il eût pris un sensible plaisir à causer parfois avec vous de son vieil ami, du bon compère le Roi-sergent.

Le Roi-sergent ! Figure singulière, digne de retenir l'attention du jeune historien qui, en 1888, arrivait à Berlin en quête d'un champ à défricher. D'excellents outils ne vous manquaient pas. Après de solides études poursuivies à l'École alsacienne de Paris, au lycée de Nancy, au lycée Louis-le-Grand et à la Sorbonne, vous veniez d'être reçu premier au concours d'agrégation d'histoire et de géographie. Vous étiez un des élèves préférés du maître qui s'appliquait à graver d'un burin puissant, en traits nets, incisifs, une des plus décevantes effigies qui soient. Vous aviez assisté à la genèse de ces beaux livres où allait ressusciter, dans une évocation prestigieuse, avec son froid génie et son pâle sourire, le Grand Frédéric avant l'avènement. M. Ernest Lavisse était l'instigateur de ce voyage. Il resta de loin votre guide.

Frédéric-Guillaume Ier a été très diversement jugé. On nous l'a peint comme un souverain ridicule, aux fureurs épileptiques, soudard grossier et entêté, avare

Digitized by Google

sordide, mauvais époux et mauvais père. L'unique mérite de ce fantoche couronné fut de laisser à son fils un trésor et une armée. Ses sujets passèrent des jours sombres et tremblants. Chacun fuit l'approche de la brute fantasque dont la canne, le poing, le pied, sans cesse levés, s'abattent au gré de son humeur sur les épaules et les échines. A ses sorties, les rues sont désertes. Il est le croquemitaine de son peuple. Tous les auteurs de mémoires du dix-huitième siècle ont contribué à accentuer, à forcer la caricature; et les propres enfants du prince, Frédéric II, la margravine de Bayreuth, ne furent pas des derniers à la pousser au grotesque. Mais, à la suite des victoires allemandes, un revirement complet s'est opéré. Tiré de sa tabagie, arraché à ses beuveries et à ses jurons, l'ivrogne est hissé sur un piédestal. On oublie ses lubies de déséquilibré pour proclamer la lucidité de ses vues, vanter la fermeté de ses desseins. Ce bafoué est un méconnu, qui prépara un avenir brillant à sa maison par la divination d'un esprit ouvert aux réalités de son temps. Était-il le bouffon tragique? Fut-il le glorieux précurseur? Quelle part faire à la légende burlesque; quelle part à la légende laudative? Vous fûtes tenté de nous l'apprendre et, séduit par les difficultés mêmes de la tâche, de retracer, comme en une ample fresque où les chaudes couleurs des contrastes eussent relevé la minutieuse précision des détails, la vie, l'œuvre de l'énigmatique Hohenzollern.

Votre conscience d'érudit modifia cependant ces projets. D'importants recueils relatifs à cette période étaient en préparation. La série des *Acta borussica* pro-

Digitized by Google

mettait de multiples renseignements. En l'absence de ces matériaux, un jugement d'ensemble eût été prématuré. Sans abandonner ni l'époque, ni le pays, ni le personnage qui avaient fixé vos regards, vous vous confiniez donc dans des limites plus restreintes. Vous résolûtes d'envisager, sous tous leurs aspects, les rapports de l'État et des Églises durant le règne de Frédéric-Guillaume. Sujet large encore et fécond, puisque dans les possessions éparpillées du Rhin à la Vistule et de la mer Baltique au lac de Neuchâtel, qu'était la Prusse d'alors, se trouvaient représentées toutes les confessions et toutes les constitutions ecclésiastiques. Voilà comment, Monsieur, dans la cité qui est actuellement la plus irréligieuse de l'Europe, vous fûtes amené, compulsant les archives des consistoires, réunissant les biographies de deux cent cinquante pasteurs, à écrire un volume de mille pages, où il n'est guère question que de théologie, de clergé et de fidèles, de fabriques, de sermons et de liturgie. Si je ne puis songer à résumer cet ouvrage, ce n'est pas que ses dimensions doivent effrayer, ou son aridité apparente rebuter le lecteur. Vous y avez projeté de vives clartés, dégagé de la masse compacte des documents et des faits, de limpides conclusions. Il me suffira de rappeler que ce livre vous valut le grade de docteur, un prix à l'Académie française et votre nomination de professeur adjoint à la Faculté des lettres de Nancy, où vous aviez été chargé de cours en 1891 et où vous êtes, depuis 1901, titulaire de la chaire d'histoire moderne.

A l'élaboration de votre thèse se rattache le bénéfice d'un séjour dans une capitale où vous sûtes beau-

Digitized by Google

coup voir et bien voir. Je n'en veux pour preuve que ces *Lettres de Berlin* envoyées au journal *Le Temps*. Elles attestent l'acuité de vos observations. Vous ne vous contentiez pas de scruter le passé. Vous vous intéressiez au présent. Vous n'interrogiez pas que des disparus. Vous dépouilliez les publications contemporaines; vous parcouriez les feuilles quotidiennes; vous fréquentiez dans des milieux divers. Vous avez connu Mommsen. Des événements fameux vous tinrent en haleine. Vous fûtes spectateur de la chute de Bismarck. *Nutrimentum spiritus,* lit-on sur la façade de la Bibliothèque royale de Berlin. Cette nourriture, les rues, la foule vous la fournissaient également. Chaque soir, refermant les dossiers poudreux, quittant les blanches salles silencieuses où se réveillaient pour vous, dans un cadre vieillot et une atmosphère ouatée, les interminables discussions des conseils paroissiaux, vous vous mêliez à l'existence agréable et facile d'une grande ville dont les pulsations d'une vie fiévreuse ne battaient pas encore à les distendre les artères. Avenues opulentes, la *Friedrichstrasse,* les Tilleuls, ignoraient l'actuelle outrance d'un luxe écrasant. Le *Thiergarten* n'était pas envahi par une indiscrète éclosion de marbres dynastiques. Mais cette satisfaction d'apprendre, de comprendre, pouvait-elle être là-bas sans mélange? Nous devinons vos tristesses. Et sans doute, à entrevoir, promeneur méditatif, l'obsédant profil de telle gigantesque et scintillante colonne, vous disiez-vous qu'en vérité le triomphe trop bruyant est déjà une défaite de l'esprit.

En Frédéric-Guillaume I^er^, vous nous avez surtout

Digitized by Google

montré le roi-évêque, le *summus episcopus*. Dans votre histoire de la primatie de Bourges, vous posez, pour le résoudre, un problème sur lequel s'exerça maintes fois la sagacité des érudits. Encore que menu, il ne laisse pas d'être curieux. Il mit aux prises dans des querelles de préséance et de juridiction les prélats de Bourges avec ceux de Bordeaux, de Narbonne, de Toulouse et de Limoges.

Ce n'est pas que, en signalant ces travaux, je veuille insinuer, Monsieur, que vous ayez une préférence exclusive, marquée même, pour les choses d'Église. D'autres horizons vous ont sollicité. Sur des terrains variés vous avez accompli des incursions profitables. Votre sobre exposé de l'arbitrage anglo-vénézuelien de Guyane a reçu de récents incidents un regain d'actualité. Vous nous avez montré une ressemblance frappante entre les systèmes politiques de Sieyès et de Spinoza, ressemblance qui va parfois jusqu'à l'identité. *Finis ergo Reipublicæ revera libertas est,* a dit Spinoza. « La fin de tout établissement public est la liberté individuelle », répond Sieyès. Vous êtes l'éditeur avisé du carnet d'étapes du dragon Marquant. Vous nous avez passionnés aux aventures de ce pauvre riz-pain-sel Vanhille, prisonnier de guerre de 1806 à 1814. Nous attendons avec impatience, dans un prochain volume de l'*Histoire de France,* publiée sous la direction de M. Lavisse, le magistral portrait de Napoléon Ier que vous êtes en train de signer. Votre analyse d'un roman utopique rédigé par deux obscurs Lorrains, témoigne, elle aussi, de cet intelligent éclectisme.

Digitized by Google

Je ne sais si ce discours vous eût, par sa contexture serrée et sa forme précise, mérité les applaudissements de Frédéric-Guillaume. A coup sûr, le choix du sujet n'eût en rien été de son goût. Le monarque n'aimait pas la philosophie. Il l'appelait une fabrique de vent. Une légende significative veut qu'il ait banni Wolf de ses États « sous peine de la strangulation ». Les jeux de concepts agaçaient cet homme pratique et bourru. Les rêveurs, les utopistes étaient pour l'exaspérer. A l'inverse de son cousin de Prusse, Stanislas se complaisait à l'envolée des chimères, au déroulement des paradoxes. Il fut fier de prendre rang aux côtés de Thomas Morus. Pour un peu, je vous soupçonnerais d'avoir voulu, dans ce Salon carré qui fut sien, par un sentiment de louable gratitude et à l'aide d'une allusion délicate, faire publiquement, Monsieur, à Sa Majesté Polonaise votre cour. Nous parler du *Ruvarebohni*, n'est-ce pas nous remettre en mémoire l'*Entretien d'un Européan avec un insulaire du royaume de Dumocala?* Jaunez-Sponville marchait à peine et Nicolas Bugnet était au berceau, quand fut imprimé en 1752, à Nancy, chez Antoine, cet opuscule de 87 pages, où est relatée la grave conversation d'un voyageur et d'un brahmane.

A la différence de ce qui arriva pour le livre composé à Persan, un prudent mystère n'entoura pas la naissance de l'enfant conçu au château de Lunéville. Trouvez bon qu'un prince du sang se présente en ce monde de plus noble façon qu'un fils de modestes bourgeois. L'événement fut annoncé aux familles régnantes. Les gazettes le célébrèrent. Et même, dans

Digitized by Google

la peur qu'une voix maussade n'osât rompre de quelque sotte discordance le louangeux concert, Stanislas n'hésita pas à affirmer, sans retard, dans une nouvelle brochure, intitulée : *Réponse à la lettre d'un ami*, sa pleine satisfaction de père. « Je vois par le jugement que vous en portez, que vous ne regardez pas cet ouvrage comme fort utile, parce que vous croyez qu'il n'est guère possible de mettre en exécution le plan de l'auteur; vous ne l'envisagez, peut-être, que comme l'amusement d'un philosophe, ou comme la production d'un génie oisif, tout au plus comme un de ces romans politiques dont Platon a donné l'idée. Pour moi, je ne pense pas tout à fait de même; j'aperçois d'utiles vérités sous un récit qui paraît fabuleux; et il me prend envie de réaliser ici ce qui vous semble chimérique. En effet, de quoi est-il question dans cet ouvrage? Quel en est l'objet? On se propose de développer les vrais principes d'un bon gouvernement. Je conviens, si vous voulez, que le voyage de l'Européan et son entretien avec l'Insulaire n'est qu'une pure fiction; mais à la faveur de cette fiction, l'auteur fait parler un sage, qui, dégagé de tout préjugé, pense avec justesse et s'exprime avec candeur. Comme il n'est éclairé que par les seules lumières de la raison, il s'égare quelquefois; mais on peut suppléer à ses idées, ajouter de nouvelles réflexions à des observations particulières, les rectifier par des connaissances supérieures, étendre son système sur certains points, le corriger en d'autres, et par ce moyen trouver de quoi s'instruire et en profiter. »

La production royale n'attendit pas près de quinze

Digitized by Google

lustres pour être rééditée. Dès 1754, on la réimprimait à Paris. Il en existe des exemplaires datés de 1756. On la retrouve en belle place dans les *Œuvres du Philosophe bienfaisant*. La *nova insula* du grand chancelier d'Angleterre a prêté son nom à tous les domaines du rêve. En Lorraine, le terme générique d'*Histoire dumocalienne* fit un moment fortune. Sous cette étiquette habile, un substitut de vingt ans, Esprit Pierre de Sivry, présente à l'Académie son *Sinastal* et remporte le prix des belles-lettres.

Au pays de Dumocala, l'abondance règne en tous lieux. Partout la franchise s'y révèle. On y remarque une harmonie qui indique la sagesse d'un gouvernement éclairé, constant dans ses maximes. Un ordre parfait préside aux finances. Les impôts sont perçus en exacte proportion des facultés. Le souverain n'y distingue pas ses intérêts d'avec ceux de son peuple. Il ne croit jouir de ses biens que lorsqu'il les dispense à ses sujets. Il jouit en effet de leur reconnaissance, prête sans cesse à faire remonter dans ses mains ce qu'elles ont répandu dans les leurs; et son emblème pourrait être le soleil, non cet astre éblouissant qu'accompagne une orgueilleuse devise, mais cet astre serein et propice qui n'attire les vapeurs de la terre que pour la rendre plus fertile en les lui renvoyant. Ce chef incomparable ne mesure pas son courage à la force. La valeur qui se réclame uniquement des armées n'est-elle pas plutôt une passion qu'une vertu, ou du moins une qualité si commune chez les gens de guerre et jusque dans les bois, parmi les animaux, qu'un monarque peut certes, sans intéresser son honneur, ne

Digitized by Google

point l'étaler? Dans cette contrée bénie, les lois sont en petit nombre. Quand les codes grossissent, les désordres ont crû. La justice se rend gratuitement, sans lenteurs ruineuses aux justiciables, sans ces formalités que ceux-là seuls entendent qui n'ont d'autres ressources pour vivre que l'art de les multiplier. Si la grandeur d'un prince est liée au bonheur de la nation, le roi de cette île est auguste, car, tout comme les Ruvareheuxis, les Dumocaliens, le brahmane l'affirme, connaissent le vrai bonheur.

Le bonheur! Troublante énigme dont depuis des siècles, des millénaires, depuis qu'il respire, peine et meurt, l'homme réclame, implore à tous les échos, et d'une voix de plus en plus déchirante, l'introuvable clef d'or. Où le surprendre? Comment le retenir? Stanislas qui fut si longtemps en proie à l'adversité, et sans doute parce qu'il subit ces coups répétés du destin, se le demandait dans les loisirs d'une vieillesse paisible : *Discours sur le bonheur de la vie; Entretien d'un souverain avec son favori sur le bonheur apparent des conditions humaines.* Le titre d'une troisième variation sur ce thème est explicite : *Le vrai bonheur consiste à faire des heureux.* Le bonheur, pour Jaunez et Bugnet, découle des « idées dirigées vers l'intérêt général ». Nos utopistes se rencontrent dans l'approbation d'une morale et d'une politique nettement altruistes. Que chacun mette en pratique la maxime du bonheur non voulu pour soi, mais cherché et voulu pour ses semblables, la félicité habitera la terre. Gardons-nous d'être dupes des mots. On nous offre la formule d'une éthique; ce n'est pas une définition du

Digitized by Google

bonheur. Le bonheur? Son secret se cache-t-il dans la résignation à l'ordre universel, ainsi que l'enseignait Héraclite, et l'homme n'a-t-il qu'à se laisser bercer par le flot continu des phénomènes? Réside-t-il dans la santé, la belle humeur, le calme de l'âme, encore que calme, entrain, santé, — Démocrite l'oubliait, — dépendent beaucoup eux-mêmes du bonheur. La vertu l'entraîne-t-elle à sa suite, ou se confond-il avec la vertu? Que Socrate et Platon en discutent. Devons-nous le poursuivre dans l'intégrale satisfaction de nos tendances, dans le déploiement de toutes les puissances de l'être, ou le seul idéal admissible est-il un minimum de souffrance, l'endormant *nil dolere?* Donnerons-nous raison à l'épicurisme antique, car il fut pur, malgré son renom fâcheux; ou mieux, au stoïcisme, car il fut humain avec Marc-Aurèle? Sa condition est-elle l'enveloppante douceur de l'habitude ou la tension renouvelée de l'effort? Irons-nous le conquérir sur les sommets sublimes de la spéculation, ou répéterons-nous simplement après le poète :

Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un songe.

Tant de réponses, et si contradictoires, ont été faites à l'éternelle question, qu'elle continue de nous apparaître comme un gigantesque point d'interrogation posé en tragique ironie sur le monde, pour l'angoisse des individus et des sociétés, puisque, aussi bien, le bonheur de celles-ci se ramène à la somme de bonheur de ceux-là, et que tout, jouissances et douleurs, s'amplifie et s'exalte dans les collectivités.

Les penseurs ont pâli, les sophistes ont disserté,

Digitized by Google

l'homme s'est rué vers des buts opposés, les peuples se sont soulevés dans de périodiques convulsions, mais chaque fois que quiconque a cru l'étreindre, le cher fantôme s'est évanoui. L'humanité d'où s'échappent des cris de révolte et qu'on croirait chanceler sous un intolérable vertige, s'est-elle trompée dans sa doctrine du bonheur; et quelqu'un se dressera-t-il jamais à un carrefour de la route, qui criera au triste pèlerin :

> De tes humides yeux je viens sécher les larmes,
> T'apprendre qu'au hasard tu diriges tes pas
> Et cherches le bonheur où le bonheur n'est pas.

« Les animaux sont heureux », expliquent Jaunez et Bugnet; « il n'est pas au pouvoir de l'observateur d'en douter... C'est qu'ils n'ont que des idées justes, que des idées qui se tiennent toujours exactement dans la direction de besoins à satisfaire, ou de la propre conservation de l'individu à protéger. Même chez ceux des animaux qui ont formé entre eux une société, on ne remarque pas que les maux leur naissent du propre sein de cette société; tous les troubles, tous les chagrins qui leur arrivent, leur viennent du dehors... »

Acquitterions-nous donc la rançon d'une longue erreur morale? Payons-nous le tribut de notre élévation dans l'échelle des êtres? Se trouve-t-il que ce soit une infirmité de cette intelligence dont nous sommes si vains, de ne savoir contempler face à face le bonheur, à ce point que s'il passe d'aventure près de nous, nos yeux sont fermés, et que nous ne nous apercevons de son approche qu'à l'instant où il recommence de nous fuir? Y aura-t-il toujours des misères indivi-

Digitized by Google

duelles et des iniquités sociales? L'appel désespéré que nous poussons à la fraternité et à la justice, sera-t-il un jour entendu? Faut-il craindre, au contraire, qu'au delà des mers orageuses, les Ruvarebohni et les Dumocala ne restent des îles trop lointaines, ceintes de récifs inaccessibles? Qui sait?

Tout le réel n'est rien quand je songe au possible!
. . . . . .
Tout change, la loi même. On la dit éternelle,
Qui sait? Le cours du ciel n'est certain qu'aujourd'hui,
Le possible est immense, il est plus vaste qu'elle;
On ne peut rien rêver de plus vaste que lui.

Nous voici loin, Monsieur, des savantes controverses sur l'origine et l'établissement de la dignité primatiale en Aquitaine, de la Réforme en Allemagne au seizième siècle, de Frédéric-Guillaume Ier et de Napoléon, de vos préoccupations habituelles, loin de l'histoire. Au Ruvarebohni, cette science n'est pas enseignée. On l'y juge inutile, dangereuse même. Si elle avait pour objet l'imitation des bons exemples, si elle permettait aux hommes d'éviter les fautes de leurs devanciers, toutes les annales se ressembleraient-elles sous le rapport des dévastations et des crimes? Elle est la meilleure conseillère des ambitieux et des tyrans. Il y a plus : « Écoutez, je ne dis pas dans nos capitales, je ne dis pas même dans nos moindres villes, mais dans nos hameaux, — c'est Jaunez ou Bugnet qui parle, — écoutez, de plusieurs bouches, le récit du même fait, et vous verrez si deux seulement de ces récits sont en tout concordants, bien que cha-

Digitized by Google

que narrateur prétende avoir été témoin oculaire de l'événement. La nature du fait, les circonstances, les jugements qu'ils en porteront, seront ou disparates ou dissemblables. Pour rendre à d'autres un compte fidèle de ce fait, vous irez aux informations; et, après avoir mis beaucoup de soins à découvrir la vérité, après avoir scrupuleusement examiné et comparé, vous en serez réduit à des conjectures plus ou moins vraisemblables auxquelles vous vous arrêterez et que vous donnerez ensuite de bonne foi pour des vérités, parce que le désir de découvrir le vrai vous aura persuadé que vous l'avez trouvé, quoique vous n'ayez pas vu le fait dont il s'agissait. Et, cependant, vous êtes non seulement contemporain, mais encore habitant du même lieu. Comment voudriez-vous donc qu'un historien, venu après une révolution de plusieurs années, de plusieurs siècles, et explorant çà et là des faits ou des témoignages, obtînt mon adhésion à ses récits, lorsque surtout il me rapporte les pensées et les intentions des différents acteurs qu'il met en scène? »

J'admire un historien sortant de l'ombre deux adversaires résolus de l'histoire. Votre éloge emprunte à cette circonstance un attrait inattendu. Avec Locke et Rousseau, les rédacteurs du *Catéchisme social* estiment que l'histoire la plus parfaite ne relèvera jamais que de la probabilité et de la vraisemblance. Ce qu'ils écrivaient il y a cent ans, ils ne l'écriraient plus. La méthode historique a été renouvelée. Il serait aisé, en tout cas, de leur montrer comment l'incertitude des témoignages se corrige par les rigueurs de la critique;

Digitized by Google

comment de la poussière du passé surgissent de hauts et salutaires enseignements; et que l'histoire, dont toutes les sciences tirent profit, constitue la précieuse expérience des peuples. Mais s'ils doutaient encore, pour convaincre ces aimables sceptiques, j'aurais, Monsieur, un moyen décisif. Je leur ferais lire vos livres et je les renverrais à votre école.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DE L'EXERCICE 1908-1909

PAR

M. GABRIEL MELIN

MESSIEURS,

En commençant ce compte rendu de la vie intérieure de votre Compagnie pendant l'année qui vient de s'écouler, je sens toute la difficulté de la tâche. Comment rendre, en effet, avec les accents qui conviennent tout à la fois la tristesse que vous avez éprouvée par la mort de ceux qui vous ont quittés pour toujours, — la joie que vous avez ressentie en accueillant des membres nouveaux qui sont vite devenus des confrères très aimés, — l'intime satisfaction dont vous avez été pénétrés, soit en saluant les distinctions flatteuses dont plusieurs d'entre vous furent l'objet, soit en goûtant les travaux pleins d'intérêt dont la lecture fut si souvent l'agrément et le charme de vos séances? Comment rendre avec justesse cette infinie nuance de sentiments pénibles ou joyeux?

Mors et vita : c'est là le tout de la condition humaine,

Digitized by Google

et votre Compagnie n'échappe pas à la destinée commune. La mort impitoyable, toujours trop pressée, *quare mors immatura vagatur*, a frappé dans vos rangs des coups sensibles et douloureux. Il nous faut donc rendre d'abord un pieux hommage à la mémoire de ceux qui ne sont plus de ce monde, mais dont le souvenir reste à jamais vivant dans vos cœurs.

Vous avez perdu en cette année 1908-1909 un membre honoraire : Son Éminence le cardinal Mathieu; — un membre titulaire : M. Paul Fliche; — quatre anciens membres titulaires: MM. Jules Liégeois, Émile Pierrot, Émile Chasles, Émile Michel; — et quatre associés correspondants : M. Charles Charaux, M. l'abbé Hanauer, M. Perceval de Loriol Le Fort, M. Alfred Lefort.

Vous avez encore présente à l'esprit l'émotion qui s'emparait de tous, lorsque, vers le milieu de septembre 1908, vous appreniez que Son Éminence le **cardinal Mathieu** (1), arrivé depuis peu de temps à Londres pour prendre part au Congrès eucharistique qui s'y tenait alors, venait d'y tomber subitement et dangereusement malade. Une opération était jugée nécessaire; aussitôt pratiquée, elle réussissait à souhait. Son Éminence semblait sauvée; ce n'était, hélas ! qu'une apparence ! Quelques jours après, le mal reparaissait plus grave, plus redoutable; les soins les plus empressés restaient impuissants et, le 26 octobre, loin de Rome, loin de Nancy, loin d'Einville, son village natal, en

(1) Né à Einville-au-Jard, en 1839.

Digitized by Google

terre étrangère, le cardinal rendait son âme à Dieu. — Le corps était ramené en Lorraine et vous vous souvenez des funérailles imposantes qui furent alors célébrées. C'était un deuil pour l'Église entière; c'en était un cruel pour vous, Messieurs, qui aimiez tant votre illustre confrère et vous sentiez si profondément aimés de lui. De ces sentiments, votre président s'est fait l'interprète en des termes tels qu'on n'en aurait su trouver de plus justes, de plus délicats ni de plus émus.

Je n'entreprendrai pas, après les voix éloquentes qui se sont fait entendre sous les voûtes de notre cathédrale, au cimetière du Sud, ici même et dans la presse (1), de retracer cette carrière sacerdotale qui, des modestes fonctions de professeur d'histoire au Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson, puis d'aumônier des dames dominicaines de Nancy, conduisait votre confrère, par les échelons successifs de la hiérarchie ecclésiastique, de la cure Saint-Martin de Pont-à-Mousson au siège épiscopal d'Angers, puis au siège archiépiscopal de Toulouse, à Rome enfin où, revêtu de la pourpre et investi de la dignité de cardinal de curie, il était chargé de représenter les intérêts de la France; — pas davantage cette carrière littéraire qui, inaugurée par une brillante soutenance de thèses devant la Faculté des lettres de Nancy, continuée par la publication de plusieurs ouvrages remarqués (2),

(1) Voir le recueil des *Extraits de journaux,* conservé à la Bibliothèque municipale de Nancy.

(2) Thèses, 1878 : *L'Ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois, d'après des documents inédits (1698-1789)*; *De*

Digitized by Google

aboutissait glorieusement en 1906 à l'Académie française (1).

J'insisterai plus volontiers sur le caractère si aimable, si sympathique de votre confrère, sur ce libéralisme, au meilleur sens du mot, sur cette intelligence si nette des temps présents qui faisait qu'avec lui, quelles que pussent être les divergences partielles d'opinions ou de convictions, on était sûr d'avance de trouver un terrain commun d'entente ou de conciliation; enfin, et surtout, sur cette affection si cordiale et si chaude qu'il témoignait à tout ce qui, de près ou de loin, lui rappelait la Lorraine, « cette petite patrie qui fait si bien aimer la grande ». De cette affection, il vous a laissé, vous le savez, un précieux témoignage que je ne puis mieux rappeler qu'en citant les termes mêmes de la lettre par laquelle son exécuteur testamentaire vous en donnait connaissance : « Son Éminence, vous écrivait-on, n'a jamais oublié sa chère académie de Stanislas, et voici ce que, dans les derniers jours de sa vie, elle m'a chargé de lui dire : *Vous remettrez à l'Académie de Stanislas mon portrait de Benjamin Constant, franc de tous droits, à la condition qu'il sera placé dans la salle des séances de ladite Académie.* Veuillez, je vous

---

Joannis abbatis Gorziensis vita. Autres ouvrages : *L'Abbé Rohrbacher* (discours de réception à l'Académie de Stanislas) 1882; *Une victime de la Révolution en Lorraine,* Nancy, 1889; *Le Concordat de 1801. Ses origines, son histoire,* Paris, 1903; *Les derniers jours de Léon XIII et le Conclave,* Paris, 1904; *L'Ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois,* 4e édition 1907.

(1) Il y succédait au cardinal Perraud dont il prononça l'éloge dans la séance publique du jeudi 7 février 1907. Il fut reçu par M. le comte d'Haussonville.

Digitized by Google

prie, me faire savoir si l'Académie accepte la condition qui permettra encore à notre illustre ami d'être présent à vos séances et de vous redire, toutes les fois que vous vous réunissez, qu'il ne vous oublie pas et qu'il demande à Dieu de bénir vos travaux. » C'est grâce à cette touchante pensée que vous pouvez admirer, Messieurs, à chacune de vos réunions, l'œuvre si vivante et si belle de notre grand portraitiste français, mais surtout que vous pouvez vous donner pour quelques instants l'illusion que votre cher cardinal vit encore, qu'il vient prendre place parmi vous, qu'il va parler, qu'il parle déjà : *defunctus adhuc loquitur.*

C'est depuis de longues années que vous appartenait **M. Paul Fliche,** professeur de sciences naturelles à l'École forestière (1). Élu associé correspondant en 1874 et membre titulaire en 1876, il fut, pendant trente-quatre ans, le confrère le plus assidu, le plus empressé à vos séances, et l'un des collaborateurs les plus actifs de vos mémoires. Son aménité, la sûreté de son commerce, sa serviabilité vous le faisaient hautement apprécier : aussi n'aviez-vous pas tardé à lui confier les fonctions de secrétaire annuel en 1880, de vice-président en 1881, de président en 1882, et ces deux dernières fonctions, vous les lui rendiez encore en 1902 et en 1903.

Pour retracer dignement la carrière scientifique du savant éminent que fut M. Paul Fliche, il faudrait une compétence qui fait, hélas ! défaut à votre rapporteur.

(1) Né à Rambouillet en 1836.

Digitized by Google

Par bonheur, une étude très approfondie, qui est en même temps un hommage ému à une mémoire très chère, vous a été lue par M. Charles Guyot : vous en gardez le souvenir. Je me bornerai à quelques indications très brèves.

Lorsqu'il sollicitait, en 1874, l'honneur de devenir votre associé correspondant, M. Fliche vous présentait deux publications seulement, dont le regretté M. Godron, rapporteur de la Commission, faisait d'ailleurs le plus vif éloge (1). Mais depuis cette époque, que d'études neuves et originales n'ont pas été insérées dans vos *Mémoires*, dans des revues spéciales ou publiées à part ! J'en ai sous les yeux la liste complète; ce sont des notices sur des savants qui avaient été ses maîtres ou ses collègues : Godron, Auguste Mathieu, Nanquette, Godfrin, Bleicher, Mougeot; ce sont des éditions complétées et remaniées de la *Flore forestière* de Mathieu, de la *Flore de Lorraine* de Godron (cette dernière en collaboration avec M. Le Monnier); ce sont de nombreux mémoires ou notes de paléontologie végétale se rapportant aux régions les plus diverses... Quelle activité, quelle puissance de travail, quel dévouement à la science !

Comment, au milieu de travaux si absorbants, Paul Fliche pouvait-il encore consacrer aux pauvres et aux humbles une si forte part de son temps? C'était là son secret qu'il renfermait au plus intime de son cœur. Paul Fliche, en effet, n'était pas seulement un savant

(1) *Manuel de Botanique forestière*, 1873; étude sur *l'Influence de la composition chimique du sol sur la végétation du pin maritime.*

Digitized by Google

et un professeur de premier mérite; c'était en outre un chrétien convaincu, plus encore, un catholique fervent et agissant. Il appartenait à un grand nombre de sociétés charitables; il en présidait plusieurs, et, pour lui, *présider* c'était prendre sur soi tous les fardeaux, toutes les corvées; on pouvait le voir, certains soirs, après de laborieuses journées, venir, par tous les temps, en hiver surtout, discuter avec des collègues les mérites de telles ou telles familles qu'il s'agissait de secourir dans leur détresse; et c'était lui qui faisait les enquêtes, prenait les renseignements, multipliait les démarches, sans parler des bons de pain et de chauffage qu'il portait lui-même, chaque semaine, au domicile de ses protégés. Le nom de P. Fliche est aussi connu parmi les pauvres de Nancy que parmi les notabilités du monde savant, et c'est assurément le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce grand homme de bien, celui du moins auquel il eût été lui-même le plus sensible.

Homme de bien par excellence, homme de caractère et de volonté énergiques, tel fut aussi, Messieurs, le confrère regretté qu'une mort épouvantablement tragique nous enleva le 14 août 1908. M. **Jules Liégeois** (1) ne semblait pas tout d'abord destiné aux études supérieures. Ce fut, vous le savez, par un effort spontané, persévérant et plein de courage, qu'il se prépara seul, sans le secours d'aucun maître, aux épreuves du baccalauréat ès lettres, de la licence et du doctorat en droit,

(1) Né à Damvillers (Meuse), en 1833.

Digitized by Google

consacrant à ce travail les rares loisirs que lui laissaient ses occupations professionnelles et plus souvent prenant sur son sommeil le temps que lui refusait son labeur quotidien. Une telle vaillance devait être récompensée. Docteur en droit de la Faculté de Strasbourg en 1863, J. Liégeois ne tardait pas à être nommé professeur de droit administratif à la Faculté de Douai en 1865 et, la même année, à la Faculté de Nancy.

C'est au moment même où il conquérait le grade de docteur en droit que M. Liégeois sollicitait son admission dans votre Compagnie au titre d'associé correspondant; en 1874, il était nommé membre titulaire et il le resta jusqu'en 1892, époque à laquelle, par suite d'un malentendu, semble-t-il, il exprima le désir de rentrer dans la classe des associés correspondants. Heureusement, son éloignement ne devait pas durer; quelques années plus tard il reprenait l'habitude des séances, et c'est avec plaisir que vous le voyiez revenir parmi vous.

L'activité de M. Liégeois s'exerça dans deux domaines bien différents, le droit et la science hypnotique, entre lesquels il avait d'ailleurs aperçu de nombreux points de contact et de communication.

Titulaire de la chaire de droit administratif, M. Liégeois donna, pendant de nombreuses années, aux étudiants de notre Faculté, un enseignement brillant dont la substance se retrouve en des *Répétitions écrites de droit administratif* (1) qui furent longtemps classiques

(1) En collaboration avec M. Cabantous. En matière administrative, M. Liégeois a publié en outre un important ouvrage sur l'*Organisation départementale*, 1874.

Digitized by Google

et dont plusieurs éditions n'épuisèrent pas le succès. C'est toutefois l'*Économie politique* qui avait les sympathies profondes de votre confrère; il l'avait étudiée avec passion; il s'en faisait l'apôtre, l'enseignait chaque fois que l'occasion lui en était offerte, exposant avec chaleur les convictions libre-échangistes qu'il avait puisées dans la lecture de son auteur favori, Frédéric Bastiat. C'est à cet ordre de préoccupations qu'il faut rattacher un grand nombre de publications dont plusieurs insérées dans vos *Mémoires* (1).

Dès 1881, M. Liégeois avait été attiré et séduit par les expériences de suggestion hypnotique que poursuivaient avec tant de succès les docteurs Liébault, Beaunis et Bernheim. Il s'y intéressa puissamment et apporta bientôt aux savants fondateurs de l'École de Nancy l'appoint de sa compétence juridique. En 1884, il lisait à l'Académie des sciences morales, qui devait plus tard le nommer membre correspondant, un mémoire sur *la Suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel,* travail qui devait bientôt se transformer en un livre considérable (2). En 1890, lors du procès de Gabrielle Bompard, il déposait comme témoin devant la cour d'assises de la Seine et, dans cet acte, comme on l'a justement dit,

---

(1) *De la liberté de l'intérêt,* 1858 : *Essai sur l'histoire et la législation de l'usure,* 1863; *Des Rapports de l'Économie politique avec le droit public et administratif,* 1865; *la Monnaie et le billet de banque,* 1876; *la Question monétaire,* 1881; *le Tarif des douanes et le prix du blé,* 1881.

(2) *De la Suggestion et du somnambulisme dans leurs rapports avec la jurisprudence et la médecine légale.* Paris, Doin, 1888.

Digitized by Google

« il voyait, en dépit des critiques et des railleries, l'accomplissement strict d'un devoir ». C'est que, homme de devoir avant tout, J. Liégeois n'hésitait pas à sacrifier son repos, sa tranquillité, sa sécurité même aux prescriptions impérieuses de sa conscience. On le sait aujourd'hui mieux que jamais, depuis qu'a été révélé le dévouement du jeune fonctionnaire qui, au lendemain du coup d'État de 1851, sauvait de la déportation, par un avis singulièrement compromettant pour lui, deux hommes, deux compatriotes, dont l'un devint plus tard député, puis sénateur, et qui tous deux sont morts sans connaître le nom de leur sauveur. « Je ne connais pas, a dit M. le recteur de l'académie de Nancy, de leçon plus haute que le silence gardé par J. Liégeois sur cette action, la plus belle de sa vie. Il n'en parla jamais, même après 1871, sous le gouvernement de la République. Et ce fut plus de cinquante ans après, le 26 juillet 1904, au moment de sa retraite, qu'il reçut, pour ses services universitaires, la croix de la Légion d'honneur (1). »

Membre titulaire de 1873 à 1881, M. **Émile Pierrot** (2) s'était vu obligé de demander, pour des raisons de santé, à se retirer dans la classe des associés correspondants. Vous aviez vu, Messieurs, avec peine, s'éloigner de vous un excellent confrère dont vous saviez apprécier, comme ses collègues du parquet et du barreau, le caractère autant que le talent. Ma-

(1) Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des Facultés le 5 novembre 1908, p. 9.

(2) Né à Sarrebourg en 1832.

Digitized by Google

gistrat distingué, successivement substitut à Vic-sur-Seille et à Saint-Mihiel, procureur à Montmédy, substitut du procureur général et enfin avocat général à la cour de Nancy, partout remarqué pour sa haute intelligence et ses rares aptitudes, Émile Pierrot devait voir bientôt, hélas ! sa carrière brusquement interrompue. En 1879, il était contraint d'abandonner son poste... Mais c'est alors que l'homme se révélait tout entier. Il se faisait inscrire au barreau de notre ville et d'emblée y conquérait une place éminente qui lui valait même bientôt les honneurs du bâtonnat. Il excellait surtout dans les affaires civiles, et c'était merveille de l'entendre débrouiller le chaos des situations les plus enchevêtrées pour en faire l'exposé le plus clair et le plus limpide. Sa voix, au début de la plaidoirie, était saccadée, émue, le geste nerveux; mais bientôt la parole prenait son essor, le geste s'assurait, la pensée, toujours distinguée et fine, se développait en périodes souples et élégantes où se révélait le lettré de pure race qui vous avait charmés par son discours sur Saint-Lambert (1). C'était bien le type de l'orateur antique : *vir bonus dicendi peritus.*

Lorsque M. **Émile Chasles** (2) se présenta à vos suffrages en 1862 pour obtenir le titre d'associé correspondant, il était chargé du cours de littérature étrangère à notre Faculté des lettres. Il débutait alors dans une carrière qui devait être brillante et s'annon-

(1) *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1874.

(2) Né à Paris en 1827; fils de Philarète Chasles.

Digitized by Google

çait sous les plus heureux auspices. M. Chasles venait de soutenir en Sorbonne ses thèses de doctorat (1) et faisait à la Faculté des cours publics qui jouissaient du plus vif succès. L'année suivante, M. Chasles était élu membre titulaire de votre Compagnie, mais vous ne deviez pas le garder longtemps parmi vous. En 1864, il était nommé professeur, mais il ne restait qu'une année dans la chaire que devait ensuite illustrer l'enseignement d'Émile Gebhart. En 1865, il quittait Nancy pour se rendre à Paris où il était chargé, à la Sorbonne, d'un cours complémentaire de langue et de littérature du Midi. Six ans plus tard (1871), il devenait inspecteur de l'enseignement secondaire et exerçait ces fonctions jusqu'en 1895. M. Chasles est décédé inspecteur général honoraire à l'âge de quatre-vingt-un ans (2). « Triste coïncidence, a dit M. le président, en annonçant sa mort à l'Académie. Dans la même séance du 23 janvier 1863, M. Liégeois et M. Chasles avaient été conjointement agrégés à votre Compagnie; c'est dans une même séance que, quarante-cinq ans plus tard, nous avons à déplorer simultanément leur décès. »

Qui ne connaît M. **Émile Michel** pour avoir admiré

(1) *La Comédie en France au seizième siècle; de Erasmi adagiis,* 1862.

(2) M. Chasles a publié un grand nombre d'ouvrages destinés à l'enseignement des langues vivantes, de la langue anglaise principalement. On lui doit en outre : *Michel de Cervantès, sa vie, son temps, son œuvre politique et littéraire,* 1865; *Contes de tous les pays,* 1867, et *Nouveaux contes,* 1868; *Histoire abrégée de la littérature française,* 2 vol. 1868; *Histoire nationale de la littérature française. Origines,* 1870; *Lectures historiques,* 1870.

Digitized by Google

quelques-unes de ses toiles ou lu quelques-uns de ses livres d'art? Né à Metz en 1828 et réfugié à Nancy aussitôt après l'annexion, M. Michel était devenu associé correspondant de votre Compagnie en 1873 et membre titulaire en 1875. Mais il se sentait attiré vers la capitale par ses études d'histoire et bientôt il quittait la Lorraine pour se fixer à Paris; en 1879, il rentrait dans la classe des associés correspondants. On ne saurait dire qui l'emportait en lui de l'écrivain ou de l'artiste. Ses toiles où il s'est plu à évoquer surtout les aspects infiniment divers et merveilleusement poétiques de la forêt de Fontainebleau, charmeront toujours les délicats par la probité de l'exécution, la justesse et la pureté du sentiment. Ses livres sont peut-être plus connus et ont contribué davantage à sa renommée. Sans parler des nombreux articles dont il a enrichi la *Gazette des Beaux-Arts*, la *Revue de l'Art ancien et moderne*, la *Revue des Deux-Mondes*, il faut au moins rappeler les remarquables monographies consacrées à Hobbema, à Jacob van Ruysdael, à Velasquez, à Claude Lorrain, à Rubens, et surtout à Rembrandt, sans oublier ce magnifique ouvrage, *Les Maîtres du Paysage*, dont l'un des vôtres, Messieurs, faisait récemment le plus bel éloge (1), déclarant que M. Michel était incontestablement le critique d'art qui « continuait avec le plus d'autorité la tradition des Fromentin, des Charles Blanc et des Paul Mantz ». L'homme était à la hauteur de l'artiste : « Un rayon-

(1) M. Albert COLLIGNON, *Revue lorraine illustrée*, 1907, tome II, p. 17-21.

Digitized by Google

nement de santé morale, a-t-on pu dire de lui, de bonté, de force et de droiture, émanait de toute sa personne... Pour ceux qu'il admit à son intimité, il fut non seulement le plus bienveillant et le meilleur des amis, mais un vivant enseignement de stoïcisme, de simplicité et d'honneur; à le regarder vivre, on formait le propos et on trouvait la force de mieux faire (1). »

C'est un écrivain encore, mais un philosophe cette fois, des plus fins et des plus pénétrants, que vous avez perdu en la personne de M. **Charles Charaux,** professeur honoraire à la Faculté des lettres de Grenoble (2). M. Charaux n'a jamais enseigné à Nancy, mais ses attaches avec la Lorraine étaient nombreuses et étroites. C'est à Nancy, en 1866, que, professeur de philosophie au lycée de Bar-le-Duc, il soutenait ses thèses de doctorat devant notre Faculté des lettres, et, lorsque, plusieurs années après, votre confrère vous remerciait de l'avoir nommé associé correspondant, il espérait, disait-il, « faire des séjours de plus longue durée dans notre chère Lorraine » où l'attiraient, avec les souvenirs de sa jeunesse, de très chères affections. La vie de M. Charaux tient tout entière dans son enseignement et dans ses livres (3). Ceux-ci sont nombreux;

(1) André MICHEL, *Journal des Débats,* 26 mai 1909.

(2) Né à Pont-à-Mousson en 1828.

(3) Thèses : *De la Méthode morale, ou de l'amour et de la vertu comme éléments nécessaires de toute vraie philosophie*; *Quid de gloria senserit M. Tullius Cicero,* 1866; Autres ouvrages : *La Pensée et l'Amour,* 1869; *La Philosophie et le Concile,* 1869, 1871;

Digitized by Google

mais leur nombre n'en affaiblit pas la valeur. Le plus remarquable est peut-être le premier en date, la thèse française de doctorat intitulée *La Méthode morale ou de l'amour et de la vertu comme éléments nécessaires de toute vraie philosophie.* Tous ces ouvrages sont pénétrés du souffle spiritualiste et chrétien, et, suivant un juge excellent, le regretté doyen Benoît, « ils inspirent à ceux qui les lisent je ne sais quel généreux enthousiasme pour cette philosophie du vrai et du bien qu'anime tout entière l'amour de Dieu et des hommes ». Mieux que l'enthousiasme, souvent stérile, ils suggèrent l'action et dirigent la vie : c'est que M. Charaux, en vrai disciple de Socrate, estimait que « la philosophie ne devait pas demeurer une science purement spéculative, qu'elle devait au contraire éclairer la route de la vie et servir à notre progrès moral ». Ces mêmes convictions devaient inspirer plus tard un autre philosophe dont l'influence a été profonde sur un grand nombre d'esprits : M. Ollé-Laprune qui, chose remarquable, choisissait justement pour sa thèse de doctorat un sujet voisin de celui qu'avait pris M. Charaux lui-même : *La Certitude morale,* et non seulement citait avec reconnaissance le livre de votre confrère (1), mais rappelait

---

Philosophes et Savants, 1870; *Les Principes de la Philosophie morale,* 1868; *L'Ombre de Socrate,* 1878; *De la Pensée,* 1881, 1887; *Philosophie religieuse,* 1884; *Le Temps et l'Unité de temps,* 1878, 1879; *Notes et Réflexions,* 1887, 1898; *De l'Esprit philosophique et de la liberté d'esprit,* 1888; *Pensées sur l'histoire,* 1889; *La Cité chrétienne,* 1890, 1895; *De l'Esprit et de l'Esprit philosophique,* 1892; *L'Histoire et la Pensée,* 1893, etc...

(1) *De la Certitude morale,* avant-propos, p. 12.

Digitized by Google

encore les lignes élogieuses que lui avait consacrées M. Ravaisson dans son fameux *Rapport sur la philosophie au dix-neuvième siècle* (1).

M. l'**abbé Hanauer** était un savant de haute valeur. Prêtre du diocèse de Strasbourg, professeur à l'ancien gymnase catholique de Colmar, depuis collège libre du Haut-Rhin à La Chapelle-sous-Rougemont, enfin archiviste de la ville de Haguenau, c'est en 1882 qu'il était devenu votre associé correspondant. Il avait alors publié déjà les deux principaux ouvrages qui ont fondé sa réputation : *Les paysans de l'Alsace au Moyen Age* et *Études économiques*. Le premier (2) était une étude sur les anciennes cours colongères de l'Alsace. La colonge, vous le savez, était une association de colons ou de fermiers qui, dans des plaids périodiques, réglaient eux-mêmes toutes les difficultés, tous les litiges qui s'élevaient entre eux ou avec leur seigneur. Sans doute, avant l'abbé Hanauer on connaissait déjà la colonge; et il n'est que juste de dire que les théories particulières de votre confrère sur ce sujet ne devaient pas être admises par tous les savants (3); mais c'est lui qui, en France, a le plus contribué à attirer l'attention sur l'existence et

(1) Rapport, p. 226-227 (1re édition).

(2) *Les Paysans de l'Alsace au Moyen Age. Études sur les cours colongères de l'Alsace,* 1865. *Les Constitutions des campagnes de l'Alsace au Moyen Age. Recueil de documents inédits,* 1865.

(3) Voir GARSONNET, *Les Locations perpétuelles,* p. 504, 520, et surtout H. SCHMITT, *Les Seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au Moyen Age,* 1897.

Digitized by Google

le fonctionnement de ces petites sociétés rurales, grâce à l'étude minutieuse qu'il sut faire d'un nombre considérable de chartes colongères et, à ce titre, son livre méritait d'être rappelé avec éloge.

Les *Études économiques* (1) avaient peut-être un caractère plus austère; elles étaient aussi plus originales : leur objet était de déterminer la valeur des espèces monétaires émises ou usitées en Alsace depuis le commencement du Moyen Age jusqu'au dix-huitième siècle, de retrouver tous les changements que cette valeur avait subis au cours des âges et de fixer ensuite le pouvoir de l'argent, c'est-à-dire le rapport entre l'argent et le prix des denrées. C'était assurément une des questions les plus délicates et les plus difficiles qui puissent fixer l'attention d'un historien qui serait en même temps un économiste. En cette matière, M. Hanauer fut un véritable précurseur : les travaux de M. le vicomte d'Avenel, en particulier son *Histoire économique de la propriété, des salaires et des denrées,* ne devaient paraître que plusieurs années après. M. Hanauer, par la hardiesse de ses recherches, le bonheur de ses découvertes, le talent qu'il mettait à les exposer, était digne des plus hautes distinctions : l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décerna une de ses couronnes; peut-être eût-il mérité mieux encore : ses amis souhaitaient, non sans raison, de voir s'ouvrir pour lui les portes de l'Institut.

---

(1) *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne,* publiées sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse, t. I : *les Monnaies,* 1876; t. II : *Denrées et salaires,* 1878.

Digitized by Google

C'est au titre d'associé correspondant étranger que vous appartenait le géologue universellement connu qu'était M. **Perceval de Loriol Le Fort**. Né à Genève en 1828, étudiant à l'Université de cette ville, M. de Loriol se consacra de bonne heure à la géologie ou, plus exactement, à la paléontologie. Dès 1861 il commençait la publication d'un ouvrage important dont le second volume devait paraître en 1869 : *Description des animaux invertébrés fossiles de l'étage néocomien moyen du mont Salève.* Depuis, un grand nombre d'autres publications suivirent, attestant une activité scientifique et une fécondité intellectuelle vraiment surprenantes. La science de M. de Loriol était aussi sûre qu'étendue. Selon le rapporteur de sa candidature, M. Barthélemy, « nulle compétence n'égalait la sienne pour la détermination de certaines familles... Aussi les échantillons de toutes provenances affluaient-ils dans son laboratoire, documents aussitôt mis en œuvre et grâce auxquels il avait dressé des catalogues qui s'appliquaient non seulement à l'Europe, mais aussi à l'Égypte, à l'île Maurice et aux colonies portugaises de l'Afrique occidentale ». M. de Loriol était membre de toutes les grandes sociétés scientifiques du monde entier. Mais il avait pour la France une affection particulière. Chaque année on pouvait le voir aux réunions de notre Société géologique où il se faisait apprécier autant par son exquise urbanité que par la profondeur de ses connaissances.

Au dernier moment vous est parvenue, Messieurs, la triste nouvelle de la mort de M. **Alfred Lefort**, votre

Digitized by Google

associé correspondant depuis 1903. Ancien notaire à Reims, membre titulaire et vice-président de l'Académie de cette ville, M. Lefort était venu se fixer à Luxembourg où l'avait attiré et où le retenait le soin de sa santé. Il s'adonna dès lors à l'histoire du grand-duché auquel il consacra de nombreux ouvrages aussi remarquables par la richesse de la documentation que par l'intérêt des récits : *Les Français à Luxembourg, La Maison souveraine de Luxembourg, Histoire du département des Forêts* (*Le duché de Luxembourg de 1795 à 1814*). De ce dernier ouvrage qui devait comporter trois volumes, le premier seul a paru : *Pendent opera interrupta.* M. Lefort s'était acquis dans sa ville d'adoption de nombreuses et chaudes sympathies : il avait été nommé membre honoraire de l'Institut grand-ducal de Luxembourg.

Tels sont, Messieurs, les deuils qui ont attristé cette année académique; la liste, vous le voyez, en est pénible à parcourir, car elle enregistre la disparition de confrères et de savants perdus à jamais pour la science et pour l'amitié.

Cependant la vie semble devoir rester toujours plus forte que la mort. Bien des combattants sont tombés sur le chemin : mais déjà, grâce à Dieu, vos rangs se reforment, prêts à fournir une carrière nouvelle. Vous avez accueilli cette année, Messieurs, un membre titulaire : M. René Nicklès, et deux associés correspondants : MM. Lucien Michon et Arthur Chuquet, auxquels il nous tarde de souhaiter la bienvenue.

Digitized by Google

Nicklès : voilà, Messieurs, un nom qui vous est cher. Vous garderez toujours le souvenir du chimiste éminent qui fut longtemps des vôtres et qui, professeur à notre Université, contribua si largement à sa renommée naissante. Ce nom, vous avez été heureux de le rétablir sur votre liste; au reste, par ses mérites personnels votre nouveau confrère s'imposait à votre choix. C'est à la géologie et à la paléontologie, vous le savez, qu'il a voué toute sa vie scientifique. Ancien élève à l'École des mines et de la Sorbonne où il se distingua par de brillantes études, M. **René Nicklès** ne tarda pas à être attaché à notre Faculté des sciences où il occupe aujourd'hui la chaire de géologie avec une autorité et un succès qui ne font que croître de jour en jour. M. Nicklès est en même temps collaborateur du Service de la carte géologique de France, et il a été chargé par ce service de relever une des régions du Midi les plus difficiles à observer. Sa thèse de doctorat intitulée : *Terrains secondaires et tertiaires de la province d'Alicante et du sud de la province de Valence* est, selon l'appréciation d'un juge compétent, « un travail considérable, fruit de beaucoup de labeur intellectuel et de fatigues physiques, qui a jeté la lumière sur plusieurs points importants concernant la stratigraphie, la tectonique et la paléontologie de cette partie de l'Europe, bien peu connue géologiquement ». Depuis lors, se sont multipliés les volumes, mémoires, notes et cartes consacrés à l'Espagne, au Larzac, à la Montagne Noire — enfin à la Lorraine que M. Nicklès a étudiée avec un soin particulier, une affection toute filiale, soit en complétant, pour le Ser-

Digitized by Google

vice de la carte géologique, la rédaction des feuilles inachevées de notre région, soit en procédant à ces savantes recherches qui devaient aboutir à la découverte et sans doute un jour à l'exploitation de la houille en Lorraine, pour la plus grande prospérité économique de notre province. Ajoutons que M. Nicklès est non seulement un savant, mais un apôtre de sa science de prédilection : ses excursions géologiques sont très suivies et très goûtées; qui pourrait s'en étonner, connaissant le zèle et le dévouement avec lesquels le professeur sait prodiguer à ses élèves habituels ou d'occasion les trésors de son érudition et de son expérience?

Vous vous féliciterez de plus en plus, Messieurs, de vous être adjoint comme associé correspondant très assidu à vos séances, M. **Lucien Michon,** professeur à la Faculté de droit, aussi aimable confrère que profond jurisconsulte. Lorsqu'il se présenta à vos suffrages, M. Michon s'excusa du petit nombre de ses publications; mais depuis quand la valeur des ouvrages de l'esprit se mesure-t-elle au poids? « Le temps ne fait rien à l'affaire », a dit Alceste; le nombre non plus; c'est la qualité qui est tout : elle est ici, Messieurs, d'essence supérieure. M. Michon se reproche ses thèses de doctorat comme « des péchés de jeunesse qu'il est charitable d'oublier »; plût à Dieu que les étudiants de votre Université n'en eussent que de semblables sur la conscience! Sa thèse de droit romain était un travail approfondi sur la *Condictio certi generalis,* et sa thèse de droit français une utile contribution à l'étude

Digitized by Google

des obligations *propter rem*. Déjà s'annonçait l'irrésistible vocation de M. Michon pour le droit romain et l'histoire du droit, vocation qu'il devait si bien satisfaire, orsque, après les redoutables épreuves du concours d'agrégation, il était nommé professeur à la Faculté de droit de Poitiers d'abord, puis à celle de Nancy. Dans un article très remarqué de la *Nouvelle Revue historique* (1), M. Michon est revenu récemment sur cette *condictio* qu'il semble affectionner, la *condictio incerti* cette fois, et sur les textes troublants qui la concernent. Ce n'était plus en étudiant, mais en maître qu'il abordait alors ce sujet délicat, se mesurant avec un savant réputé de l'autre côté du Rhin, M. von Koschembahr-Lyskowski, et, finalement, remportant si bien l'avantage sur son adversaire que celui-ci se voyait obligé de reconnaître l'ingéniosité des interprétations de M. Michon et devait promettre d'en tenir compte dans la suite de son ouvrage. L'enseignement de M. Michon est des plus estimés à la Faculté de droit : les étudiants aiment ses leçons toujours claires, méthodiques, dont l'austérité n'exclut pas l'élégance; plus encore, s'il est possible, aiment-ils le professeur qu'ils sentent si dévoué à leurs intérêts, si bienveillant, si indulgent. Les collègues de M. Michon apprécient, outre sa science, son inaltérable entrain, les saillies et l'humour de son esprit toujours en éveil. Vous aurez en lui, Messieurs, un confrère à l'intelligence vive et déliée, lettré délicat et averti,

(1) « Histoire de la *Condictio incerti* », d'après M. J. von Koschembahr-Lyskowski (*Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, année 1908, mai-juin), p. 369-348.

Digitized by Google

dont les travaux, je veux l'espérer, orneront bientôt vos *Mémoires* et dont la société vous sera toujours agréable.

M. **Arthur Chuquet,** qui est devenu, lui aussi, votre associé correspondant, est trop connu du grand public pour qu'il soit nécessaire de rappeler longuement ses mérites. Tout le monde a lu quelques-uns au moins de ses intéressants livres d'histoire. A vrai dire, les débuts de M. Chuquet ne semblaient pas l'orienter vers les travaux historiques. Professeur agrégé d'allemand au lycée Saint-Louis, puis à l'École normale, enfin professeur de langue et de littérature germaniques au collège de France, M. Chuquet semblait devoir plutôt faire sa spécialité des littératures étrangères. De fait, nous avons de lui plusieurs volumes de *Mélanges* où Gœthe, Schiller, Klopstock sont étudiés de la façon la plus neuve et la plus attentive (1). Mais votre confrère, Messieurs, n'était pas homme à se cantonner dans un seul domaine. De bonne heure l'histoire avait attiré son esprit curieux, épris de vérité et de précision (2). Travailleur acharné, doué d'une facilité extraordinaire, mais en même temps consciencieux jusqu'au scrupule, il s'essaya d'abord en des travaux de moindre étendue; un jour vint enfin où il crut pouvoir aborder un sujet qui le préoccupait

(1) *Études de littérature allemande,* 2 vol. 1900-1902; *Études d'histoire,* 2 vol. 1903. Tout récemment vient de paraître, sous la signature de M. Chuquet, une *Histoire de la littérature allemande.*

(2) Ses thèses de doctorat (1886) avaient pour sujets : *La Campagne de l'Argonne,* 1792; *de Ewaldi Kleistii vita et scriptis.*

Digitized by Google

et l'attirait depuis longtemps : les guerres de la Révolution, et c'est alors qu'il publia successivement ces livres devenus classiques : *La première invasion prussienne* (*1886*), *Valmy, la Retraite de Brunswick* (*1887*), *Jemmapes et la conquête de la Belgique* (*1890*), etc... (1). Mais on connaîtrait mal M. Chuquet si l'on ne voulait voir en lui que l'historien militaire de la Révolution. Son œuvre déborde singulièrement ce sujet pourtant déjà si vaste. Sans parler des articles dispersés dans les revues, d'une collaboration ininterrompue à la *Revue critique d'histoire et de littérature*, d'ouvrages nombreux sur les sujets les plus divers (2), il faut au moins citer trois œuvres essentielles : d'abord un captivant récit de la *Guerre de 1870-1871* écrit, paraît-il, en trois semaines dans une sorte de fièvre, de mémoire et sans notes ; puis un *Jean-Jacques Rousseau* bien digne de figurer dans l'excellente collection des « grands écrivains français », enfin trois volumes pleins d'intérêt, bourrés de faits et de documents sur la *Jeunesse de Napoléon* (3). A cette simple énumération on reconnaît assez quelle personnalité puissante et vigoureuse est M. Arthur Chuquet. En vous soumettant sa candidature, il vous écrivait en propres termes : « Je ne manquerai pas, si je suis élu, d'adresser et, si je puis,

(1) *La Trahison de Dumouriez ; L'Expédition de Custine ; Mayence ; Wissembourg ; Hoche et la lutte pour l'Alsace ; Valenciennes ; Hondschoote.*

(2) *Le Général Chanzy* (1823-1883), 1883 ; *L'Alsace en 1814 ; Dugommier* (1738-1794), 1900 ; *Stendhal-Beyle*, 1902 ; *La Légion Germanique* (1792-1793), 1904 ; *Un prince jacobin. Charles de Hesse ou le général Marat*, 1905 ; etc.

(3) 1er vol. *Brienne ;* 2e vol. *La Révolution ;* 3e vol. *Toulon.*

Digitized by Google

de venir lire à l'Académie une ou plusieurs études soit sur des grands hommes de la Lorraine, soit sur des événements mémorables de son histoire. » M. Chuquet peut être assuré que ses envois et, mieux encore, ses lectures recevront près de vous l'accueil le plus empressé et le plus reconnaissant.

Messieurs, pendant l'année qui vient de finir, vos séances ont été, comme d'habitude, doctement occupées par les communications que vous ont présentées vos membres titulaires ou associés. Puisque vous retrouverez dans le volume des *Mémoires* le texte même de la plupart de ces travaux, vous me permettrez de vous en rappeler seulement les titres.

M. Léon Germain de Maidy vous a lu deux notices pleines d'érudition, la première sur *Un prétendu devant d'autel à Génissac* (*Gironde*), la seconde sur les *Statues de saint Henri et de saint Yves à l'église abbatiale de Saint-Mihiel.* M. Henri Mengin, détachant pour vous quelques nouvelles pages, toujours trop courtes à votre gré, de son grand ouvrage sur les *Sapeurs-pompiers de la ville de Nancy,* vous a entretenus, avec le charme dont il a le secret, du *Voyage de Mesdames de France.* M. Alexandre de Roche du Teilloy vous a donné lecture d'une causerie inédite sur l'*Économique de Xénophon,* œuvre de Narcisse Michaut, cet écrivain délicat et charmant ravi trop tôt aux bonnes lettres en 1877. M. Thoulet, qui n'ignore rien des choses de la mer, mais qui est, en plus, un remarquable historien de l'océanographie, vous a parlé de *Buache* et de *la première carte marine par isobathes.* Vous avez

Digitized by Google

entendu avec intérêt et profit une note de M. Collignon sur *un Poème latin du quinzième siècle relatif aux guerres du Téméraire,* une étude de M. Perdrizet sur les *Mines d'or du Pangée,* une autre de M. Pariset sur *la Censure au temps du Consulat et de l'Empire.* M. le Dr Imbeaux, avec une science et une compétence qui ont fait leurs preuves, vous a dit tout ce qu'il faut savoir aujourd'hui de la *Lutte de l'homme contre le milieu extérieur.* C'est avec un plaisir délicat que vous avez parcouru la *Ménagerie humaine* sous la conduite du plus fin et du plus spirituel des guides, M. le colonel Le Joindre. Votre patriotisme et votre sensibilité se sont émus aux accents des poèmes de M. des Robert : *Metz; le Roi des aulnes.* La lecture faite par M. le doyen Floquet d'un travail inédit *La Fontaine et ses fables,* retrouvé dans les papiers de M. Druon a ravivé dans vos cœurs les regrets causés par la mort de ce confrère vénéré. Et c'est un sentiment de même nature que vous a inspiré la très belle et très touchante biographie dont nous avons déjà parlé, consacrée par M. Ch. Guyot à retracer la vie et les travaux de M. Paul Fliche.

Vos associés correspondants ne vous ont pas plus oubliés cette année que les précédentes. De Paris, M. Gaston May vous avait envoyé, l'an dernier, une émouvante étude, dont la suite vous a été lue par M. Perdrizet, sur l'*Occupation allemande 1871-1873* (Manteuffel et Saint-Vallier). M. Christian Pfister, dont la présence à vos réunions est toujours une bonne fortune si appréciée, est venu vous offrir lui-même un chapitre détaché du deuxième volume de son *His-*

Digitized by Google

toire de Nancy, sur la *Mère Alix et le couvent de la Congrégation.* Enfin, il n'est que juste de signaler les nombreux envois de livres et de brochures qui vous ont été faits au cours de cette année; vous en trouverez la liste aux dernières pages de vos *Mémoires:* je veux seulement en remercier les auteurs très sincèrement en votre nom.

Il me reste, Messieurs, l'agréable mission de rappeler les distinctions méritées par plusieurs de vos confrères, pour renouveler à ceux-ci les sincères félicitations de l'Académie.

La Légion d'honneur a ouvert ou élargi ses rangs pour trois d'entre vous : M. Charles Guyot, l'éminent et dévoué directeur de notre École nationale des eaux et forêts, a été promu au grade d'officier; Me Henri Mengin, dont l'éloquence se met toujours si volontiers au service des nobles causes, a reçu la croix de chevalier; M. le général Lyautey, membre correspondant, a été promu grand-officier.

MM. Imbeaux et Chaudel sont devenus, le premier, officier, le second, chevalier du Mérite agricole. M. Perdrizet a été nommé professeur adjoint à la Faculté des lettres et chargé, à un congrès tenu à Berlin, de la rédaction du *Corpus Inscriptionum* de la Macédoine. Nous apprenons au dernier moment qu'il vient de recevoir un des prix Bordin, de l'Académie des inscriptions, pour son livre *La Vierge de Miséricorde,* et l'un des deux prix annuels de l'Association des études grecques pour son ouvrage sur les *Bronzes de Delphes.* MM. Floquet et Gross ont été

Digitized by Google

nommés membres du Comité consultatif de l'enseignement supérieur; M. Robert Parisot, officier d'Académie. A M. Christian Pfister l'Académie des sciences morales et politiques a décerné un prix de 2.000 francs sur la fondation Audiffred pour le troisième volume de son *Histoire de Nancy*. M. Thoulet, dont les lauriers ne se comptent plus, a reçu de la Société de géographie de Paris une médaille d'or, du prix Jules Girard destiné à récompenser les travaux d'océanographie, et, du ministre de la marine, une médaille d'or aussi pour sa collaboration à la *Revue maritime*. M. Adrien Dollfus, associé correspondant, a obtenu de l'Académie des sciences une part du prix Jérôme Ponti pour sa publication mensuelle la *Feuille des jeunes Naturalistes*. La confiance de ses confrères a renouvelé, pour la troisième fois, à Me Henri Mengin, la dignité de bâtonnier de l'ordre des avocats. M. Villain a été nommé président de la Société industrielle de l'Est; M. Le Monnier, membre de la commission administrative du bureau de bienfaisance, et M. Zeiller, associé correspondant, membre de la Société nationale d'agriculture de France.

Je n'ai rien à dire de vos concours, Messieurs, puisque des rapports spéciaux vous en ont fait connaître les résultats. Je mentionnerai seulement qu'en ce qui concerne le prix Herpin, vous avez résolu de ne le décerner qu'en 1911 et que vous avez proposé comme sujet : *Mathieu de Dombasle, sa vie, son œuvre, son influence sur l'évolution agricole et économique en Lorraine; conséquences générales de ses doctrines.* A une époque et dans une région comme la nôtre où les

Digitized by Google

choses de l'agriculture excitent une attention si passionnée, un tel sujet ne saurait manquer d'attirer de nombreux concurrents.

Vous avez enfin décidé, Messieurs, de participer à l'*Exposition internationale de l'Est de la France* qui vient de s'ouvrir dans notre ville et dont le succès semble assuré. Le parc Sainte-Marie offrira sans doute à ses visiteurs des attractions plus piquantes; votre « stand » sera discret, réservé, comme il convient à un exposant dont la réputation est assise; il n'en offrira pas moins un très vif intérêt : comment ne pas considérer avec respect et admiration une institution dont les lettres de noblesse remontent à 1750, dont l'activité s'est déployée en tant de domaines divers, pour ainsi dire sans interruption pendant cent cinquante-neuf ans, qui a compté dans son sein tant d'hommes distingués et de savants illustres et qui, aujourd'hui, se sent, en dépit de l'âge, plus jeune, plus vigoureuse, plus vivante que jamais? C'est cette vie généreuse ou, pour mieux dire, cette vitalité triomphante qui frappera nos visiteurs, Messieurs, et qui nous donne à nous, dans les destinées de notre chère Académie, une confiance infinie.

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ LE 30 OCTOBRE 1908

AUX OBSÈQUES

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL MATHIEU

MEMBRE HONORAIRE

PAR M. PIERRE BOYÉ

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Appelé au triste devoir d'adresser un suprême adieu au membre éminent que vous perdez, le président de l'Académie de Stanislas ne saurait songer — surtout après la voix éloquente qui vient de se taire (1), — à retracer la carrière du prince de l'Église, ni à mettre en relief les mérites de l'écrivain qui s'asseyait au fauteuil des Perraud, des Benserade et des Chapelain. Je ne vous parlerai pas de l'historien du Concordat de 1801. Encore moins suivrai-je dans ses anxiétés, ses espérances, — peut-être ses regrets, — le témoin attentif de cette consultation solennelle qui se nomme un conclave.

---

(1) Oraison funèbre prononcée en l'église cathédrale de Nancy par Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Digitized by Google

Il me sera cependant permis de vous redire l'ample place que Son Éminence le cardinal Mathieu occupa dans votre Compagnie.

Le 25 mars 1879, un professeur du petit séminaire de Pont-à-Mousson sollicitait, en des termes d'une modestie parfaite, son admission au nombre de vos associés-correspondants. Il n'avait, disait-il, qu'un titre à faire valoir : une étude récemment parue; et ce titre, il craignait qu'il ne fût d'un faible poids. L'abbé Désiré Mathieu se trompait doublement. Sa signature était toute une recommandation. Plusieurs d'entre vous fréquentaient le jeune prêtre. Ils savaient la ferme indépendance de son caractère, la noble allure mais la sûreté de son jugement, sa verve primesautière, l'originalité de ses déductions. A la porte de la silencieuse maison où l'abbé rendait à gros intérêts l'enseignement qu'il y avait reçu, se brisaient les bruits du siècle. Mais cette porte, M. Mathieu l'avait souvent entr'ouverte. Il en avait laissé passer de l'esprit du temps ce qu'il fallait pour le bien comprendre.

Quant à son livre : *L'Ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois,* il avait obtenu au candidat le grade de docteur ès lettres. Par deux fois l'Académie française allait lui décerner une de ses récompenses les plus recherchées. Les échos de cette soutenance, où vous aviez assisté à une joute nourrie de science et d'humour, n'étaient pas éteints. A Paris, en province, la presse continuait à saluer de ses applaudissements l'œuvre de votre ami. Les principaux organes de l'opinion rendaient le plus complet hommage au souffle si

Digitized by Google

libéral qui animait ces pages, pages de sagace critique et de pleine sincérité. On pouvait se demander si l'auteur était de l'école de Taine ou s'il était de l'école de Tocqueville. Vous appréciiez qu'il fût de celle de la vérité.

Votre accueil fut empressé, et la venue à Nancy de M. Mathieu comme aumônier du couvent des Dames Dominicaines vous fournit, peu après, l'occasion de l'élire membre titulaire, le 23 janvier 1880. Bientôt votre nouveau confrère prononçait son discours de réception. L'orateur vous entretint d'un homme qui a été mêlé à des luttes fameuses, qui vécut dans le sillage et le reflet de Lamennais, qui conquit par ses travaux une notoriété voisine de la gloire et contribua à répandre jusqu'aux confins de l'Europe la réputation de Nancy, de la ville où, à l'âge de quarante-six ans, il avait conçu, et réalisé dans un ouvrage en vingt-neuf volumes composé par lui seul, cette ambition d'une histoire universelle de l'Église catholique, en comprenant sous ce nom la société juive et les sociétés primitives, c'est-à-dire en reculant sa tâche de plusieurs milliers d'années. Sujet austère, s'il en est, et austère figure que l'érudit Rohrbacher. Pourtant, comme naguère à l'amphithéâtre de la Faculté des lettres, rarement séance publique fut aussi brillante. La même année, M. l'abbé Mathieu vous présentait un romancier lorrain du douzième siècle, curieux d'étranges aventures, de récits merveilleux, et pour lequel il réclamait une place d'honneur dans l'histoire de la littérature populaire, le moine Jean, auteur du *Dolopathos*, qu'un trouvère s'avisa de tra-

Digitized by Google

duire en un poème français de quelque treize mille vers.

Secrétaire de la Compagnie en 1885, M. Mathieu vous charmait de son rapport alerte. Mais qu'était l'agrément de ces lectures, trop courtes, en comparaison des joies de son commerce, des surprises renouvelées de sa conversation? Il se tenait alors, dans un humble appartement de la rue de Strasbourg, un véritable bureau d'esprit. Pendant les dix années que l'aumônier vous resta, ce fut pour ses intimes un plaisir continuel que la montée de cette sève pétillante, que la limpidité de cette intelligence, que cette bonhomie légèrement railleuse. Telle sous une écorce un peu rude l'assurance d'un fruit délicat, son ironie déguisait mal une bonté profonde. Déjà, vous ne pouviez plus vous dissimuler, Messieurs, que l'enfant d'Einville eût dérobé à son terroir natal une poignée de ce sel qu'il répandit dans tous ses livres, dont il laissera tomber quelques grains au seuil même de Saint-Pierre, et dont, sous les ombrages du Vatican, Léon XIII, dit-on, goûtait la saveur piquante.

Lorsqu'en 1890 M. l'abbé Mathieu fut désigné pour le ministère paroissial et qu'en vertu de votre règlement il rentra dans la classe de vos associés, vous ne vous fîtes pas illusion. Ce départ était définitif. Le presbytère de Saint-Martin de Pont-à-Mousson ne devait être que l'étape nécessaire pour s'élever à de hautes destinées. Destinée magnifique. En moins de neuf ans, le curé-doyen gravit les échelons de la hiérarchie ecclésiastique!

Le titre de membre honoraire que vous conférîez le

Digitized by Google

21 juillet 1899 à l'ancien membre titulaire, ajoutait donc fort peu à ses dignités. Vous acquittiez plutôt une sorte de dette. Je dirais volontiers que la Compagnie usait de coquetterie envers soi-même. Le Cardinal vous appartenait de façon si étroite ! Votre Société a pu s'enorgueillir de compter sur ses listes des personnages considérables, qui figurèrent entre les premiers dans la magistrature, l'armée, les sciences, le clergé. La fortune était ici plus rare. Ils entraient pour la plupart dans votre Compagnie avec une illustration acquise hors de vous, loin de vous. Vous ne les possédiez que sur le tard. Son Éminence, au contraire, fut vôtre presque dès les promesses de ses débuts. Vous pouviez vous flatter de l'idée que vos suffrages avaient contribué à mettre le professeur plus complètement en lumière et que la qualité d'académicien de Stanislas n'avait pas été inutile au futur académicien de Richelieu. Votre confrère lui-même l'avouait avec une bonne grâce exquise.

Mgr Mathieu ne peut que très exceptionnellement reparaître à vos réunions. Mais, à chacun de ses voyages, il éprouve une réelle satisfaction à s'entretenir avec vous et de vous.

Quand un hasard heureux lui fait découvrir dans sa cathédrale la sépulture du roi René, et que, penché sur cette poudre de quatre siècles, sur ce néant où brillent le sceptre et la couronne, l'évêque d'Angers sent bouillonner le flot tumultueux des souvenirs historiques et s'évoquer en sa mémoire le passé de sa chère province, c'est vous, Messieurs, qu'il souhaite à ses côtés. « Combien je regrettais d'être le seul Lor-

Digitized by Google

rain présent ! Je pensais à mes collègues de l'Académie... J'aurais voulu qu'ils partageassent mes émotions. »

Porté au siège archiépiscopal de Toulouse, ni les chaudes amitiés du Midi, ni l'Académie des Jeux floraux qui se hâte de le recevoir, ne lui font oublier les liens antérieurement noués et le soleil plus pâle de sa région de l'Est. Au Capitole, la salle des Illustres ne fait pas tort à votre Salon carré de l'hôtel de ville.

Rome le garde. Et nous voyons avec fierté la pourpre revêtir ces amples épaules de robuste Lorrain. Mais à Sainte-Sabine, tandis que le prélat prend possession de son titre cardinalice, le 25 juin 1899, les noms de la France, de la Lorraine, de Nancy, reviennent sur ses lèvres, et c'est avec attendrissement qu'il s'arrête aux images suscitées par de tels noms, « ces noms sacrés », ainsi qu'il s'exprime. « O cher pays lorrain dont j'ai vu les douleurs et dont je partage les invincibles espérances, petite patrie qui aides à mieux aimer la grande..., reçois l'hommage d'un de tes fils que les dignités n'aveuglent point sur lui-même, et qui te rapporte le mérite de tout ce qui lui est arrivé d'heureux et d'honorable. » Et, dès lors, bien souvent, soit des bosquets de la villa Wolkonski, soit de sa campagne d'Anzio, où tant de compatriotes furent ses hôtes, le Cardinal situera ses rêveries aux molles vallées de la Meurthe et du Sanon. Dans un luxuriant décor de pins et de chênes verts, traversé par les ruines d'un aqueduc antique, ou sur le sable d'or de la plage tyrrhénienne, il songe, ce prince de l'Église, au temps paisible et révolu où, proche le séminaire familier et

Digitized by Google

les vestiges d'une université célèbre, un simple prêtre, tour à tour enjoué et grave, conduisait, dans un jardin aux treilles fécondes incliné jusqu'à la claire Moselle, ses méditations studieuses, ou ravissait de ses propos un cercle choisi de lettrés.

Était-ce pour obéir à cette attirance, pour céder à cette douce obsession? Le Cardinal n'avait plus rien à attendre des faveurs humaines, qu'il voulut, au moment d'être introduit, lui le sixième Lorrain vivant, sous la coupole glorieuse, rééditer le livre de sa jeunesse. En relisant ces feuillets, il avait, comme trente ans plus tôt, à se demander ce qu'était devenue la Lorraine de 1737, devenus les bailliages de Boulay, de Bouzonville, de Dieuze, de Château-Salins, de Lixheim, de Fénétrange, de Sarreguemines, si patiemment réunis par les Ducs pour être offerts à la France, et dont l'énumération touchante repassait sous ses yeux. Et comme trente plus tôt, s'il avait revisé cet ouvrage dans sa petite chambre de la cité mussipontaine, parfois encore il eût entendu, avec un serrement de cœur, le grondement du canon « proclamer que l'étranger règne à Metz et que la France, cette même France qui a promené ses victoires depuis les Pyramides jusqu'à Moscou, a été violemment ramenée en deçà des frontières du traité de Cateau-Cambrésis (1). » Il ne s'est pas réalisé, hélas! le vœu que le président de notre Académie formulait pour le récipiendaire de 1883, de vivre assez afin d'ajouter un

(1) *L'Ancien Régime dans la province de Lorraine et Barrois.* Édition de 1879, p. 460; édition de 1907, p. 493.

Digitized by Google

jour à l'histoire des temps troublés où la Lorraine n'a plus connu d'autres adversaires que ceux de la France, où le sang de ses enfants ne coula plus que pour la défense de la nation, un chapitre plus consolant.

Était-ce aussi le pressentiment d'une fin si prochaine? Une émotion contenue se devinait davantage sous l'habituel entrain de votre confrère. Chacune des grandeurs auxquelles il accédait, semblait lui faire mieux mesurer la fuite des ans. « Les années passent, les Académies durent, vous écrivait-il le 12 octobre 1907; et leurs membres qui vieillissent se souviennent toujours des amitiés précieuses et des vifs plaisirs d'esprit qu'ils ont goûtés dans leur jeunesse académique. »

Quel aboutissement, Messieurs, de cette ascension, et quel déconcertant caprice du sort, que cette agonie de Son Éminence sur le sol anglais! Quelle leçon de la vanité de toutes pompes, ce cercueil qui nous arrive d'au delà de la mer!

L'ultime désir du Cardinal est accompli. Par cette belle matinée d'automne, enveloppant de sa mélancolie les êtres et les choses, à la veille de ces jours de recueillement consacrés au culte des disparus, vous revenez, Monseigneur, dormir votre long sommeil dans cette terre de Lorraine que vous avez tant aimée et qui vous a prêté le meilleur d'elle-même. Avant qu'elle se referme sur votre dépouille, l'Académie de Stanislas, consciente du deuil qui la frappe, s'incline très respectueusement devant l'un de ses membres qui l'ont le plus honorée. Elle vous assure, Éminence, de la piété de son souvenir fidèle.

Digitized by Google

PAUL FLICHE

(1836-1908)

SA VIE ET SES ŒUVRES

Par M. Ch. GUYOT

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Le 28 novembre 1908 mourait, à Nancy, après une très courte maladie, un homme qui, sans être Lorrain d'origine, a passé en Lorraine la plus grande partie de son existence : Paul Fliche, ancien professeur titulaire à l'École nationale des Eaux et Forêts. Trois jours après, à l'issue d'un service religieux très simple, son corps était conduit à la gare, pour être inhumé dans l'Yonne. Aucun discours n'était prononcé : ainsi l'avait voulu, dans sa grande modestie, le regretté défunt. Depuis lors, plusieurs articles nécrologiques (1) ont,

(1) Dans le *Journal d'Agriculture pratique*, numéro du 10 décembre 1908, par L. GRANDEAU ; — dans le *Bulletin de la Société*

Digitized by Google

dans divers recueils, fait ressortir certains aspects de son existence si bien remplie et ont fait valoir ses titres à la reconnaissance du monde savant. Il nous a paru toutefois que, même après ces hommages mérités rendus à sa mémoire, il convenait de réunir, dans une sorte de tableau d'ensemble, les principaux caractères de cette vie consacrée à l'avancement de la science et au soulagement du pauvre, afin de permettre une appréciation plus complète de l'homme et de son œuvre, l'un et l'autre dignes de notre respectueux souvenir. Celui qui entreprend cette tâche a vécu auprèsde Fliche pendant près de quarante années, son élève d'abord, ensuite son collègue; honoré de son amitié, il a pu recueillir plus facilement qu'un autre les éléments de cette biographie.

Pour un travail de ce genre, Fliche nous a laissé des modèles que nous nous efforcerons d'imiter : dans cinq notices (1) aussi remarquables par le style que par la variété des informations et l'élévation de la pensée, il a fixé les traits de Mougeot, le botaniste vosgien; — de Godron, dont il devait plus tard rééditer le principal ouvrage; — d'Auguste Mathieu, dont il fut le

---

de Géographie de l'Est, 1908, p. 349-351, article anonyme; — à la Société botanique de France, séance du 11 décembre 1908, par R. Zeiller; — enfin dans la *Revue des Eaux et Forêts*, numéro du 15 décembre 1908, p. 753-756, par Ch. Guyot.

(1) Étude sur J.-B. Mougeot (Discours de réception à l'Académie de Stanislas), 1880; — Notice sur Godron, 1887; — Notice sur Auguste Mathieu, 1892; — Henri Nanquette, 1902; — Notice sur Gustave Bleicher, 1902.

Les quatre premières sont insérées dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas;* la cinquième se trouve dans le *Bulletin de la Société géologique de France.*

Digitized by Google

collaborateur à l'École forestière; — de Nanquette, directeur de cette école, si intimement mêlé à toute sa carrière administrative; — de Bleicher enfin, l'un de ses amis des dernières années, que sa grande valeur morale, aussi bien que des études communes, désignaient à sa sympathie. Ces notices, dont plusieurs sont très étendues, ne nous renseignent pas seulement avec beaucoup d'exactitude sur l'existence d'hommes éminents qui sont l'honneur de notre pays; elles présentent encore à d'autres titres un grand intérêt, notamment parce que l'auteur, tout en traitant son sujet et en formulant ses jugements, nous permet en même temps de connaître les principes qui lui ont servi à diriger sa vie; tellement qu'en nous bornant à des extraits de ces biographies, il serait possible de nous faire une idée suffisamment exacte de son caractère. Nous n'aurons garde de négliger, dans le récit qui va suivre, cette source d'informations.

Dans sa notice sur Mougeot, Fliche remonte aux ancêtres du grand botaniste lorrain, montrant ainsi combien il attachait d'importance aux origines familiales, qui donnent souvent la clef de tendances et de particularités de caractère dont on ne saurait sans cela déterminer la cause. Les ancêtres ne nous transmettent pas seulement leur héritage matériel; dans leurs exemples nous puisons aussi le germe de nos qualités et de nos défauts; ils nous forment à leur image avec des signes distinctifs dont l'empreinte physique ou morale est ineffaçable. Pour Mougeot, le sens du désintéressement et de l'honneur, l'indomptable amour du travail,

Digitized by Google

étaient les éléments du patrimoine qu'il avait recueilli et qui lui servirent à ordonner sa vie. Pour Fliche, pareillement, l'influence familiale est prépondérante; jointe à celle de l'éducation, elle nous révèle déjà ce que sera l'homme tout entier.

La famille Fliche est d'origine suisse (1); elle vint se fixer en France sous Henri IV, et le premier de cette branche française fut officier aux gardes suisses, dont l'organisation date de cette époque. Race énergique et laborieuse, qui se donne jusqu'à l'abnégation, inébranlablement attachée à son devoir, telle nous la voyons auprès du Roi jusqu'à la fin de l'ancien régime; telle aussi elle se conserva chez ceux qui, laissant le métier des armes, embrassèrent en France d'autres carrières. Henri IV avait distingué son officier des gardes et lui avait donné une charge dans la capitainerie des chasses de Compiègne. Depuis lors, jusqu'à la Révolution, les Fliche occupèrent des situations analogues dans la hiérarchie forestière de cette région. Sous Louis XVI, un Fliche était titulaire de l'un des offices de la maîtrise, un autre avait la survivance de sa charge, et un troisième se trouvait également pourvu d'une fonction dans la même compagnie (2). Ainsi s'était fondée, pendant deux siècles, une de ces familles forestières, comme il s'en trouvait fréquem-

(1) Il y aurait encore aujourd'hui, dans le canton de Schwytz, de nombreux Flisch, sans doute de la même souche; le nom a seulement été légèrement francisé.

(2) On raconte qu'un jour, Louis XVI se trouvant à Compiègne, les trois Fliche lui furent successivement présentés. Le Roi s'émerveilla de cette belle lignée de fonctionnaires : « C'est donc, s'écria-t-il, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ! »

Digitized by Google

ment alors d'analogues dans la magistrature et dans les autres branches de l'administration. Ces forestiers d'ancien régime, à défaut d'une préparation scientifique aussi complète qu'il l'eût fallu peut-être, avaient de fortes traditions, ils aimaient leur métier, et la plupart faisaient honneur à leur corps. Dispersés par la tempête révolutionnaire, beaucoup d'entre eux revinrent ensuite à leurs anciennes fonctions et aidèrent à reformer les cadres de la nouvelle administration des forêts. Le grand-père de Fliche, qui était entré dans l'armée en qualité de capitaine des remontes, lors de la dissolution des maîtrises, reprit, sous l'Empire, du service dans les forêts et termina sa carrière comme inspecteur à Beaune. Son père, Auguste Fliche, né à Bruxelles en 1796, fut nommé à dix-huit ans garde à cheval, puis parcourut successivement tous les degrés de la hiérarchie forestière; il devait dans la suite parvenir au grade de conservateur (1). Il se trouvait à Rambouillet, en qualité d'inspecteur, occupé à réorganiser les forêts que le Domaine avait depuis peu reprises à la Liste civile, lorsque naquit son fils aîné, celui à qui nous consacrons cette notice (2).

L'éducation de Paul Fliche fut surtout dirigée par

(1) Un frère d'Auguste Fliche, Louis-Gabriel-Alphonse, né à Château-Chinon en 1810, sorti de l'École en 1832, avec la septième promotion, devint inspecteur des forêts et mourut en fonctions à Villers-Cotterêts, en 1865.

(2) Fliche (Henri-Marie-Thérèse-André), né à Rambouillet le 8 juin 1836. Le premier de ses prénoms, Henri, était habituel pour tous les aînés de la famille, en souvenir du prince qui avait fixé en France ses ancêtres. Le prénom de Paul, qui ne se trouve pas dans son acte de naissance, lui fut ensuite toujours attribué.

Digitized by Google

sa mère. Femme supérieure, très instruite et très attachée à ses devoirs, l'œuvre de sa vie fut la formation morale et intellectuelle de ses enfants (1). Tous lui doivent le développement de brillantes qualités, ainsi que des principes religieux qui devinrent leur règle de conduite et dont ils ne se départirent jamais. Pour Paul, son aîné, elle eut à fortifier tout d'abord une nature d'enfant très tendre, qu'elle sut transformer en un caractère énergique et ferme, tel que nous l'avons connu. Puis, elle suivit de très près ses études, surveillant et complétant tout ce que de nombreux changements de direction eût pu laisser de lacunes ou d'imperfections. C'est le danger fréquent des familles de fonctionnaires, dont le chef est trop souvent absorbé par ses occupations professionnelles et qui passent d'une résidence à l'autre, au grand préjudice des études commencées; mais si la mère est capable et a la volonté de remplir son devoir, elle sauve tout. C'est ce qui arriva très heureusement pour Paul Fliche, depuis son enfance jusqu'à son entrée à l'École forestière.

« C'est à elle après Dieu que je dois tout ce que je « puis avoir de bon, écrivait plus tard Fliche en par- « lant de sa mère; — c'est en elle que j'ai vu pour la « première fois tout ce que les femmes peuvent posséder « de générosité dans le cœur et d'élévation dans l'intel- « ligence. » Mme Fliche, née Philippine Cornu, était fille

(1) La famille se composait de quatre enfants, trois fils et une fille. Celle-ci, l'unique sœur de Paul, fut aussi, jusqu'à vingt ans, la plus étroitement mêlée à son existence; elle est devenue Mme Aimé Buffet. Les deux frères sont M. Gabriel Fliche, ingénieur en chef de la marine, et M. Louis Fliche, avocat.

Digitized by Google

d'un propriétaire du Nivernais, qui s'était marié dans le même pays (1). Paul Fliche aimait beaucoup le Morvan, où il avait souvent séjourné pendant ses jeunes années; certains aspects de son caractère procèdent de cette origine morvandelle : la ténacité qu'il apportait dans la défense de ses idées, la réserve parfois nuancée de raideur dont il s'enveloppait pour maintenir ses principes, rappelaient le granit du Morvan et lui venaient de ses ancêtres maternels; tandis qu'il faisait remonter à sa lointaine ascendance suisse son goût pour les sciences naturelles, sa méthode de travail scrupuleuse jusqu'à la minutie dont il avait retrouvé des exemples chez les savants genevois avec lesquels il était en relation d'études. Tels sont les éléments qui, joints à l'éducation, contribuèrent à former l'intelligence et le cœur de l'enfant que les hasards de la carrière paternelle avaient fait naître loin du Morvan et de la Suisse, sur les confins de l'Ile-de-France et du pays Chartrain.

De Rambouillet, son père avait été nommé conservateur à Troyes, après un séjour de deux ans à l'Administration centrale; il s'y installa comme s'il eût dû ne plus quitter la Champagne : il acheta une maison en ville, et, du côté de Sens, un domaine forestier considérable. C'étaient autant d'indices de sa volonté de considérer cette contrée comme sa terre d'élection, celle

(1) Les familles Cornu et Bonneau du Martray étaient depuis longtemps fixées dans ce pays où elles ont encore des représentants. Le grand-père maternel de Fliche était établi à Château-Chinon, où il s'occupait d'agriculture. Mme Fliche mère, née en 1807, avait été élevée dans un couvent de Sens; elle mourut en 1878.

Digitized by Google

à laquelle on s'attache pour toujours. Là commencèrent bientôt pour Paul Fliche les études sérieuses; on le mit au collège, où tout de suite il se distingua par sa régularité et son amour du travail. Le principal du collège loue son intelligence, son caractère précis qui le porte à se rendre toujours compte de ce qu'on lui enseigne; déjà il entend tout approfondir : « *rerum cognoscere causas* » (1), comme on disait encore en ce temps-là. Et pourtant cet élève modèle n'a presque aucun succès scolaire; il veut trop bien faire, ses compositions ne sont jamais terminées; mais il classe et emmagasine des notions qui lui serviront plus tard.

Dix ans se passent ainsi; puis survient pour le conservateur de Troyes un gros ennui d'ordre administratif : en 1849, sous le prétexte d'une réorganisation du service, on l'envoie à Épinal d'abord, bientôt après à Nancy; il devait rester dans cette dernière résidence jusqu'à sa retraite, en 1865. Les études de Paul subissent le contre-coup fâcheux de cet incident de carrière; on le fait d'abord entrer au lycée, dans la classe de troisième; mais, au début de la seconde, l'imprudence ou le défaut de tact d'un professeur oblige ses parents à le retirer. A cet âge, comme dans toute sa vie, Fliche n'admettait pas qu'on plaisantât au sujet de ses convictions religieuses, et malheureusement il paraît que ce que l'on appelle aujourd'hui la neutralité scolaire n'était pas alors toujours observé. On essaya ensuite de la Malgrange; mais cet éta-

(1) Notes du principal du collège de Troyes, adressées à M. Fliche père.

Digitized by Google

blissement, tenu par des prêtres, n'était pas encore organisé, comme il le fut depuis, pour les classes supérieures. Il fallut donc que Paul Fliche préparât à la maison, avec des répétiteurs, par conséquent dans des conditions peu favorables, ses deux baccalauréats et les examens de l'École forestière. Car il voulait suivre la carrière paternelle : son père le désirait vivement; ne fallait-il pas continuer la tradition de famille, et le fils aîné n'était-il pas mieux que tout autre désigné pour recueillir cette sorte d'héritage? A vrai dire, le jeune homme obéissait ainsi à ce qu'il croyait être son devoir et ne se sentait que médiocrement disposé à affronter un concours portant presque exclusivement sur les mathématiques, pour lesquelles il n'avait aucun goût. A ce moment, il se fût plus volontiers dirigé vers l'histoire ou les sciences naturelles. Aussi, trois échecs successifs furent la conséquence d'une préparation incomplète; tout autre se fût découragé, et son père lui-même renonçait à le voir réussir. Paul Fliche voulut tenter une quatrième fois l'examen, et sa ténacité fut enfin récompensée. Il fut reçu le neuvième de la 34e promotion (1)

Ses bulletins d'École ont été conservés. Dès le début, le directeur Parade le note dans des termes qui ne varieront guère : élève excellent; s'est placé d'emblée au premier rang; élève hors ligne; le premier, toujours et sans conteste... Dans trois matières sur quatre, économie forestière, histoire naturelle et droit, le

(1) Cette promotion, entrée à l'École en novembre 1857 comptait 35 élèves.

Digitized by Google

nombre des points est très élevé, approche parfois du maximum; seules les mathématiques sont plus faibles. Ces deux années d'école s'écoulèrent sans incident; Fliche était aimé et apprécié comme il le méritait de ses maîtres et de ses camarades. On a su plus tard que, non content de travailler pour son propre compte, il aidait efficacement tous ceux qui réclamaient son secours; désintéressement d'autant plus rare qu'il n'en tirait pas vanité. Il sortait le premier, en septembre 1859, et était nommé garde général en stage à la conservation de Nancy, dont son père était le titulaire.

Il n'y demeura pas longtemps. Dès la fin d'octobre, il partait pour Cherbourg, avec deux de ses camarades, Muel et Jacquiné, afin d'étudier les conditions d'emploi des bois dans les constructions de la marine de l'État. A cette époque, la question des bois de marine était de la plus haute importance; la nécessité de trouver en France des chênes de fortes dimensions pour les vaisseaux de guerre était l'un des arguments sans cesse invoqués pour justifier le maintien des forêts domaniales et faire obstacle à leur aliénation. Un séjour à Cherbourg, au milieu d'ingénieurs distingués, dont ils recevaient un accueil empressé, ne pouvait qu'être très agréable à ces jeunes gens; ensuite, Fliche y retrouvait son frère, sorti depuis peu de l'École polytechnique et qui avait précisément opté pour le corps des ingénieurs de la marine. Mais c'était une mission de courte durée et, au retour, le conservateur de Nancy comptait garder auprès de lui son fils, au moins quelques mois encore, pour l'initier à la pratique du métier.

Digitized by Google

Puis, d'accord avec lui, le directeur de l'École, Parade, projetait de faire nommer Paul membre de la commission nouvellement organisée pour l'aménagement de la forêt de Haye, dont le chef était Nanquette, qui déjà avait pu apprécier à l'École le jeune garde général et qui lui portait beaucoup d'intérêt.

Tout d'abord, la combinaison échoua. A la pressante demande de Nanquette, le chef du personnel des forêts, Meyniers, répondit qu'il avait surtout besoin de chefs de cantonnement, et que d'ailleurs, pour un débutant, il était de l'intérêt du jeune homme d'exercer pendant quelque temps des fonctions du service ordinaire, avant d'entrer dans les commissions. Observation parfaitement juste. On l'envoya donc faire un intérim de quelques mois à Gannat dans l'Allier (1). Puis, le 31 octobre 1860, Paul Fliche était nommé titulaire du poste de Mouzon (Ardennes), « poste qui ne manque pas d'importance, dit Nanquette (2), et où Paul pourra mettre en pratique ses connaissances spéciales en bois de marine ». Avant de se rendre à sa résidence, le jeune garde général se présente à Châlons au conservateur, un ami de son père, qui le reçoit très cordialement et se déclare très satisfait de se voir attribuer cette bonne recrue (3). « Il peut se vanter d'avoir de belles forêts... Il y verra des arbres de marine de 400 et 500 francs la pièce, et en quantite... Je lui ai

(1) Nomination du 30 juillet 1860.

(2) Lettre du 28 septembre 1860, écrite de Revin (Ardennes) à M. le conservateur Fliche, à Nancy.

(3) Lettre de M. Martin, conservateur à Châlons, du 20 novembre 1860.

Digitized by Google

montré les calepins de martelage de 1859, et il en a été émerveillé. »

Pour l'excellent conservateur, posséder de si gros chênes dans son cantonnement était évidemment le plus grand bonheur que pût rêver un jeune forestier. Sans doute Paul Fliche eût autant aimé la forêt de Haye, où les chênes sont moins gros, mais qui est plus rapprochée de Nancy que le petit chef-lieu de canton des Ardennes.

Ce premier apprentissage de la vie forestière lui fut très pénible. L'isolement était absolu; pas de maison amie à fréquenter, personne avec qui échanger ses idées. Il éprouvait cette sensation de vide, si dure à supporter pour bon nombre de nos anciens élèves à leur sortie de l'école de Nancy, qui les porte parfois au découragement pendant cette période de début. Fliche finit cependant par découvrir un compagnon, un esprit cultivé capable de le comprendre : c'était un jeune prêtre, vicaire d'une paroisse voisine, mais qu'il devait aller chercher très loin. Ensuite, pour occuper les loisirs de sa solitude, il se mit à l'étude des langues étrangères. Il perfectionna d'abord ses connaissances en allemand; il apprit l'anglais, de manière à lire couramment Shakespeare et les autres classiques, mais il ne parla jamais cette langue avec facilité; enfin, sa principale ressource fut l'italien, dont il fit ses délices. Dante surtout était son grand poète, il l'admirait beaucoup, et jusqu'à la fin de sa vie il aimait à citer des vers de la *Divine Comédie*. Cette prédilection devait le conduire plus tard à diriger du côté de l'Italie de nombreux voyages.

Digitized by Google

Pendant ce temps, le père réclamait instamment une nomination dans la commission d'aménagement de Nancy. Cette fois encore ses vœux ne furent pas exaucés comme il l'aurait voulu. Le 14 avril 1862, Fliche était bien nommé membre d'une commission, mais dans les Vosges, et pour opérer dans la montagne. Le directeur général, Vicaire, en annonçant cette nouvelle au conservateur de Nancy, fait valoir les avantages de la situation : « Je me félicite d'avoir pu seconder vos vues en donnant à M. votre fils une mission aussi instructive qu'importante (1).... » Ce nouveau poste exigeait une résidence effective dans la montagne des Vosges, à Gérardmer, où, pendant trois ans, Paul Fliche dut s'installer à demeure; dans cet intervalle, les permissions de venir à Nancy ne paraissent pas lui avoir été très libéralement accordées. Ce fut un second temps d'épreuve, moins dur cependant, semble-t-il, que le séjour des Ardennes. Et cependant le pays était plutôt sévère. Dans sa notice sur Mougeot, Fliche nous décrit Gérardmer tel qu'il était au commencement du dix-neuvième siècle, et nous pouvons nous reporter à ce passage pour nous rendre compte de Gérardmer en 1862, car jusqu'à la construction du chemin de fer les changements ne s'y sont produits que très lentement. Sans doute les routes étaient meilleures; on pouvait accéder plus facilement aux chaumes, et le Hohneck se laissait aborder plus commodément qu'une montagne de l'Asie centrale. Mais, pendant la plus grande partie de l'année, lorsque le

(1) Lettre du 14 avril 1862, de M. Vicaire à M. Fliche père.

Digitized by Google

forestier n'était pas occupé au dehors par son service, il n'avait d'autre ressource que le personnel de l'hôtel de la Poste, ce qui était vraiment insuffisant pour un jeune homme habitué à la vie de famille et dont l'esprit cultivé eût si bien apprécié les agréments de la société nancéienne. Cette fois du moins Fliche sut promptement réagir et tirer de ce séjour forcé des avantages qui eurent pour son avenir une grande influence. Au lieu de se plaindre, il se mit à travailler avec acharnement; son goût déjà marqué pour les sciences naturelles put se donner carrière, dans ces montagnes où la nature est si belle pour ceux qui savent la comprendre; à l'exemple de Mougeot, il devint botaniste. Plus tard, il aimait à répéter que jamais il n'avait donné une aussi grande somme de travail, et qu'il ne regrettait pas ce rude labeur. Il devait, dans un très bref délai, en recevoir la récompense.

Depuis 1862, il s'était produit à l'École de graves événements. Parade était mort, Nanquette lui avait succédé, et Mathieu, professeur d'histoire naturelle, remplaçait Nanquette à la sous-direction. En 1863, l'Administration avait détaché de la conservation de Nancy le cantonnement de Nancy-Ouest, comprenant la forêt de Haye et les massifs environnants, dans le but d'en faire pour l'École un champ d'études, indispensable pour l'enseignement des élèves. La gestion de ce cantonnement exigeait un titulaire capable de seconder et de suppléer au besoin les professeurs dans certaines parties de leurs fonctions. Car le corps enseignant de l'École a toujours été extrêmement restreint;

Digitized by Google

la direction générale, même la plus bienveillante, n'a jamais pu élargir autant qu'il serait nécessaire les cadres de ce personnel, donner aux professeurs des suppléants, afin de permettre des recherches utiles pour la science et la préparation de ces œuvres qui sont l'honneur d'une administration. Tout le temps qui n'est pas strictement employé aux cours et aux examens est assez volontiers considéré comme du temps perdu, et les fonctionnaires qui s'occupent d'autre chose passent pour des objets de luxe, que l'on ne peut se permettre qu'à la condition qu'ils ne coûtent pas trop cher (1). De tout temps on a cherché à remédier à cette situation par des moyens plus ou moins ingénieux : sous la direction de Parade, ce fut l'institution des inspecteurs des études, introduite d'abord pour fortifier la discipline, et qui servit bien vite à fournir des suppléants de cours; du temps de Nanquette, nous allons voir que les cantonnements de l'École (2) ont satisfait au même besoin; actuellement, c'est la Station de recherches et d'expériences qui correspond à cette nécessité.

En 1865, Nanquette put reprendre, avec plus d'autorité et de meilleures chances de succès, le projet ébauché cinq années auparavant. Il obtint facilement

(1) Fliche fait cette remarque dans sa notice sur Godron, au sujet de l'organisation des Facultés de province en 1844, envisagées surtout comme des machines à conférer des grades. Depuis lors, dans l'Université du moins, cette conception de l'enseignement supérieur s'est heureusement modifiée.

(2) En 1873, un second cantonnement, celui de Nancy-Est, fut joint au premier, et l'ensemble forma la conservation de l'École n° 4 *bis*. On devait encore y ajouter, en 1878, les cantonnements de Pont-à-Mousson et de Vézelise.

Digitized by Google

que Paul Fliche fût appelé à l'École comme titulaire du cantonnement de Nancy-Ouest. Son père ne put malheureusement le recevoir au foyer familial : admis à la retraite deux mois avant le retour de son fils (1), il était retourné à Troyes, où il vécut jusqu'en 1887. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, Fliche, à l'École, se fit vite apprécier; dans cette situation assez indécise qu'il venait y occuper, il sut se plier avec une parfaite bonne grâce et avec une compétence incontestée à tous les services que dut lui demander le directeur; en outre de la gestion de son cantonnement, il entra vite et comme de plain-pied dans l'enseignement. En d'autres temps, ç'avait été la chaire d'économie forestière qu'on avait dû renforcer au moyen d'un personnel supplémentaire; en ce moment, c'était le professeur d'histoire naturelle qui se trouvait surchargé et qui risquait de ne pouvoir suffire au fardeau excessif résultant de ses multiples fonctions. Sans doute, ce professeur, Auguste Mathieu, était supérieurement doué; mais la tâche qu'il avait assumée était énorme; les applications forestières de la géologie, de la minéralogie, de la botanique et de la zoologie sont si variées, qu'un seul homme ne peut professer cet ensemble, et l'on comprend qu'un humoriste nancéien, appréciant cette partie de l'enseignement de l'École, ait parlé d'une chaire *de omni re scibili et quibusdam aliis* que l'on entendait faire occuper par un seul maître. L'adjonction à l'École des forêts d'études vint combler la

(1) La nomination de Paul Fliche à l'École date du 14 mars 1865. Le conservateur Fliche était en retraite depuis le mois de janvier de la même année.

Digitized by Google

mesure, car Mathieu, nommé sous-directeur, remplissait en cette qualité, pour ces forêts, les fonctions d'un inspecteur du service ordinaire, attributions intéressantes sans doute, mais qui durent lui prendre une bonne partie de son temps. Ce fut donc principalement le professeur d'histoire naturelle qui utilisa le jeune chef de cantonnement, non seulement pour la gestion forestière, mais aussi dans les différentes branches de son enseignement, notamment pour les herborisations, auxquelles le botaniste de Gérardmer était parfaitement préparé. De cette époque date la collaboration de Paul Fliche et d'Auguste Mathieu; le maître avait vite apprécié les aptitudes de son ancien élève qui lui revenait avec une maturité précoce et des connaissances largement accrues depuis sa sortie de l'École. L'expérience fut très vite faite : quelques mois après, le 25 octobre 1866, Fliche était promu sous-inspecteur, avec les fonctions de répétiteur du cours d'histoire naturelle. Ce titre assez impropre de répétiteur ne doit pas nous tromper sur les occupations du titulaire; il ne s'agissait pas seulement de faire passer des examens aux élèves ou de surveiller leurs travaux, c'étaient les attributions d'un chargé de cours qui lui étaient ainsi conférées.

Nanquette se montre très heureux de cette combinaison. Au conservateur Fliche qui le remercie d'avoir obtenu pour son fils et le grade et le poste à l'École, le directeur répond (1) : « Il n'a pas dépendu de moi que

(1) Lettre du 7 novembre 1866, à M. Fliche, conservateur en retraite, à Troyes.

Digitized by Google

cette nomination n'ait eu lieu un an plus tôt... A mon tour, vous me permettrez de me féliciter de l'acquisition que j'ai faite, en la personne de Paul, d'un jeune professeur déjà fort apprécié parmi nous et qui fera, j'en suis sûr, le plus grand honneur à notre établissement. Et puisque nous sommes sur le chapitre des compliments, permettez-moi aussi de féliciter les parents de mon jeune ami de la direction si saine et si droite qu'ils ont su donner à l'éducation de leur cher enfant. Ce n'est pas d'hier, vous le savez, que date mon affection pour votre fils; aussi, en lui mettant le pied à l'étrier, je suis heureux de penser que j'aurai peut-être exercé une influence favorable sur sa carrière. Affection à part, je n'ai d'ailleurs fait que mon devoir... »

Ainsi installé dans l'enseignement de l'École, Paul Fliche allait y rester jusqu'à sa retraite, pendant trente-sept ans. Sa vie se continua, durant cette longue période, toute droite, toute unie, presque sans incidents. Tel il se révéla dès le début, tel il continua sa tâche jusqu'au jour où volontairement il descendit de sa chaire. Ce qui peut servir à caractériser son enseignement oral, c'est une netteté d'exposition, une précision de doctrine qui rendaient ses leçons très assimilables à l'esprit de ses jeunes auditeurs; avec cela très sévère aux examens, n'hésitant pas à coter très bas ceux qu'il estimait médiocres; mais aussi un grand esprit de justice auquel tous étaient bien obligés de rendre hommage. Son entente avec Auguste Mathieu fut toujours parfaite, et les services qu'il rendit à son maître, bien vite devenu son ami, furent considéra-

Digitized by Google

bles. Le professeur titulaire avait assigné à son chargé de cours la botanique forestière et ses applications; mais ce partage n'était pas absolu, et même dans les autres branches des sciences naturelles, Fliche se montra toujours prêt à aider de tout son pouvoir le sous-directeur auquel incombaient tant de tâches absorbantes. Si Mathieu put venir à bout de tous ces labeurs, gestion des cantonnements de l'École, extension des collections, participation aux expositions universelles de 1867 et de 1878, c'est qu'il se trouvait allégé d'une partie de ses cours et des exercices pratiques; or, ces loisirs relatifs, c'est à Fliche qu'il les devait.

Lorsque Auguste Mathieu se retira, en 1880, Fliche, devenu professeur titulaire, conserva la botanique forestière et laissa à son adjoint (1) les matières précédemment enseignées par son maître. Après la mort de Mathieu, arrivée en 1890, il prit l'initiative d'une souscription qui fut ouverte dans le corps forestier dans le but d'élever, au milieu des collections de l'École, un monument digne de celui qui avait tant contribué à les former et à les enrichir. C'est ainsi que se dresse aujourd'hui, au centre de la « galerie Mathieu », le buste du grand travailleur auquel tous les agents forestiers s'empressèrent de témoigner leur reconnaissance (2). Il arriva même, chose rare, que par suite

(1) Ce professeur adjoint, M. Henry, aujourd'hui titulaire depuis la retraite de Fliche, conserve toujours les parties des sciences naturelles que s'était réservées Auguste Mathieu.

(2) Fliche a fait paraître à cette occasion une brochure intitulée : *Le Buste d'Auguste Mathieu, souvenir offert aux souscripteurs, 1896.*

Digitized by Google

des offrandes des anciens élèves étrangers, anglais, belges et roumains, qui n'avaient pas été escomptées lors du projet, la souscription se trouva trop abondante. Fliche eut alors l'heureuse idée de consacrer le reliquat des fonds recueillis à la création d'un prix qui porte le nom de « Prix Mathieu », et qui est décerné tous les quatre ans à l'élève le plus méritant du cours des sciences naturelles. Cette institution, régularisée par décret du 8 juillet 1896, a été nommée depuis « Fondation Fliche (1) » ; elle rappelle à la fois le souvenir du maître et du disciple, dont les noms ne doivent pas être séparés dans l'expression de notre gratitude.

La carrière de Paul Fliche se déroulait ainsi très

(1) Cette fondation, jusqu'à présent unique en son genre, fut l'objet d'une procédure administrative assez compliquée, résultant de la jurisprudence qui refuse la personnalité civile aux établissements de l'État dont la reconnaissance ne résulte pas d'une loi spéciale. Alors que toutes les écoles du gouvernement, ou peu s'en faut, ont obtenu cette reconnaissance, jusqu'à présent l'École forestière n'a pas été admise à pareille faveur, et bien qu'il ne s'agisse que d'une question de pure forme, cette sorte d'infériorité, dont on ne saurait donner une raison plausible, est de nature à décourager les bienfaiteurs qui voudraient suivre l'exemple donné en 1896. Jusqu'à nouvel ordre, le ministre de l'Agriculture est autorisé à accepter de telles libéralités « au nom de l'État, pour l'École nationale forestière ».

La fondation Fliche n'est pas le seul souvenir que conserve l'École de son éminent professeur. Par une clause de son testament, en date du 25 avril 1907, P. Fliche lègue à l'École son herbier, qui a pris place dans nos collections à côté de celui d'Auguste Mathieu ; il dispose ensuite que l'École pourra choisir dans sa bibliothèque scientifique tout ce qui lui conviendra ; après elle, ce même choix sera exercé par la Faculté des sciences de l'Université de Nancy, puis par la Bibliothèque publique de cette ville.

Digitized by Google

simplement, et il devenait à son tour l'un des doyens du professorat de l'École. En même temps que Mathieu, Nanquette avait pris sa retraite en 1880. A la direction passaient successivement Alfred Puton, de 1880 à 1893, et Lucien Boppe, de 1893 à 1898. Dans aucun de ces mouvements, Fliche n'eut l'idée de briguer des fonctions administratives, qu'il considérait comme incompatibles avec le travail professionnel auquel il s'était voué; cantonné dans son enseignement, nous ne le voyons intervenir que lorsqu'il estime que les conditions indispensables à cet enseignement risquent d'être compromises par les réformes dont l'École fut l'objet pendant cette période.

Un décret du 9 janvier 1888 avait changé le mode de recrutement des élèves; le recrutement direct, qui datait de la fondation de l'École, était supprimé, et les futurs agents forestiers devaient faire d'abord deux années d'études préparatoires à l'Institut agronomique de Paris. A ce changement, Nanquette et Mathieu s'étaient nettement opposés, estimant que par une mesure de ce genre l'autonomie de l'École allait être menacée, et soutenant que trois années d'études à Nancy suffisaient pour parer à tous les besoins. Tout le monde était d'accord sur la nécessité de fortifier l'étude des sciences naturelles qui doivent être la base de l'enseignement forestier; seulement, pour arriver à ce résultat, ne pouvait-on trouver d'autre moyen que d'obliger les élèves à s'assimiler, en outre des principes généraux des sciences naturelles, toutes les applications multiples de la science agronomique, dont ils ne tireront aucun profit dans leur carrière forestière?

Digitized by Google

Les directeurs de l'École redoutaient aussi que l'incertitude résultant du classement de sortie de l'Institut auquel était subordonnée l'admission définitive, ne décourageât bon nombre de vocations forestières et que le recrutement de l'Administration ne s'en trouvât entravé.

Lorsque, malgré ces observations itérativement présentées, le passage par l'Institut agronomique eut été imposé, il s'agit de mettre en harmonie avec l'enseignement théorique de cet institut l'enseignement forestier qui ne devait en être que l'application. Ici, des divergences fâcheuses se produisirent. Les questions de recrutement avaient profondément agité les professeurs de l'École, et l'on était loin de la belle unanimité qui régnait dans le Conseil d'instruction du temps de Nanquette et de Mathieu. Ces divergences, qui n'auraient dû porter que sur la doctrine, se traduisaient malheureusement par des critiques personnelles très regrettables. Fliche se tenait, autant que possible, à l'écart de tous ces débats; étant donnée la situation nouvelle à laquelle on ne pouvait se soustraire, il estimait qu'il fallait chercher d'un commun accord à en tirer le meilleur parti, et que seuls les intérêts de l'enseignement devaient être mis en balance. Toutefois, il avait prévu le cas où il serait obligé de quitter l'École et de briser sa carrière : il n'admettait pas que la chaire d'histoire naturelle dont il était chargé pût être diminuée; il ne voulait pas descendre du rang de professeur à celui de simple répétiteur. Pour cela, sa décision était bien arrêtée; dût-il ou non obtenir une pension de retraite, il donnerait sa démission. Un jour

Digitized by Google

vint où cette éventualité parut bien près de se produire, et alors seulement nous voyons Fliche intervenir.

L'arrêté ministériel du 19 janvier 1889, réorganisant l'École forestière, avait changé le groupement des matières enseignées, réunissant en un seul cours l'économie forestière avec application des sciences naturelles, et le Conseil d'instruction était invité à préparer en conséquence les nouveaux programmes. Par lettre adressée au directeur de l'École, Fliche fit remarquer que l'arrêté ministériel supprimant à l'École l'enseignement autonome des sciences naturelles entraînait la suppression de la chaire correspondant à cet enseignement, et que dans ces conditions il ne lui semblait pas possible de prendre part à la discussion d'un programme de cours qu'il n'aurait pas à exécuter. Au Conseil d'instruction, le directeur de l'École protesta de son intention de ne pas toucher aux cadres du personnel; il ne s'agissait que d'appellations nouvelles conservant aux matières enseignées leur importance relative, et les professeurs présents convinrent à l'unanimité d'adresser à l'Administration le vœu suivant : « Vu l'importance de l'enseignement de l'histoire naturelle à l'École, le Conseil émet le vœu que les deux chaires actuellement consacrées à l'histoire naturelle soient maintenues, dont l'une occupée par un professeur titulaire et l'autre par un chargé de cours (1). » Immédiatement après, une lettre du directeur des Forêts invita M. le professeur Fliche à présenter

(1) Séance du Conseil d'instruction du 8 avril 1889.

Digitized by Google

sur ces bases son programme pour l'enseignement de l'histoire naturelle. Les propositions qui en résultèrent furent intégralement admises. Le décret du 12 octobre 1889, qui réorganisa l'École, comprend notamment dans les cadres du personnel : un professeur de sciences naturelles appliquées aux forêts et un chargé de cours du même enseignement. Enfin une décision du 12 octobre 1889 maintenait Fliche au titre de professeur titulaire de sciences naturelles appliquées dans la nouvelle organisation.

Ainsi se termina cette crise très sérieuse pour l'École et que de vives animosités personnelles rendaient plus sérieuse encore. Les transformations décrétées en 1888 et 1889 n'eurent pas les conséquences fâcheuses que prévoyaient nos maîtres en 1880; l'étude des sciences naturelles notamment n'a pas cessé de se développer à l'École dans ses applications si nombreuses et si importantes. Le recrutement actuel, auquel sont venues se joindre depuis des charges fort lourdes résultant de la législation militaire, a pu écarter de la carrière forestière bon nombre de candidats; à certaines époques, l'avenir a pu se montrer encore sombre et incertain; du moins les promotions nouvelles ne paraissent pas inférieures à celles du recrutement direct, et il se trouve toujours parmi ces jeunes gens qui sortent de Nancy pour entrer dans l'Administration une majorité d'agents épris de la forêt, très capables et très dévoués. Fliche nous a raconté les craintes de son maître Mathieu, qui ne pouvait admettre que son petit-fils se présentât à l'École sous un régime autre que celui qui avait ses préférences; et aussi, dans

Digitized by Google

sa notice sur Nanquette, ce joli épisode de l'ancien directeur se décidant à revoir l'École après de longues années : il s'attend à trouver tout changé ; il redoute de rencontrer sur les bancs des élèves dont l'éducation ne soit pas celle des promotions de son temps, dont il était si fier ; mais non, tout est bien à sa place ; les élèves, auxquels il a dit son nom, lui ont fait un accueil respectueux et empressé ; ils ont conservé les meilleures traditions de la maison, à laquelle ils feront certainement honneur...

Lorsque Lucien Boppe, en 1893, fut promu directeur de l'École, il eût été naturel que Fliche lui succédât à la sous-direction. Cette nomination paraissait si bien indiquée, qu'elle avait été annoncée par erreur dans un avis adressé de Paris à la préfecture de Nancy. Fliche protesta aussitôt contre une mesure qu'il n'avait pas sollicitée, et à cette occasion le chef de l'Administration, lui exprimant ses regrets, ajoute : « Je n'aurais pas eu l'idée de vous proposer pour les fonctions de sous-directeur, sachant que vous tenez à conserver votre indépendance ; mais si j'avais pu me douter que vous eussiez le désir de remplir ces fonctions, je n'aurais pas hésité à vous présenter seul, car je trouve que vos titres et les services que vous avez rendus à l'enseignement priment ceux de tous vos collègues (1).... »

Enfin, en 1898, quand Lucien Boppe demanda sa retraite, Fliche entendit encore se tenir à l'écart de

(1) Du 1er juillet 1893. Lettre du directeur des Forêts à M. le professeur Fliche.

Digitized by Google

toute fonction administrative. Il allait alors se trouver, hiérarchiquement, sous les ordres d'un de ses anciens élèves, et, comme il l'a dit lui-même, au sujet de la subordination de Mathieu à Nanquette en 1865, étant données les petites misères de la nature humaine, on eût pu craindre qu'il n'en résultât des difficultés dont le service eût à souffrir. Mais pas plus en 1898 qu'en 1865 il ne survint rien de fâcheux; le directeur, est-il besoin de le dire, se montra comme il devait l'être, très reconnaissant de la précieuse collaboration de son ancien maître qui, en échange, voulut bien lui accorder les témoignages de son amitié. Cette collaboration dura jusqu'à la fin de l'année scolaire 1902-1903. Fliche avait alors soixante-six ans et, bien que sa santé physique fût excellente, bien que son activité intellectuelle n'eût aucunement diminué, depuis plusieurs années déjà il avait exprimé l'intention de résigner ses fonctions. S'il consentit à les conserver, sur la demande du directeur de l'École, ce fut uniquement pour le bien du service et dans des circonstances qui lui font grand honneur. Il voulait faciliter l'accès de sa chaire à un jeune homme qu'il estimait digne d'être son successeur (1) et qui n'était pas encore en état d'être nommé chargé de cours; il fallut un motif aussi grave pour l'empêcher de recouvrer, au moins deux ans plus tôt, son entière liberté.

Le 5 mai 1903, au cours de la dernière réunion du Conseil d'instruction de l'École à laquelle ait assisté

(1) Ce successeur, M. P. Guinier, professe actuellement la botanique forestière avec le titre de « chargé de cours ».

Digitized by Google

Fliche, le directeur lui offrit, au nom de ses collègues et au sien, une médaille d'or, à titre d'hommage pour son caractère et ses travaux. Déjà, en 1880, Auguste Mathieu avait reçu du corps enseignant de l'École la même marque d'affectueux souvenir. Enfin, pour honorer comme il convenait cette longue carrière, le chef de l'Administration voulut exprimer à Fliche des regrets qui étaient partagés par tous ses amis. La lettre du directeur des Eaux et Forêts et la réponse de l'ancien professeur, également dignes de l'un et de l'autre, méritent d'être reproduites ici :

Paris, le 20 décembre 1902.

Mon cher Maître,

Par arrêté de ce jour, M. le ministre vous a admis à faire valoir vos droits à la retraite. En vous informant de cette mesure, je viens vous dire toute la peine que j'en éprouve. C'est avec un sentiment de vif regret que je vois sortir de nos rangs celui qui fut un de nos maîtres les plus affectionnés, le professeur distingué dont l'enseignement élevé faisait honneur à l'École de Nancy et à la science française, le collaborateur dévoué, l'ami sûr et sincère sur le concours duquel je pouvais toujours compter. Au moment où vous allez jouir d'un repos si bien gagné, je tiens, au nom du corps des Eaux et Forêts, à vous donner l'assurance que l'Administration conservera le souvenir reconnaissant de vos éminents services et que, dans la retraite comme dans la vie active, vous pouvez compter sur les sentiments d'estime comme sur l'affection de tous vos collègues et de tous ceux qui furent vos élèves.

Agréez, mon cher Maître, l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

Le conseiller d'État, directeur des Eaux et Forêts,
L. DAUBRÉE.

Digitized by Google

Nous avons retrouvé, dans les papiers de Paul Fliche, la minute de la réponse suivante :

Nancy, 23 décembre 1902.

Mon cher Directeur,

Je vous remercie très vivement de la lettre si affectueuse et trop élogieuse dont vous avez bien voulu accompagner la notification de mon admission à la retraite. J'y ai trouvé un de ces procédés délicats et élevés dont vous m'avez donné l'habitude et dont je vous suis profondément reconnaissant. Croyez que s'il m'est impossible de ne pas éprouver quelque tristesse en quittant, même lorsque j'ai largement dépassé l'âge de la retraite, une maison telle que la nôtre, à laquelle je m'étais donné tout entier, je suis heureux de recevoir ce témoignage d'estime et d'affection venant du chef du corps forestier. Croyez également que si l'Administration veut bien garder quelque souvenir de moi, de mon côté ce sera toujours avec bonheur que je me retrouverai avec des camarades qui, presque tous, ont été mes élèves, que je m'intéresserai à leurs travaux, que j'applaudirai à leurs succès, et en particulier que je reverrai le chef et l'ami sur lequel pèse le lourd fardeau de les diriger et de les soutenir.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, etc.

P. Fliche.

La retraite ne put rompre les relations qui unissaient Fliche à cette maison de la rue Girardet, à laquelle il s'était donné tout entier. Sur les instances du directeur, il y conserva son laboratoire, une partie de ses collections, ses instruments d'étude; pendant tous ses séjours à Nancy, il y revint comme il le faisait auparavant; ce fut là qu'il prépara ses dernières publications

Digitized by Google

et non les moins importantes. Analyser son œuvre, très abondante, très variée, serait sortir du cadre de cette notice; la liste bibliographique jointe à notre travail (1) pourra déjà donner une idée de son immense labeur. Nous voulons nous borner, et cette tâche sera déjà suffisante pour nos forces, à caractériser cette œuvre, et à noter les différentes régions des sciences naturelles sur lesquelles ont principalement porté ses efforts.

Un des collaborateurs de Fliche (2), appréciant l'ensemble de ses productions scientifiques, classe judicieusement en trois groupes ses très nombreux travaux qui s'échelonnent depuis 1873 jusqu'à sa mort : recherches chimiques et physiologiques, géographie botanique, enfin paléontologie botanique.

L'étude des sols forestiers et leur relation avec la végétation des espèces ligneuses occupa de très bonne heure l'attention de Fliche; il y revint ensuite fréquemment, et même dans ses derniers ouvrages.

---

(1) Les principaux éléments de cette liste nous ont été fournis par M. René Zeiller, inspecteur général des Mines, qu'une étroite amitié, des affinités nombreuses d'idées et de sentiments, non moins que de fréquentes collaborations, attachaient à P. Fliche. Nous le prions d'agréer nos remerciements pour cette communication qui doit donner à la présente notice une valeur documentaire considérable. Un complément très utile lui a été apporté par les soins de M. Ph. Guinier, au moyen d'indications fournies notamment par le catalogue de la bibliothèque de l'École. Successeur de Fliche à la chaire de botanique et le mieux placé pour apprécier l'œuvre de son maître, M. Guinier a bien voulu se charger de disposer les articles de cette bibliographie dans un ordre méthodique qui facilitera beaucoup les recherches dans cette longue énumération de travaux variés.

(2) M. L. Grandeau, dans la notice nécrologique qui a été insérée au *Journal d'Agriculture pratique.*

Digitized by Google

Lorsqu'en 1874, Godron lut à l'Académie de Stanislas son rapport sur la candidature de Fliche, il signala comme le principal titre du candidat aux suffrages de ses confrères un mémoire traitant de l'influence de la composition chimique du sol sur la végétation du pin maritime. C'est, dit le rapporteur, un travail éminemment scientifique. Jusqu'alors en effet les propriétés physiques du sol étaient à peu près exclusivement considérées, tandis que les recherches de MM. Fliche et Grandeau témoignent de l'importance capitale des propriétés chimiques du terrain dans lequel les racines du végétal sont implantées, abstraction faite de la constitution géologique générale de la contrée. De telles études, encore très rares à cette époque, se sont depuis largement développées et ont conduit à des résultats fort appréciables pour la culture forestière : alors, elles ouvraient à la science des horizons nouveaux, et les premiers initiateurs ne doivent pas être oubliés aujourd'hui.

Les essences caractéristiques qui faisaient l'objet de ces travaux, les sols qui furent analysés à cette occasion soit au laboratoire de l'École, soit au laboratoire de la Station agronomique de l'Est, provenaient de Champfêtu, ce domaine forestier acheté par M. Fliche père sur les confins de la Champagne et de la Bourgogne, entre Troyes et Joigny, qui tient une place si considérable dans l'existence et dans les préoccupations de son fils. Petite demeure, installation modeste dans la mesure du strict nécessaire; mais tout autour un vaste massif de près de 300 hectares, vieux bois pour une faible partie, et le surplus formé de boise-

Digitized by Google

ments successifs effectués dans la seconde moitié du dix-huitième siècle ou dans le premier tiers du dix-neuvième. Paul Fliche a consacré au domaine de Champfêtu une notice très étudiée (1), dans laquelle il expose, avec une grande précision, comment le boisement a été peu à peu réalisé, quelles modifications se sont ensuite produites par l'effet de la lutte des espèces entre elles, et quelles causes ont amené la constitution des peuplements actuels. Les conclusions de ce mémoire, rempli d'enseignements à l'adresse des reboiseurs, font notamment ressortir la lenteur avec laquelle se reconstitue une forêt détruite, les modifications dans la structure du sol qui accompagnent le retour des essences forestières et des espèces constituant le tapis végétal, grâce auxquelles la vie de la forêt acquiert toute son intensité, et qui permettent notamment l'ensemencement naturel, la reproduction indéfinie du massif. Ces notions, et d'autres encore, s'appuient sur des observations directes, faites chaque année sur ce terrain de Champfêtu que Fliche se plaisait à améliorer, qu'il augmentait par des acquisitions personnelles, et qu'il administrait au nom de la famille avec une entente parfaite des intérêts communs. Mais ce que ses écrits n'ont pu nous dire, ce qui nous est révélé seulement par sa correspondance (2) et par des habitudes contractées de très bonne heure, continuées jusqu'à ces

(1) *Un reboisement, étude botanique et forestière,* 1888.

(2) Nous avons pu prendre connaissance d'une partie de la correspondance de P. Fliche, que nous avons largement utilisée dans le cours de ce récit. Nous adressons à M^me^ Fliche l'expression de notre reconnaissance pour la confiance qu'elle a bien

Digitized by Google

dernières années, c'est l'importance très grande qu'avait pour lui Champfêtu, qu'il considérait comme le centre de sa vie familiale et qui, pour cette raison, tient une place prépondérante dans ses souvenirs les plus intimes. De longs séjours, passés dans une solitude reposante, avec les êtres qu'il affectionnait le plus, créaient entre lui et ce coin de la Champagne des liens très forts qui ne devaient pas se briser, car c'est dans le cimetière de Theil-sur-Yonne, chef-lieu de la paroisse dont dépend Champfêtu, qu'il a voulu dormir, auprès de ses parents, son dernier sommeil. Non content d'y retourner chaque année pour les besoins de l'exploitation forestière, il y demeurait à l'automne aussi longtemps que possible, goûtant le charme un peu mélancolique des promenades d'arrière-saison, si pénétrant dans nos contrées lorsque les bois commencent à se dépouiller de leurs feuilles; il y consacrait en été tout le temps que lui laissaient libre ses fonctions et ses voyages.

Ses voyages ! car Paul Fliche a été un grand voyageur. Ce goût se développa chez lui rapidement, à mesure que le temps et les moyens matériels lui furent plus largement départis. Par suite de circonstances diverses, il fut amené à visiter d'abord la France méridionale; de Montpellier, il parcourut les Pyrénées; de Toulon, l'Estérel et la Provence. Puis il fit plusieurs voyages d'études dans la Forêt-Noire, dans la Haute-Bavière et en Suisse. Il n'aborda l'Italie qu'en 1878;

---

voulu nous témoigner en nous communiquant des extraits de bon nombre de lettres de dates très diverses, notamment de 1884 et des années suivantes.

Digitized by Google

mais alors, attiré de plus en plus par le charme de ce pays, il y retourna jusqu'à huit fois, séjournant successivement dans chaque province, partagé entre ses études professionnelles et ses goûts artistiques qu'il sentait se développer au contact des merveilles que nous offrent les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, encadrés dans des sites historiques et mis en valeur par la splendide lumière de ce climat idéal. Il commença par la Lombardie, puis descendit par Florence, la Toscane et l'Ombrie; il vit Rome, Naples, les côtes de la mer Tyrrhénienne et de l'Adriatique, enfin les Abbruzzes et la Calabre; en 1907 il achevait par la Sicile, avec des séjours à Catane et à Palerme. Chacun de ces déplacements était réglé d'avance, préparé avec soin; tous correspondaient à des buts précis et entraient pour leur part dans un programme que Fliche s'était tracé et qu'il eut la grande satisfaction de pouvoir remplir successivement pendant plus de trente années.

Nous reviendrons bientôt sur les résultats d'ordre scientifique que lui procurèrent ces voyages. Auparavant, il n'est pas inutile de faire connaître l'œuvre littéraire que pourraient constituer ses notes et sa correspondance; œuvre très réelle, mais qui n'est pas destinée à la publicité, et que conserveront pieusement ceux auxquels ses lettres furent successivement adressées. Paul Fliche ressentait très vivement ses impressions de voyage; il savait les exprimer dans un langage sobre et nerveux, dont la simplicité n'exclut pas le charme. Très divers sont les tableaux qu'évoque en Italie cette âme d'artiste et de lettré profon-

Digitized by Google

dément imbue du sentiment religieux : en Ombrie, « l'un des endroits où l'homme s'est le plus rapproché « du ciel »; à Rome, ville unique au monde, où tout est contraste entre la vieille civilisation païenne, les splendeurs de l'époque impériale, les humbles commencements du christianisme, la majesté de Saint-Pierre, les solitudes de la Campagne romaine... Ailleurs encore qu'en Italie, Fliche a su traduire avec bonheur les spectacles variés qui se déroulaient sous ses yeux. Parcourant la Corse, en 1885, il constate que tout ce que l'on raconte de l'originalité de ce pays n'est pas exagéré; tout y est extraordinaire, la terre et les habitants; les pins énormes, dans des forêts encore inexploitées, constituent un tableau vraiment merveilleux, qu'on peut apprécier même sans être forestier ou botaniste. Son voyage d'Algérie, en 1891, lui laisse également de très intéressants souvenirs : sur les hauts plateaux du Sud-Oranais, la « mer d'alfa » produit sur lui une impression profonde; l'ascension du djebel Antar, un peu avant le jour, a été magnifique; « ce « djebel, avec sa teinte violette, se dressait au milieu « de la plaine, montrant sa ligne de faîte hardiment « dentelée, ses flancs déchirés, le tout se profilant sur « le beau ciel d'Afrique... ». De telles descriptions font penser à Fromentin, peintre de son métier, mais que ses souvenirs d'Afrique rangent aussi au nombre de nos meilleurs écrivains descriptifs, presque de nos poètes.

Si les pays du soleil captivaient Paul Fliche, il tenait cependant à connaître et à étudier aussi, pour compléter son programme, les diverses contrées de l'Europe septentrionale, ainsi que celles de l'Europe

Digitized by Google

centrale qu'il n'avait pas visitées tout d'abord. Il consacra quatre voyages aux îles Britanniques, non seulement pour Londres, les jardins de Kew te le British-Museum, mais pour parcourir dans tous les sens l'Angleterre, où il avait de nombreux amis, l'Écosse du sud, le pays de Galles et l'Irlande. En Autriche, il vint plusieurs fois à Vienne et à Mariabrünn; il consacra spécialement une étude à ce curieux pays du Karst qui confine à l'Adriatique et à l'Istrie sa voisine; quant à la Hongrie, ce fut en 1903 qu'il y fit un assez long séjour, de la plaine magyare aux Carpathes, jusqu'aux frontières de la Roumanie. Berlin et l'Allemagne du Nord, en 1906, le Danemark et la Suède en 1908, achèvent cette longue série de voyages, dont aucun ne fut inutile pour l'œuvre scientifique que se proposait Fliche, et dont quelques-uns eurent pour lui, à ce point de vue, des résultats très importants. On ne peut qu'admirer cette méthode dans l'exploration, cette constance dans l'effort renouvelé chaque été, depuis la jeunesse jusqu'à la fin de l'âge mûr. Les années ne ralentissaient pas son ardeur voyageuse; il se maintenait toujours alerte, toujours prêt à entreprendre une nouvelle campagne. Une seule fois, en 1899, il fut arrêté par une maladie très grave; il s'était mis en route pour le Danemark lorsqu'en traversant le nord de l'Allemagne, il se sentit atteint; il put aller jusqu'à Brême, mais là ses forces le trahirent. Heureusement des soins empressés parvinrent à le remettre sur pied, et cet accident, qui pouvait être un avertissement, ne parut pas cependant entraîner pour sa santé des suites fâcheuses.

Digitized by Google

Ces nombreux voyages étaient pour Fliche non seulement agréables, mais nécessaires, car ils lui permirent de réaliser les études de botanique descriptive et de géographie botanique qu'il avait entreprises et qu'il continua pendant toute sa carrière. Les résultats de ces études forment une part très importante de son œuvre scientifique; elles contribuèrent, dans une large mesure, à lui faire acquérir une juste notoriété. A ce sujet, nous pouvons remarquer combien il élargit successivement son programme, d'abord limité à la Lorraine et aux pays voisins, puis s'étendant à toute la France, et englobant enfin non seulement l'Europe occidentale, mais encore l'Afrique méditerranéenne. Au début, le botaniste de Gérardmer qui avait eu pour guide Mougeot dans la montagne vosgienne, le jeune professeur à l'École forestière qui s'attachait à suivre l'exemple de Godron et de Mathieu, ne pouvait embrasser qu'une étendue territoriale assez restreinte. Les tournées de l'École agrandirent déjà cet horizon, et les voyages qu'entreprit Fliche en pleine maturité de son expérience et de son talent le complétèrent.

Les ouvrages qui correspondent à cet ordre de travaux sont nombreux; nous n'en signalerons que trois, qui peuvent nous servir à apprécier cette partie de ses productions. En 1883, il publiait, en collaboration avec M. le professeur Le Monnier, la troisième édition de la *Flore de Lorraine* de Godron. Dans leur préface, les éditeurs exposent très sobrement en quoi consistent les adjonctions et modifications qu'ils ont apportées au texte de Godron; bien qu'ils se défendent de toute

Digitized by Google

innovation importante, la revision qu'ils ont heureusement opérée d'un livre datant de 1857, en tenant compte des progrès de la science et d'une masse d'observations nouvelles, était une tâche délicate qui leur a valu la reconnaissance des botanistes lorrains.

En 1897, Fliche publiait seul une quatrième édition de la *Flore forestière* d'Auguste Mathieu. Dans la notice qu'il a consacrée à son maître, nous trouvons déjà formulée une appréciation de cette œuvre capitale, qui fut justement considérée comme un monument de la science forestière lors de son apparition. Nous savons que l'un des principaux mérites de la *Flore* de Mathieu fut de faire connaître aux forestiers, trop souvent ignorants de la végétation méridionale, les essences étrangères au bassin de Paris et aux départements de l'Est; par des explorations scientifiques et ses missions officielles, Mathieu découvrit véritablement les forêts du Midi, trop souvent avant lui méconnues ou négligées. Fliche compléta ces notions, grâce à sa connaissance plus parfaite encore de toutes les régions de notre territoire. Il y ajouta une partie tout à fait neuve, celle concernant les essences de l'Algérie, que Mathieu n'avait pu visiter sur place, et dont l'importance devient de nos jours de plus en plus considérable. Il fit enfin subir à la *Flore* de Mathieu de profondes modifications au sujet de la distribution géographique des essences, s'attachant à déterminer avec soin l'aire occupée par chacune d'elles, relativement au sol et à l'altitude de leurs stations (1), indications

(1) En énumérant les noms des savants dont les conseils ou les publications l'ont inspiré, Fliche tient à rendre hommage,

Digitized by Google

qui, dans les éditions précédentes, étaient trop rares ou même faisaient à peu près défaut.

Comme dernier exemple des ouvrages de Paul Fliche se rapportant à la géographie botanique, nous choisirons un travail très approfondi sur « la Champagne crayeuse », l'un des derniers qui soit sorti de sa plume et dont il avait réservé la publication à la Société académique de l'Aube (1). Mettant à profit ses explorations en Algérie et en Hongrie, rattachant à notre région française, au point de vue botanique, ses études faites sur les hauts plateaux sahariens ou dans les plaines du Danube, Fliche insiste particulièrement sur des analogies très étroites entre ces contrées et les plaines champenoises. Les unes et les autres sont des pays de steppes, caractérisés par l'absence de végétation ligneuse, due bien moins à l'action de l'homme qu'à un ensemble de dispositions naturelles difficiles à modifier. Il dresse, pour la Champagne, le catalogue des plantes indigènes de cette région si remarquable; il expose les conditions dans lesquelles l'introduction des résineux a été tentée sur

---

par une mention spéciale, à M. Flahault, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, dont il apprécie hautement les travaux de géographie forestière dans les régions méditerranéennes, et qui fut non seulement son collaborateur, mais encore son ami très sympathique et très dévoué.

(1) Le secrétaire général de cette société, M. de La Boullaye, son correspondant à Troyes et son ami, nous écrit à ce sujet : « En envoyant le manuscrit, le 12 novembre dernier, Fliche m'adressait une longue lettre, très détaillée, me donnant toutes les indications utiles pour l'impression de la publication, comme s'il avait pressenti que ce ne serait pas lui qui corrigerait les épreuves... »

Digitized by Google

une grande échelle, les invasions d'insectes qui en furent la conséquence; il se demande enfin quel sera l'avenir de ces forêts artificielles de pins sylvestres et de pins d'Autriche, si elles sont capables de résister indéfiniment au climat de la steppe, et si elles sont susceptibles de changer d'une manière durable la physionomie du pays. Lorsqu'on rapproche ce mémoire de celui qui traite du reboisement du Champfêtu, on voit que les deux régions bien caractéristiques de la Champagne ont eu en Paul Fliche l'historien le mieux informé, le plus capable de tirer des faits observés des conclusions intéressantes.

Ce serait une erreur de croire que les deux séries de travaux dont nous venons de signaler les caractères, ceux qui ont eu pour objet les recherches physiologiques et ceux qui se rattachent à la géographie botanique, se sont ainsi succédé et ont été successivement le but exclusif des préoccupations de Fliche. Nous les trouvons au contraire intimement mélangées par ordre de dates dans son œuvre; il en fut de même de ses études de paléobotanique, non moins importantes que les précédentes, et dont il nous reste à parler. De très bonne heure, exactement dès 1875, Fliche commence à publier des observations sur la flore et la faune fossiles des terrains les plus récents; il ne cesse plus ensuite de creuser ce sillon, et peu à peu, il se crée, dans cette partie de la science botanique, une sorte de domaine propre où bientôt il acquiert une compétence incontestée. Dans la liste bibliographique de ses ouvrages, les articles se rapportant à la paléobotanique sont de beaucoup les

Digitized by Google

plus fréquents; ils se succèdent à de très brefs intervalles, et deviennent de plus en plus nombreux lorsque nous atteignons ses dernières années. Il eut, pour cette sorte de travaux, plusieurs collaborateurs : d'abord Bleicher, depuis son arrivée à Nancy jusqu'à sa mort (1); ensuite et surtout M. René Zeiller (2), auquel Fliche était attaché par une mutuelle sympathie non moins que par des études communes (3).

La détermination des espèces fossiles qui ont autrefois peuplé notre sol, l'indication précise de l'époque géologique à laquelle elles ont disparu pour faire place à d'autres qui vivent encore de nos jours, constituent des travaux du plus haut intérêt, dont les conclusions peuvent être fort utiles, soit dans le domaine de la science pure, soit dans celui des applications pratiques. Les recherches de Fliche l'ont conduit, dans cet ordres d'idées, à des découvertes remarquables. Il a pu rattacher de nombreux types anciens aux formes actuelles; il a précisé le moment où chacun d'eux a cessé de se montrer dans la région qui constitue aujourd'hui la France; il a noté ceux de ces anciens végé-

(1) A Bleicher, il convient de joindre M. Mathieu-Mieg, de Mulhouse, collaborateur de Fliche dans plusieurs publications sur le terrain tertiaire d'Alsace.

(2) Leur connaissance datait de 1864, elle s'était faite dans des herborisations sur les escarpements du Hohneck; l'amitié devint ensuite toujours plus étroite entre ces deux hommes, si bien faits pour se comprendre et s'estimer.

(3) Dans la notice nécrologique consacrée à Fliche par M. Zeiller, nous lisons qu'un des derniers hommages rendus à l'œuvre paléobotanique du savant lorrain fut la désignation d'un nouveau type de pétiole de fougère fossile sous le nom générique de *Flicheia*.

Digitized by Google

taux qui subsistent encore, avec une aire plus ou moins réduite. Il estime que bon nombre de ceux-ci ne nous ont quittés qu'à l'époque glaciaire, sous l'influence de l'abaissement de température qui se produisit alors. Depuis, les conditions climatériques se sont grandement modifiées; toutefois, ces formes anciennes, dont quelques-unes sont à nos portes, n'ont pu récupérer leur territoire, trop fortement occupé par des espèces nouvelles, mieux adaptées à la situation actuelle. Pourquoi ces végétaux, retrouvés dans l'Extrême-Orient, par exemple, réintroduits dans nos jardins et dans nos pépinières, ne peuvent-ils plus constituer chez nous de vraies forêts? Fliche fait intervenir ici la théorie darwinienne de la concurrence vitale, dont, à l'exemple de son maître Godron, il est loin de méconnaître l'importance, réserve faite du rôle que Darwin a voulu lui attribuer pour la formation des espèces. Si les essences forestières indigènes, notamment, se montrent les plus fortes et s'opposent victorieusement à la réinstallation d'autres essences, jadis autochtones, maintenant exotiques, c'est la paléontologie qui va nous servir à expliquer ce phénomène. La flore forestière actuelle se compose d'espèces jeunes, géologiquement parlant, donc bien mieux adaptées aux nouvelles conditions de la vie sur notre sol. Celles qu'on voudrait leur substituer sont des formes anciennes, moins bien organisées que les premières, et plus défavorablement placées dans la lutte pour l'existence; aussi ne peuvent-elles se maintenir qu'avec des soins incessants et des mesures de protection spéciales. Comme Godron et comme

Digitized by Google

Mathieu, Fliche a toujours jugé l'acclimatation impossible; quant aux naturalisations, elles lui ont toujours paru très problématiques, sans qu'il entendît toutefois décourager les introductions d'arbres exotiques, si en honneur de nos jours, lorsque les conditions économiques permettent de tirer de ces massifs artificiels des produits plus avantageux que ceux de nos essences spontanées (1).

Ces études de paléobotanique, si variées et si intéressantes, sont disséminées dans un grand nombre de brochures et de communications. Elles devaient recevoir, d'après les intentions de l'auteur, une sorte de couronnement dans un travail d'ensemble, dont la publication était déjà commencée, et dont il écrivait la dernière partie au moment de sa mort. On avait pu craindre, en raison de sa fin soudaine, que la rédaction n'en fût pas entièrement terminée, et que ses conclusions notamment ne pussent être retrouvées. Mais, grâce aux soins de dévoués collaborateurs (2), la *Flore du trias en Lorraine* va paraître dans son intégralité, et cet ouvrage ne sera pas le moindre de tous ceux dont nous sommes redevables à l'activité de Paul Fliche, qui, nulle part mieux que dans cette œuvre presque posthume, n'aura plus entièrement déployé les éminentes qualités de son talent.

---

(1) Fliche a notamment condensé ses idées à ce sujet dans un article très curieux : « Les Naturalisations forestières en France et la Paléontologie », qui date de 1898.

(2) Les recherches de M. P. Guinier ont permis de reconstituer la fin du manuscrit, dont M. R. Zeiller veut bien surveiller l'impression.

Digitized by Google

Ces services rendus à la science, en outre de ceux dus à son enseignement professionnel, méritaient à Fliche des distinctions qui ne lui ont pas fait défaut. Nous avons vu dans quels termes élogieux le chef de l'administration des Eaux et Forêts prit congé de lui à la fin de sa carrière. Le ruban de la Légion d'honneur, qui doit servir à signaler le mérite, partout où il se trouve, ne pouvait être mieux placé que sur sa poitrine. Il ne lui vint pourtant qu'assez tard, en 1893; Fliche avait alors cinquante-sept ans. Sa vie indépendante, le soin qu'il prenait de réserver sa liberté en se tenant à l'écart de tout emploi administratif, étaient-ils la cause de cet oubli relatif dans lequel pendant trop longtemps ses titres furent laissés par les dispensateurs de la faveur d'en haut? Peut-être; mais Fliche était trop philosophe pour s'en étonner, trop sage pour s'en plaindre; il se contenta de témoigner avec une entière bonne grâce sa satisfaction aux amis qui lui valurent cette promotion si bien gagnée. Quelques années après, il devint membre de la Société nationale d'agriculture, correspondant d'abord, ensuite titulaire. Enfin, en 1904, il fut élu correspondant de l'Institut, à l'Académie des sciences, dans la section d'Économie rurale. Ce fut pour lui une grande joie, la précieuse récompense d'un demi-siècle de travail, ainsi qu'il l'a dit de son maître Godron, honoré lui aussi du même choix, au seuil de sa vieillesse.

Si l'on réfléchit à la somme de travail que représente cette production incessante, jointe aux soins de son enseignement et à de multiples obligations sociales

Digitized by Google

que Fliche a toujours scrupuleusement remplies, on se demande comment il lui fut possible de continuer pendant plus de quarante ans un aussi rude labeur. Son secret pour arriver à ce résultat fut une force de volonté peu commune, dérivant d'une conception très élevée du devoir qui fut toujours sa règle de conduite. Tandis que tant d'autres ne savent mettre en pratique que la théorie du moindre effort, Fliche estimait que le travail s'impose à tout homme en ce monde, quelle que soit sa situation sociale et quelle que soit sa fortune, que nous ne valons qu'autant que nous aurons obéi plus complètement à cet ordre de Dieu, et que c'est d'après notre labeur, accompli de bonne volonté, que nous serons jugés. Il ne cachait pas son profond mépris pour ceux auxquels la richesse a été départie et qui ne savent en user que pour vivre dans l'indolence ou l'oisiveté; il souffrait de voir chez nous inutiles tant d'êtres intelligents; et ce n'était pas un des moindres reproches qu'il adressât à une partie de la jeunesse française, surtout lorsqu'il la comparait à celle d'autres pays, où le sentiment du devoir est plus développé dans les classes élevées.

Pour lui, depuis longtemps il avait organisé sa vie de telle sorte que toutes les heures de la journée fussent ponctuellement et utilement occupées, et tout dérangement à l'emploi de son temps ainsi prévu d'avance lui était fort pénible. Cette extrême régularité, dont quelques-uns pouvaient être tentés de sourire, comme d'une sorte de manie inconsciente, était au contraire parfaitement voulue, de propos délibéré, et c'était pour lui le moyen de venir à bout de la tâche

Digitized by Google

qu'il s'était imposée. Sa vie matérielle était fort simple : depuis son installation à Nancy, il ne quitta pas la maison de la rue Saint-Dizier où il avait élu son premier domicile, qu'il dut seulement accroître dans la suite pour pouvoir loger auprès de lui ses livres et ses collections sans cesse augmentées. Tant que dura l'hôtel de France, il y prit toujours ses repas, et cette monotonie de la pension dans laquelle il était bien connu ne paraissait pas lui déplaire. Après son déjeuner, on le voyait descendre dans un café de la place Stanislas; il y lisait attentivement les journaux de toutes nuances, car il tenait à être bien informé des affaires publiques qu'il appréciait très sainement. C'était son seul moment de loisir dans la journée, après lequel il retournait à son travail jusqu'au soir.

Il passait presque toutes ses soirées dans le monde, chez des amis où il fréquentait régulièrement aussi, à certains jours déterminés. Car ce grand travailleur était fort sociable, et sa conversation était très goûtée dans les salons où il voulait bien fixer ses habitudes. Pour ne parler que des disparus, la maison de l'avocat Louis Lallement, que nous avons connu si pétillant de verve et de belle humeur, lui était largement ouverte; il en était l'un des habitués, en même temps que l'abbé qui devint plus tard le cardinal Mathieu; et dans cette société de gens aimables, où régnait une liberté de bon aloi, exempte de vaine étiquette et de pédanterie, Fliche faisait apprécier les qualités de causeur qui étaient chez lui naturelles. Comme il avait le sentiment et le goût du beau dans l'art et dans la littérature, il savait disserter agréablement

Digitized by Google

sur bien des sujets; ses propos étaient relevés par une pointe d'humour qui lui était propre et qui contribuait à le faire rechercher. Ces soirées étaient en même temps pour lui un délassement, une détente de son esprit, utile et même nécessaire dans l'intérêt de ses travaux.

Ainsi qu'il convenait à un vieil habitant de Nancy, Fliche faisait partie de la plupart des sociétés littéraires et scientifiques de cette ville, où sa place était si bien marquée. Partout on était honoré de l'avoir pour confrère, et dans quelques-unes de ces sociétés sa collaboration a été fort importante. C'est ainsi qu'il fut en 1879 l'un des fondateurs de la Société de Géographie de l'Est, dont il estimait le développement indispensable pour notre région; il remplit dès l'origine les fonctions de vice-président de cette société, et il fut élevé à la présidence en 1903. Mais ce fut surtout à l'Académie de Stanislas que ses qualités intellectuelles se trouvèrent dans le milieu le plus apte à les faire valoir; c'est dans cette compagnie qu'il était sans doute le plus à l'aise, entouré d'amis sympathiques, tous capables de le comprendre; c'est là que son absence sera le plus longuement regrettée. Fliche entra comme associé-correspondant à l'Académie de Stanislas en 1874, sur le rapport de Godron; membre titulaire en 1876, il remplit successivement les diverses fonctions académiques : secrétaire annuel en 1880, deux fois vice-président en 1881 et 1901, deux fois président en 1882 et 1902. Son discours de réception sur Mougeot, ses discours aux obsèques de l'avocat Volland et du premier président Leclerc peuvent être

Digitized by Google

considérés comme des modèles du genre. Très exact aux séances, toutes les fois que ses voyages ne le retenaient pas hors de Nancy, il avait sa place accoutumée en face du bureau, auprès de son ami Bleicher, et il prenait aux discussions une part toujours active. Il personnifiait le règlement, tellement que si quelque difficulté d'ordre intérieur venait à se produire, le président n'avait qu'à lever les yeux vers ce doyen de la compagnie, et tout de suite la solution venait, claire et précise.

Ses travaux et ses relations mondaines mettaient Fliche en contact avec beaucoup de personnes qui ne partageaient ni ses idées politiques ni ses convictions religieuses. Ces divergences ne l'empêchaient pas de vivre en très bonne harmonie, et même d'avoir des relations affectueuses avec ceux qui étaient d'opinion contraire à la sienne, pourvu qu'il rencontrât chez eux des qualités qu'il estimait nécessaires : la modération, le désintéressement et la bonne foi. Il détestait la politique, si l'on entend par là les manœuvres et les calculs de l'ambition, art néfaste « qui a le don de « diviser profondément les hommes, alors qu'il devrait « avant tout les faire vivre en paix » (1). Assez indifférent et sceptique sur les formes de gouvernement, n'attachant à aucune d'elles le mérite d'une panacée infaillible, il les jugeait d'après leurs résultats et les estimait suivant qu'elles concouraient le mieux à assurer la sécurité et la grandeur du pays.

Quant à ses idées religieuses, elles ne varièrent ja-

(1) *Notice sur Godron*, p. 47.

Digitized by Google

mais. Il n'eut pas à subir ces luttes intimes, si douloureuses chez tant d'âmes élevées, il n'eut pas à revenir par de longs détours à la foi de son enfance et de sa jeunesse. Les croyances qui lui avaient été de bonne heure inculquées ne lui parurent à aucun moment incompatibles avec les lumières de la science et de la raison. Très pénétré du sens de cette vie terrestre, de l'action constante de Dieu sur ses créatures, il s'inclinait devant une loi qu'il estimait la seule digne de notre respect absolu; il y conformait sa vie, « s'in-« quiétant fort peu de ce que les hommes pourraient « dire et penser de lui. Il ne recherchait pas leur appro-« bation et ne redoutait pas leurs critiques » (1).

Fliche n'avait pas attendu les revendications de la démocratie et les appels retentissants à la solidarité pour se dévouer aux déshérités de ce monde; pour lui le beau mot de charité n'avait pas perdu son sens évangélique; il avait cette intelligence du pauvre qui sait faire accepter aux malheureux leur misère présente, qui sait les soulager dans leur détresse morale aussi bien que dans leur dénuement matériel, qui les laisse reconnaissants et confiants dans la miséricorde divine. N'est-ce pas une œuvre meilleure que d'en faire des désespérés ou des démolisseurs de l'ordre social? Seulement, les pauvres n'admettent cette intervention de la charité fondée sur la religion que si elle leur apparaît entièrement désintéressée, dégagée de toute arrière-pensée, politique ou autre. Ce désintéressement absolu, personne ne pouvait mieux l'offrir que

(1) *Notice sur Godron*, p. 51.

Digitized by Google

Fliche; aussi se faisait-il facilement aimer de tous ceux qu'il avait secourus : on le vit bien à ses obsèques, auxquelles participèrent tant d'ouvriers, venus spontanément prier sur son cercueil.

La mission de charité, que Fliche considérait comme son devoir de chrétien, était accomplie par lui avec cette discrétion qui était dans sa nature, de sorte qu'il n'en reste pas de traces, si ce n'est dans le cœur de ceux dont il a soulagé la misère. Parmi les institutions charitables auxquelles il s'est le plus entièrement dévoué, nous citerons seulement celle de Saint-Vincent-de-Paul, à laquelle il coopéra dès l'âge de dix-sept ans, pour n'en sortir que temporairement, pendant les quelques années de son séjour dans les Ardennes et dans les Vosges. Il ne cessa toute sa vie d'y remplir un rôle éminent : secrétaire de la conférence de Saint-Èvre dès son retour à Nancy, il en devint le président le 5 novembre 1894, par suite de la démission de Charles Benoît; enfin, en 1904, le conseil central des conférences des trois départements lorrains l'appela avec le docteur Baraban à la vice-présidence de ce groupe (1). Mais il suffira seulement d'indiquer la part importante qui appartient à Fliche dans des œuvres qui sont l'honneur de notre cité, sans insister davantage, comme il convient à des vertus qui veulent rester cachées et dont la récompense n'est pas attendue en ce monde.

(1) Fliche était également, depuis 1904, président de la société de Saint-François-Xavier. Il remplissait depuis 1886 les fonctions de secrétaire du Conseil de fabrique de la cathédrale, et lors de la dissolution de ce conseil, en 1907, il avait été choisi comme membre du nouveau Conseil paroissial.

Digitized by Google

Je ne sais si ces quelques pages pourront donner une idée suffisamment complète des différents aspects de cette carrière de savant et d'homme de bien que j'ai voulu décrire. Quoi que je puisse faire, j'ai conscience qu'il manquera toujours au tableau quelques-uns de ces traits de ressemblance dont le défaut rend tout essai de peinture inférieur au modèle. Il y manque aussi de ces détails intimes que l'homme dont l'existence est la plus simple et la plus ouverte à tous réserve pour les siens et souffrirait de voir livrer à une curiosité vulgaire, même par ses amis. Ainsi, à voir la vie solitaire que Fliche a menée si longtemps, on pourrait croire qu'il l'avait choisie de plein gré, par une sorte de sécheresse de cœur qui le rendait insensible aux joies familiales. Or son caractère, si doux et affectueux dans l'enfance, ne s'était pas tellement transformé. S'il demeura longtemps sans se créer un foyer, ce fut, au début, l'incertitude de son avenir qui l'empêcha de fixer son choix; puis ses travaux toujours plus absorbants, qui ne lui en laissèrent pas le temps. Du reste, son besoin très vif d'intimité et de tendresse trouvait de larges satisfactions auprès des siens; après la mort des parents, il était devenu le chef aimé et respecté de sa famille; ses neveux et ses nièces tenaient dans son affection une aussi large place que s'ils eussent été ses enfants. Toutefois, à mesure surtout qu'il avançait en âge, les siens insistaient pour qu'il ne restât plus seul, pour que sa vieillesse au moins fût entourée de soins dévoués. Il avait rencontré, au milieu du chemin de sa vie, dans sa parenté même, celle qui pouvait être

Digitized by Google

pour lui la compagne aimante, capable de s'associer à ses nombreux labeurs. Une rare communion de sentiments, de goûts intellectuels, les avait rapprochés. Mais ce fut seulement après sa retraite, en 1904, que, bien des obstacles à ses projets étant tombés, Paul Fliche put enfin s'installer à Nancy comme il le souhaitait depuis longtemps, et commencer une nouvelle existence, trop tôt brisée, hélas ! par une mort que rien ne faisait prévoir aussi prompte.

Cette mort fut ce qu'elle devait être, tranquille comme il convient à un chrétien pour qui la certitude d'une autre vie facilite le redoutable passage, et qui est assuré de retrouver tous ceux qu'il a aimés ici-bas. Si Fliche a disparu, son exemple nous reste : il nous a montré comment il faut se dévouer aux petits, quel usage nous devons faire des dons de l'intelligence et de la fortune; il nous a donné une haute leçon de « ce perfectionnement moral auquel l'Évangile ne « donne d'autre limite que l'infini » (1).

(1) *Notice sur Mougeot*, p. 32.

Digitized by Google

APPENDICES

Suivant l'exemple que nous trouvons notamment dans les notices sur Godron et sur Mathieu, nous allons réunir ici les divers renseignements de nature à compléter la biographie de Paul Fliche : les principales dates de sa carrière administrative; la liste des sociétés scientifiques ou littéraires dont il a fait partie; les fonctions ou missions exercées par lui en dehors de son professorat, ainsi que les distinctions qu'il a obtenues; enfin la bibliographie aussi complète que possible de ses œuvres.

I

24 octobre 1857.	Admission à l'École forestière.
21 octobre 1859.	Garde général stagiaire à la Conservation de Nancy.
21 octobre 1859.	En mission à Cherbourg.
30 juillet 1860.	Intérimaire au cantonnement de Gannat (Allier).
31 octobre 1860.	Garde général de 3e classe au cantonnement de Mouzon (Ardennes).
14 avril 1862.	Garde général de 2e classe, membre de la quatorzième commission d'aménagement (Vosges).
14 mars 1865.	Garde général de 1re classe, au cantonnement de Nancy-Ouest (École).
25 octobre 1866.	Sous-inspecteur, attaché à l'École forestière comme répétiteur du cours d'histoire naturelle.
17 décembre 1878.	Inspecteur sur place.
12 octobre 1880.	Professeur d'histoire naturelle.

Digitized by Google

12 octobre 1889.	Professeur titulaire de 2e classe (nouvelle organisation), chaire de sciences naturelles appliquées.
20 décembre 1902.	Admission à la retraite.

II

10 mai 1873.	Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.
9 mars 1874.	Académie de Stanislas (associé correspondant).
10 avril 1874.	Société des sciences de Nancy.
17 mars 1876.	Académie de Stanislas (membre titulaire).
8 janvier 1877.	Société géologique de France.
1879.	Société de Géographie de l'Est (membre fondateur).
7 avril 1880.	Société d'histoire naturelle de Colmar (membre correspondant).
11 décembre 1881.	Société d'archéologie lorraine.
20 avril 1883.	Société académique des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube (membre correspondant).
3 avril 1884.	Société d'émulation des Vosges.
12 décembre 1884.	Société botanique de France.
1891.	Société forestière de Franche-Comté et Belfort.
26 novembre 1893.	Société d'histoire naturelle d'Autun.
27 décembre 1893.	Société industrielle de Mulhouse (membre correspondant).
15 janvier 1895.	Société botanique de Genève (membre actif).
9 mars 1898.	Société nationale d'agriculture, section de sylviculture (membre correspondant).

Digitized by Google

20 juin 1901.	Institut impérial forestier de Saint-Pétersbourg (membre honoraire).
5 juillet 1903.	Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (membre correspondant).
4 juillet 1904.	Académie des sciences, section d'économie rurale (membre correspondant).
6 juin 1906.	Société nationale d'agriculture (membre titulaire).

III

1er juin 1875.	Sous-directeur du jardin botanique de la ville de Nancy.
15 novembre 1875.	Membre de la commission de surveillance de la bibliothèque publique de Nancy.
30 juin 1879.	Diplôme d'honneur pour collaboration à l'Exposition universelle de 1878.
26 août 1890.	Médaille pour collaboration à l'Exposition universelle de 1889.
23 juin 1894.	Mission du directeur des Forêts pour étudier en Champagne l'invasion du Bombyx processionnaire du pin.
8 juin 1900.	Délégation du ministre de l'Agriculture pour représenter l'Administration forestière au congrès international de botanique à Paris.
19 avril 1901.	Médaille pour collaboration à l'Exposition universelle de 1900.
Juillet-août 1908.	Président de la session extraordinaire de la Société botanique de France à Nancy.
18 janvier 1883.	Chevalier de l'ordre de Léopold (Belgique).

Digitized by Google

6 janvier 1894. Chevalier de la Légion d'honneur.
25 janvier 1895. Chevalier du Mérite agricole.
28 janvier 1898. Officier d'Académie.
27 octobre 1900. Officier du Mérite agricole.
6 février 1903. Officier de l'Instruction publique.

IV

BIBLIOGRAPHIE

BOTANIQUE

Botanique générale

Manuel de botanique forestière (Nancy, in-8, 308 pages [1873]).

Morphologie

Note sur une végétation biennale des frondes observée chez l'*Asplenium trichomanes* L. Nancy, in-8, 4 pages (*Mémoires de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. I, fasc. III, 1875, p. 47-50, 1876).

Sur une forme ramifiée de la fronde de l'*Asplenium trichomanes* L. [communication] (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. IV, fasc. 10, p. 24, 1880).

Quelques anomalies de la nervation des feuilles [communication] (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. VII, fasc. 17, p. XVI, 1884).

Notes pour servir à l'étude de la nervation. Nancy, in-8 de 32 p., 10 figures (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. VIII, fasc. 19, p. 1-29, 10 fig., 1886).

Lettre à M. Malinvaud (sur la seconde floraison du *Cornus sanguinea* (*Bulletin de la Société botanique de France*, XL, p. 384-385, 1893).

Physiologie végétale

P. FLICHE et L. GRANDEAU. — De l'Influence de la composition chimique du sol sur la végétation du pin maritime (*Pinus*

Digitized by Google

pinaster Soland). In-8, 32 p. (*Annales de Chimie et de Physique*, 4e série, XXIX, p. 383-415, 1873; *Annales de la Stat. agronom. de l'Est*, 1878).

P. Fliche et L. Grandeau. — De l'Influence de la composition chimique du sol sur la végétation du Châtaignier. In-8, 26 p. (*Annales de Chimie et de Physique*, 5e série, II, p. 354 à 379, 1894; *Annales de la Stat. agronom. de l'Est*, 1878).

P. Fliche et L. Grandeau. — Recherches chimiques sur la composition des feuilles; modifications résultant de l'âge et de l'espèce. In-8, 26 p. (*Annales de Chimie et de Physique*, 5e série, VIII, p. 486-511, 1876; *Annales de la Stat. agronom. de l'Est*, 1878).

P. Fliche et L. Grandeau. — Recherches chimiques sur la composition des feuilles du Pin noir d'Autriche (*Annales de Chimie et de Physique*, 5e série, XI, p. 224-243, 1877; *Annales de la Stat. agronom. de l'Est*, 1878).

P. Fliche et L. Grandeau. — Lettre à M. de Seynes en réponse à une critique de M. Émery sur un travail publié par eux dans les *Annales de Chimie et de Physique* (*Bulletin de la Société botanique de France*, XXIV, p. 212, 1877).

P. Fliche et L. Grandeau. — Recherches chimiques sur la végétation forestière (Exposition universelle de 1878; École forestière). In-8, 117 p. (*Annales de la Station agronomique de l'Est*, 1878; Réunion des mémoires publiés aux *Annales de Chimie et de Physique* en 1873, 1874, 1876, 1877, 1878).

P. Fliche et L. Grandeau. — Recherches chimiques sur les Papilionacées ligneuses. In-8, 31 p. (*Annales de Chimie et de Physique*, 5e série, XVIII, p. 258-288, 1879; *Annales de la Station agronomique de l'Est*, 1878).

P. Fliche et L. Grandeau. — Recherches chimiques et physiologiques sur la Bruyère commune [*Calluna vulgaris* Salisb.] (*Annales de la Science agronomique française et étrangère*, 1re année, t. I, p. 394-411, 1884).

P. Fliche et L. Grandeau. — Recherches chimiques et physiologiques sur les Lichens. Nancy, in-8, 28 p. (*Annales de la Science agronomique française et étrangère*, 4e année, t. I, p. 204-229, 1887).

Recherches chimiques et physiologiques sur la famille des Éricinées. In-8, 12 p. (*Revue des Eaux et Forêts*, t. VIII, p. 496-507, 1889).

Étude chimique et physiologique sur les feuilles de Fougères. Nancy in-8, 18 p. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. XII, fasc. 25, p. 97-112, 1892).

Digitized by Google

Note sur l'épiphytisme du *Polypodium vulgare* L. (*Bulletin de la Société botanique de France*, XLIX, p. 53-63, 1902).

Botanique systématique

Les Isoëtes des Vosges. In-8, 28 p. (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 4e série, t. XI, p. 177-202, 1879).

P. FLICHE et G. LE MONNIER. — Flore de Lorraine, par D.-A. Godron, 3e édition (2 vol. in-12. Nancy, Grosjean, 1883).

Étude sur le Pin pinier [*Pinus pinea* L.] (*Ass. fr. pour l'av. des Sciences*, Congrès de Nancy, 1886, p. 507-514, 1886).

Note sur les formes du genre *Ostrya* (*Bulletin de la Société botanique de France*, XXXV, p. 160-172, 1888).

Flore forestière, par M. A. MATHIEU (Description et histoire des végétaux ligneux qui croissent spontanément en France et des essences importantes de l'Algérie); 4e édition, revue par M. FLICHE; Paris, J.-B. Baillière et fils, in-8, XXXII, 705 p. 1897).

Note sur les hybrides du genre *Sorbus* dans le Jura français. (*Bulletin de la Société de botanique de France*, XLVIII, p. 179-186, 1901).

Notice sur le Sapin de Numidie (*Abies Numidica* de Laun.). Fructification, jeune plant, bois. Besançon, in-8, 12 p. (*Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort*, t. VII, p. 168-177, septembre 1903).

Lavoisier et le genre *Isoetes* dans les Vosges. In-8, 5 p. (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 6e série, III, p. 171-175, 1905-1906).

Les Monocotylédones arborescentes ou frutescentes de France, d'Algérie et de Tunisie (*Mémoires de la Société botanique de France*, no 10, 26 p., 1 pl., 1907).

Note sur les *Phillyrea* (*Bulletin de la Société botanique de France*, LV, p. 253-261, 343-351, 1908).

Géographie botanique

Du sol des environs de Fontainebleau et de ses relations avec la végétation. In-8, 19 p. (*Mémoires de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. I, fasc. 3, p. 33-45, 1875).

De la végétation des Tourbières dans les environs de Troyes. Nancy, in-8, 13 p. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. II, fasc. 5, 1876, p. 134-146, 1876).

Digitized by Google

Distribution, eu égard aux altitudes et à la nature chimique du sol, des espèces de la flore méditerranéenne [communication] (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. IV, fasc. 8, p. 18, 1878).

Note sur la découverte du *Goodyera repens* aux environs de Nancy. In-8, 11 p. (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 4e série, t. XI, p. 269-279, 1879).

Modifications subies par la végétation forestière dans le bassin de la Seine et spécialement dans la vallée de la Vanne [communication] (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. V, p. 18-19, 1880).

Sur un voyage botanique dans l'Italie centrale [communication] (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. VII, fasc. 18, p. XII-XIII, 1885).

Sur un voyage botanique en Corse (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. VII, fasc. 18, p. XXXIII-XXXVI, 1883).

Note sur une substitution ancienne d'essences forestières aux environs de Nancy. Nancy, in-8, 10 p. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. VIII, fasc. 19, p. 30-40, 1886).

Influence de l'humidité fraîche sur la végétation forestière sur les bords du lac de Côme [communication] (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. IX, fasc. 21, p. XVII-XVIII, 1888).

Un reboisement. Étude botanique et forestière. Nancy, in-8, 56 p. 1888 (*Annales de la Science agronomique française et étrangère*, 5e année, t. I, p. 297-348, 1888).

Notes sur la flore de la Corse (*Bulletin de la Société botanique de France*, XXXVI, p. 356-370, 2 fig., 1889).

Note sur la présence dans les Vosges françaises du *Vaccinium myrtillus* L., var. *leucocarpum* Dun. (*Bulletin de la Société botanique de France*, XXXIX, p. 409-413, 1892-1893.)

Études sur les flores de l'Aube et de l'Yonne [distribution et origine de certains de leurs éléments]. Troyes, in-8, 51 p. (*Mémoires de la Société académique de l'Aube*, LVII, 1893, p. 7-55, 1894).

Les Naturalisations forestières en France et la paléontologie (*Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort*, t. IV, p. 382-396, 1898).

Notes sur la flore de l'Yonne (*Bulletin de la Société botanique de France*, XLV, p. 40-51, 1898).

Digitized by Google

Une nouvelle localité d'*Ostrya carpinifolia* Scop. en France (*Bulletin de la Société botanique de France*, XLVI, p. 8-9, 1899).

Lettre de M. Fliche à M. Malinvaud [sur la découverte du *Goodyera repens* dans l'Yonne] (*Bulletin de la Société botanique de France*, XLVI, p. 394-395, 1900).

Note sur le *Pirus cordata* Desv. (*Bulletin de la Société botanique de France*, XLVII, p. 107-114, 1900).

Note sur la flore du département des Ardennes (*Bulletin de la Société botanique de France*, XLVIII, p. 376-392, 1902).

Deux observations relatives à la flore des jeunes taillis (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXL, p. 1129-1132, 25 avril 1905).

L'Indigénat de l'Épicéa (*Picea excelsa* LK.) dans les Hautes-Vosges (*Bulletin de l'Herbier Boissier*, 2e série, VIII, p. 718-722, 1908).

La Champagne crayeuse. Étude de géographie botanique. In-8, 109 p., 2 pl., Troyes (*Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LXXII, 1908-1909).

Paléontologie végétale

Sur les lignites quaternaires de Jarville, près de Nancy (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CLXXX, p. 1233, 10 mai 1875).

Note sur des bois soumis à un enfouissement prolongé. Nancy, in-8, 8 p. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. II, fasc. 4, p. 25-32, 1876).

Sur la flore des tufs quaternaires de Resson [communication préliminaire] (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. III, fasc. 7, p. 72, 1877).

Notice sur le terrain tertiaire miocène de Céreste, et subsidiairement sur celui de Bois-d'Asson [Basses-Alpes] (publié par le Ministère de l'Agriculture à l'occasion de l'Exposition de 1878; Paris, Impr. nationale, 1878).

Sur les lignites quaternaires de Jarville [communication] (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. IV, fasc. 10, p. 8-10, 1880).

Sur les charbons feuilletés de la Suisse [communication] (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. IV, fasc. 10, p. 23, 1880).

Fliche et Dr Bleicher. — Étude sur la flore de l'Oolithe inférieure aux environs de Nancy. Nancy, in-8, 49 p., 1 pl.,

Digitized by Google

1882 (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. VI, fasc. 13, p. 54-100, 1881).

Description d'un nouveau Cycadeospermum du terrain jurassique moyen. In-8, 4 p., 1 pl. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. VI, fasc. 15, p. 55-58, 1883).

Étude paléontologique sur les Tufs quaternaires de Resson [Aube] (*Bulletin de la Société géologique de France*, 3e série, XII, p. 6-31, 1883).

Sur les lignites quaternaires de Bois-l'Abbé, près d'Épinal (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, XCVII, 3 décembre 1883).

Fliche et Bleicher. — Recherches sur le terrain tertiaire d'Alsace et du territoire de Belfort (*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, p. 1-44, 1885).

Note sur la flore de l'étage rhétien aux environs de Nancy. Nancy, in-8, 4 p. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. VIII, fasc. 19, p. 150-153, 1886).

Les Flores tertiaires des environs de Mulhouse. Mulhouse, in-8, 15 p. (*Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, 1886).

Bleicher et Fliche. — Note sur la flore pliocène du Monte-Mario. Nancy, in-8, 18 p., 1 pl. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. VIII, fasc. 20, p. 9-22, 1887).

Sur les bois silicifiés de la Tunisie et de l'Algérie (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CVII, p. 569-572, 1er octobre 1888).

Fliche et Bleicher. — Recherches relatives à quelques Tufs quaternaires du Nord-Est de la France (*Bulletin de la Société géologique de France*, 3e série, XVII, p. 566-602, 6 fig., 1889).

Sur les bois silicifiés d'Algérie (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CIX, p. 873, 2 décembre 1889).

Fliche et Loppinet. — Les *Tumuli* de Montzéville [étude des charbons] (*Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1890).

Note sur les Tufs et les Tourbes de Lasnez, près de Nancy. Nancy, in-8, 14 p., 8 fig. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. X, fasc. 23, 1889, p. 134-147, 1890).

Fliche, Mieg et Bleicher. — Contribution à l'étude du terrain tertiaire d'Alsace et des environs de Mulhouse (*Bulletin de la Société géologique de France*, 3e série, XVIII, p. 392-422, 4 fig., pl. VI, 1890).

Notes pour servir à l'histoire des temps glaciaires (1879-1880). Nancy, in-8, 12 p. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. XI, fasc. 24, 1890, p. 134-145, 1891).

Digitized by Google

BLEICHER et FLICHE. — Sur la découverte des *Bactryllium* dans le Trias de Meurthe-et-Moselle (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXIV, p. 1038-1040, 2 mai 1892).

Sur une Dicotylédone trouvée dans l'Albien supérieur, aux environs de Sainte-Menehould [Marne] (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXIV, p. 1084-1085, 9 mai 1892).

FLICHE, MIEG et BLEICHER. — Contribution à l'étude du terrain tertiaire d'Alsace (*suite*), Kleinkembs et le lac Sundgovien (*Bulletin de la Société géologique de France*, XX, p. 175-210, 4 fig., 1892). — (*Suite*). Note complémentaire sur le gisement de Roppentzviller et le gisement à insectes et à plantes de Kleinkembs (*Ibid.*, XX, p. 375-385, 1893).

Sur un nouveau genre de Conifère rencontré dans l'Albien de l'Argonne (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXVI, p. 1002-1004, 1er mai 1893).

FLICHE, BLEICHER et MIEG. — Note sur les Tufs calcaires de Kiffis [Sundgau, Alsace] (*Bulletin de la Société géologique de France*, XXII, p. 471-482, 1895).

Études sur la flore fossile de l'Argonne (Albien-Cénomanien). In-8, 196 p. 13 fig., 17 pl. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. XIV, fasc. 30, p. 114-306, 1896).

Sur des fruits de palmiers trouvés dans le Cénomanien aux environs de Sainte-Menehould (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXVIII, p. 889-890, 16 avril 1896).

Note sur les nodules et bois minéralisés trouvés à Saint-Parre-les-Vaudes (Aube) dans les grès verts infracrétacés. Troyes, in-8, 15 p., 1 pl. (*Mémoires de la Société académique de l'Aube*, LX, 1896, p. 177-189, 1897).

Note sur la flore des lignites, des tufs et des tourbes quaternaires ou actuels du Nord-Est de la France (*Bulletin de la Société géologique de France*, 3e série, XXV, p. 959-963, 1898).

Note sur les Tufs de Brabant (Vosges) et les variations du Noisetier commun (*Corylus avellana* L.). In-8, 8 p., 1 pl. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. XV, fasc. 32, 1897, p. 67-71, 1898).

Note sur les bois fossiles de Mételin (*Ann. des Mines*, 9e série, XIII, p. 293-303, 1898).

Note sur les bois silicifiés de Ronchamp (*Bulletin de la Société géologique de France*, XXV, p. 1019-1023, 1898).

Sur la présence du Pin sylvestre (*Pinus silvestris* L.) dans les graviers quaternaires aux environs de Troyes (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXXVII, p. 1134-1135, 26 décembre 1898).

Digitized by Google

Note sur un bois de vigne des cinérites du Cantal (*Bulletin de la Société géologique de France*, 3e série, XXVII, p. 318-321, 1899).

Le Pin sylvestre (*Pinus silvestris* L.) dans les terrains quaternaires de Clérey. Troyes, in-8, 31 p., 1 pl. (*Mémoires de la Société académique de l'Aube*, LXIII, p. 263-291, pl. XI, 1900).

Contribution à la flore fossile de la Haute-Marne (Infracrétacé). Nancy, in-8, 23 p., 3 pl. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. XVI, fasc. 34, 1899, p. 11-31, 1900).

Note sur quelques fossiles végétaux de l'Oligocène dans les Alpes françaises (*Bulletin de la Société géologique de France*, XXVII, p. 466-479, pl. XII, 1900).

Note sur un bois fossile de Madagascar (*Bulletin de la Société géologique de France*, 3e série, XXVIII, p. 470-472, 1 fig., 1900).

Note sur la présence du *Clathropteris platyphylla* dans le Rhétien du Jura (*Bulletin de la Société géologique de France*, 3e série, XXVIII, p. 832-833, 1900).

Un nouveau *Cycadeoidea* (*Bulletin de la Société géologique de France*, 4e série, I, p. 193-196, 1 fig., 1901).

Note sur un *Zosterites* trouvé dans le Crétacé supérieur du Dévoluy (*Bulletin de la Société géologique de France*, 4e série, II, p. 112-126, 1 fig., pl. II, 1902).

Note sur des bois silicifiés permiens de la vallée de Celles (Vosges). In-8, 16 p., 1 pl. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série III, t. IV, fasc. 3, p. 129-143, 1903).

Sur les corps problématiques et les algues du Trias en Lorraine (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXXXVI, p. 827-829, 30 mars 1903).

Sur les Lycopodinées du Trias en Lorraine (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXXXVI, p. 907-908, 6 avril 1903).

P. FLICHE et R. ZEILLER. — Découverte de strobiles de Sequoia et de Pin dans le Portlandien des environs de Boulogne-sur-Mer (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXXXVII, p. 1020-1022, 14 décembre 1903).

Flores des Tufs du Lautaret (Hautes-Alpes) et d'Entraigues (Savoie) (*Bulletin de la Société géologique de France*, 4e série, IV, p. 387-400, 1904).

Note sur les bois fossiles de Madagascar (*Bulletin de la Société géologique de France*, 4e série, V, p. 346-358, pl. X, 1905).

P. FLICHE et R. ZEILLER. — Note sur une florule portlandienne des environs de Boulogne-sur-Mer (*Bulletin de la Société*

Digitized by Google

géologique de France, 4e série, IV, p. 787-811, pl. XIX, 1905).

Flore fossile du Trias en Lorraine et en Franche-Comté (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série III, t. VI, fasc. 3, 1905; t. VII, fasc. 2, 1906; t. IX, fasc. 2, 1908; t. X, sera terminé en 1909).

Nota sobre algunos vegetales terciarios de Cataluña (*Boletin de la Com. del Mapa geol. de España*, 2e série, VIII, p. 14, 2 fig., 1 pl., 1906).

Note sur quelques végétaux tertiaires de la Catalogne. In-8, 19 p., 2 fig., 1 pl. (*Bull. de la Institut. catalana d'hist. nat.*, 2e série, t. IV, 1907).

Nouvelle note sur quelques végétaux fossiles de la Catalogne. In-8, 11 p., 2 pl. (*Bull. de la Institut. catalana d'hist. nat.*, 2e série, t. V, 1908).

Note sur quelques empreintes végétales recueillies dans les tufs des environs de Pernes [*in* F. ROMAN, *Le Néogène continental dans la basse vallée du Tage, rive droite*], p. 79-80. (*Comm. du serv. géol. du Portugal*, in-4, 1907).

Note sur un charbon quaternaire de Châtaignier (*Bulletin de la Société botanique de France*, LIV, p. 132-136, 1907).

Sur une algue fossile du Sinémurien (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXLVIII, p. 210-212, 25 janvier 1909).

Sur une fructification de Lycopodinée trouvée dans le Trias (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, CXLVIII, p. 259-261, 1er février 1909).

ZOOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE ANIMALE

(*Entomologie*)

Note sur l'*Orchestes quercus* L. Nancy, in-8, 3 p. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série II, t. IV, p. 44-46, 1878).

Sur un insecte fossile trouvé dans le Trias en Lorraine (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, XXXII, 11 mars 1901).

Un insecte triasique en Lorraine. In-8, 4 pl., 1 fig. (*Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, série III, t. IV, p. 116 à 119, 1903).

BIOGRAPHIES

Étude sur J.-B. Mougeot, sa vie et ses travaux. Discours de réception à l'Académie de Stanislas [séance publique du

Digitized by Google

20 mai 1880]. In-8, 39 p., 1880 (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 4e série, t. XII, p. XXIV à LXII, 1879).

Notice sur A.-D. Godron, sa vie et ses travaux (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e série, t. IV, p. 148 à 232, 1886).

Notice sur Auguste Mathieu, sa vie et ses travaux. Nancy, in-8, 48 p., 1 portrait (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e série, t. IX, p. 1 à 48, 1891).

Emmanuel Briard, botaniste [1845-1895] (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1895, 5e série, t. XIII, p. 32 à 45, 1896).

Henri Nanquette. Nancy, in-8, 53 p., 1 portrait (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1901-1902, 5e série, t. XIX, p. 269 à 317, 1902),

Notice sur Gustave Bleicher (*Bulletin de la Société géologique de France*, 4e série, t. II, p. 230 à 239, 1902).

J.-F. Godfrin, botaniste [1749-1828] (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1903-1904, 6e série, t. I, p. 287 à 299, 1904).

DIVERS

Rapport sur les récompenses à décerner aux préposés forestiers (*Société centrale d'Agriculture de Nancy*, séance générale du 14 décembre 1874).

Réponse aux récipiendaires. Séance publique de l'Académie de Stanislas, 25 mai 1882. In-8, 16 p. (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1882).

Réponse du président, M. Fliche, aux récipiendaires, MM. Villard et Dr Friot (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1902-1903, 5e série, t. XX, p. CIV-CXVIII, 1903).

Digitized by Google

LA

MÉNAGERIE HUMAINE

PAR

Le Lieutenant-Colonel LE JOINDRE

Paulo minora canamus, serais-je tenté de dire, si, adaptant à mon sujet l'invocation de Virgile, je n'infligeais une entorse à la prosodie. La donnée de ce sujet contraste, en effet, avec les travaux plus graves que l'Académie est accoutumée d'apprécier dans cette enceinte; je suis, hélas ! trop loin de la scolarité pour l'appeler, ainsi qu'il pourrait convenir, un simple exercice de vacances, exercice qui, à défaut de mérites d'un ordre plus élevé, aura, du moins, celui de ne pas retenir longtemps votre attention.

L'homme se considère, à juste titre, comme le roi de la création, sur laquelle il cherche à exercer une souveraineté absolue. Ce n'est toutefois pas sans combattre qu'il peut atteindre son but; dans cette lutte continuelle, il se trouve surtout en contact avec ceux qu'on a souvent appelés ses frères inférieurs, les ani-

Digitized by Google

maux, et il est ainsi amené à constater les analogies physiques et morales qu'ils présentent avec lui. La convention ou la fantaisie aidant, il multiplie même les rapprochements en question, les met en évidence dans la peinture qu'il fait de son propre individu, et la langue vient consacrer cette projection de l'animal sur l'homme.

S'il en résulte une sorte de revanche pour les frères inférieurs dont certains caractères s'imposent ainsi à leur vainqueur, ils sont malheureusement peu à même de la goûter, et de plus, il semble que les caractères, que l'homme leur emprunte d'ordinaire, soient les plus défectueux, comme s'il voulait ainsi les atténuer pour lui-même et excuser ses défauts en en rejetant la responsabilité sur les pauvres animaux. C'est l'action sur le langage, à laquelle je viens de faire allusion, que je me propose d'examiner avec vous.

De tout temps, les fabulistes se sont plu à mettre les animaux en scène, créant des personnages intéressants et amusants, bien faits pour donner du pittoresque à leurs apologues et relever, sous une forme attrayante, l'enseignement qui doit s'en dégager.

Comme le dit La Fontaine, dans la préface de ses *Fables*, « elles ne sont pas seulement morales, elles donnent encore d'autres connaissances; les propriétés des animaux et leurs divers caractères y sont exprimés, par conséquent les nôtres aussi, puisque nous sommes l'abrégé de ce qu'il y a de bon et de mauvais, dans les créatures irraisonnables ». Et plus loin, parlant de ce que doivent savoir les enfants : « Comme ces derniers sont nouveau-venus dans le monde, ils n'en connais-

Digitized by Google

sent pas encore les habitants; ils ne se connaissent pas eux-mêmes; on ne les doit laisser dans cette ignorance que le moins qu'on peut; il leur faut apprendre ce que c'est qu'un lion, un renard, ainsi du reste, et pourquoi l'on compare quelquefois un homme à ce renard ou à ce lion. C'est à quoi les fables travaillent : les premières notions de ces choses proviennent d'elles. »

Notre grand fabuliste va donc aussi loin que possible dans la voie de l'assimilation, trop loin même, penseront bien des gens qui estimeront aussi que la progression qu'il indique pour arriver à la connaissance de l'homme, est fort discutable. Aujourd'hui cependant, où l'on ne craint de bouleverser ni programmes, ni méthodes, et où tous les procédés trouvent des défenseurs, la thèse de La Fontaine aurait certainement un puissant argument en sa faveur, c'est le charme si pénétrant de l'œuvre immortelle qu'il a laissée. Issus de la fiction en même temps que de l'observation, moins scientifiques assurément que le cours de psychologie animale récemment fondé au Muséum d'histoire naturelle de Paris, ses livres de fables répondent bien à l'objet qu'il se propose. On ne s'étonnera pas qu'ils aient eu une certaine influence au point de vue que nous étudions.

Faut-il exprimer la partialité de nos appréciations, nous sommes

... lynx envers nos pareils et taupes envers nous.

La mouche du coche ne se confond-elle pas avec l'être affairé et encombrant qui pense tout mener et

Digitized by Google

n'exerce qu'une importune intervention? le plagiaire n'est-il pas représenté par le geai paré des plumes du paon? L'âne qui porte des reliques, appelle une réflexion analogue. Le pavé de l'ours et le coup de pied de l'âne, autres locutions proverbiales, ne sont pas moins typiques.

Nous ne chercherons pas à multiplier davantage les citations. Elles sont d'ailleurs limitées, et il ne saurait en être autrement, puisque le fabuliste, confiant le plus souvent ses rôles aux animaux eux-mêmes, ne peut être amené qu'accidentellement à une identification de termes entre ses personnages et les humains; il indique bien les caractères communs aux uns et aux autres, mais n'a pas d'habitude à appliquer à l'homme de désignations tirées des couches inférieures du règne dont il est le chef.

Pour qu'il y ait substitution de nom, de l'animal à l'homme, il faut que son récit comprenne parmi ses acteurs des êtres humains, comme dans le meunier, son fils et l'âne, par exemple. Les noms des animaux peuvent alors devenir l'expression d'une manière d'être ou d'une mentalité de l'homme. C'est ainsi qu'il nous dit que le meunier

... fait le veau sur son âne

et que

... le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.

Dans le langage courant, surtout dans le langage familier, les animaux occupent une place importante. Ce pauvre âne tout d'abord, que nous venons d'évo-

Digitized by Google

quer, dont l'intelligence est réelle et les services indiscutables, est devenu synonyme d'ignorance et de bêtise. L'écolier qui ne peut franchir le pont aux ânes est coiffé du bonnet d'âne, tandis que l'homme sottement indécis devient l'âne de Buridan et que l'orateur peu discret ânonne ou débite des âneries. Il y a là une criante injustice. L'âne est têtu, il est vrai, mais s'il avait la parole, il serait en droit de dire que le maître qui prétend lui imposer sa volonté ne l'est pas moins, et le fait de l'antagonisme où Aliboron est parfois vainqueur, ne prouve pas cette bêtise que l'homme lui attribue, sans doute pour venger ses échecs. Que l'âne s'appelle bourrique, l'épithète n'en devient que plus fâcheuse. Quant au mulet, passé avec l'âne emblème de l'entêtement, on conçoit que l'hérédité paternelle lui pèse et on l'excuse de se réclamer de l'autre branche de sa généalogie.

La « plus noble conquête de l'homme », le cheval, a toujours rehaussé ceux qui l'emploient. Le cavalier, un maître, ainsi qu'on l'appelait dans l'armée avant la Révolution, méprisait l'homme de pied, et la chevalerie tire du cheval sa noble origine; même à notre époque démocratique, le prestige hippique n'a pas disparu. Et cependant, lorsque le cheval sert à nous qualifier, quelle déchéance pour lui ! Le jeune homme qui n'obéit à aucun frein est un cheval échappé; on traite l'homme rude et grossier de cheval de carrosse ou même simplement de cheval; tout au plus cette dernière appellation correspondra-t-elle à un travailleur dur à la peine. — Cette même assimilation échoit également à l'honnête bœuf. — Du condamné rentrant

Digitized by Google

de nouveau au bagne, la langue populaire fait un cheval de retour, et point n'est besoin de dire à qui s'applique le terme de rosse, ni ce que signifie le récent néologisme à la mode « rosserie », qui en dérive. L'étymologie allemande a été interprétée dans un sens éminemment péjoratif. C'est, a-t-on dit, à nos campagnes d'outre-Rhin que nous devons « rosse »; celle d'Égypte nous aurait donné de même « chameau », basse injure.

Traitons-nous mieux notre meilleur et plus fidèle ami? Faire le chien couchant, correspond mal à l'affection soumise que nous témoigne ce bon animal. N'être pas chien indique une certaine bonté, tandis qu'être chien se dit de l'avare ainsi que de l'homme dur et sévère. Mener une vie de chien n'a rien d'attrayant; s'il faut déprécier les hommes et les choses, il suffit de les faire précéder du terme de : chien de, chienne de, comme dans chien de métier ou chienne d'existence. Le même mépris se retrouve dans beaucoup de locutions telles que jeter sa langue aux chiens, un temps de chien. Cynique, cynisme, en dépit de la valeur des philosophes que ces noms nous rappellent, sont d'une application peu flatteuse.

Le style noble repousse le compagnon classique de saint Antoine; c'est ce que fait spirituellement ressortir Sardou lorsqu'il nous présente, dans Rabagas, la discussion des journalistes du Crapaud-Volant. Dans un style plus vulgaire, il a par contre un large accès, aussi bien au figuré, pour les qualités morales, qu'au propre..... pour la malpropreté extérieure. Inutile d'insister sur cochon et ses dérivés; tout au plus

Digitized by Google

remarquerons-nous qu'il eût été juste d'en réserver quelques-uns pour l'éloge de ce précieux animal dont, suivant la vieille enseigne du marchand qui le débite, tout est bon depuis les pieds jusqu'à la tête. L'homme est décidément bien ingrat.

Quoique mêlé intimement à notre existence, le chat ne se rencontre guère, et encore grâce à son miaulement, que dans la gorge du chanteur. On dira bien des manières chattes pour rappeler celles de la chatte qui joue; on appellera aussi chatte, la femme friande, et certains plats fins, des chatteries; et c'est tout. Si l'on traite, en effet, d'une manière irrévérencieuse, divers dignitaires, de chats fourrés, c'est par pure plaisanterie à l'égard de leur costume. L'aversion mutuelle du chien et du chat sert à exprimer le sentiment semblable chez les humains dont les relations sont dépourvues d'aménité; mais ce sont là des attitudes parallèles qui ne sauraient témoigner d'aucune ressemblance de caractères entre ces personnages symétriques. Même observation à l'égard du proverbe : « A bon chat, bon rat. »

De la bonne laitière si indispensable à notre alimentation, nous ne retiendrons que la locution vache à lait, qui met plus en évidence notre ironie que notre reconnaissance. Avachi, qu'on serait tenté de rattacher à vache, se réclame au contraire, d'après Littré, d'une étymologie haut-allemande, et nous décharge ainsi d'un trait méchant à l'adresse de notre pourvoyeuse.

Mouton, moutonnier, éveillent l'idée de douceur, d'être débonnaire, sans malice et sans initiative; les

Digitized by Google

moutons de Panurge sont classiques. Est-ce parce qu'il lui faut tout d'abord faire preuve de bonasserie et attirer ainsi sa confiance, que l'homme apposté près d'un détenu, pour obtenir ses aveux, prend le nom de mouton? C'est possible; mais il lui faut aussi employer une ruse dont maître Robin n'est pas coutumier.

En continuant la revue de nos animaux domestiques, dindon est équivalent d'être emporté, d'imbécile; dinde, de sottise féminine; oie, de bêtise, malgré les glorieux souvenirs du Capitole. Caner signifie avoir peur, reculer, comme la cane qui plonge; canard et couac sont produits par le musicien malhabile. Colombe représente la candeur, pigeon, l'innocent qu'on dupe et qu'on plume. Son attitude, son éclatant habit, sa vigueur, valent au coq une plus brillante transposition. Ce sont de semblables qualités qui font d'un homme le coq de son village; à nous le coq, dit-on aussi, à nous la supériorité. Se pavaner et faire la roue rappellent l'orgueilleux paon. Il est plus difficile, par contre, de comprendre comment on peut traiter de fameux lapin, un homme d'une bravoure éprouvée, à moins que ce ne soit par antiphrase. Le peintre Fromentin raconte qu'un artiste épris de Rubens, après avoir épuisé toutes les formules laudatives en l'honneur de ce maître, s'écria en manière de conclusion : « C'était un lapin. » Le bon La Fontaine eût été bien étonné de voir Jeannot Lapin promu à ce superlatif. D'autres locutions, où figure également lapin, ne sont pas d'un sens plus clair.

Dans la gent emplumée, les ressemblances bien-

Digitized by Google

veillantes sont rares, et l'expression peu académique « donner des noms d'oiseaux » ne comporte en fait rien d'aimable : bécasse, buse, butor, étourneau, grue, hibou, linotte, pie, pie-grièche, serin, le prouvent largement. Leur chant sauve toutefois du discrédit la fauvette et le rossignol, mais la parole humaine, qu'il répète, devient une tare pour le perroquet que la perruche accompagne dans sa disgrâce. Le pélican est, il est vrai, le symbole de l'amour paternel, mais la légende d'après laquelle — bel exemple pour Ugolin — il se donne en pâture à ses petits, paraît malheureusement controuvée. Quant au phénix, type de la supériorité unique, il n'a qu'un tort, c'est de ne pas exister. Cette supériorité, l'aigle se la voit, à plus juste titre, attribuer; être un aigle, avoir un coup d'œil d'aigle, est certes des plus élogieux. Moins favorisé, son frère le vautour, en se muant en homme, représente l'avidité et la rapacité, et Désaugiers en a baptisé un de ses personnages, propriétaire exigeant et dur : M. Vautour est passé type. Pour être simplement désagréable ou méchant, il suffit d'être un vilain moineau ou un vilain merle. Enfin, le hobereau, petit oiseau de proie, s'est identifié avec le petit seigneur qui vit à la campagne au détriment des vilains.

Chez les animaux féroces, le lion, roi du désert, participe à la faveur dont l'aigle jouit dans les airs. Grandeur, beauté, noblesse, force, courage, générosité, il résume les plus hautes qualités. « Vous êtes mon lion superbe et généreux », s'écrie Doña Sol. — « Les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père », dit ailleurs Victor-Hugo. Le peuple déchaîné dans une

Digitized by Google

action qu'on veut exalter, devient le lion populaire et les étoiles de la mode, des lions et des lionnes. Le tigre est moins adulé : cruauté, instinct sanguinaire, jalousie, voilà ce que révèle son nom lorsqu'on l'applique à l'homme, et tigresse n'implique pas moins de férocité pour la femme. L'homme cruel et méchant est aussi un loup; les hommes sont loups les uns aux autres, et, pour rappeler un vieux dicton : « *Homo homini lupus, medicus medico lupior, monacus monaco lupissimus.* » Il est entendu qu'aujourd'hui ce comparatif et ce superlatif n'ont plus cours. Chamfort voulant caractériser la manière dont les courtisans vivent entre eux, ne dit-il pas aussi : « amitié de cour, foi de renards et société de loups. » Les vieux loups de mer bourrus, sacrifiant peu aux usages, ne sont heureusement pas aussi terribles. C'est qu'être loup, c'est aussi être un peu ours. Qu'il soit plus ou moins léché, l'ours est le contraire d'un homme du monde et même d'un être sociable. Comme le dit l'ours, dans *Les Animaux peints par eux-mêmes :* « Nous vivons entre nous, nous détestons les importuns et les visites », et Grandville, illustrant le texte, nous montre la famille ourse réunie autour du foyer, se livrant à des occupations domestiques et peu disposée à accueillir la visite d'animaux élégants qui franchissent à ce moment-là son seuil. Enfin, la rudesse et la brutalité sont l'apanage du sanglier.

Le rôle du serpent tentateur au paradis terrestre l'associe d'une manière indélébile à la perfidie : langue de serpent, langue de vipère, c'est médisance et calomnie. Quant à la bienfaisante sangsue, sa fonction

Digitized by Google

thérapeutique se dénature et elle qualifie le parasite qui suce notre avoir; de la sangsue au vampire, il n'y a qu'un degré. Les larmes hypothétiques du crocodile en ont constitué le modèle de l'hypocrisie; sous le nom de caïman, il a cherché à pénétrer sur le terrain politique, où nous n'aurons garde de le suivre. Tout au plus, nous permettrons-nous de rappeler que le caméléon aux couleurs changeantes personnifie la variabilité des opinions.

L'hermine d'une éclatante blancheur est synonyme de pureté, l'huître et la moule de stupidité, la carpe de mutisme, le papillon de légèreté volage, le hanneton d'étourderie, le hérisson et le porc-épic de caractère difficile, la tortue de lenteur, la fourmi de prévoyance, le loir de paresse. Le rat a de multiples succédanés, rat d'église, rat de cave, rat d'opéra, et, récemment, rat d'hôtel. La fouine nous donne le verbe fouiner; bourdonner, lézarder, asticoter, sont formés de semblable manière. Mouche, dans le sens d'espion, et mouchard dérivent de la même idée que fine mouche.

Notre galerie serait privée de deux de ses principaux sujets, si nous ne mentionnions pas le renard et le singe; nous estimons oiseux de présenter des commentaires sur ces deux premiers rôles et d'insister sur leurs renardies et singeries. Il serait possible d'étendre nos énumérations, mais il faudrait alors s'exprimer surtout par simple comparaison, dire, par exemple, courir comme un cerf, avoir un cou de girafe, souffler comme un cachalot, sans réaliser, ainsi que nous avons essayé de le faire précédemment, l'assimilation, la pénétration pour ainsi dire des bêtes et des gens.

Digitized by Google

Les limites qui séparent la comparaison de l'assimilation, en passant par la métaphore, sont difficiles à tracer et peut-être même les avons-nous involontairement franchies.

Notre cadre doit encore moins comprendre les mots et locutions appartenant au moins autant à l'argot qu'à la langue relevée, et où figurent les animaux, sans que rien y soit inspiré par leurs mœurs ou leur aspect. Ces expressions telles que bouc émissaire, brebis galeuse, canard dans le sens de fausse nouvelle, poulet pour billet doux, ours signifiant salle de police ou œuvre dramatique rebutée, grenouille représentant la caisse d'une administration, tigre pour groom, et bien d'autres encore, ont une origine historique, anecdotique, plaisante, ou même inconnue qui n'a rien à voir avec notre sujet. C'est ainsi, pour citer un exemple, que l'épithète de merlan, appliquée au perruquier, comparait cet artiste, autrefois couvert de poudre, au poisson roulé dans la farine. C'était là un à-peu-près qu'en l'espèce on peut dire tiré par les cheveux. La vache espagnole au parler défectueux n'est même pas un à-peu-près. Comme on le sait, dans cette expression, une similitude de sons est arrivée à substituer vache à Basque, au détriment du sens.

Le caractère des animaux n'est aussi figuré que d'une manière très fantaisiste dans les termes d'affection qui sont d'un usage courant : mon loup, ma biche, mon chat, mon rat, etc., s'emploient indifféremment et avec la même tendresse. Nous nous abstiendrons d'en dresser une liste qui pourrait indéfiniment s'allonger. La logique y a peu de part ; mais, Pascal l'a dit,

Digitized by Google

« Le cœur n'a-t-il pas ses raisons que la raison ne connaît point? » Nous rentrerions par contre dans notre sujet en étudiant les noms de famille qui ne sont, pour un grand nombre, que des surnoms; le physique ou la nature morale de ceux qui les ont portés les premiers, se révèlent fréquemment par le choix de noms d'animaux. La nomenclature en serait considérable sans rien nous apprendre de nouveau; elle présenterait cependant, remarquons-le en passant, un intérêt philologique dû aux vocables tombés en désuétude ou n'ayant pas subi les altérations phonétiques des mots semblables de la langue usuelle; nous y verrions aussi apparaître les dialectes et patois provinciaux. Botrel est certainement plus agréable à porter que crapaud, agasse que pie, bour que canard; chavant vaut bien chat-huant, caton nous plaît plus que lechat, leleu que leloup et goupil que renard.

C'est dans le même ordre d'idées que les noms de personnages illustres ont parfois été additionnés de surnoms, ou encore remplacés par des périphrases. Nous citerons entre autres, Louis VIII le Lion, en France, Albert l'Ours, margrave de Brandebourg, Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, ainsi que l'Aigle de Meaux, le Sanglier des Ardennes, le Cygne de Mantoue, le Cygne de Cambrai, etc.

La mythologie obéissait à une semblable inspiration en associant aux dieux divers animaux, tels l'aigle à Jupiter, le paon à Junon, la chouette à Minerve. Nos évangélistes ont aussi reçu leurs emblèmes : lion, aigle, bœuf. Les hauts personnages de la Renaissance se les choisissaient eux-mêmes; le porc-épic, la sala-

Digitized by Google

mandre, le cygne percé d'une flèche, pour ne mentionner que ceux-là, nous rappellent, dans l'ornementation des admirables châteaux de la Loire, que Louis XII, François Ier et Claude de France y avaient leurs résidences. Faut-il ajouter encore que les souverains d'une de nos anciennes provinces s'intitulaient dauphins et que ce titre a ensuite été protocolairement attribué aux héritiers présomptifs de nos rois?

Fenimore Cooper et Gustave Aimard nous montrent également, dans leurs romans, les guerriers des tribus indiennes se parant de noms d'animaux, tradition souvent continuée par nos modernes apaches. De même, certains corps de troupe se réclament de noms d'animaux pour se désigner; sans parler du dragon officiellement identifié avec son aïeul mythologique, le zouave a pris le titre de chacal et le soldat des troupes coloniales s'appelle marsouin ou bigor (bigorneau), suivant qu'il appartient à l'infanterie ou qu'il sert le canon.

Les ornements du costume militaire et des armes, les enseignes des combattants, l'art héraldique enfin, qui, dans une bonne partie de ses conceptions, résume les tendances en question, peuvent également être invoqués. C'est ainsi qu'à Vérone, les Scaliger empruntaient au chien leur prénom et portaient en même temps une tête de chien en guise de cimier sur leur casque : tels Can Grande et Can Signorio. Il n'y a plus à s'étonner, dès lors, de voir le lion, l'aigle, l'éléphant, le dragon, émailler les décorations et imposer leurs noms à divers ordres. Ici du moins, nos frères inférieurs reçoivent un traitement d'hon-

Digitized by Google

neur; il est vrai que l'homme n'en fait généralement bénéficier que ceux que leur force lui rend respectables. Vais-je maintenant vous parler des chimères ainsi que de ces êtres fabuleux issus de notre imagination, centaures, faunes, sphynx, sirènes et autres hybrides, aborder l'étude du culte des animaux, celle des présages, des métamorphoses, de la métempsychose? Quelle série, et que de menaces pour la patience des auditeurs! Purgon n'était pas plus effrayant, lorsqu'il agitait devant le *Malade imaginaire* le spectre de toutes les pepsies.

Mieux vaut en rester là et je n'abuserai pas davantage de votre attention; vous estimerez peut-être que le but que je me proposais est atteint. J'espère en effet vous avoir montré que du contact des animaux et des hommes a surgi, au figuré, une véritable ménagerie humaine; que les noms des bêtes, en s'appliquant à l'homme, ont pris de nouvelles acceptions; qu'il s'est créé des locutions dont notre vocabulaire s'est par suite enrichi. A côté de tant d'autres services qu'ils nous rendent, ces pauvres animaux exercent donc aussi leur action dans le domaine réservé de la pensée et de la langue : voilà une dette de plus, à laquelle leur tyran ne satisfera probablement pas plus qu'aux précédentes.

Digitized by Google

LA

LUTTE DE L'HOMME

CONTRE LE MILIEU EXTÉRIEUR

PAR

Le Dr Ed. IMBEAUX

INGÉNIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES

L'homme étant, au point de vue physiologique, un animal à sang chaud, et à température sensiblement constante (37°), plongé dans l'air qu'il respire, il doit souvent subir de la part de ce milieu des injures plus ou moins graves pour sa santé, injures provenant de ce que les conditions atmosphériques, suivant les différents points du globe et suivant les saisons, s'écartent plus ou moins, dans un sens ou dans l'autre, de l'*optimum* qui convient le mieux à notre organisme. Celui-ci, ayant à lutter contre les écarts ou défectuosités de l'ambiance, y réussit dans une certaine mesure en réagissant par ses moyens propres, qu'on peut appeler moyens de défense naturels ou intrinsèques; mais il nous faut bien souvent recourir en outre à des moyens artificiels ou extrinsèques, seuls capables de

Digitized by Google

reculer, et de beaucoup, les limites de notre résistance. Ce sont ces moyens, mis par l'art et la science à la disposition de l'homme, que je vais rapidement passer en revue, en considérant non seulement ce qu'ils sont aujourd'hui, mais aussi et surtout ce qu'ils me paraîtraient devoir être dans l'avenir.

L'atmosphère est à considérer en ce qui regarde la santé de l'homme comme milieu respiratoire, milieu thermique et milieu lumineux : la respiration dépend elle-même de la pression barométrique, notamment de la tension des différents gaz de l'air, y compris la vapeur d'eau, ainsi que de la pureté (absence de corps étrangers) de l'atmosphère. J'aurai donc à examiner la lutte de l'homme contre :

1° Le défaut ou l'excès de pression, ou de teneur en oxygène;

2° Le défaut ou l'excès d'humidité;

3°, 4° et 5° Les défectuosités de la température, de la ventilation et de la luminosité, principalement dans les habitations;

6° Les autres impuretés de l'atmosphère (brouillards, fumées, poussières, odeurs, gaz toxiques).

1° DÉFAUT OU EXCÈS DE PRESSION ATMOSPHÉRIQUE

En un même lieu, les variations barométriques sont trop faibles pour influencer directement la santé humaine (elles peuvent l'influencer indirectement en produisant les changements de temps, pluies, refroidissements, etc., etc.); il n'en est pas de même si l'on se meut en altitude ou en profondeur.

Digitized by Google

a) *Défaut de pression.* — Quand on monte, soit en grimpant sur les montagnes, soit en s'élevant dans l'air par les procédés de l'aviation, procédés qui demain seront peut-être employés couramment, on subit une dépression qui augmente avec la hauteur, suivant une loi que la formule de Laplace représente, au moins approximativement. Sans nous arrêter à cette loi, il nous suffira de dire qu'à 3.500 mètres la pression est réduite aux deux tiers de 760 millimètres de mercure, qu'à 5.540 mètres elle est de un demi, à 11.000 mètres de un quart et à 18.400 mètres de un dixième seulement. La tension de l'oxygène diminue dans la même proportion, et la tension des gaz du sang cherche à se mettre en équilibre avec leur tension dans l'air ambiant. Or le centre respiratoire de l'homme, situé comme on sait dans le bulbe, n'est pas très sensible aux variations de la tension de l'oxygène dans le sang qui l'irrigue, et ce n'est que lorsque cette tension diminue de plus d'un tiers, soit aux environs de 3.000 à 3.500 mètres au-dessus du niveau de la mer, qu'il réagit par des troubles sérieux : ces troubles, résultant du manque d'oxygène, constituent le *mal de montagne.*

Ce mal n'est donc à craindre des ascensionnistes et des aéronautes que dans les hautes régions : encore est-il bien atténué si l'on y arrive lentement et graduellement. Il se fait alors un acclimatement assez prompt par augmentation de la capacité respiratoire : cette sorte de réglage naturel, proportionnellement à la tension de l'oxygène, a pour mécanisme principal l'accroissement du nombre des globules rouges. Ainsi, Viault trouve sur lui-même que son sang qui, à Bor-

Digitized by Google

deaux, contenait 4.700.000 hématies par millimètre cube, en avait 5.230.000 au bout de quelques jours passés au pic du Midi (2.870 mètres), 5 millions à Lima (146 mètres), puis quinze jours plus tard 7 millions à Morococha (4.390 mètres), dans les Andes du Pérou, et, après huit jours de séjour en ce lieu, 8 millions. Beaucoup d'autres auteurs ont vérifié le fait de cet hyperglobulie parallèle à la dépression atmosphérique et ne lui survivant d'ailleurs que fort peu : la quantité totale d'hémoglobine augmenterait aussi, mais bien plus lentement.

On sait que le travail et l'effort rendent plus rapides et plus graves les symptômes du mal de montagne, ce qui s'explique par la grande consommation d'oxygène (trois fois plus qu'au repos) nécessaire à la contraction musculaire. Sous ce rapport, les aéronautes sont plus favorisés que les alpinistes; aussi ne sont-ils incommodés qu'au delà de 4.000 mètres. En revanche, ils ont bien plus à lutter contre le froid, et surtout, ils ont à craindre une élévation trop brusque; si, en effet, ils montaient en quelques minutes de plusieurs milliers de mètres, ils subiraient les phénomènes de décompression, notamment les embolies gazeuses, dont il sera question plus loin pour les ouvriers des caissons.

Quant aux moyens artificiels à employer pour pouvoir vivre dans les très hautes régions, ce sont les mêmes que pour aborder les endroits où l'air est irrespirable, et on sait que l'approvisionnement, aujourd'hui si facile, d'oxygène liquide en bouteilles vient de permettre la création toute récente d'appareils *ad hoc*.

Digitized by Google

Le premier et le plus simple de ces *appareils respiratoires* était le casque de MM. Casassa, employé un certain temps par les pompiers de Paris : il enveloppe toute la tête, et l'obturation est produite par un turban et par une jugulaire pneumatique en caoutchouc, tandis que la visière couvrant la face porte deux oculaires et en dessous une soupape d'évacuation de l'air expiré. L'air à inspirer vient du dehors par un tube, et est envoyé par un compresseur d'air. Quand le milieu où l'on se trouve, sans être délétère, manque simplement de pression, on peut concevoir que l'ascensionniste porteur du casque fasse manœuvrer lui-même une petite pompe à air, qu'un ressort actionne un petit ventilateur, etc., etc.; en ballon, si l'aéronaute était dans une cage hermétiquement fermée (ce qui serait fort désirable pour l'aider à lutter contre le froid, surtout si la cage était à double paroi), on conçoit facilement qu'un compresseur puisse y être adapté et y refouler de l'air maintenant la pression extérieure au taux voulu.

L'appareil Desgrez et Balthazard est ingénieux en ce que l'oxygène s'y fabrique de lui-même, par la réaction à froid des tablettes de bioxyde de sodium, qu'un mouvement d'horlogerie fait tomber régulièrement dans l'eau; la soude produite peut même absorber l'acide carbonique de l'air expiré. Toutefois, la réaction dégage une assez grande quantité de chaleur et l'oxygène produit doit être réfrigéré au chlorure de méthyle.

Le masque Guglielminetti, connu en Allemagne sous le nom d'appareil *Dræger*, est déjà bien plus pratique

Digitized by Google

et a paru supérieur aux autres à Courrières en 1906. L'oxygène est fourni par deux bouteilles placées horizontalement et portées sur le dos; il y est comprimé à 110 atmosphères, et chaque bouteille peut fournir 2 litres à la minute à la pression ordinaire pendant une heure. Le gaz passe par un détendeur-régulateur, fonctionnant à la façon d'un Giffard, puis vient par un tube dans un sac imperméable appuyé sur la poitrine du porteur. C'est ce sac qui contient l'air pur à inspirer, tandis qu'un sac voisin reçoit l'air expiré, d'où il gagne le régénérateur, lequel présente sur des cartouches en tôle d'une surface de 23 décimètres carrés de la potasse destinée à absorber l'acide carbonique : l'air ainsi régénéré, s'étant échauffé, doit traverser un réfrigérateur avant de recommencer le même cycle. L'homme a le visage protégé par un masque, qui s'applique à la partie antérieure de la face au moyen d'un petit pneumatique gonflé à la main : les oreilles restent en dehors pour permettre l'audition. L'appareil pèse 15 kilos et permet de travailler deux heures.

Mais c'est un appareil plus récent encore, celui du Dr Tissot, qui paraît devoir l'emporter à présent. Pesant le même poids que le Dræger et conçu suivant les mêmes principes, il a sur lui l'avantage très grand de supprimer le pneumatique qui laisse toujours à désirer comme étanchéité à son contact avec la peau : le masque se réduit à deux embouts pénétrant dans les narines (par lesquelles on respire exclusivement), à une pièce fermant la bouche, et à une calotte. Il n'y a plus qu'une bouteille d'oxygène, de 2 litres de capa-

Digitized by Google

cité, comprimé à 150 atmosphères : la dépense d'un homme en marche modérée étant de 1^{l} 35 à la minute, il faut la porter à 1^{l} 50 en marche accélérée, et même compter sur 2 litres pendant un travail intensif, et il est à remarquer que l'homme peut régler lui-même le débit d'oxygène; on voit que la bouteille peut suffire pour une durée maxima de $\frac{2 \times 150}{1{,}35} = 3^{h}\,42$. En fait, dans les expériences faites aux mines de Lens en juillet 1907 et renouvelées devant M. le ministre des travaux publics en novembre 1908, on a pu disposer de trois heures de travail : on n'est plus limité en somme que par la charge d'oxygène. La potasse est ici en solution (trois compartiments de chacun 500 centimètres cubes). Le sac respiratoire est en toile caoutchoutée, qui peut rester étanche pendant plusieurs années (1).

b) *Excès de pression.* — Ce n'est pas en descendant dans les mines (2), c'est-à-dire à une profondeur qui ne dépasse guère 1.200 mètres, qu'on a sérieusement à souffrir de la surpression (une colonne d'air de 1.000 mètres de hauteur ne donne à 0° et 760 qu'un poids par centimètre carré de 0^{kg} 1,293, soit 1/10^{e} d'atmosphère); mais c'est lorsqu'on veut descendre dans l'eau. Il faut alors vivre dans une cloche ou

(1) Voir pour les détails de l'appareil les Comptes rendus mensuels de la Société de l'industrie minérale (juillet 1907 et suivants).

(2) Dans les mines, c'est bien plutôt de la chaleur, de l'humidité et des impuretés de l'air qu'on a à souffrir que de la surpression.

Digitized by Google

caisson à air comprimé, et on sait qu'à chaque dizaine de mètres de profondeur correspond approximativement 1 atmosphère.

On peut aujourd'hui travailler presque couramment à 30 et 40 mètres en dessous de la surface de l'eau, et quelques plongeurs ont même pu atteindre 60 et 70 mètres; mais ce n'est pas sans prendre de sérieuses précautions, faute desquelles on risque de graves accidents, connus sous le nom de *maladie des caissons*, et même la mort.

Le danger n'existe guère pendant la période de compression : alors le sang se sature au bout d'un certain temps des gaz de l'atmosphère et les tient dissous à la même tension, mais si l'air inspiré est et reste très pur, cela n'a pas d'inconvénient sérieux. On sait que le centre respiratoire est très sensible à la quantité d'acide carbonique, et nous verrons plus loin, à propos de l'air confiné, qu'il commence à se paralyser, c'est-à-dire que la respiration devient difficile quand la tension de CO^2 atteint 1 °/oo de la pression atmosphérique : comme l'air ordinaire contient 0,3 à 0,4 °/oo de ce gaz, on peut en conclure qu'au delà de 3 ou 4 atmosphères seulement la quantité d'acide carbonique devient gênante. Encore peut-on y remédier en comprimant, au lieu de l'air ordinaire, de l'air dépouillé de son acide carbonique (par barbotage dans une solution de potasse), ou de l'air artificiellement fabriqué avec de l'oxygène liquide : ceci permettra de descendre notablement plus bas.

Il est évident aussi qu'on ne pourra vivre et travailler dans l'air comprimé que si l'acide carbonique

Digitized by Google

expiré par les ouvriers est expulsé au dehors ou n'arrive pas à trop enrichir le milieu en CO^2 : il faut en outre que la chaleur et l'humidité ne deviennent pas excessives dans le caisson. Or, un adulte expulse par heure, sous la pression ordinaire, environ 460 litres d'air à 36° saturé de vapeur d'eau, contenant 4 à 5 % d'acide carbonique, et il est démontré que la quantité totale de CO^2 expulsée par l'homme reste la même dans l'air comprimé (1). Il faudra donc calculer la capacité du caisson et le volume d'air à y envoyer d'après cela, de manière que le taux de CO^2 ne dépasse jamais ni nulle part 1 °/₀₀; c'est ce que prescrit le projet de décret réglementaire qu'a préparé la commission d'hygiène industrielle au ministère du travail, et dans ce but, il demande l'envoi d'au moins 40 mètres cubes d'air pur par heure et par homme (2). Les soupapes d'évacuation doivent aussi être convenablement agencées. Quant à la chaleur et à l'humidité, il est facile d'y remédier aujourd'hui en envoyant dans les caissons de l'air refroidi, et par conséquent desséché, au moyen d'une machine frigorifique annexée aux compresseurs.

Mais le danger commence à la sortie de l'air comprimé et il réside à peu près entièrement dans la phase de décompression. Nous avons vu que si le temps de plongée dans l'air comprimé a été suffisamment long,

---

(1) Avec l'éclairage électrique, on n'a plus heureusement à tenir compte de la viciation de l'air par les lampes des travailleurs.

(2) Les statistiques montrent que les accidents sont d'autant moins fréquents qu'on envoie plus d'air dans le caisson.

Digitized by Google

les gaz se sont dissous dans le liquide sanguin. Vient-on brusquement à diminuer la pression, il se produit alors dans ce liquide le même phénomène que dans une bouteille d'eau gazeuse subitement ouverte, c'est-à-dire qu'il se fait un dégagement de bulles de gaz, principalement d'azote : or, ces bulles forment des embolies gazeuses dans les capillaires, embolies qui expliquent les troubles constatés, tels que fourmillements (*puces*), douleurs (*moutons*), et surtout les paralysies et paraplégies. Ces dernières proviennent des embolies dans les vaisseaux de l'encéphale, et peuvent être assez graves pour aller jusqu'à la mort.

Le danger, qui croît naturellement avec la pression, est d'autant plus grand :

1° Que la durée du séjour dans l'air comprimé a été plus longue, — du moins si cette durée est inférieure au temps nécessaire pour la saturation du sang et autres parties du corps (la graisse notamment absorbe l'azote) par les gaz de l'air. Haldane a expérimenté sur les chèvres qu'il fallait deux heures pour cette saturation à haute pression, et il admet que pour l'homme il faudrait quatre heures. De là l'obligation de réduire la durée du travail (art. 5 du projet de règlement précité); il semble même qu'au-dessous de 30 mètres, on ne devrait pas dépasser deux heures. C'est aussi à cause du peu de temps que dure leur plongée que les scaphandriers peuvent aller beaucoup plus bas que les ouvriers des caissons;

2° Que la décompression est plus brusque et que la différence entre les deux pressions initiale et finale est plus grande. L'article 4 du projet prescrirait vingt mi-

Digitized by Google

nutes par kilo de pression au-dessus de $3^{kg},15$ pour passer de 3 à 2 kilos et dix minutes par kilo au-dessous de 2. Mais le rapport de Haldane au Congrès international d'hygiène de Berlin 1907 — rapport qui a eu les honneurs de la séance plénière — indique l'avantage considérable que l'on obtient en opérant en quelque sorte par escaliers. On peut, suivant lui, réduire en quatre minutes la pression dans le rapport de 2 et même de 2,3 à 1 sans danger (1), quelle que soit la valeur initiale de cette pression; ensuite, on marque un temps d'arrêt pour donner à l'organisme le temps de se débarrasser de l'azote, puis on diminue successivement par tiers d'atmosphère. D'après ces bases, Haldane a établi une table des plongées admise par la marine britannique. Il y aura lieu de tenir compte de cette importante notion dans les règlements français. On voit que sa connaissance permettra de travailler à des profondeurs plus grandes que par le passé.

Si on a failli aux règles qui précèdent, il y a souvent grand intérêt, pour faire cesser les accidents, à remettre à nouveau les malades dans une atmosphère comprimée; de là, la prescription très sage de l'article 13, que, lorsque la hauteur d'eau dépasse 20 mètres, on doit disposer d'une écluse sanitaire de recompression, de dimensions suffisantes pour recevoir un lit et deux

(1) Ce qui importe, c'est le rapport entre la pression initiale et celle où on la réduit, et il n'est pas plus dangereux de passer de 6 à 3 atmosphères que de 2 à 1 : cela tient à ce que dans les deux cas le volume de gaz à éliminer par l'organisme est le même. Il sera, au contraire, beaucoup plus dangereux de passer brusquement de 3 atmosphères à 1 que de 6 à 3.

Digitized by Google

aides. Le chantier devra également, dit le même article, avoir à sa disposition des bouteilles d'oxygène pur.

Enfin, il faut encore attirer l'attention sur le refroidissement (il provient des fréquentes décompressions) et sur la viciation de l'air dans le sac à air; il faut y envoyer de l'air *pur et chauffé*. On sait aussi que des vêtements chauds doivent être donnés aux ouvriers à la sortie (1).

2° DÉFAUT OU EXCÈS D'HUMIDITÉ

L'air contient toujours de la vapeur d'eau, et son humidité résulte non pas précisément du poids ou de la tension de cette vapeur, mais du rapport de ce poids ou de cette tension avec les maxima que donnerait l'état de saturation à la température ambiante. Cet état hygrométrique ou humidité relative de l'air extérieur, varie énormément suivant les régions : de 20 à 25 % dans les déserts, il passe aux environs de 80 % dans nos pays tempérés, mais dépasse ce chiffre sur les mers, et est voisin de la saturation dans les endroits

(1) Ce qui précède était écrit quand est intervenu le décret du 15 décembre 1908 prescrivant des mesures spéciales pour le travail à l'air comprimé, mesures qui devront être affichées sur les chantiers. Elles ont trait au contrôle médical périodique de la santé des ouvriers, à l'interdiction des boissons non hygiéniques, aux précautions à la décompression, et à la durée du travail. On ne doit pas dépasser par jour, y compris le temps d'éclusage, huit heures pour des pressions effectives inférieures à 2 kilos par centimètre carré, sept heures entre 2 kilos et 2^{kg} 500, 6 heures entre 2^{kg} 500 et 3 kilos, 5 heures entre 3 kilos et 3^{kg} 500, et quatre heures entre 3^{kg} 500 et 4 kilos.

Digitized by Google

où, comme au sud de Terre-Neuve, deux courants d'air, l'un chaud et humide et l'autre froid, se rencontrent. Dans un même lieu, cet état varie avec les saisons (minimum 69,4 % à Paris en avril, maximum 89,2 % en décembre), avec les jours, et chaque jour avec l'heure (minimum diurne correspondant au maximum thermique, soit vers 2 heures de l'après-midi).

L'organisme humain, bien qu'il excrète une certaine quantité d'eau par la peau et en évacue d'autre part avec l'air expiré (lequel sort généralement saturé), jouit d'une assez grande indépendance vis-à-vis de l'humidité atmosphérique, comme d'ailleurs vis-à-vis de la température. Il paraît cependant y avoir un optimum entre 50 et 60 %, chiffre correspondant à l'humidité d'une belle journée de printemps, pendant laquelle nous nous trouvons si bien à l'aise. Mais l'humidité relative peut descendre jusqu'à 30 et même 25 % sans grand inconvénient; toutefois, déjà vers ces limites, on a intérêt à humidifier l'air qui, trop sec, dessèche les muqueuses, pousse à la soif, etc., etc.

En sens inverse, le degré d'humidité qu'on peut supporter dépend principalement de l'élévation de la température. D'après Rübner, qui a beaucoup étudié ces questions, un air immobile ayant entre 80 et 90 % d'humidité relative devient très pénible à supporter vers 25° : il provoque un sentiment d'angoisse (1), une augmentation du nombre des respirations, ainsi que de la température rectale, et une soif vive. Cette

(1) C'est la sensation qu'on éprouve quand on entre dans une serre où l'air est presque saturé et la température élevée.

Digitized by Google

soif provient bien plus du besoin de se rafraîchir que de la nécessité de remplacer l'eau éliminée, car cette élimination ne se fait précisément plus bien; ainsi, Rübner et Lewaschew ont montré qu'à 23° un homme pesant 58 kilos et au repos éliminait par heure 72gr82 de vapeur d'eau dans de l'air très sec à 7 % d'état hygrométrique, tandis qu'il n'éliminait plus que 18gr70 dans l'air à 84 %. Le séjour prolongé de l'Européen dans un climat chaud et humide, dans une mine ou dans un atelier présentant les mêmes conditions, conduit rapidement à l'anémie; la nutrition se fait mal, on ne dort plus, et au bout de quelque temps il faut retourner dans un lieu ou climat plus propice.

Au contraire, dans un air sec, Haldane a montré (Voir son remarquable rapport au Congrès de Berlin en 1907) que l'homme pouvait subir des températures élevées. Sans parler des 100° qu'on peut supporter quelques minutes dans un bain turc, il est certain qu'on vit beaucoup mieux dans les déserts à 45 ou même 50° de chaleur sèche qu'à 25 ou 30° avec la chaleur humide des pays tropicaux. Haldane a cherché la limite et établi : — 1° que l'homme peut séjourner plusieurs heures, immobile et le torse nu, sans symptômes pathologiques marqués, tant que la température du thermomètre *mouillé* reste au-dessous de 31° à 32°; avec un bon courant d'air, on peut aller à 2° au-dessus; — 2° si l'homme travaille modérément, la température critique s'abaisse à 26 ou 27° (air immobile). Quand on veut passer outre, la température rectale s'élève, et si elle monte à plus de 2° au-dessus de la normale diurne, le pouls devient fréquent, la

Digitized by Google

dyspnée très marquée au moindre effort, le malaise prononcé : dans les mines de Cornouailles, où le thermomètre mouillé varie entre 30 et 38°, les chevaux meurent souvent du *coup de chaleur*, et les hommes doivent travailler très peu et aller souvent se reposer sous la manche à air. On peut juger par là de l'intérêt qu'il y a à ventiler et assécher les mines chaudes et humides.

Nous venons de voir que l'homme souffre de la chaleur humide principalement parce qu'elle empêche l'évaporation cutanée de se faire convenablement; c'est pourquoi aux températures élevées l'air sec lui paraît moins chaud. Le Dr Smith, de New-York, a mis le fait en évidence dans l'hiver 1902-1903 pour nos appartements; ayant maintenu deux chambres semblables, l'une dans un état hygrométrique de 25 % et l'autre de 60 %, il fit constater par de nombreux visiteurs que la seconde était plus facile à chauffer, et qu'il paraissait y faire bon à 18° 1/3, chaud à 20° et trop chaud à 21°, tandis que dans la première il ne semblait pas encore faire trop chaud à 22° 2/3 et qu'il semblait y faire froid à 18 ou 19°. On peut tirer de là une conséquence sur l'utilité d'humidifier les appartements chauffés; on peut alors diminuer la température à maintenir et économiser de 10 à 15 % de charbon.

Toutefois, l'humidité de l'air ambiant favorise la perte de chaleur du corps par rayonnement et conduction, et si cet effet est faible et annihilé par le précédent aux températures élevées, il n'en est plus de même au-dessous de 15°, c'est-à-dire dans les pays

Digitized by Google

froids. C'est encore Rübner qui a calculé que cette perte de chaleur variait de 0,32 % par chaque degré d'humidité en plus ou en moins, en sorte que le passage de l'état hygrométrique de 22 à 35 % entraîne une variation de la perte de chaleur de 9 à 14,5 %. Cet effet serait dû à ce que la peau pénétrée d'humidité deviendrait meilleure conductrice de la chaleur. Aux basses températures, la perte de chaleur est rendue considérable par l'humidité, tandis que le froid sec est bien plus facilement supportable; ainsi, en Sibérie, au milieu de l'hiver, on supporte plus facilement —40° qu'au printemps une température bien moins basse, mais accompagnée d'humidité.

En outre, les froids humides amènent souvent du brouillard, c'est-à-dire une condensation de gouttelettes d'eau, lesquelles sont absorbées avec les particules solides, poussières, microbes, etc., autour desquelles elles se sont constituées; on s'en protégerait comme des poussières, ainsi que nous le verrons à propos des impuretés de l'atmosphère. Enfin, une autre raison encore paraît rendre l'atmosphère humide moins salubre que les temps secs : c'est que la sécheresse, surtout un peu prolongée, est très nuisible aux microbes, tandis que l'humidité favorise leur pullulation.

Ceci dit, s'il n'est pas possible à l'homme de modifier l'humidité dans le milieu extérieur et de s'y soustraire quand il est hors de chez lui, il n'en est pas de même heureusement pour l'intérieur des habitations, ateliers, etc. Tout d'abord, le chauffage de nos demeures en hiver y assure l'asséchement de l'air, sou-

Digitized by Google

vent dans une proportion trop forte; ainsi (1), dans l'hiver 1904-1905, Carpenter, étudiant l'humidité de son appartement chauffé par des radiateurs à vapeur, a trouvé qu'elle variait de 18 à 35 % (l'air en dehors avait de 60 à 80 %), semblable ainsi à celle des déserts. Il convient donc souvent d'humidifier nos appartements chauffés l'hiver, surtout si ce chauffage se fait par calorifère à air chaud (envoyant de l'air trop sec, si l'appareil n'est pas muni d'un humidificateur spécial), par poêles en fonte, ou par radiateurs à vapeur ou à eau chaude, n'assurant pas un apport suffisant d'air extérieur humide.

Le moyen le plus simple de rendre l'air moins sec est donc, dans nos pays, d'ouvrir les fenêtres et de ventiler. Un autre, très simple aussi, consiste à placer dans les appartements, notamment sur les poêles et radiateurs, des vases remplis d'eau, ou même d'en faire bouillir afin de la faire évaporer; cependant, le degré d'humidité ainsi obtenu n'est pas toujours très grand. Il dépend de beaucoup de circonstances (étanchéité des ouvertures, conditions météorologiques extérieures, vent, etc.); ainsi Oldacre, en évaporant 1^{l} 1/3 d'eau par heure, pendant vingt-quatre heures, dans une chambre ordinaire, n'a pu y élever l'humidité relative

(1) Cela se comprend facilement : si, par exemple, on porte à 18° l'air qui était préalablement à 5° et à 80 % d'humidité et contenait comme tel 6^{gr} 7 × 80/100 de vapeur d'eau par mètre cube, on voit que la saturation exigerait alors 15^{gr} 2 et que dès lors l'état hygrométrique va passer de 100 à $\frac{6,7 \times 80}{15,2 \times 100} = 35\,\%$. Ce chiffre doit même être diminué pour tenir compte de la dilatation.

Digitized by Google

de plus de 5 %, ni dépasser 52 %; Bishop (1), dans une pièce de 1.000 pieds cubes (28 mètres cubes) à 19° et 34 % d'humidité, a pu élever cette dernière de 8 % en évaporant par heure 0l 600, la température au dehors étant 8°, l'humidité 49 % et le vent assez fort (27 kilomètres à l'heure); une autre fois, il a pu élever l'humidité de 15 % en partant de 42 %, mais au dehors il y avait 85 % à 0° et un vent moindre (21 kilomètres). Il faut en outre tenir compte de ce que la vapeur d'eau va se condenser sur les vitres; pour cela, Bishop a trouvé qu'il y avait ruissellement sur les vitres d'une chambre tenue à 21° si l'humidité y dépassait 50 % pour 0° de température extérieure, 37 % pour —10° au dehors, 70 % pour +10°, etc., le vent n'existant pas; si, au contraire, le vent souffle et refroidit les croisées, la condensation commence plus tôt.

En résumé, il serait excessif et d'ailleurs difficile dans nos habitations de chercher à arriver à une humidité égale à celle du dehors, et on peut se tenir entre 35 et 60 %. Mais il est des industries qui exigent davantage. Pour les filatures et les tissages notamment, il faut un air chaud et humide, ce qui avait même fait autrefois choisir certaines régions (Flandre, Normandie, Angleterre). La Société industrielle de Mulhouse a fixé sous ce rapport les optima comme suit : filatures de laine 21°, humidité 70 à 75 %; filatures de coton 21 à 22°, humidité 50 % quand le fil est en légère torsion, 65 et même 70 % quand il est fortement tordu;

(1) Voir *Engineering News*, 15 septembre 1904 : *The humidity of the air of our homes.*

Digitized by Google

tissages 80 % si possible. Simson, Dobson (1), Körting (2), donnent des chiffres assez semblables dans la discussion desquels nous ne pouvons entrer ici. Le Dr Henriet (3) conclut qu'il n'est jamais nécessaire de dépasser 80 % à 25°; ce sont des maxima pour la santé des ouvriers, qui sans cela tombent dans une anémie comparable à celle des pays chauds. Les indications du thermomètre *mouillé* ont aussi une grande importance : l'acte de 1889 sur les tissages en Angleterre s'y réfère, et du tableau qu'il donne on doit conclure qu'il ne devra jamais dépasser 28° (l'humidité étant alors 71 % au maximum), et que le thermomètre sec ne devra pas le dépasser de plus de 3° (au-dessus de 25°), ou de plus de 2° (au-dessus de 20°). En France, le Règlement général du 29 novembre 1904 sur l'hygiène des ateliers reste beaucoup plus vague : l'article 5 dit seulement que l'aération sera suffisante pour empêcher une élévation exagérée de la température, et, tout récemment, le tribunal correctionnel de Lille a estimé que 29° par 90 % d'humidité était inacceptable (4).

Quoi qu'il en soit, on se trouve obligé, dans ces ateliers, d'humidifier artificiellement l'air. En dehors de l'arrosage simple, du système des rigoles ou de l'injection de vapeur vive (procédés qui sont employés quelquefois, même en Angleterre), il existe dans ce

(1) Voir : DOBSON, *Humidity in cotton spinning*, 1901.

(2) Voir : *Zeitschrift für Gewerbe Hygiene*, 1907, p. 153.

(3) *Revue générale des Sciences*, 30 juin 1907.

(4) LECLERC DE PULLIGNY et BOULIN : Hygiène industrielle (dans *Traité d'Hygiène*, CHANTEMESSE).

Digitized by Google

but de nombreux appareils. Les uns, comme celui de Hall et Kay, emploient des auges pleines d'eau avec insufflation d'air venant lécher la surface liquide; les autres — et ils sont trop nombreux pour que nous les citions — pulvérisent l'eau; les derniers enfin ventilent en même temps. Ce sont les *injecteurs-ventilateurs*, et comme le Congrès d'hygiène de l'industrie textile à Rouen (1882) a rejeté les pulvérisateurs montés dans les salles mêmes, on ne doit plus admettre que ceux qui opèrent un traitement préalable de l'air et le distribuent par une canalisation. Tels sont les appareils Scowfietti, Lambert, Kestner, Bontemps, etc., dans le détail desquels nous ne pouvons pas entrer, mais qui tous humidifient l'air mû par un ventilateur en le mettant en contact avec de l'eau pulvérisée, eau qui peut être chaude ou froide suivant la température. Nous nous rapprochons donc ici des procédés employés pour renouveler l'air, le filtrer et le rafraîchir, dont il sera parlé à l'article de la ventilation.

Enfin, il est d'autres industries qui produisent des *buées*, c'est-à-dire des émanations de vapeur ou nuages partiels, se formant, par exemple, au-dessus des bacs d'eau chaude dans un air déjà saturé : telles sont les buanderies, blanchisseries, papeteries, teintureries, oulonnage de chapeaux, abattoirs, etc. Les buées sont fréquentes l'hiver dans les ateliers froids, la saturation étant alors facilement atteinte; elles sont plus rares dans les pièces à température élevée. Elles ont de graves inconvénients hygiéniques et sont proscrites par l'article 8 du règlement du 29 novembre 1904; de plus, elles empêchent les ouvriers de voir,

Digitized by Google

font pourrir les bois, rouiller les fers, se condensent en gouttelettes qui détériorent les marchandises, etc. Il faut donc les empêcher de se former, et on y arrive soit en couvrant les bacs et aspirant les vapeurs sitôt émises, soit en éloignant l'air de son point de saturation.

On ne réussit pas à faire disparaître les buées par la simple ventilation à froid, — ce qui se comprend puisque, si l'air entrant refroidit l'atelier, la condensation de la vapeur se trouve favorisée. C'est donc avec de l'air chaud qu'il faut agir. C'est l'air chaud, disent les ouvriers anglais qui mange la vapeur (*the steam is eaten by the hot air*). On peut opérer : 1° soit par aspiration, des ventilateurs-aspirateurs enlevant (sans faire une trop grande dépression qui renouvellerait trop rapidement l'air chargé de vapeur) l'air de l'atelier qui est remplacé par de l'air chauffé avant son entrée; 2° soit plutôt par refoulement d'air chaud, surtout si, avant de le chauffer, on a pu préalablement le sécher (comme permet de le faire un frigorifère en abaissant sa température au-dessous du point de rosée et lui faisant en quelque sorte *pleurer* son eau); 3° soit enfin par une combinaison de l'aspiration et du refoulement.

3°, 4° et 5° — DÉFECTUOSITÉS DE LA TEMPÉRATURE, DE LA VENTILATION ET DE LA LUMINOSITÉ, PRINCIPALEMENT DANS LES HABITATIONS

Nous venons de voir au chapitre précédent quelles sont les variations de température auxquelles l'homme peut être soumis, suivant les différentes parties du globe, et combien les limites extrêmes qu'il peut supporter, aussi bien dans un sens que dans l'autre, dé-

Digitized by Google

pendent de l'humidité concomitante. Nous savons qu'elles dépendent aussi des mouvements de l'atmosphère, le froid étant bien plus difficile à supporter par le vent, et la grande chaleur étant au contraire plus tolérable avec la brise. Quoi qu'il en soit, l'homme peut lutter contre la chaleur et contre le froid : 1° par l'appropriation aux circonstances de son régime diététique et de son travail musculaire; 2° par le vêtement; 3° par l'habitation.

Chacun sait que, pour lutter contre les froids excessifs, il est nécessaire de manger suffisamment, et de choisir principalement les aliments qui, comme les graisses et le sucre, dégagent le plus de calories; l'alcool est au contraire contre-indiqué, ou du moins il ne devrait être administré que comme médicament. La résistance dépend beaucoup de l'état physiologique des individus : bien nourris, bien vêtus et non surmenés, les explorateurs des régions polaires peuvent rester au dehors à —30° et en-dessous, tandis qu'à la retraite de Russie les hommes fatigués et affamés ont succombé à une température moins basse (1). Les efforts musculaires développent momentanémen une quantité de chaleur qui aide à lutter contre le froid;

(1) Les accidents dus aux grands froids commencent par de l'oppression et des douleurs dans la tête et dans les membres; puis les extrémités s'engourdissent, le sang y gèle dans les capillaires, et à la suite la gangrène se met le plus souvent dans les membres gelés. Eref, les troubles généraux apparaissent : vertiges, engourdissement physique et intellectuel, tendance invincible au sommeil, ralentissement de la respiration et du cœur, mort. Le Conseil de salubrité de la Seine a publié une instruction pour combattre ces accidents : on a pu rappeler à la vie des malades après vingt heures de mort apparente.

Digitized by Google

inversement, le repos absolu est indiqué pendant les heures de grosse chaleur pour éviter l'insolation et le *coup de chaleur*, et il est inutile d'insister sur le rôle de la sueur et du refroidissement que produit son évaporation comme moyen dont dispose l'organisme pour lutter contre la trop grande élévation du thermomètre.

Le vêtement, enveloppe protectrice du corps humain, doit avoir un effet proportionné à la différence de température de ce corps et du milieu extérieur, et, en outre, il ne doit gêner aucune des fonctions de l'organisme, ni aucun des mouvements à faire. Dans les pays chauds, il doit être blanc (pour moins absorber de chaleur solaire), léger, ample, enfin, autant que possible, en laine ou flanelle, ces tissus permettant bien mieux l'évaporation de la sueur que ceux de coton, chanvre ou lin, et retenant aussi bien mieux la vapeur d'eau à l'état hygroscopique. Pour lutter contre le froid, il faut, comme on sait, superposer les épaisseurs, afin de réduire la perte de chaleur du corps; toutefois, les enveloppes les plus extérieures ont un effet de moins en moins marqué, en sorte qu'il y a une limite à l'épaisseur utile. C'est surtout par l'air, corps mauvais conducteur qui occupe un si grand espace entre les fibres de nos vêtements (de 50 % du volume de la toile de lin ou de coton à 92,3 % dans la flanelle de laine), que ceux-ci nous protègent, leur pouvoir conducteur pour la chaleur étant l'inverse de leur porosité. Ce sont donc encore les vêtements de laine et les fourrures, tissus très poreux, qui sont les plus recommandables dans les pays très froids; mais nous n'insisterons pas davantage sur cette question du vê-

Digitized by Google

tement, renvoyant le lecteur qui voudrait l'approfondir aux magistrales études de Rübner (*Archiv für Hygiene*, de 1892 à 1898).

Enfin, de tout temps, l'homme s'est protégé contre la chaleur, le froid, l'humidité, les intempéries, en construisant des abris, huttes, cabanes, maisons, hôtels, palais, ateliers, etc., toutes habitations individuelles, familiales ou collectives, où bon nombre d'entre nous séjournent la plus grande partie du temps. « L'habitation, dit Arnould, crée un *milieu nouveau*, composite, où la vie même des habitants détermine de graves altérations, qu'il faut s'ingénier à éviter autant que possible, ou tout au moins à maintenir à un degré compatible avec la santé. » C'est ce milieu, dont la salubrité et le confortable nous importent tant, qu'il nous faut maintenant étudier. Nous laisserons aux architectes le soin de déterminer les dispositions extérieures et intérieures les plus convenables (on sait qu'elles doivent être appropriées au pays et au climat et que ce serait une faute de construire, sous les tropiques ou au Japon, une maison comme celles de Paris et de New-York), et nous ne nous occuperons que du milieu atmosphérique réalisé dans les habitations.

I — Inconvénients hygiéniques résultant des défauts de la ventilation, du chauffage et de l'éclairage des habitations

Viciation de l'air. — Pour le bon fonctionnement physiologique de la respiration pulmonaire et de la transpiration cutanée, l'homme devrait vivre au grand air; l'acide carbonique, la vapeur d'eau, les gaz toxi-

Digitized by Google

ques et la chaleur que son corps évacue à tout instant se diffusent alors instantanément dans l'atmosphère, et il trouve toujours un air pur à sa disposition. Il n'en est pas de même dès que l'homme est enfermé, surtout en grand nombre, dans un appartement. Si le renouvellement de l'air n'est pas convenablement assuré, les produits énumérés ci-dessus s'accumulent et rendent la vie impossible. Dans certaines industries aussi, il se dégage dans l'air des gaz irrespirables ou toxiques; si la ventilation ne peut suffisamment les écarter, il faut en venir aux procédés décrits pour vivre dans les milieux privés d'oxygène.

Ce n'est pas précisément la diminution de l'oxygène progressivement consommé dans un local qui le rend inhabitable; la respiration se fait encore bien dans un air qui ne contient que 15 % d'oxygène (au lieu de 20,7 % qui est la normale), et il est bien difficile qu'on arrive à ce taux dans des pièces qui ne sont pas hermétiquement fermées. Il n'est plus guère question non plus des poisons humains (la fameuse anthropotoxine de Brown-Séquard) qui accompagneraient l'air expiré, mais qui n'ont pu être mis en évidence. En somme, l'irrespirabilité de l'*air confiné* provient principalement de l'augmentation de l'acide carbonique, gaz lourd qui tend à stagner : un adulte en expulse 22 l 6 par heure (soit 4 à 5 % de l'air expiré), en sorte que si on le suppose enfermé dans une pièce absolument close de 45 mètres cubes, la teneur en CO^2 serait, après vingt-quatre heures, de 12 ‰ (1), ce

(1) En fait, on sentirait l'odeur de renfermé même avant que la proportion soit de 1 ‰. Mais on a relevé 3 ‰ de CO^2 dans

Digitized by Google

qui est loin de 0,3 à 0,4 °/oo que contient normalement l'atmosphère. Or, si la tension de CO^2 arrive à trop se rapprocher de celle qu'il a dans le sang veineux, les échanges gazeux ne pourront plus bien se faire dans le poumon, et il y aura asphyxie (quand bien même il y aurait encore assez d'oxygène dans le milieu), « par suite sans doute de la paralysie des centres nerveux respiratoires résultant de la fatigue consécutive à l'excitation exagérée de ces centres par l'acide carbonique » (BEAUNIS).

La nocuité de l'air confiné ne dépend pas seulement de l'accumulation de CO^2 : elle s'accroit notablement avec la chaleur, avec la quantité de vapeur d'eau et avec les mauvaises odeurs, ces dernières provenant principalement des sécrétions sudorales et sébacées, des gaz intestinaux, etc. Cependant, à défaut de meilleur indicateur, on mesure cette nocuité par la teneur en CO^2, et on admet que l'on commence à être incommodé dans une pièce qui en contient 1 °/oo (1), en sorte que la ventilation doit avoir pour but d'empê-

---

des casernes anglaises; Weaver a trouvé 5,3 °/oo dans une chambre de 31 mètres cubes occupée par six personnes avec trois becs de gaz, et Pettenkoffer 7,3 °/oo dans une école de filles.

(1) Ce chiffre n'est pas, bien entendu, absolu. La Commission anglaise de 1896 pour la réglementation de la ventilation de l'industrie cotonnière a admis comme limite 9 pour 10.000 et la loi industrielle *Factory and Workshop Act* de 1901 a reconnu que ce chiffre pourrait être appliqué par ordonnance à d'autres industries. Le Congrès d'hygiène de Bruxelles 1903 avait rejeté la limite de 7 pour 10.000 et adopté les chiffres de 12 pour 10.000 dans la journée et 20 pour 10.000 avec l'éclairage au gaz, qui paraissent trop élevés. Enfin, la Commission d'hygiène industrielle auprès du ministère du travail en France déclare : « Il y a lieu de considérer comme ne satisfaisant pas aux conditions

Digitized by Google

cher cette proportion d'être atteinte. Si elle est dépassée en moyenne et si l'air est immobile, les individus sont, en fait, entourés d'une atmosphère qui diffuse mal et qui contient le double ou le triple de CO^2 que la moyenne de la chambre.

« Or, dit Arnould, on ne saurait admettre qu'il puisse être indifférent d'absorber d'une façon prolongée et répétée un poison même dilué, comme l'est l'acide carbonique, dans les écoles à la fin des classes, dans les dortoirs à la fin de la nuit, dans les grands magasins à la fin de la journée, dans les théâtres, les cafés, etc. D'après Paul Bert, cet acide entrave les échanges gazeux respiratoires, et Gréhant a démontré que l'air expiré en contient d'autant moins qu'il y en a davantage dans l'atmosphère où l'on respire. En dehors des accidents aigus qu'il peut produire, l'acide carbonique doit, bien probablement, jouer un rôle dans le ralentissement de la nutrition et de l'hématose, dans l'affaiblissement de la vitalité des individus qui séjournent d'une façon habituelle au sein d'une atmosphère confinée et viciée par un groupe humain. Le confinement entraîne naturellement chez ceux qui y sont exposés une plus grande réceptivité vis-à-vis des agents animés des maladies infectieuses, notamment de la tuberculose dont les germes existent si souvent dans les habitations. »

Nous touchons ici aux conséquences de l'entasse-

---

de pureté de l'air requises par le décret du 9 novembre 1904, un atelier où la proportion de CO^2 existant dans l'atmosphère dépasse 1 °/₀₀ au voisinage des ouvriers. » Les hygiénistes tendent à prendre 0,6 à 0,7 °/₀₀ comme limite.

Digitized by Google

ment habituel d'un grand nombre d'hommes dans un espace trop réduit, autrement dit de l'*encombrement* ou du *surpeuplement* des habitations, et chacun sait que les quartiers d'une ville où les logements sont le plus encombrés sont aussi ceux qui ont la plus forte mortalité générale et la plus forte mortalité par tuberculose ; il est vrai que ce sont aussi ceux où domine la misère, avec toutes les autres causes de déchéance qu'elle entraîne.

La viciation de l'air des habitations n'est pas toutefois produite exclusivement par les fonctions de la respiration pulmonaire et cutanée des individus ; elle peut résulter aussi des procédés de chauffage et d'éclairage des locaux, ainsi que du travail et des métiers qui y sont exercés. Ces dernières causes d'insalubrité, principalement les poussières émises et les odeurs dégagées par certains corps employés ou certaines manipulations, ressortissent à l'industrie : il est évident qu'à ces causes spéciales rendant l'air impropre à la vie il faut apporter des remèdes spéciaux.

Le chauffage et l'éclairage introduisent souvent dans les pièces habitées des foyers de combustion, qui peuvent amener dans l'atmosphère de ces pièces non seulement de l'acide carbonique (lequel se surajoute à celui déjà produit par l'homme), mais parfois aussi un corps bien plus dangereux, l'oxyde de carbone. Ces foyers ont toutefois une action importante sur la ventilation, d'une part en faisant appel à l'air extérieur par le *tirage*, d'autre part en facilitant, par l'élévation de sa température, l'issue de l'air de la pièce vers le dehors. Il est évident dès lors, qu'il faudrait s'arranger

Digitized by Google

pour leur faire produire cet effet utile, tout en empêchant leur principal effet nocif, qui est le déversement dans la pièce des produits de la combustion.

Quand ce déversement se produit, — ce qui arrive, soit lorsqu'il n'y a pas de tuyau d'évacuation des gaz de la combustion, soit lorsque le tuyau fonctionne mal (quelquefois il fonctionne en sens inverse), — l'acide carbonique s'ajoute à celui déjà fourni par la respiration des habitants et agit comme il a été dit. L'oxyde de carbone, qui est très abondant précisément dans les cas de mauvais tirage, est nettement toxique; chacun connaît l'affinité des globules sanguins pour ce corps, qui, même en faible proportion dans une pièce, va en quelque sorte se fixer sur eux et les tue (1). D'après Gruber, la limite de toxicité de ce gaz pour l'homme et les animaux serait comprise entre 2 et 5 pour 10.000; mais il commence à être nuisible bien auparavant, et avec Albert-Lévy on peut affirmer que « déjà dans une chambre ne contenant que 1/100.000e d'oxyde de carbone, un grand nombre de personnes se plaignent de sérieux malaises : lourdeurs de tête, vertiges, nausées, etc., qui disparaissent plus ou moins rapidement au grand air pour reparaître quand elles pénètrent à nouveau dans la chambre contaminée ».

Il faut donc poursuivre jusqu'aux traces de l'oxyde de carbone. Citons encore à ce sujet ce qu'écrivaient MM. Juillerat et Bonnier dans leur rapport au Congrès

(1) D'après Gréhant, une dose de 1/800 de CO tuerait la moitié des globules sanguins en une demi-heure; une dose de 1/1450 en tuerait le quart.

Digitized by Google

de la tuberculose (Paris 1905) : « Souvent, les habitants d'un appartement par ailleurs confortable, sont saisis de vertiges; leur digestion est troublée; ils ressentent des maux de tête, des somnolences, des étourdissements, des nausées; ils perdent l'appétit et s'affaiblissent. Le médecin consulté met sur le compte du surmenage, d'une alimentation défectueuse, d'une maladie organique de l'estomac ou d'une névrose cet état morbide contre lequel tous les traitements échouent et qui ne trouve quelque amélioration que par le séjour du malade à la campagne. Dans la plupart des cas, on se trouve purement et simplement en présence d'une intoxication oxycarbonique faible, insuffisante pour amener la mort, suffisante pour compromettre gravement la santé de celui qui la ressent. »

Et comme cause de production de l'oxyde de carbone, le même rapport dit encore : « Au nombre des imperfections les moins visibles de la construction usuelle, celle qui se rencontre le plus fréquemment est l'établissement défectueux des appareils de chauffage et des conduits destinés à évacuer les produits de la combustion. L'usage des appareils de chauffage à combustion lente est certainement une des causes les plus redoutables d'intoxication. A Paris, depuis huit ans que le Conseil municipal a mis à notre disposition le moyen de vérifier les conduits de fumée, nous avons pu constater que plus des deux tiers sont dangereux et exposent les habitants des maisons qu'ils desservent aux funestes conséquences de l'intoxication oxycarbonique. L'anémie consécutive à cet empoisonnement inconscient est une des causes prédisposantes

Digitized by Google

à l'infection tuberculeuse des plus redoutables, parce qu'il est la plupart du temps extrêmement difficile de la connaître et de la combattre. »

On comprendra facilement, d'après cela, quelles quantités de gaz nuisibles pénètrent dans les appartements par la moindre fissure ou le plus court retour de flamme, si nous rappelons que, d'après Moissan, les gaz de la cheminée d'évacuation d'un poêle à feu continu contiennent :

en grande marche { de 13,51 à 14,18 % d'acide carbonique. / de 5,40 à 6,01 % d'oxyde de carbone.
en petite marche { de 10,52 à 12,16 % d'acide carbonique. / de 9,19 à 15,85 % d'oxyde de carbone.

Quant aux appareils d'éclairage, Albert-Lévy et Pécoul ont expérimenté sur l'air d'un cylindre de 1m60 de haut et 55 centimètres de diamètre, et trouvé qu'après cinq heures de combustion les sources de lumière ci-après y donnaient les proportions suivantes de gaz carbonés (en millièmes) :

	CONSOMMATION à l'heure	ACIDE carbonique	OXYDE de carbone
Bougies stéariques	37gr	5	traces
Lampe à pétrole	25gr	23,4	traces
Lampe à alcool	0l060	7,3	0,032
Gaz, bec-papillon à flamme blanche	150l	7	0,012
Gaz, bec Bunsen, à flamme bleue	200l	11	0
Gaz, bec à incandescence à flamme blanche, avec manchon	115l	16	0,014
Gaz, bec de chauffage à treillis, à flamme bleue	115l	11	0,028

Ces auteurs estiment aussi que les mêmes appareils de chauffage et d'éclairage donnent de l'oxyde de carbone en quantité d'autant plus grande que l'entrée

Digitized by Google

de l'air est plus abondante. Aussi ont-ils décelé fréquemment à Paris, dans des salles d'écoles, lycées, hôpitaux, etc., ainsi que dans nombre d'habitations privées des proportions de CO voisines de 2 à 3/100.000es en même temps que des proportions de CO^2 bien supérieures à 1/1.000e. Ces recherches se font au moyen de deux petits instruments automatiques imaginés par les deux savants et décrits par eux dans les *Annales de l'Observatoire de Montsouris;* ces instruments révèlent la présence de 1/100.000e de CO, et donnent à 1/10.000e près le volume de CO^2 contenu dans 100 mètres cubes d'air. Rappelons encore les procédés de Laharpe et Reverdin, Vogel, Gréhant, Fodor, Welzel pour doser CO, ceux de Henriet, Pettenkofer, Hesse, Haldane, H. Wolpert et A. Wolpert pour doser CO^2 dans l'air des habitations.

Ce n'est pas seulement l'air des appartements qui est vicié par le chauffage : les fumées et les gaz de nombreux foyers domestiques se déversent dans l'atmosphère des villes, conjointement avec les fumées des usines, et contribuent à rendre l'aération difficile et défectueuse. Nous y reviendrons à propos des fumées industrielles; mais nous pouvons déjà retenir de là quel immense intérêt il y aurait, aussi bien pour la pureté de l'air extérieur que pour celle de l'air intérieur de nos maisons, à supprimer tous les foyers isolés et à les remplacer par une seule grande cheminée, éloignée de la ville et munie d'ailleurs d'appareils fumivores perfectionnés.

Nous ne dirons qu'un mot de la contamination de l'air des habitations par les microbes pathogènes; la

Digitized by Google

chose rentre en effet dans la contagion proprement dite. Il va sans dire que la ventilation naturelle ou artificielle peut être coupable à ce sujet, quand il en résulte un courant d'air assez fort pour mettre en mouvement et en suspension les poussières de la chambre et les germes qui y sont attachés. Le balayage et l'époussetage à sec produisent le même effet, plus violemment encore : ils doivent être remplacés par le lavage et l'essuyage humide.

Insuffisance ou excès de chauffage. — En ce qui regarde la température elle-même, les habitations humaines peuvent, suivant les climats et les saisons, présenter l'inconvénient d'être naturellement ou trop froides ou trop chaudes, et les procédés employés pour y remédier peuvent également pécher ou par défaut ou par excès.

Dans les pays tempérés, on peut admettre qu'il faut pour une bonne hygiène qu'on n'ait pas moins de 17 à 18° dans une pièce où on reste inactif, dans un bureau, etc., de 12 à 14° dans un atelier; dans une chambre à coucher, on peut descendre facilement à 8 ou 10°, et même beaucoup au-dessous, à condition d'être fortement couvert. Comme limite supérieure en été, il conviendrait de ne pas dépasser 20° ou, en tout cas, 25°. Dans les pays tropicaux, on serait heureux si l'on pouvait descendre aussi à ces chiffres; l'Européen surtout pourrait s'acclimater bien mieux, s'il pouvait disposer pour dormir la nuit d'une chambre à 20° et même 25°.

L'insuffisance de chaleur dans une enceinte où l'homme est obligé de stationner devient bien vite

Digitized by Google

insupportable. Si l'air, les murs et tous objets qui nous environnent sont froids, notre corps rayonne vers eux et perd une quantité de calorique qu'il ne peut récupérer que par une suractivité des combustions intérieures; c'est cette suractivité que les personnes exposées au froid cherchent à produire soit en mangeant davantage, soit en faisant des mouvements, le travail musculaire étant la principale source de chaleur interne. Mais si elles sont condamnées à l'immobilité, mal nourries et insuffisamment vêtues, l'équilibre est rompu, et cela malgré la protection que le rétrécissement réflexe des capillaires de la peau tend à réaliser contre la déperdition de chaleur; le froid cause alors une véritable souffrance, et s'il persiste indéfiniment ou s'aggrave, il peut aller jusqu'à causer la mort.

Les refroidissements les plus pénibles et les plus dangereux sont occasionnés par le mouvement de l'air. L'air est mauvais conducteur de la chaleur, et s'il est immobile, il se forme autour de nous une sorte de gaine d'air tiède qui nous protège; inversement, si les couches d'air se renouvellent continuellement, notre peau perd à chaque instant de nouvelles quantités de calorique. De là le désagrément et le danger des *courants d'air* (1). On doit donc les éviter dans les habitations, principalement dans les pièces où on est exposé à être peu vêtu ou encore à se mettre en sueur (salons, salles de bal, théâtres).

(1) Le *courant d'air* n'est pas défini exactement. La vitesse minima qui rend un mouvement de l'air désagréable dépend de sa température : à 15° on n'est pas in ommodé par une vitesse de 50 centimètres, mais il n'en est pas de même avec de l'air plus froid.

Digitized by Google

Il est banal de rappeler le rôle que les refroidissements, surtout ceux contractés quand on est en transpiration, jouent dans l'éclosion des rhumatismes et des maladies de la gorge et de l'appareil respiratoire (angines, bronchites, pleurésies, pneumonies, tuberculose pulmonaire). Le froid n'amène pas sans doute le germe de ces maladies, mais il met l'organisme en état de réceptivité, ou, si l'on veut, de moindre résistance vis-à-vis d'eux, et il est probable que cet effet s'étend à d'autres infections, notamment à celles qui se greffent sur une angine ou une bronchite (diphtérie, grippe, scarlatine, etc.).

L'excès de chaleur est nuisible aussi, d'autant plus qu'il prédispose à un refroidissement ultérieur. L'organisme est armé pour lutter contre l'élévation de température ambiante : le cœur et la respiration s'accélérant, les poumons et la peau s'hyperémient et perdent plus de chaleur, pendant que la sueur sécrétée en abondance produit une nouvelle et importante perte de calorique par son évaporation. Cependant, cette sorte d'accommodation à la température du milieu, qui se fait par action réflexe et par l'intermédiaire des vaso-moteurs, a une limite, variable d'ailleurs avec les individus, les races, les habitudes; si cette limite est dépassée, comme cela arrive pour l'Européen dans les régions tropicales, nous avons vu plus haut qu'il en résulte une perte d'appétit et une lassitude générale, conduisant à l'anémie et à une facile invasion par les maladies zymotiques, notamment par celles qui sont spéciales aux pays chauds. Cette limite en air sec est en tout cas au-dessus de 30 et même de 35°, puisque nous

Digitized by Google

nous accommodons fort bien de la température d'une belle journée d'été, et c'est dès lors à tort, selon nous, que E. Trélat avait posé en principe, pour le chauffage artificiel, que l'air devait rester froid et être inhalé aux environs de 12°: il est vrai qu'à 30°, la tension de l'oxygène offert à nos poumons a diminué de un quinzième, comparativement à celle de 12°; mais il n'est pas moins certain que l'homme s'habitue très bien à des dépressions de cette importance et même à de beaucoup plus fortes, comme il en subit quand il s'élève en altitude. Nous admettrons donc que la température de l'air inhalé assez sec n'a d'inconvénient que si elle dépasse 35°.

Insuffisance d'éclairage et d'ensoleillement. — L'air et la chaleur ne sont pas seuls nécessaires à la salubrité de nos maisons : la lumière et le soleil le sont également, et l'influence de ces deux éléments est à considérer, d'une part en ce qui regarde la santé générale, d'autre part pour l'hygiène de l'organe de la vision.

Il reste peu à dire après Trélat sur l'importance de la lumière naturelle et du soleil pour la salubrité des habitations. Aussi bien, n'avait-on pas attendu si tard pour s'en douter, témoin le vieux proverbe italien : « Où entre le soleil, le médecin n'entre pas souvent. » Une des raisons de cette action bienfaisante a été mise en évidence par la démonstration récente de l'action microbicide de la lumière solaire et même diffuse; on sait aujourd'hui qu'il se fait une véritable stérilisation de l'air et de l'eau par le soleil, et inversement, on sait mieux encore que les microbes patho-

Digitized by Google

gènes, le bacille de la tuberculose surtout, persistent indéfiniment dans les chambres sombres et humides, dans les taudis privés du soleil.

D'un autre côté, la lumière a une influence directe sur la bonne tenue des locaux. « Un local sombre, dit Putzeys, est presque toujours mal tenu, et, dans une chambre, les coins où la lumière ne pénètre pas librement sont moins bien nettoyés, se transforment en réceptacles de poussières et deviennent une source d'altérations pour l'air. » Le meilleur moyen d'obliger les habitants à tenir propre une maison, c'est donc de la faire aussi clarteuse que possible. Enfin, par une sorte d'action réflexe encore mal définie, mais certaine, la lumière et le soleil activent les fonctions de notre organisme et agissent même sur le moral de l'homme en l'incitant à la gaieté.

Les causes qui empêchent la lumière d'être suffisante dans nos maisons tiennent soit à la construction même de ces maisons (mauvaise orientation, ouvertures trop petites ou trop peu nombreuses, profondeur exagérée des chambres, exiguïté des cours, etc.), soit à la situation des immeubles voisins (largeur insuffisante des rues ou hauteur exagérée des bâtisses), soit, enfin, aux défectuosités naturelles ou artificielles de la luminosité de l'atmosphère elle-même. L'homme ne doit pas diminuer par sa faute cette luminosité : s'il ne peut rien sur les brouillards ou sur les nuages qui interceptent les rayons solaires, du moins doit-il éviter de former ces nuages de fumée qui enveloppent les villes industrielles comme un voile opaque et les plongent dans une demi-obscurité perpétuelle.

Digitized by Google

L'éclairage artificiel, qui permet à l'homme de poursuivre la nuit ses travaux, ses études ou ses plaisirs, ne doit en premier lieu apporter dans l'air des appartements aucun élément nocif (Voir ce qui a été dit ci-dessus pour l'oxyde de carbone et l'acide carbonique), ni aucun danger sérieux d'accident (tel qu'incendie avec l'électricité mal installée, explosion avec l'acétylène, etc.). En second lieu, il doit être suffisamment intense et suffisamment uniforme pour un bon fonctionnement de l'acuité visuelle des usagers, ce qui dépend de la nature du travail auquel ils se livrent et de la finesse des objets qu'ils ont à examiner; il est évident qu'une insuffisance d'éclairement fatigue la vue, et, en obligeant à rapprocher trop des yeux les objets, développe la myopie. Enfin, la vue ne doit être fatiguée non plus ni par l'éclat trop brillant des foyers lumineux, lesquels ne doivent pas être vus directement, ni par des variations trop brusques de l'intensité de la lumière; autrement, il en résulterait des éblouissements et même des troubles de plus longue durée.

II — Moyens généraux d'assurer convenablement la ventilation, la thermalité et la luminosité des habitations

Rappelons tout d'abord que les trois problèmes dont il s'agit ici sont liés entre eux et doivent être résolus simultanément. On ne peut concevoir en effet la fourniture d'*air neuf* à l'intérieur de nos maisons sans s'occuper de la température, et inversement un système de chauffage ou de réfrigération reste fort

Digitized by Google

imparfait s'il n'est pas combiné avec le renouvellement de l'air. De même, l'orientation des bâtiments, le nombre et les dimensions des ouvertures, qui assurent l'ensoleillement et l'éclairage naturel, influent grandement sur la thermalité.

Techniquement, ce triple problème se précise comme suit : 1° Assurer le renouvellement de l'air des locaux de manière que tout le temps où ils sont occupés il n'y ait jamais plus de 1 °/oo d'acide carbonique (ni qu'on n'approche pas de 1/100.000e d'oxyde de carbone), et cela sans que les courants d'air incommodent les personnes, ni soulèvent les poussières ou les microbes (ce qui exige une vitesse ne dépassant pas 50 et peut-être même 25 centimètres par seconde): pour des pièces constamment occupées, la condition ci-dessus exige une rentrée d'air neuf de 32 à 38 mètres cubes par heure et par personne adulte (1), avec un

(1) Cette exigence est un minimum absolu : bon nombre d'hygiénistes prennent aujourd'hui, pour limite de la quantité de CO^2, 0,6 ‰ au lieu de 1, ce qui porte l'exigence d'air neuf à 60 mètres cubes par tête et par heure. Aux États-Unis, où l'usage des ventilateurs est de plus en plus répandu, on adopte généralement le chiffre minimum de 50 mètres cubes. Quant au cubage de 16 mètres cubes par personne, il n'est pas souvent réalisé dans les ateliers, et le règlement industriel du 29 novembre 1904 n'exige que 7 mètres cubes. L'arrêté belge du 4 septembre 1894 exige 10 mètres cubes, la loi canadienne du 8 janvier 1894, 11 mètres cubes. Les lois allemandes et autrichiennes ne précisent pas. Cela n'en rend que plus indispensable le renouvellement de l'air (qui est fixé par l'arrêté belge précité à 30 mètres cubes par heure et par travailleur), et c'est pourquoi la Commission anglaise de 1902 pour la ventilation des fabriques dit : « Il est tout à fait évident qu'un large cube d'air n'est pas une garantie de la pureté de cet air, et que le degré de pureté dépend moins de ce cube que de la quantité d'air introduite. »

Digitized by Google

espace calculé à raison de 16 mètres cubes au moins par tête (ce qui suppose que l'air se renouvellera trois fois par heure);

2° Assurer en toute saison une température appropriée au séjour de l'homme et au genre d'occupation qu'il exerce dans les différentes pièces, savoir, comme il a été dit précédemment : en hiver, 17° à 18° dans les bureaux et ateliers à travail musculaire peu actif; 12° à 14° dans les ateliers proprement dits; 8° à 12° dans les chambres à coucher; en été, 20° à 25° au maximum partout, et également, dans les pays tropicaux, pour la nuit dans les chambres à coucher;

3° Assurer pendant toute l'année (ou du moins onze mois sur douze dans nos climats) l'accès direct des rayons solaires à toute pièce habitable, — ce qui conduit à donner aux rues et cours une largeur d'au moins une à une fois et demie la hauteur des maisons, à orienter convenablement les façades, à supprimer les courettes fermées et toute habitation dans les sous-sols. Quant aux fenêtres, elles doivent partir du plafond pour s'arrêter au voisinage du plancher et avoir comme surface le tiers (ou au moins le quart) de celle de la pièce à éclairer.

Lorsqu'il s'agit d'une maison isolée, les habitants, réduits à leurs propres forces, s'en tiennent d'ordinaire à une solution rudimentaire, inspirée par les circonstances : si on ne peut demander à la collectivité au un service comme chauffage, éclairage, force motrice, etc., il faut bien y pourvoir individuellement. En revanche, on n'est pas gêné par les voisins pour l'orientation de

Digitized by Google

la maison, et l'aération naturelle est facile et généralement suffisante.

Il n'en est pas de même dès qu'il y a agglomération. Alors, il faut tout d'abord que les maisons ne se nuisent pas les unes aux autres, ce qu'on obtiendra d'une part en déterminant des dispositions techniques appropriées, et d'autre part en édictant des prescriptions réglementaires pour les faire appliquer; en d'autres termes, il est nécessaire de restreindre la liberté de chaque propriétaire, même sur son terrain, pour qu'il respecte l'intérêt hygiénique de tous. D'un autre côté, l'association d'un certain nombre d'individus a de grands avantages économiques pour desservir simultanément les besoins dont nous nous occupons; elle permet même, comme pour l'alimentation en eau et l'évacuation des matières et eaux usées, des solutions d'ensemble tout à fait inabordables pour une famille isolée.

Si donc nous construisions une ville de toutes pièces, nous voudrions y voir non seulement une distribution d'eau d'ensemble et un réseau d'égouts général, mais encore des systèmes de chauffage, et, pour les villes à climat chaud, de réfrigération, d'éclairage, voire même de ventilation en commun. L'idéal ne serait-il pas que d'une ou plusieurs usines centrales, placées de manière à ne produire en ville ni fumée, ni odeur, parte une distribution de chaleur ou de froid, de lumière, de force motrice, etc., desservant tous les immeubles? Quelle économie et quelle simplification si on pouvait du même coup supprimer toutes les cheminées!

Cet idéal serait complètement réalisé si on avait

Digitized by Google

l'électricité à très bas prix : un simple abonnement à un secteur électrique permet déjà d'éclairer les appartements, de les chauffer et de faire cuire les aliments, d'actionner un ventilateur qui envoie de l'air neuf, enfin d'actionner une machine frigorifique qui peut rafraîchir cet air ou encore assurer la conservation des denrées alimentaires.

Chauffage. — Malheureusement, pour le chauffage des appartements, l'électricité, si elle doit être produite par la combustion du charbon, est généralement beaucoup trop coûteuse. Dans les radiateurs électriques, le kilowatt-heure donne bien 859 calories, mais on sait que les meilleures usines ne rendent guère en énergie électrique que 5 % de l'énergie totale correspondant à la puissance calorifique du charbon consommé, et il faut encore perdre là-dessus 10 à 20 % pour le transport à distance. Le chauffage électrique n'utilise donc que 4 % environ de la puissance calorifique du charbon, ce qui le fait alors revenir à quinze ou vingt fois plus cher que le chauffage par la vapeur ou l'eau chaude : il n'est donc économiquement pratique que si l'électricité est produite à vil prix, grâce à des forces naturelles.

Présentement, c'est en effet à la vapeur ou à l'eau chaude qu'on s'adresse d'ordinaire pour le chauffage d'ensemble d'une ville, d'un quartier ou d'un groupe d'immeubles. Plus de deux cents villes américaines ont aujourd'hui un système de chauffage central, généralement exploité par des compagnies qui sont chargées souvent en même temps de l'éclairage électrique. En Europe, la ville de Dresde a groupé de la sorte les

Digitized by Google

palais et immeubles administratifs du centre pour les chauffer et éclairer grâce à une même usine; on peut citer aussi le sanatorium d'Eglfing (Bavière) qui chauffe trente-huit bâtiments séparés, avec canalisation de 2.500 mètres de longueur.

En France, nous ne connaissons pas d'exemple de ce genre; mais à la réunion de Lyon 1907, de l'Association des ingénieurs, architectes et hygiénistes municipaux, M. A. Rey a montré ce qu'on pourrait faire dans deux quartiers de Paris pour chauffer ensemble : 1° neuf bâtiments de l'État situés au VII^e^ arrondissement, dans un cercle de 1 kilomètre de diamètre; 2° neuf bâtiments municipaux situés aussi dans un cercle semblable au XIV^e^ arrondissement (Voir *Technique sanitaire*, septembre-octobre 1907).

C'est la vapeur qui est le plus habituellement employée : cependant l'eau chaude (1) a, dans ces derniers temps, des partisans très convaincus qui s'appuient sur le grand avantage résultant d'un plus facile emmagasinement de la chaleur et de moindres pertes en route. Nous donnerons une idée de ces pertes de chaleur dues au transport par le petit tableau ci-après, dressé d'après les ingénieurs américains Green et Woodbridge, pour des quantités de chaleur comparables.

---

(1) Il va sans dire qu'il n'y a pas à hésiter à s'en servir quand, comme dans la ville de Boïse (Idaho), on a des forages profonds qui donnent une grande quantité d'eau au voisinage de 100° : il n'y a qu'à en faire la distribution.

Digitized by Google

Pertes de chaleur par heure et par 100 mètres de longueur de conduites isolées convenablement

DIAMÈTRE des tuyaux	VAPEUR (avec un débit de 60 kg à la minute)		EAU CHAUDE (à 65° 5) avec un débit de 2.300 litres à la minute
	Pression initiale par cm²	Perte de chaleur en calories	Perte de chaleur en calories
4 pouces = 0m 101.	3kg 163	5.116	3.016
5 — = 0 127.	1 758	5.906	3.586
6 — = 0 152.	0 759	6.289	»
7 — = 0 178.	0 422	7.104	4.126
8 — = 0 203.	0 260	7.900	4.665
9 — = 0 229.	0 165	8.659	5.223
10 — = 0 254.	0 070	9.562	5.831

On voit par là l'énorme avantage des conduites d'eau chaude, et aussi, quand on recourt à la vapeur, de la haute pression sur la basse. Avec l'eau chaude, l'isolation des conduites n'a pas besoin d'être aussi parfaite, les joints d'expansion aussi nombreux; de plus, la pression est bien plus régulière, la chaleur plus uniforme et plus facilement réglable.

Il faut naturellement deux conduites : une d'aller de vapeur ou d'eau chaude, l'autre de retour pour l'eau de condensation ou l'eau refroidie ayant cédé sa chaleur. Toutefois, si l'on opère avec la vapeur de condensation ou d'échappement (après qu'elle a servi dans les moteurs), on peut éviter la conduite de retour en jetant l'eau à l'égout; cette vapeur à très faible pression ne peut atteindre de grandes distances, et il vaut mieux alors lui faire céder sa chaleur à de l'eau chaude qu'une pompe peut envoyer à plusieurs kilomètres.

Digitized by Google

Il appartient aux spécialistes de choisir dans chaque cas entre les deux véhicules du calorique et de dresser le projet de l'installation d'ensemble. Arrivée dans les bâtiments à desservir, la vapeur ou l'eau chaude est utilisée, soit directement par des radiateurs placés dans chaque pièce, soit indirectement, c'est-à-dire associée à la ventilation et employée à chauffer en dehors des pièces de l'air qui y est insufflé, soit enfin, suivant un procédé mixte, appelé *direct-indirect*, qui comporte à la fois des radiateurs dans les chambres et un courant d'air chauffé par eux. On se retrouve en d'autres termes dans le même cas qu'un immeuble possédant individuellement un calorifère à vapeur ou à eau. Nous ne saurions recommander, comme il a déjà été dit, que les systèmes associant la ventilation au chauffage, c'est-à-dire les deux derniers; les radiateurs directs qui chauffent l'air sans le renouveler sont inadmissibles dans les habitations collectives, et tout au plus tolérables chez des particuliers soigneux, sur l'assiduité desquels il faut compter pour ouvrir les fenêtres et ventiler suffisamment.

Les calorifères à air chaud, c'est-à-dire où l'air est chauffé directement par un foyer, doivent aussi être en général pourvus d'une ventilation mécanique, la différence de température de l'air ne lui permettant pas toujours de se propager comme il le faudrait et notamment d'atteindre une distance horizontale supérieure à 12 ou 15 mètres. Ces calorifères, qui ne peuvent guère servir que pour un seul immeuble, présentent souvent d'autres inconvénients ou dangers : l'air arrive trop chaud ou avec trop de vitesse dans

Digitized by Google

les pièces (rappelons que cette vitesse ne doit pas dépasser 50 centimètres par seconde); il est trop sec; il peut avoir une mauvaise odeur par suite du grillage des poussières (on remédierait à ces deux défauts, d'une part en ajoutant un *humidificateur*, d'autre part, en filtrant l'air entrant pour le débarrasser des poussières); enfin, il est toujours à craindre que des fissures du ciel ou des parois du foyer ne laissent passer des gaz de la combustion qui puissent se mélanger à l'air distribué.

Le chauffage des appartements au moyen du gaz a le sérieux avantage de dispenser des manipulations du combustible et des cendres, des soins au feu et de la fumée; mais il donne naissance à des produits de combustion abondants et nocifs, dont l'évacuation a besoin d'être rigoureusement assurée. Il n'en est pas toujours ainsi, et, sans compter que les fuites de gaz sont dangereuses par elles-mêmes, on complique ainsi le problème de la ventilation.

Quant au chauffage individuel de chaque pièce d'un appartement, on a le choix, quand on est obligé d'y recourir, entre les poêles, qui ont un bon rendement calorifique (85 et même 90 %), mais qui ne ventilent pas, et les cheminées qui, elles, assurent un afflux d'air plus que suffisant (95 à 135 mètres cubes d'air par kilo de bois brûlé et de 200 à 300 mètres cubes par kilo de houille), mais ont un rendement détestable : ce dernier descend en effet à 13 % de la chaleur contenue dans la houille et de 6 à 7 % de celle contenue dans le bois brûlé. Il faut ajouter que ces systèmes primitifs obligent à une main-d'œuvre continuelle pour la sur-

Digitized by Google

veillance et l'entretien du feu, et exposent au dégagement dans les pièces de gaz nuisibles, fumée, etc.

Réfrigération. — La ventilation naturelle ou artificielle, en envoyant de l'air extérieur en quantité plus ou moins abondante dans les pièces habitées, n'y produit un rafraîchissement sérieux que lorsque la température du dehors est sensiblement en dessous de celle à maintenir au dedans; si la différence n'est pas grande, il faut d'énormes masses d'air pour produire un maigre résultat, et si elle est trop forte, l'introduction d'air trop froid produit des courants d'air inadmissibles. Ainsi quand l'article 5 du décret du 29 novembre 1904 dit : « L'aération devra être suffisante pour empêcher une élévation exagérée de la température », il commet une grave inexactitude. Par les grosses chaleurs et dans les pays tropicaux, il va sans dire qu'on ne peut employer l'air extérieur qu'en le refroidissant au préalable, ce qui se fait, soit au moyen de l'eau, soit par des machines frigorifiques.

L'eau, si on dispose d'eau fraîche, peut agir par contact, et avec des surfaces suffisamment étendues; une masse d'eau à 15°, par exemple, peut amener un volume d'air considérable pris à 25 ou 30° à une température voisine de celle de l'eau (chaque litre d'eau en s'élevant de 1° peut abaisser de 1° environ 3 mètres cubes d'air); malheureusement, il est rare, dans les pays chauds, d'avoir à sa disposition de l'eau fraîche et abondante. L'évaporation de l'eau pourrait être aussi, dans certains cas, une cause de refroidissement, mais elle ne peut agir avec de l'air déjà très humide, l'air ne pouvant évidemment absorber de vapeur

Digitized by Google

d'eau si le poids qu'il contient avant refroidissement doit le saturer après.

L'emploi des machines frigorifiques est donc la vraie solution. Une quinzaine de villes américaines (1) ont déjà une distribution de froid, partant d'une ou plusieurs usines centrales et aboutissant chez les abonnés à des chambres froides pour la conservation de la viande et autres denrées alimentaires; rien n'empêche de refroidir ainsi l'air envoyé dans les appartements et de rafraîchir ceux-ci durant les grosses chaleurs de l'été ou même constamment dans les villes tropicales. La réfrigération est surtout nécessaire dans les salles où s'entassent beaucoup de personnes, théâtres, ateliers, etc.

Le transport du froid peut se faire de deux manières soit par *détente directe*, c'est-à-dire en envoyant de l'ammoniaque liquide, sous pression, se détendre dans le réfrigérant de l'abonné, ce qui exige trois conduites, celle d'aller (*liquid line*), celle de retour du gaz (*vapor line*), et celle destinée à maintenir le vide dans le serpentin de détente de l'abonné (*vacuum line*); soit par l'emploi de *saumure*, c'est-à-dire d'un liquide incongelable, refroidi au-dessous de 0° et refoulé par des pompes chez les usagers, ce qui n'exige que l'emploi d'une conduite d'aller et d'une conduite de retour, conduites qu'il faut d'ailleurs isoler très soigneusement. Ce second procédé est le plus avantageux, surtout pour refroidir l'air envoyé par un ventilateur dans les salles

(1) Citons notamment Boston, Philadelphie, New-York, Saint-Louis, Norfolk, Kansas-City, Atlantic, Los Angeles, etc., etc.

Digitized by Google

et passant préalablement par un *frigorifère ;* ici, bien entendu, la réfrigération est forcément liée à la ventilation.

Il va sans dire qu'un immeuble peut avoir séparément son système de réfrigération, avec ses machines à froid propres. Ainsi, dès 1901, la *National Hannover Bank* et le *Stock Exchange* à New-York ont été munis d'appareils ramenant l'air à 20° (avec 50 % d'humidité) quand la température extérieure atteint 31°; en 1904, le nouveau théâtre de la ville à Cologne, comporte une machine de 50.000 frigories à l'heure, qui empêche la température de dépasser 22°. Dans une maison particulière, il est d'ailleurs très pratique d'actionner la machine à froid par le courant électrique de la distribution urbaine; on peut à volonté fabriquer de la glace, avoir une armoire froide pour les denrées alimentaires, et envoyer de l'air refroidi dans les appartements, par des gaines convenablement disposées et recevant d'ailleurs l'air chaud en hiver. Quelques précautions sont à prendre, notamment pour éviter de trop violents courants d'air froid, et aussi des condensations de vapeur d'eau sur les parois des pièces (si on dépassait le point de rosée); on s'inspirera des plans que vient de dresser le professeur von Linde pour l'hôpital allemand de Togo, où on doit envoyer mécaniquement dans toutes les pièces de l'air neuf séché et rafraîchi (1).

---

(1) Voici les bases d'après lesquelles sont faits les calculs pour cette intéressante installation. La pièce de 1.250 mètres cubes de capacité est supposée recevoir par heure deux fois son volume d'air neuf pris en dehors, c'est-à-dire à 29° et 80 % d'hu-

Digitized by Google

On évite ces inconvénients et on assure en même temps la purification de l'air, en le mettant en contact non plus avec les serpentins ou la saumure, mais, comme on l'a fait récemment à la *Deutsche Bank* à Berlin, avec de l'eau à 12° tombant en pluie ou en rideau et traversée par le courant d'air. Si on dispose d'une quantité suffisante d'eau fraîche (un puits à la *Deutsche Bank*), on n'a pas besoin de machine à froid; autrement, la machine pourra être employée utilement à refroidir à un degré convenable l'eau qui tombe pour rafraîchir l'air et qui pourrait faire un cycle fermé. La traversée de l'air au travers des rideaux ou des gouttelettes d'eau le filtre en quelque sorte, et d'après les expériences de Stetefeld, le débarrasse des poussières, germes et moisissures qu'il contenait; il y a donc là un procédé fort intéressant dans la lutte contre les impuretés de l'atmosphère.

Ventilation. — Elle est *naturelle*, c'est-à-dire que l'air se renouvelle sans le secours de machines en pas-

---

midité. On amène ces 2.500 mètres cubes à 16°, ce qui leur fait perdre 23kg 45 d'eau et demande 24.000 frigories, dont 10.000 pour le rafraîchissement et 14.000 pour le dessèchement : étant données les pertes par les murs, portes, fenêtres, et aussi par les habitants, vingt-cinq personnes apportant chacune de la chaleur et de la vapeur d'eau (celle-ci à raison de 60 grammes par heure et par tête), on compte gagner 4° et se maintenir ainsi à 25°. L'air saturé à 16°, ramené à 25° avec 59 % d'humidité, pourra par suite enlever de la vapeur d'eau à l'air restant dans la pièce, et on pourra en définitive rester en dessous de 67 %. L'air rafraîchi est introduit par de nombreuses ouvertures faites au plafond, de manière qu'il arrive sans vitesse sensible et sans inconvénient : on peut concevoir qu'il s'épande dans tout l'espace creux au-dessus du plafond, entre lui et le plancher.

Digitized by Google

sant de lui-même par les orifices, conduits, fissures, pores et interstices des parois de nos appartements, — ou *artificielle.*

La ventilation naturelle se fait : 1° par les interstices des portes et des fenêtres (une fenêtre supposée fermée permet encore le renouvellement en une heure de moitié du volume d'une pièce ordinaire de 60 à 70 mètres cubes); 2° par l'ouverture intermittente de ces baies (la fenêtre ouverte renouvelle de quarante à cinquante fois à l'heure l'air de la pièce); 3° par la cheminée, véritable gaine verticale allant du bas de la pièce au-dessus du toit et permettant, au moins à certains moments, à l'air chaud, moins lourd, de s'élever et de s'évacuer au dehors. (On admet qu'une cheminée de 3 décimètres carrés de section renouvelle une fois par heure l'air d'une pièce de 100 mètres cubes); 4° par des orifices pratiqués spécialement et qui sont, soit des gaines verticales (semblables aux cheminées), soit des trous percés horizontalement dans les murs extérieurs.

Si on suppose l'atmosphère immobile, les mouvements de l'air résultent alors exclusivement des différences de température entre le dedans et le dehors; ces différences changeant de grandeur et de sens très fréquemment, on comprend de suite combien la ventilation naturelle reste précaire et aléatoire. Quand il y a du vent, elle est sans doute activée, mais les choses se modifient encore suivant le sens et l'intensité du vent. C'est ainsi qu'en hiver, on doit disposer les orifices, savoir : celui d'entrée de l'air au haut d'un mur ou cloison et celui de sortie au bas du mur opposé,

Digitized by Google

parce que l'air froid du dehors qui entre en haut tend à tomber vers le plancher en se diffusant dans l'air plus chaud de la pièce; en vertu de la composante de ce mouvement et de la vitesse d'entrée, il tend à gagner l'orifice de la sortie placé dans le bas, à l'opposé; mais il arrive, si la vitesse est mal proportionnée, que le courant d'air n'atteint pas toujours toutes les parties de la pièce et qu'il y a un coin où le renouvellement se fait mal ou pas du tout. Cela résulte des récentes expériences de Briggs, qui, avec de la fumée, a déterminé sur un modèle de salle d'école au sixième la distribution de l'air dans les diverses parties de la salle pour les différentes combinaisons et hauteurs de l'entrée et de la sortie. Si maintenant la même disposition était adoptée en été, l'air plus chaud du dehors n'aurait alors aucune tendance à entrer dans la pièce; il faut, dans ce cas, modifier les ouvertures en mettant celle d'entrée en bas et celle de sortie en haut; mais il y a encore une partie de la pièce qui échappe au renouvellement.

Pour que le mélange d'air neuf se fasse partout, il faut supposer l'entrée en haut et la sortie en bas du même côté; mais alors, un tel mouvement ne se produit généralement, du moins au complet, que s'il y a une insufflation artificielle qui oblige l'air à atteindre la paroi opposée. Enfin, il faut signaler encore une disposition du plafond qui facilite la ventilation naturelle : c'est le plafond courbe, sur lequel se réfléchit le courant d'air chaud qui monte et qui se retourne pour aller horizontalement gagner l'orifice d'évacuation situé en haut. Cette disposition suppose l'entrée

Digitized by Google

de l'air par le bas et dans la pièce une cause de réchauffement (poêle en hiver, habitants, etc.); cette cause pouvant manquer en été, ce procédé n'est pas sûr non plus à cette époque.

Bref, la meilleure ventilation naturelle est encore l'ouverture fréquente et prolongée des fenêtres, — ce qui malheureusement amène beaucoup de froid en hiver et trop de chaleur en été — et, si possible, l'ouverture simultanée de baies sur deux parois opposées. La fenêtre suffit quand on a affaire à des gens soigneux et à une maison particulière peu encombrée; mais trop souvent, on ne peut pas compter sur les habitants pour ouvrir en temps utile et c'est pourquoi la ventilation artificielle et permanente devient seule rationnelle lorsqu'il s'agit d'immeubles habités collectivement; rappelons qu'il y a lieu dès lors de la lier au chauffage et au besoin à la réfrigération.

Une première tentative de ventilation artificielle consiste à profiter des cheminées pour les munir au sommet de capes utilisant l'influence du vent et produisant un tirage en conséquence; mais il n'y a pas toujours du vent. Un second moyen consiste l'été à y faire fonctionner spécialement un appareil de chauffage (généralement un bec de gaz) pour produire aussi un tirage; on a intérêt alors à dédoubler le tuyau, en consacrant le tuyau central à l'évacuation des produits de la combustion et la gaine qui l'enveloppe à l'écoulement de l'air chauffé faisant appel à celui de la pièce. Mais on conçoit qu'en définitive il est peu avantageux de dépenser du combustible l'été et qu'il vaut mieux purement et simplement, quand on le peut, recourir à

Digitized by Google

une force motrice actionnant un ventilateur. Les ventilateurs *hélicoïdaux* (à faible pression) et les ventilateurs *centrifuges*, agissant soit par appel, soit par propulsion, et qui sont si faciles à actionner aujourd'hui par l'électricité, sont de beaucoup les plus usités et ont à peu près partout détrôné les ventilateurs *hydrauliques*.

Quant à l'origine de l'air qu'on doit envoyer, dans les pièces habitées, par ces ventilateurs, on n'a pas d'ordinaire le moyen d'aller le chercher bien loin de la maison, et l'idée d'amener artificiellement dans les villes l'air des montagnes et des forêts est restée à l'état d'utopie. Habituellement, on aspire l'air dans une cour ou un jardin; il faut éviter l'air qui serait déjà chargé de poussières comme celui des rues, et si on ne peut faire autrement, il faudrait alors le filtrer (1) ou le laver, comme il a été dit précédemment, par de l'eau en pluie ou en rideau.

---

(1) Il est intéressant de filtrer l'air dans certains cas, comme pour les chambres froides des brasseries et des abattoirs, les fabriques de levures, les laboratoires de bactériologie et les salles d'opérations chirurgicales. Il existe dans ce but un assez grand nombre de systèmes qui, tels que les filtres Mœller, débarrassent l'air d'une bonne partie des microbes et poussières en suspension, en lui faisant traverser des couches de coton, de ouate, de laine, de bois, etc., etc. On peut aussi le faire passer sur de coke et dans du sable fin : un bon exemple de ce genre est réalisé pour la salle d'opérations de l'hôpital Saint-Georges à Hambourg et décrit dans le rapport de Ruppel au Congrès d'hygiène de Berlin 1907. L'air aspiré par un ventilateur traverse d'abord une couche de 35 centimètres de morceaux de coke; puis, après s'être échauffé l'hiver sur des radiateurs, il est refoulé dans une caisse où il doit traverser 20 centimètres d'épaisseur de sable fin supporté par une épaisseur égale de gravier plus gros, reposant lui-même sur une plaque de tôle perforée.

Digitized by Google

On peut songer aussi que dans l'avenir on pourra renouveler l'atmosphère des habitations au moyen de l'air ou de l'oxygène liquide, que l'industrie arrive déjà à fabriquer facilement, le purifier au moyen de l'ozone, etc. Les appareils Ellworthy-Kœlle (de Stuttgart) et la Société *Sanitas-Ozone* de Paris permettent déjà de purifier l'air des appartements en l'ozonisant.

Aération des villes : espaces libres, ensoleillement, orientation des rues et des maisons. — Il ne suffit pas d'assurer la ventilation de l'intérieur des maisons, il faut aussi que la ville elle-même soit suffisamment aérée. Pour cela, il faut que les espaces libres, constitués par les parcs et jardins publics (ici les arbres ont l'avantage d'absorber l'acide carbonique et de restituer à l'atmosphère l'oxygène), les places et les rues, enfin les cours des maisons et les jardins particuliers, occupent une surface suffisante. Ces espaces ont été appelés à juste titre les *poumons* de la ville; c'est par eux que l'air de la campagne s'y répand et que les vents peuvent pénétrer et balayer l'air corrompu. Toutefois, il faut encore pour cela que les rues soient convenablement orientées, pour être facilement parcourues par les vents, et que les maisons ne soient pas trop élevées.

Ces exigences doivent se traduire dans les règlements de voirie des villes, et elles doivent être d'autant plus strictes que la ville est plus grande ou que son centre est plus éloigné de la masse d'air pur périphérique. Dans les grandes villes, il devient nécessaire d'établir des réserves intérieures de distance en dis-

Digitized by Google

tance. Malheureusement, en France, on ne l'a pas toujours compris, et bien des villes, Paris en tête, ont laissé, non seulement les propriétaires couvrir presque tout leur terrain de bâtisses inconsidérées, mais encore ont consenti elles-mêmes à la diminution progressive des espaces libres leur appartenant. C'est ainsi qu'il y a quelques années, M. Hénard, comparant sous le rapport des parcs et squares intérieurs, Paris, Berlin, Londres, a montré que pour une surface de 7.800 hectares, qui est celle de Paris, notre capitale ne possède plus que 46 parcs d'une surface d'ensemble de 263 hectares, tandis que la capitale allemande en possède 20 occupant 554 hectares et la capitale anglaise 200 avec 752 hectares; aussi M. Hénard conjure-t-il la ville de Paris de ne pas faire une faute irréparable en vendant pour bâtir les terrains des fortifications, mais bien d'imiter Vienne et Hambourg et de transformer ces terrains en squares et promenades.

Pour citer l'exemple d'une ville moyenne, nous dirons encore que Cologne qui, en 1903, contient 401.800 habitants, avec une surface de territoire de 11.110^{ha} 86, possède :

66 parcs ou jardins publics de plus de 5 hectares, ensemble	233^{ha} 99
25 parcs ou jardins publics de moins de 5 hectares, ensemble	71 46
Total 91 parcs ou jardins publics, ensemble	234^{ha} 70

correspondant à une surface de parc de 5^{m2} 8 par tête. Il faut ajouter que le Rhin occupe 377 hectares qui doivent aussi compter comme espace libre. Ainsi, Cologne a, sans le Rhin, une surface de parcs presque

Digitized by Google

égale à celle de Paris, et cela pour un nombre d'habitants d'environ un septième!

Notre ville de Nancy, pour un territoire de 1.405^{ha}58, n'a que trois parcs : la Pépinière qui a 22^{ha} 91, le parc Sainte-Marie 14^{ha} 99 et le Cours Léopold 4^{ha} 27, ensemble 42^{ha} 17, soit près de 4 mètres carrés par tête. Les autres places et squares, au nombre de 34, ne font ensemble que 13 hectares. Les places les plus grandes sont la place Carnot (2^{ha} 21), la place de la Carrière (1^{ha} 62), la place Saint-Epvre (1^{ha} 50) et la place Stanislas (1^{ha} 10).

Il est juste de tenir compte de la situation de la périphérie à l'extérieur de la ville, et des facilités qu'elle offre pour le renouvellement de l'air. Sous ce rapport, Paris redevient un peu plus favorisé que Londres, grâce au voisinage des bois de Boulogne et de Vincennes, qui ont respectivement 750 et 730 hectares; mais Berlin l'est encore bien davantage avec les forêts de Spandau et de Grünwald (plus de 5.000 hectares), et Vienne, dans son immense territoire de 17.812 hectares, ne compte pas moins de 3.311 hectares de véritables forêts (non compris les 979 hectares de ses 157 parcs ou jardins publics intérieurs, et les 1.720 hectares, dont 1.174 en forêts, qui font l'objet de l'acquisition résolue le 24 mai 1905, moyennant 46 millions de francs, pour constituer la nouvelle promenade concentrique à créer à une distance d'environ 5 kilomètres du centre).

En ce qui regarde les terrains des particuliers, nous avons cherché en vain dans la loi du 15 février 1902 et les modèles de règlements sanitaires communaux

Digitized by Google

qui lui ont fait suite, une prescription limitant le droit de construction à une fraction de la surface; on s'est contenté dans les villes (mod. A) d'exiger pour les cours une superficie d'au moins 30 mètres carrés et une profondeur d'au moins 4 mètres. Cela ne vaut pas, on le comprend, le règlement du 15 août 1896 de Berlin : celui-ci exige qu'un tiers au moins de la surface du terrain reste sans être bâti, que les cours aient au moins 80 mètres carrés, qu'enfin les six premiers mètres touchant à la rue une fois bâtis, le reste de la profondeur du terrain ne puisse l'être, suivant les cas, que dans une proportion variant de sept à cinq dixièmes. La hauteur des maisons est limitée à 22 mètres. Dans les faubourgs, cette limite est abaissée à 18 mètres (quatre étages); en revanche, les petites maisons à un étage (moins de 9 mètres de hauteur) pourront s'étendre sur les sept dixièmes du terrain, étant entendu que les cours auront au moins 9 mètres de large.

A Cologne, une ordonnance du 20 février 1896, complétée par celle du 15 octobre 1905, établit quatre zones. Dans la première, on n'admet pas plus de quatre étages, dans la deuxième trois, et dans les deux autres deux, avec des hauteurs maxima respectives de 20, 15 et 11 mètres : toutefois, dans la quatrième zone, cette dernière hauteur peut être augmentée quand la largeur de la rue dépasse 8 mètres, en raison de cet accroissement de largeur même. Dans la première zone, on doit laisser non bâtie une surface variant entre 20 et 35 % de la surface du terrain; dans la deuxième, de 35 à 50 %; dans la troisième, 50 % et dans la quatrième, 60 %, sauf pour les immeubles

Digitized by Google

aux angles de deux rues où la proportion est abaissée de 10 %. Enfin, dans la quatrième zone, deux bâtisses voisines doivent être séparées par un espace libre d'au moins 10 mètres.

A Vienne, à la suite d'une décision du 24 mars 1893, la ville est divisée, non compris les bois et jardins publics, en quatre zones. Dans la première, comprenant l'ancienne ville étendue jusqu'à la ceinture (*Gürtellinie*), les maisons peuvent avoir au maximum quatre étages au-dessus du rez-de-chaussée, et 25 mètres de hauteur (sans que le plancher du dernier étage puisse être à plus de 20 mètres du point le plus élevé de la chaussée); les chambres habitables doivent présenter au moins 3 mètres de hauteur sans plafond; on ne peut bâtir aucune usine ou fabrique; enfin, les cours doivent avoir au moins 12 mètres et on doit laisser au moins 15 % de la surface totale d'un immeuble sans être bâtie. Dans la deuxième zone, qui s'étend en demi-cercle autour de la première avec des prolongements le long des grandes voies allant vers le dehors, mêmes conditions, sauf que le nombre des étages est réduit à trois et la hauteur des appartements à 2^{m} 60. Dans la troisième et la quatrième, deux étages seulement; mais la quatrième, comprenant les faubourgs du sud de la ville et deux bandes le long du Danube, est la seule où l'établissement d'usines et fabriques soit permis (ajoutons que, dans certaines parties de cette zone, les bâtiments industriels ne peuvent être plus de deux l'un derrière l'autre, avec un maximum de 15 mètres de profondeur chacun, et celui d'arrière ne peut avoir sa façade à moins de 30 mètres de la rue).

Digitized by Google

Cet éloignement des industries du centre de la ville est une excellente précaution (que Londres et les villes anglaises peuvent envier); mais nous estimons comme le Dr Goldemund que la réserve de 15 % de la surface d'un immeuble à laisser non bâtie est insuffisante. On l'a compris à Vienne, et des prescriptions plus récentes (28 mars 1899 et 15 juin 1901) ont ordonné, dans nombre de quartiers neufs, de laisser des jardins en avant des maisons (la profondeur en peut être fixée d'avance et même atteindre dans certains cas jusqu'à 50 mètres), et de ne les clore que par des grilles à jour avec un mur de base de moins de 1m 50 de hauteur. Sauf dans certaines parties de la ville limitativement désignées, on exige que les maisons ne soient pas contiguës et qu'il soit laissé de chaque côté un espace libre d'au moins 3 mètres de large (1); toutefois, deux maisons voisines peuvent être accolées, pourvu qu'elles ne forment pas plus de 36 mètres de largeur de façade ensemble, et on doit alors laisser à chaque extrémité du groupe de 3 à 6 mètres de largeur libre, suivant que la façade a moins de 15 mètres, ou de 15 à 30 mètres. Ces règles contribueront puissamment à assurer l'accès de l'air et de la lumière dans la ville et les habitations.

A Copenhague, on est plus difficile encore pour la mise en valeur des terrains. Dans une première zone, on ne peut bâtir que sur un cinquième de la surface et à une distance de 12m 60 de l'axe de la rue; les mai-

(1) Cependant les terrains qui, avant le 3 mars 1899, n'avaient que moins de 10 mètres de longueur de façade sur la rue peuvent être bâtis sur toute cette façade.

Digitized by Google

sons ne peuvent servir d'habitation qu'à une famille. Dans une seconde zone, on peut bâtir sur un quart du terrain, placer la façade à 9m 40 du milieu de la rue, et établir deux étages servant d'appartements. Enfin, dans les troisième et quatrième zones, on peut construire sur un tiers de la surface, à 9m 40 de l'axe de la rue, et avec deux ou trois étages habitables. La hauteur des maisons ne doit pas dépasser une fois et quart la largeur de la rue, ni le maximum de 17 mètres. Dans les quartiers neufs, le règlement de 1875 exige qu'on ne prenne de jours qu'à une distance de la limite séparative avec la propriété voisine de 2 mètres, plus le quart de la hauteur de la maison : même distance entre deux maisons bâties dans le même terrain.

A Amsterdam enfin, toute propriété doit laisser un quart de sa superficie sans être bâti; de plus, la ville a dressé un plan réservant pour l'avenir de grands espaces libres.

Après les questions de réglementation que nous venons de traiter, il reste encore à parler des dispositions des maisons, cours et jardins dans les îlots, puis de l'orientation des rues et des maisons elles-mêmes. Pour le premier point, il faut chercher à réunir les espaces libres des immeubles contigus pour en faire un vaste espace, bien accessible à l'air : les conseils donnés par Nussbaum à ce sujet paraissent excellents et on peut adopter l'une ou l'autre des deux dispositions qu'il a conseillées (1). Sur la rue, on peut conseiller aussi le

(1) Voir NUSSBAUM : *Das Wohnhaus*, 1896, dans *Handbuch der Hygiene* de WEYL, Band IV, 25. Lieferung.

Digitized by Google

boulevard à redans de M. Hénard, qui donne des jardinets clos par des grilles en avant des immeubles, en même temps qu'un grand développement de façades et une grande facilité pour les baies, fenêtres et ouvertures. Enfin, la distribution par îlots hexagonaux, conseillés autrefois par Badoureau et tout récemment par Muller (1), a aussi de sérieux avantages.

L'orientation des maisons et des rues est souvent commandée par des considérations indépendantes de l'hygiène. Quand on est libre, pour une maison seule, l'orientation la plus recommandable paraît être de tourner les façades principales sensiblement vers le nord et vers le sud, les pignons regardant l'est et l'ouest. « On reçoit ainsi, dit Arnould, le plus de soleil possible en hiver et le moins possible en été, règle qui vaut pour les pays chauds, où il s'agit surtout d'éviter un trop grand échauffement, comme pour les pays septentrionaux, où l'on éprouve pendant la majeure partie du temps le besoin de recueillir du calorique. »

Pour les rues, la direction à donner, quand on peut la choisir, est une question plus complexe : elle dépend surtout du climat et des vents dominants. Si ces vents fréquents sont violents, froids et désagréables, il faudra éviter de donner aux rues principales une direction parallèle à la leur : si, au contraire, le calme est habituel et qu'on ait intérêt, comme dans les ports de mer des pays chauds pour la brise, à attirer les vents légers et froids, on tracera les rues dans le

(1) *Œsterz. Wochenschrift für öff. Baudienst* (Heft VI, 1908), Article de R. MULLER.

Digitized by Google

sens même de ces vents. L'idéal est évidemment de ventiler, mais sans que le vent soulève la poussière ou incommode les passants : c'est dans chaque cas une question d'espèce.

Enfin, il convient de dire encore un mot ici de l'intérêt considérable qu'il y a pour les villes, surtout pour celles qui s'accroissent vite, à avoir des plans d'extension et d'alignement arrêtés, avec le pouvoir d'empêcher les particuliers de bâtir à leur guise et en violation de ces plans. Malheureusement, la législation française ne permet pas cela : les villes ne peuvent jusqu'ici exproprier que les surfaces nécessaires à l'assiette même des rues qu'elles vont construire, et elles ne peuvent exiger que les propriétaires bâtissent suivant certaines conditions, ni même suivant un alignement donné, tant du moins qu'elles n'ont pas acquis le sol de la rue future. C'est là une grave lacune de notre législation, et la ville de Nancy en a souffert plus que toute autre : c'est ce qu'on y a appelé la *plaie des rues particulières*, rues tracées trop souvent sans plan et sans l'équipement voulu, et en présence desquelles la ville n'avait d'autre pouvoir que d'ordonner une fermeture aux deux bouts.

Une tentative vient d'être faite en vue de remédier à cette lacune. Le 22 janvier 1909, M. le député Charles Beauquier déposait sur le bureau de la Chambre un projet de loi ainsi conçu :

« ART. 1. — Dans un délai de cinq ans à dater de la promulgation de la présente loi, toute commune urbaine de plus de 10.000 habitants sera tenue d'établir un plan d'extension et d'embellissement.

Digitized by Google

« ART. 2. — Le plan déterminera les emplacements des jardins publics, squares, parcs et espaces libres, fixera la largeur des voies, leur direction, le mode de construction des maisons et, d'une façon générale, établira toute servitude hygiénique ou artistique en vue de l'embellissement et de l'assainissement de la ville.

« ART. 3. — Ce plan, dressé par les soins des services municipaux, sera soumis à l'approbation du bureau départemental d'hygiène et de la commission des sites et monuments naturels instituée dans chaque département en vertu de la loi du 21 avril 1906. En outre, il appartiendra à chacun de formuler les observations et oppositions qu'il jugera convenables. A cet effet, il sera ouvert pendant un délai d'un an, à la mairie de la commune intéressée, un registre public où ces observations seront consignées.

« Le plan définitivement dressé sera reconnu d'utilité publique par décret en Conseil d'État.

« ART. 4. — Si, pour une cause quelconque, dans le délai imparti par l'article 1 de la présente loi, une municipalité n'avait point établi de plan d'extension et d'embellissement, il en serait dressé un, sur l'initiative du préfet du département. Ce plan serait rendu public par les moyens indiqués à l'article 3 et signifié à la municipalité.

« ART. 5. — Le plan établi est exécutoire pendant une durée de trente années, renouvelable. Toute modification pourra y être apportée suivant les formes prescrites à l'article 3. »

Dans l'exposé des motifs, M. Beauquier cite la législation étrangère sur le sujet : inutile de dire qu'elle

Digitized by Google

est bien plus pratique et bien plus avancée que la législation française : Loi prussienne de juillet 1875 modifiée par la loi du 15 juillet 1907, en Allemagne; le *Commons Act* 1876 et les *London Acts* de 1872, 1877 et 1878 en Angleterre; une loi de 1883, en Autriche, rend obligatoire l'échange de certaines parcelles pour arriver à l'aménagement des nouveaux quartiers. En Belgique, une loi de 1836 permet aux villes d'établir des plans d'extension et de les faire rendre exécutoires par le Roi; en Hollande, une loi de 1902 rend ces plans obligatoires pour toutes les villes; il en est de même en Suède depuis la loi du 8 mai 1874; en Suisse, Berne, Zurich, Lausanne, Genève et Fribourg ont des plans très bien faits et des règles très strictes pour la mise en valeur des terrains à bâtir. Enfin, il n'est pas jusqu'aux villes du Japon et du Transvaal qui ne soient armées des pouvoirs voulus sous ce rapport.

6° IMPURETÉS DE L'ATMOSPHÈRE, GAZ ET VAPEURS TOXIQUES, FUMÉES, ODEURS, POUSSIÈRES, BROUILLARDS

Les impuretés de l'asmosphère sont solides ou gazeuses, et elles doivent être considérées soit dans les habitations, soit en plein air. Elles ont cela de particulier, que, sauf les brouillards, elles sont le fait de l'homme (nous verrons même que la formation des brouillards est bien facilitée par les fumées et poussières en suspension), et dès lors le plus simple et le plus sûr moyen d'en éviter les inconvénients hygiéniques, c'est d'éviter leur production elle-même.

Digitized by Google

a) *Impuretés de l'air à l'intérieur des maisons.* — Dans les habitations, notamment dans les habitations collectives et dans les ateliers, nous avons déjà vu comment l'on devait, grâce au choix de bons procédés de chauffage et d'éclairage, et grâce surtout à une bonne ventilation, empêcher les deux gaz qui souillent le plus souvent l'air, l'acide carbonique et l'oxyde de carbone, de se produire ou d'arriver du moins à un taux nuisible. L'industrie produit aussi d'autres gaz ou vapeurs acides ou toxiques, malodorants ou simplement incommodes, ainsi que des poussières, et il faut en préserver l'atelier, sans rendre toutefois insalubre l'air extérieur. La ventilation générale n'y suffit pas, et il faut recourir à des précautions spéciales. L'article 6 du règlement d'hygiène du 29 novembre 1904 porte ce qui suit :

« Les poussières, ainsi que les gaz incommodes, insalubres ou toxiques, sont évacués en dehors des locaux de travail, au fur et à mesure de leur production.

« Pour les buées, vapeurs, gaz, poussières légères, il sera installé des hottes avec cheminée d'appel, ou tout autre appareil d'élimination efficace.

« Pour les poussières déterminées par les meules, batteurs, broyeurs et autres appareils mécaniques, il sera installé autour des appareils des tambours en communication avec une ventilation aspirante énergique. La pulvérisation des matières irritantes et toxiques ou autres opérations telles que le tamisage et l'embarillage de ces matières se feront mécaniquement en appareils clos.

Digitized by Google

« L'air des ateliers sera renouvelé de façon à rester dans l'état de pureté nécessaire à la santé des ouvriers. »

On ne peut mieux résumer la question; mais il faudrait prendre les diverses industries une à une pour le détail des appareils appropriés à chacune d'elles. Cela sortirait du cadre de cette notice, et je me bornerai à une courte esquisse (1), en rappelant que le problème se subdivise en deux parties :

1° Évacuation des gaz, vapeurs et poussières hors de l'atelier;

2° Condensation et captation de ces produits (Ce second terme est trop souvent omis par les industriels, qui ont la tendance de tout rejeter dans l'atmosphère, aussi bien que d'évacuer leurs eaux résiduaires dans les cours d'eau).

Pour l'évacuation des gaz, vapeurs, fumées (2), ainsi que des poussières légères, on emploie couramment les *hottes*, soit métalliques, soit, s'il s'agit de vapeurs acides, en bois goudronné ou avec un revêtement de briques, grès, carreaux céramiques. Les dimensions doivent en être calculées largement et il faut le plus souvent y assurer un tirage suffisant : il s'obtient par l'aspiration produite par des injecteurs d'eau ou de vapeur formant trompe, des rampes à gaz, enfin

---

(1) Pour les détails, on se reportera principalement à l'article du Dr H. LEYMANN : *Die Verunreinigung der Luft durch gewerbliche Betriebe,* dans *Handbuch der Hygiene de Weyl,* IIIe *Supplément-Band,* ainsi qu'aux deux rapports de Czimatis et de Jehle au Congrès d'hygiène de Berlin 1907, intitulés : *Neuere Erfahrungen betreffend die Staubverhütung in Gewerbebetriebe.*

(2) Nous avons parlé précédemment des buées.

Digitized by Google

des ventilateurs mécaniques. Avec ces derniers, les hottes peuvent être réduites, et on en arrive ainsi à une simple enveloppe qui entoure les appareils producteurs de vapeurs ou de poussières, et à un tube par lequel le ventilateur envoie celles-ci à la chambre de collecte. Cette *ventilation localisée* doit empêcher vapeurs et poussières de se répandre dans l'atelier : en d'autres termes, elles doivent être absorbées sur place au lieu même de leur production.

Dans certains cas, comme avec les vapeurs lourdes d'éther, d'alcool, de sulfure de carbone, l'aspiration se fait *per descensum*, c'est-à-dire par-dessous et avec une canalisation souterraine. On opère de même pour les poussières, par exemple avec les claires-voies aspirantes pour le triage des laines et des chiffons.

Souvent, il faut opérer complètement en vases clos : une légère dépression maintenue dans ces vases par un ventilateur empêche la projection des vapeurs ou des poussières au dehors lors de l'ouverture des portes. On obtient souvent aussi une forte diminution des poussières en humectant les matières en travail : ainsi le saturnisme disparaît en grande partie dans le broyage de la céruse, s'il se fait à l'eau, et chez les peintres quand ils renoncent au *ponçage à sec* au papier verré ; les tailleurs de meules de la Ferté-sous-Jouarre et les ardoisiers de Fumay éviteraient les ravages de la *pneumokoniose*, si terribles parmi eux, s'ils consentaient à humecter constamment la pierre ; les mineurs d'or du Transvaal éviteraient de même la phtisie qui leur est propre, s'ils attaquaient la roche siliceuse en présence d'un filet d'eau, etc. On sait, sous ce rapport,

Digitized by Google

que les poussières sont d'autant plus dangereuses qu'elles ont des bords plus tranchants : les aspérités produisent en effet dans les poumons des lésions qui sont une porte d'entrée toute faite pour le bacille de la tuberculose.

Enfin, quand on ne peut se dispenser d'envoyer des ouvriers au milieu de gaz délétères ou de poussières intenses, il reste d'une part le secours des appareils respirateurs que nous avons étudiés au début, d'autre part celui des *masques respiratoires*. Ceux-ci, n'ayant pour but que d'arrêter les poussières, sont relativement simples, et se composent presque tous d'une légère muselière en treillage métallique supportant une couche filtrante (ouate, éponge mouillée, etc.). Il y a quelques années, à la suite d'un concours, l'Association des industriels de France a retenu quatre bons modèles, les masques Destroye, Simmelbauer, Détourbe et Salomon : il y en a aussi d'excellents types en Allemagne. Leur principal défaut à tous, c'est que l'ouvrier néglige de s'en servir dès qu'on n'est plus là pour l'y obliger.

Revenons à la condensation des vapeurs et à la captation des poussières, après qu'on les a aspirées. Cette opération se fait souvent par l'eau, dans des chambres où celle-ci tombe en pluie, en sens contraire du courant gazeux qu'elle refroidit et dissout; d'autres fois, on introduit des substances capables de réagir chimiquement (comme les vapeurs d'essence de térébenthine sur les vapeurs de phosphore dans les fabriques d'allumettes), ou on fait barboter le gaz dans des solutions absorbantes. Pour retenir les poussières, outre

Digitized by Google

les chambres semblables à celles qui viennent d'être décrites, il faut citer les appareils centrifugeurs, dits *cyclones*, et les filtres à air proprement dits. Ces derniers sont plus parfaits que les cyclones, lesquels laissent échapper les particules les plus fines ; nous citerons seulement le filtre Beth (de Lübeck), le filtre Fiechter (de Bâle) qui servent couramment dans l'industrie métallurgique; enfin, on peut songer à un filtre à sable, comme celui de l'hôpital de Hambourg précédemment cité, filtre qui a en outre l'avantage de désodoriser l'air avant de le rejeter dans l'atmosphère.

A ces questions se rattachent le nettoyage et le dépoussiérage des appartements. Chacun connaît le développement qu'ont pris dans ces dernières années les procédés de nettoyage par le vide ou par l'air comprimé et on comprend trop l'avantage qui en résulte du fait de la suppression des poussières, ces véhicules de germes souvent contagieux, pour que nous insistions. Il faut arriver aussi à ce que nos ménagères remplacent l'époussetage et le balayage à sec par l'essuyage avec un linge humide, lequel ne remet pas en suspension la poussière qui était déposée sur les meubles ou sur le parquet et qu'on ne fait souvent que déplacer.

b) *Impuretés de l'atmosphère à l'extérieur. Fumées et gaz de la combustion.* — L'industrie ne se borne pas malheureusement à menacer la pureté de l'air des ateliers, elle menace aussi très gravement celle de l'air extérieur; car, même en prenant les précautions ci-dessus indiquées, elle doit encore rejeter au dehors les fumées et gaz de la combustion. Ces produits se mêlent d'ailleurs à ceux de nos foyers domestiques, où

Digitized by Google

l'on brûle aussi beaucoup de charbon : nous ne sommes plus au temps de la reine Élisabeth, où il était interdit aux habitants de Londres de brûler de la houille pendant la session du Parlement, et cette bonne reine elle-même souffre du relâchement de la réglementation sous ce rapport, puisque ses statues, devenues lépreuses comme celles des autres souverains anglais, sont littéralement rongées par les acides que la fumée et la suie mettent dans l'air des villes britanniques. Mais il n'y a pas que les morts qui soient endommagés; les poumons des vivants et les feuilles des arbres sont atteints, et il n'est pas rare de voir le désert se faire autour de telle ou telle usine, — surtout si avec la fumée elle laisse échapper des substances (poussières et gaz) plus spécialement toxiques.

En outre des particules de suie qu'elles véhiculent, la nocuité des fumées provient de ce que le charbon de terre contenant beaucoup de soufre (1,5 % en moyenne) sa combustion dégage beaucoup d'acide sulfureux (1), avec une certaine quantité d'acide sulfhydrique, corps qui sont oxydés dans l'atmosphère et retombent avec l'eau de pluie sous forme d'acide sulfurique. C'est ainsi que Smith a trouvé 1^{gr} 67 d'acide sulfurique dans 1.000 mètres cubes de l'air de Londres, et dans pareil volume de l'air de Manchester 3^{gr} 772 du même acide, avec 0^{gr} 412 d'acide chlorhydrique et 0^{gr} 093 d'ammoniaque. L'eau de pluie dans ces villes contient

(1) Si tout le soufre passait en SO^2, cela ferait 30 kilos de cet acide par tonne de charbon. Comme l'Europe consomme environ 400 millions de tonnes de houille par an, cela fait un dégagement de 12 millions de tonnes d'acide sulfureux.

Digitized by Google

20 mgr 5 d'acide sulfurique combiné (sulfates) et 3mgr 9 d'acide libre par litre à Londres, 39mgr 6 et 11mgr 6 respectivement à Liverpool, 45 milligrammes et 10mgr 1 à Manchester et à Newcastle et 70 milligrammes avec 15mgr 1 d'acide libre à Glascow, tandis que sur les côtes ouest d'Écosse et d'Irlande elle ne contient que de 2 à 3 milligrammes d'acide combiné, sans aucune trace, bien entendu, d'acide libre. Freitag, dans les villes industrielles allemandes, a aussi trouvé des chiffres semblables, par exemple 88 milligrammes de $H^2 SO^4$ combiné à 6 milligrammes d'acide libre à Essen. Or, Wislicenus a montré que la végétation meurt dans un air contenant 1/500.000 d'acide sulfureux : heureusement qu'il se fait une rapide dilution quand on s'éloigne du foyer de production.

Le mal est moins grave en France, et, à Paris, Armand Gautier, dans un remarquable rapport du 1er février 1901, a cependant montré que la combustion des 3 millions de tonnes de charbon que consomme annuellement la capitale (sur lesquelles 20 % seulement pour l'industrie) produit un dépôt d'environ 2 grammes de suie par mètre carré et par an, et la suie renfermerait 4,3 d'acide sulfurique et 1,4 d'acide chlorhydrique pour cent. De plus, sans parler de CO^2 qui n'a pas dépassé 0,42 °/oo, l'air de Paris contiendrait en moyenne 194 centimètres cubes d'hydrogène libre par mètre cube, 121 centimètres cubes de gaz formène, 17 d'hydrocarbures aromatiques, soit le double de l'air à la campagne; l'oxyde de carbone varierait de 0 à 9 pour 1 million, en moyenne 1/500.000.

Quoi qu'il en soit, la *plaie de la fumée* soulève par-

Digitized by Google

tout l'attention des municipalités et des pouvoirs publics : il faudrait un volume pour énumérer les prescriptions législatives — malheureusement toutes un peu vagues quant à l'appréciation de la noirceur des fumées — qui ont été édictées à ce sujet dans les pays civilisés, et il en faudrait un autre pour décrire toutes les tentatives qui ont été faites en vue d'arriver à la fumivorité (1). Le congrès d'hygiène de Berlin n'a pas manqué de s'occuper de la question, et elle a été traitée dans plusieurs rapports fort intéressants, l'un de Rübner, qui a imaginé une méthode pour apprécier par une sorte d'échelle de teintes la quantité de suie contenue dans l'air, et une autre méthode pour la quantité de SO^2; un autre de Hartmann, qui indique plus spécialement les moyens d'éviter les fumées; un troisième d'Aschez qui montre par des statistiques et par des expériences sur des animaux, que la tuberculose et les maladies inflammatoires aiguës de l'appareil respiratoire sévissent davantage sur les populations industrielles (les lapins à qui on fait inspirer pendant quelques semaines des quantités modérées de fumée sont bien plus faciles à contaminer que les autres, et si ensuite ils respirent de l'air chargé d'un peu d'acide sulfureux, la tuberculose s'aggrave très vite). Le même Dr Aschez a aussi montré par des photographies l'importance des fumées à Kœnigsberg et exposé l'état de la lutte de cette ville contre ce fléau;

(1) Ces tentatives n'avaient pas seulement un but hygiénique, mais encore un but économique : le charbon entraîné dans les fumées étant perdu, il y a le plus grand intérêt pour l'industriel à réduire au minimum cette perte sèche.

Digitized by Google

enfin, le professeur Renk a fait part des études de l'Institut hygiénique de Dresde dans cette ville sous le même rapport.

Je ne puis ici que citer en courant les principaux moyens capables de débarrasser les villes de la fumée. Ce sont :

1° La suppression d'un grand nombre de foyers domestiques par l'emploi de plus en plus répandu du chauffage central, ainsi que du chauffage au gaz ou à l'électricité;

2° L'éloignement, comme on l'a vu prescrire à Vienne, hors de la ville, ou du moins dans les quartiers excentriques, des établissements industriels;

3° Pour ceux qu'il faut tolérer en ville et pour tous en général, l'emploi de combustibles de bonne qualité et, autant que possible, de coke et d'anthracite;

4° La bonne disposition des foyers industriels et des grilles, leurs dimensions suffisantes, et surtout la hauteur assez grande de la cheminée, assurant une combustion complète et un bon tirage;

5° La bonne direction et surveillance du feu, notamment le chargement fréquent (automatique si possible) et par petites quantités à la fois, ce qui dépend surtout de l'habileté professionnelle et de la diligence du chauffeur (d'où l'importance des écoles professionnelles de chauffeurs);

6° Enfin, l'emploi obligatoire d'appareils fumivores. On sait qu'une commission nommée en 1901 par le préfet de la Seine a entrepris de patientes recherches sur les moyens de réaliser la fumivorité : elle recommande d'ores et déjà deux systèmes, basés tous deux

Digitized by Google

sur l'envoi au-dessus du combustible d'un supplément d'air à l'aide de jets de vapeur empruntés au générateur. On peut ainsi réduire les fumées dans la proportion de 68 % et éviter les fumées noires et prolongées, tandis que l'économie de charbon s'élève de ce fait jusqu'à 11 %.

Odeurs. — L'industrie dégage parfois des odeurs désagréables qui se répandent dans les villes : il en est de même des matières organiques qu'on laisse se putréfier dans leur intérieur ou aux environs. Ainsi, autrefois aux environs de Paris, les usines de vidanges se faisaient sentir, suivant le vent, jusqu'à 14 kilomètres de distance : de nos jours et jusqu'à ces dernières années, les *odeurs de Paris* provenaient des usines de superphosphates de la banlieue. Les précautions qu'on a imposées à ces usines ont délivré Paris (mais non Aubervilliers) : elles se résument dans la captation des vapeurs dont nous avons parlé précédemment. Ajoutons que M. A. Gérardin, qui a imaginé des procédés de dosage des odeurs (titre ozométrique), a ainsi montré que la filtration par la terre de l'air malodorant réussissait à arrêter l'odeur : ce procédé a été appliqué avec succès à une mégisserie de Choisy-le-Roi.

Poussières. — En outre des poussières industrielles, les villes ont à souffrir de la poussière des rues, poussière qui contient toutes sortes de germes dangereux provenant des crachats, urines et matières fécales projetés sur la voie publique, de la desquamation des malades ou convalescents de fièvres éruptives, du secouement des linges et tapis par les fenêtres, des ba-

Digitized by Google

layures des maisons et des cours, etc. Cette poussière est soulevée par le vent et par les roues des véhicules et vient ainsi contaminer et incommoder non seulement les passants, mais encore les habitants des maisons voisines : depuis que l'automobilisme s'est développé sur les routes, la poussière est devenue pour leurs riverains une plaie analogue à celle des fumées, et la végétation elle-même en souffre grandement.

La *lutte contre la poussière* a donné lieu, au congrès de Berlin, à deux rapports importants, l'un de Schottelins, de Fribourg, et l'autre de Guglielminetti, le promoteur du goudronnage des routes. La question a tenu aussi une place très importante au congrès international de la route, réuni à Paris en octobre 1908 : malheureusement, les rapports présentés à ce congrès n'ont pas apporté de panacée pour ce mal.

Je résume ci-après les principaux remèdes :

1° Empêcher autant que possible la poussière d'être dangereuse, par exemple en défendant de cracher dans les rues, d'y uriner ou déposer des matières fécales, ordures et eaux ménagères, balayures, etc., de secouer les linges et tapis par les fenêtres;

2° Limiter la vitesse des véhicules, au moins dans la traversée des agglomérations, la poussière étant surtout soulevée par leur allure rapide;

3° Donner aux chaussées et trottoirs un revêtement solide, imperméable (1) et peu sujet à l'usure : l'as-

(1) L'imperméabilité a pour principal effet de préserver la nappe souterraine contre la pollution de la surface.

Digitized by Google

phalte, le pavage en bois, le pavage en pierre ou en briques (de préférence sur fondation de béton et à joints maçonnés, ou même sur sable comme d'ordinaire), sont très recommandables.— Malheureusement pour notre ville de Nancy, la proportion de la surface pavée à la surface totale des rues y est très faible : 16 kilomètres qui vont être portés à 35 par l'opération en cours, sur environ 120 kilomètres de rues, alors que dans la plupart des villes allemandes c'est la proportion inverse qui est fréquente et qu'à Paris il y a 8.099.000 mètres carrés de chaussées revêtues contre 1.475.280 mètres carrés en macadam;

4° Si l'on a dû s'en tenir au macadam, le rendre autant que possible peu friable par l'emploi de matériaux durs et bien cylindrés, par l'incorporation de goudron à chaud (*tarmacadam*), par le goudronnage ou le pétrolage de la surface;

5° L'arrosage fréquent, soit à l'eau en abondance suffisante, soit de préférence à l'eau additionnée de sels déliquescents (sels de Cooper) ou de westrumite et autres dérivés solubles du goudron ou du pétrole, a pour effet de coller en quelque sorte, au moins momentanément, les poussières au sol et de les empêcher de voler en l'air;

6° Enfin, dans les opérations de nettoyage, éviter le balayage à sec et utiliser les nouvelles machines (balayeuses, ramasseuses, arroseuses) qui opèrent sous enveloppe et en quelque sorte en vases clos.

Brouillard. — Notre confrère, M. Millot, nous disait que le brouillard est formé par des sphérules aqueuses, de 12 à 35 μ de diamètre, résultant de la condensation

Digitized by Google

de la vapeur d'eau (il distingue les *brumes de condensation*, quand un vent humide rencontre une région terrestre plus froide que lui, et les *brumes d'évaporation*, qu'émet une surface d'eau plus chaude que l'air). Mais il reconnaîtrait, comme l'ont découvert Ditken et Mascart, que cette condensation est grandement facilitée par la présence de corpuscules en suspension, ces corpuscules devenant précisément le noyau central des sphérules. Les particules de suie des fumées, les poussières, les cristaux microscopiques du sel marin sont donc des éléments qui favorisent les phénomènes, et c'est pourquoi l'Angleterre est si richement dotée de l'*english fog*.

De plus, la fumée de houille enduirait chaque glomérule aqueux d'une pellicule goudronneuse, huileuse, qui rend plus difficile sa dispersion. Les fumées contribuent donc encore à rendre le brouillard plus persistant : c'est une raison de plus pour lutter contre elles.

Toutes ces impuretés de l'atmosphère ont, en outre de ceux déjà signalés, des inconvénients communs par lesquels je terminerai. C'est, en premier lieu, d'obscurcir la lumière solaire (on a calculé qu'à Manchester son intensité était réduite d'au moins les deux tiers par les fumées), et d'empêcher tant son action bienfaisante sur nos corps que son action microbicide sur les bactéries qui nous entourent et nous menacent. En second lieu, tous ces corps étrangers, qui rendent l'air désagréable à respirer, éloignent l'homme du grand air, le font se calfeutrer dans les maisons et là, l'em-

Digitized by Google

pêchent d'ouvrir les fenêtres (1) : il en résulte une diminution de sa capacité respiratoire, une prédisposition aux maladies de l'appareil pulmonaire, notamment à la tuberculose, bref un affaiblissement de l'individu et un étiolement de la race.

Aussi, moi qui ai si souvent parlé à mes compatriotes des avantages de l'*eau pure*, serais-je heureux s'ils veulent bien prêter attention aux conclusions à tirer de cette modeste notice, et la regarder comme un *plaidoyer pour l'air pur*.

---

(1) Il y a une autre cause aussi qui empêche d'ouvrir les fenêtres, c'est le bruit de la rue, bruit qui sur certaines artères très fréquentées est continu et assourdissant. Il faut donc faire le possible aussi pour le diminuer, ce qui s'obtient principalement par un revêtement bien uni des chaussées, notamment au moyen de l'asphalte et du pavé de bois.

Digitized by Google

LES

PAREMENTS D'UN TOMBEAU

DU XVI^e SIÈCLE

A GÉNISSAC (GIRONDE)

PAR

M. Léon GERMAIN DE MAIDY

La Société archéologique de Bordeaux a publié, il y a cinq ans, un intéressant article de M. Émilien Piganeau intitulé *le Devant d'autel de la chapelle de Génissac* (1), accompagné d'une planche lithographique double (pl. XVI) qui représente les membres du monument (2). Il s'agit de quatre parements de pierre (3), tous de même hauteur, offrant, encadrée de trumeaux

(1) Canton de Branne, arr. Libourne, Gironde.

(2) *Société archéologique de Bordeaux,* t. XXV, 2^e fasc., 1904, p. 177-195.

(3) C'est à tort, évidemment, que le dessinateur a représenté les deux grands parements comme ne faisant qu'un seul morceau.

Digitized by Google

ou pilastres, une série de compartiments rectangulaires, dans chacun desquels est figuré en fort relief un personnage debout (1); les têtes sont appuyées sur une grande coquille de Saint-Jacques, qui contribue à la simulation d'une niche. Des quatre morceaux, les deux plus grands, égaux entre eux, abritent chacun quatre personnages; les deux autres, plus petits et également égaux, n'en renferment chacun que deux; il y a donc en tout douze personnages, outre ceux, de moindre dimension, qui ne figurent qu'à titre accessoire.

Les trumeaux sont ornés, au milieu, d'une circonférence inscrivant une boule ou un cercle légèrement convexe; une demi-boule inscrite dans une demi-circonférence décore chacune des extrémités. Les boules des deux petits parements offrent chacune un écusson héraldique. Il en est de même pour deux des trumeaux situés aux extrémités opposées des deux grands parements.

Quant aux dimensions principales, l'auteur dit : « Ces quatre blocs, réunis bout à bout, dont les deux extrêmes forment retrait d'équerre, mesurent 3^m 68 de développement; hauteur : 64 centimètres; épaisseur 20 centimètres. »

L'examen de ce monument provoque trois questions :

1° Quelle en est l'origine; tout au moins d'où provient-il? car la recherche de l'atelier auquel il est dû

(1) L'auteur se sert de l'expression « statuettes » qui, ce me semble, doit être réservée aux images traitées en ronde-bosse et complètement détachées du fond.

Digitized by Google

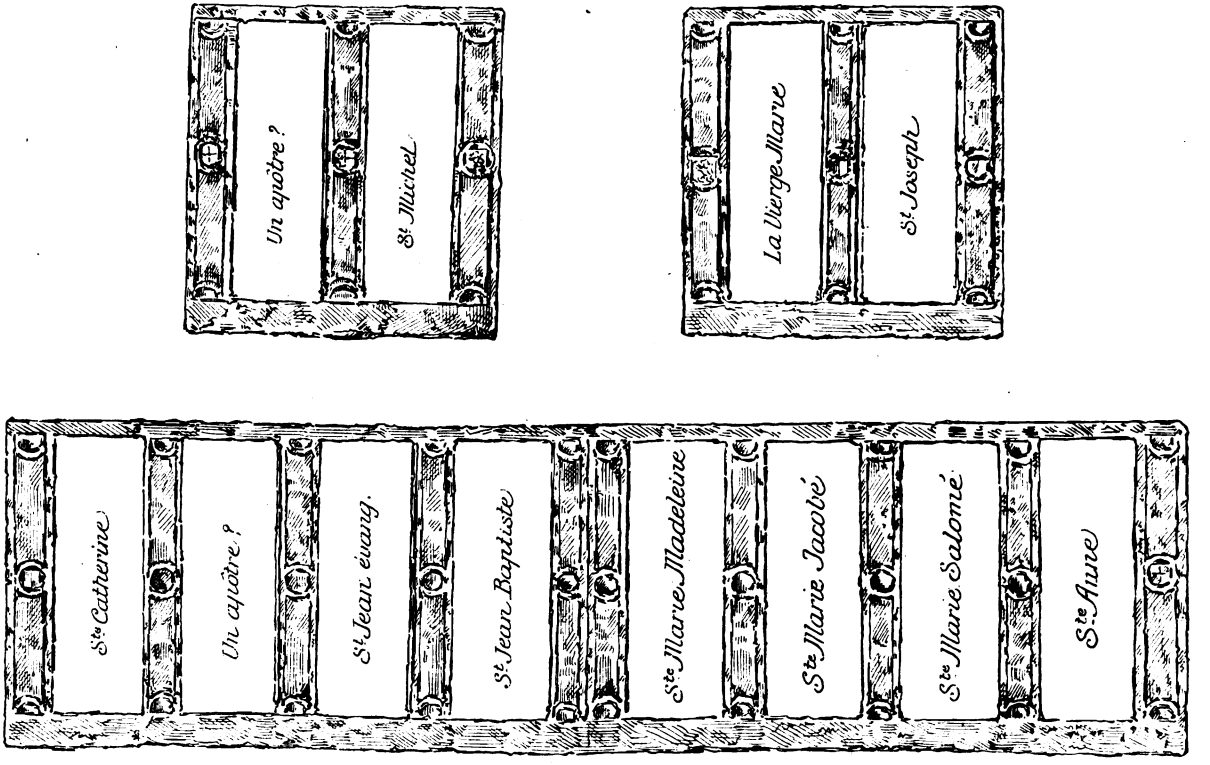

PAREMENTS D'UN TOMBEAU A GÉNISSAC (GIRONDE).

Etabl. Albert Barbier, Nancy

Digitized by Google

Digitized by Google

semble devoir être laissée momentanément à l'écart. 2° Quels sont les douze saints et saintes représentés? 3° Ces quatre parements étaient-ils réellement destinés à former un devant d'autel?

Je vais examiner rapidement chacun de ces problèmes.

I. — Il paraît que la question d'origine ne soulève nul doute. Le monument, « exposé en vente dans le magasin de M. Yrissou, marchand d'antiquités », provient, dit l'auteur, « de l'ancienne chapelle du château de Génissac ». Il cite feu Léo Drouyn, qui en a parlé autrefois dans la *Guyenne militaire* (t. II, p. 146) où, au sujet de la même chapelle, il s'est exprimé en ces termes : « En soulevant deux grosses pierres qu'on croyait tombales, on a trouvé un beau devant d'autel, daté 1527... » M. Piganeau n'a pu découvrir cette date, mais il la croit vraisemblable à cause des armoiries qui offrent : tantôt le *lion* des Lachassaigne (1), tantôt l'*écartelé* de Gontaut-Biron (2), ou bien encore la réunion de ces deux blasons en *parti* ou *mi-parti;* cela désignerait, dit-il, Michel de Lachassaigne, seigneur de Génissac à l'époque voulue, et sa femme, Marguerite de Gontaut-Biron (3). J'aurai à

(1) L'auteur ne fait pas connaître les émaux de ce blason. On verra plus loin qu'il faut lire : *de Chassaignes* et non *de La Chassaigne.*

(2) *Écartelé d'or et de gueules.*

(3) L'auteur dit encore, sans désigner l'emplacement : « Enfin, d'autres écussons donnent un écartelé de..... à trois bandes de ..... et de .....» Je ne distingue pas ces écussons sur la planche. Il semble que ce seraient plutôt ceux des extrémités

Digitized by Google

revenir sur ces armoiries, non pour en contester l'attribution familiale, mais pour examiner davantage leurs positions respectives et arriver aux conclusions qu'il semble convenir d'en tirer au point de vue des attributions personnelles.

Toutefois, je crois que le nom de famille du mari doit être rectifié; dans le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-Desbois et Badier (3^e édit.) à l'article Gontaut-Biron (degré X), je vois que Gaston de Gontaut, baron de Biron, qui épousa en 1456 Catherine de Salagnac, eut parmi ses filles « MARGUERITE, femme, le 29 avril 1492, de *Michel de Chassaignes*, seigneur de Genissac, Gayac, et ., laquelle fonda avec lui le chapitre de Genissac en Bourdelois ».

Ces renseignements me sont confirmés par l'un de mes confrères du sud-ouest, très versé dans les généalogies des familles de la région. Nul doute, ajoute-t-il, que la fondation du chapitre ne soit due à l'inspiration de Jean de Chassaignes, abbé de la célèbre abbaye de la Saulve en 1495, 1497, laquelle semble avoir eu quelques droits sur Génissac. Ce Jean est vraisemblablement le frère de Michel. Un Antoine de Chassaignes fut abbé d'Idaux au milieu du seizième siècle. Ces renseignements sont tirés des *Variétés girondines* de Léo Drouyn; le même, dans *Un coin de l'Entre-Deux-Mers* (p. 37), dit que Michel et Marguerite eurent une fille unique, qui apporta Génissac dans la maison de Ségur, en 1511. — Enfin, me dit mon

---

des grands parements. Ces écussons ne paraissent jouer qu'un rôle secondaire; néanmoins, il eût été très utile d'indiquer l'endroit où ils existent.

Digitized by Google

très obligeant correspondant, « l'*Armorial du Bordelais* par Meller (t. I, p. 241) ne mentionne pas les armoiries des Chassaignes, qu'il fait originaires du Limousin, ayant donné un président au parlement de Bordeaux en 1482 ».

Le nom de famille de Michel devait donc être non *Lachassaigne,* mais *Chassaignes.*

II. — Sur l'identification des douze saints, l'auteur commence par reproduire le texte, assurément trop sommaire, de Léo Drouyn. Celui-ci dit, de ce qu'il croyait être un devant d'autel : « Son ornementation se compose de douze niches renfermant chacune une statuette d'un beau dessin. Sainte-Vierge portant l'enfant Jésus, — saint Joseph tenant un bâton fleuri, — une sainte avec couronne, livre et épée, — saint Paul, — saint Jean, évangéliste, — saint Jean-Baptiste, — une sainte (mains brisées), — statuette de femme, — sainte Madeleine, — sainte Anne, — un apôtre, — saint Michel terrassant un dragon.

M. Piganeau examine ensuite les mêmes personnages l'un après l'autre; il s'étend assez longuement sur les attributs de quelques-uns. Je vais aussi les citer individuellement, en rappelant les opinions de l'auteur, mais d'une manière brève et en commençant par les deux petits parements.

L'un offre incontestablement : 1° la Vierge Marie portant l'enfant Jésus sur le bras droit et le soutenant de la main gauche; 2° saint Joseph, posant la main droite sur sa poitrine et tenant de la gauche, comme

Digitized by Google

une sorte de crosse (1), le bâton fleuri. L'auteur s'étonne du costume, qui, en effet, est plutôt celui d'un religieux, et du bâton, qui se termine en haut par « un bouquet en forme de houppe, dont les fleurs tétra-pétales, feuilles pointues et concaves et fleuron au centre, ne ressemblent en rien au lys que l'on place d'habitude dans les mains de saint Joseph ». Cependant, ajoute-t-il, on lui a fait remarquer que « le lys de saint Joseph est parfois figuré par le bâton à fleurs ».

Cette explication n'est pas suffisante; le lis et le bâton fleuri sont des choses différentes : la branche de lis symbolise la virginité (2); elle est choisie pour saint Joseph par ceux qui croient que l'époux de Marie a toujours été vierge; l'autre emblème rappelle la légende du bâton sec qui, remis à saint Joseph, fleurit miraculeusement et le désigna, parmi de nombreux prétendants, comme celui auquel la Vierge devait être mariée.

L'autre petit parement représente, à gauche, saint Michel, sur qui il n'y a pas à se méprendre, et le personnage que Léo Drouyn croit, non sans raison, être un apôtre. L'une des meilleures preuves, non citée par l'auteur, est que le saint a les pieds nus. Il est revêtu d'un manteau à collet; il tient un livre de la main gauche, et a, dit M. Piganeau, « le bras droit

(1) Une crosse à laquelle manquerait la partie inférieure; mais M. Piganeau dit que ce bâton est « en partie cassé ».

(2) Je dis « la branche de lis », parce que la fleur elle-même était l'emblème plutôt de la royauté que de la virginité. Parmi les végétaux, elle appartenait surtout au Christ, tandis que le principal emblème de la Vierge était la rose.

Digitized by Google

tellement dissimulé dans les replis du manteau, qu'on le croirait manchot »; de plus, il porte « appendu à une large courroie passée de gauche à droite du corps (on n'en voit rien sur le dessin), un bissac comme un voyageur »; j'estime aussi que cela n'est pas suffisant pour identifier l'apôtre.

Le premier des grands morceaux représente une sainte et trois saints; je les cite, comme l'a fait l'auteur, à partir de la droite, ce qui est l'inverse de l'ordre de préséance, si la gauche occupe le milieu du monument : c'est en effet à partir du milieu que l'ordre d'honneur devrait décroître.

1° Sainte couronnée, le bras droit pendant, la main saisissant le pli du manteau; la main gauche tient un livre ouvert et, dit l'auteur, « une épée ». M. Piganeau hésite entre plusieurs martyres et adopterait de préférence sainte Marguerite, « supposant que l'artiste ait voulu honorer la sainte patronne de M^me^ de Lachassaigne, née Marguerite de Gontaut ». Malgré l'absence de la roue, j'incline davantage pour sainte Catherine, d'après l'épée et la couronne, qui comptent au nombre de ses caractéristiques les plus ordinaires.

2° Saint, pieds nus, main droite disparue, la gauche posée à plat en avant de la hanche. C'est sans doute un apôtre; mais, comme le dit l'auteur, il est difficile d'affirmer, avec Léo Drouyn, qu'il s'agisse de saint Paul.

3° Saint Jean, évangéliste, gesticulant de la main droite et tenant, de la gauche, la coupe empoisonnée. Il n'y a pas de doute à son égard;

Digitized by Google

4° Sûrement aussi saint Jean-Baptiste, vêtu de la peau de chameau et portant, des deux mains, l'agneau divin.

Le second des grands morceaux représente quatre saintes. L'auteur n'a pas identifié les trois premières, qui sont certainement les Myrophores, c'est-à-dire les trois Marie qui, d'après la tradition (1), portèrent des aromates au tombeau de Jésus.

1° « Une des plus délicatement sculptées de nos douze statuettes », dit l'auteur sur l'image de « cette sainte, que le sculpteur a reproduite avec une grâce exquise, la gorge déjà accusée. Son costume rappelle l'époque où la belle reine Anne de Bretagne avait abandonné le haut hennin et le corsage montant de ses grand'mères pour l'escoffion gracieux et le corsage un peu échancré sous lesquels les ymaigiers du temps et les artistes suivants nous l'ont transmise. »

On sait avec quels soins, quelle recherche, les artistes traitaient la pécheresse de Magdala; je suis surpris que l'auteur ne se soit pas rendu compte que c'est d'elle qu'il s'agit. Elle tenait sans doute un vase à parfum, mais les mains ont disparu.

2° M. Piganeau n'est pas arrivé à déterminer cette sainte, non plus que Léo Drouyn, qui, dit-il, aurait pu ajouter : « Ayant devant elle quatre jeunes enfants se regardant de deux en deux, vêtus de longues tuniques comme de jeunes clercs aspirant au diaconat. » Elle n'est autre que Marie Jacobé, à laquelle on don-

(1) On ne peut pas dire « d'après les évangiles », car ils sont loin de concorder sur ce point; celui de saint Marc (XVI, 1) est le seul que l'on pourrait invoquer.

Digitized by Google

nait quatre fils : Joseph dit le juste, saint Jude, saint Simon et saint Jacques le mineur (1). Les mains ont disparu : du moins, l'on n'en distingue rien sur le dessin. Elle aussi devait porter un récipient.

3° Femme tenant un vase à couvercle de la main droite et, de l'autre, maintenant un pan de son manteau; devant elle, deux jeunes enfants qui tiennent un livre ouvert. L'auteur dit fort justement qu'il est impossible de voir là, avec Léo Drouyn, la Madeleine; mais il n'a pu identifier cette sainte; aucun doute pourtant ne saurait exister : nous sommes en présence de Marie Salomé, femme de Zébédée, ayant avec elle ses deux fils, saint Jean l'évangéliste et saint Jacques le majeur; le livre fait probablement allusion aux écrits du premier, à certains desquels on supposait peut-être que Jacques n'était pas resté étranger.

4° Sainte Anne, dont la main droite a disparu et dont la gauche tient un livre ouvert. Devant elle, à droite, est placée, debout et de face, la Vierge Marie, enfant. Le livre rappelle sans doute les leçons données à sa fille par sainte Anne.

Cette sainte est d'autant mieux rangée à cet endroit qu'on la croyait mère de Marie Jacobé et de Marie Salomé, les deux saintes voisines, aussi bien que de Marie mère de Jésus. La dévotion aux trois Marie, filles de sainte Anne, était grandement en faveur au seizième siècle (2).

---

(1) Ce sont les « frères » de Jésus cités dans l'Évangile (Matth., XII, 55; Marc., VI, 3).

(2) Cf. M^gr X. BARBIER DE MONTAULT, *Traité d'Iconographie chrétienne*, t. II, p. 208-210.

Digitized by Google

III. — Il nous faut maintenant en venir à la question très grave de savoir si ces quatre parements ont été faits réellement pour former un devant d'autel. Je ne puis le croire, pour cinq motifs principaux que je vais énumérer en allant des moindres au plus fort.

1° Voyons d'abord les *dimensions*. L'auteur, à la page 180, dit, de ce prétendu devant d'autel : « Quant à sa longueur, 3^m 60 face antérieure, elle correspond assez à celle de bon nombre d'autels en place dans nos églises. » Mais il y a contradiction entre ce passage et celui (p. 178) où l'auteur donne la longueur 3^m 68 comme étant celle de tous les morceaux mis « bout à bout »; cependant, puisque deux d'entre eux devaient, à son avis, garnir les revers de l'autel, la longueur de façade aurait été diminuée considérablement. Toutefois, je crois qu'il n'y a pas là une objection bien importante, car il existe des autels de longueurs très variées. Ce qui est plus sérieux, c'est la hauteur de ces parements : 64 centimètres; or la hauteur ordinaire d'une table d'autel est d'environ 1 mètre.

On dira peut-être qu'il pouvait y avoir un soubassement au-dessous de cette galerie de saints, et une frise ou une large corniche au-dessus. Mais, dans ce cas, les images eussent paru étrangement réduites et leur valeur décorative aurait été presque nulle.

2° La *disposition architectonique* indiquée par l'auteur ne me semble pas non plus être acceptable, car les deux principaux morceaux se seraient rejoints juste au milieu du devant de l'autel. Mais là précisé-

Digitized by Google

ment on cherchait à placer des assises solides à cause de la « chambre aux reliques » qui existait habituellement au haut du parement fixe, soit dans le chapiteau d'un pilier ou d'un pilastre, soit, si l'autel était en maçonnerie pleine, dans une grosse pierre parfaitement calée (1).

3° Le *genre de décoration* n'est pas moins un obstacle. Il répugnait, ce semble, aux gens du Moyen Age avancé et de la Renaissance, surtout en France, de placer de grandes images de saints sur le devant d'une table d'autel, à la hauteur des genoux du prêtre et des servants, et ainsi exposés à des atteintes involontaires nombreuses. Si ce devant de l'autel recevait une décoration, elle comportait ordinairement un motif principal placé juste au milieu. En outre, il était rare de mettre à l'avant un revêtement fixe richement orné, car la liturgie, plus exactement observée que de nos jours, recommandait, comme à présent, de garnir l'autel de parements mobiles, variant de couleur suivant les fêtes, tout à fait comme les vêtements liturgiques (2).

4° Les *armoiries*, s'il s'agissait d'un parement d'autel, devraient se trouver au-devant et vers le milieu, tandis que, suivant la disposition indiquée par M. Piganeau, elles n'existent que sur les extrémités et sur les faces latérales. Peut-être, dira-t-on,

(1) Assurément, il y a des exceptions, et j'en pourrais citer plusieurs; mais elles sont relativement rares et appartiennent plutôt, ce me semble, à des époques antérieures.

(2) Voir Mgr X. BARBIER DE MONTAULT, *Traité de la Construction... des églises*, t. I, p. 454-459.

Digitized by Google

cette disposition a-t-elle été choisie par esprit d'humilité. Cela est vraiment par trop invraisemblable.

5° *Hiérarchie hagiographique.* Voici enfin l'objection principale, qui me paraît absolument irréductible. S'il s'agissait d'un devant d'autel, la place d'honneur serait au milieu : c'est là que devraient figurer la Vierge Marie et l'archange Michel, qui occupent les deux premiers rangs dans la hiérarchie des saints. Or, dans le système proposé par l'auteur, leurs images se trouvent reléguées sur les revers de l'autel, hors de la vue du public. Il y a là une impossibilité.

Quelle a donc pu être la destination de ces quatre parements de pierre? Je me trouve trop éloigné de la Guyenne, et je suis trop étranger à l'histoire locale, pour pouvoir me prononcer sur cette question en toute connaissance de cause : Marguerite de Gontaut-Biron est-elle morte en 1527, date du monument, d'après Léo Drouyn? A-t-elle été inhumée dans la chapelle du château de Génissac, où le même archéologue dit que l'on avait pensé retrouver des pierres tombales? C'est ce qui m'échappe. M. Piganeau rejette l'idée d'un monument funéraire, et déclare que le prétendu devant d'autel « ne peut être un sarcophage ». Je crois pourtant que ces quatre parements, tout en conservant la disposition proposée par l'auteur, auraient fort bien convenu pour garnir les trois côtés du socle d'un tombeau placé contre un mur, et il me semble que les armoiries désigneraient ce tombeau comme étant celui de Marguerite de Gontaut-Biron.

Examinons, au point de vue des marques d'honneur,

Digitized by Google

le socle d'un tombeau ainsi disposé; le côté le plus honorable est le petit côté, ou pour mieux dire *la face* d'avant, j'entends celle qui est située aux pieds du « gisant » : c'est là, en effet, que se place le spectateur qui veut contempler l'image funéraire; en second lieu, doit venir, à ce que je crois, la petite face située à la tête; arrive ensuite, le tombeau étant contre un mur, la grande face latérale, que je crois avoir occupé la droite de l'image du défunt.

Partant de ce principe, je mettrais à l'avant le petit parement représentant la Vierge et saint Joseph : la Vierge a droit à cette première place, et l'on a voulu lui adjoindre son chaste époux, dont le culte commençait à prendre beaucoup d'importance. Si mon opinion est acceptée, le monument dont il s'agit pourra recevoir un rang distingué parmi ceux qui se rapportent à l'histoire du culte de saint Joseph.

A la tête, je poserais le côté représentant un apôtre inconnu, — sans doute objet d'une dévotion particulière de la défunte ou de sa famille, — et saint Michel; l'archange ne doit pas se trouver humilié d'occuper la gauche de son compagnon, car il est à l'avant du monument et à la droite de la tête de la défunte; de plus, il est bien placé là pour recueillir l'âme de cette dame, âme qui, d'après la symbolique ancienne, s'échappera par sa bouche; chacun sait que l'archange Michel est le patron de la bonne mort, chargé de transporter les âmes au jugement de Dieu (1).

(1) Cf. l'offertoire de la messe d'enterrement. Dans les dévotions modernes, saint Michel est remplacé, comme patron de

Digitized by Google

Pour la grande face, je conserve la disposition proposée par l'auteur. Considérons chaque côté en partant du milieu du parement, qui est l'endroit le plus honorable. A la droite, saint Jean-Baptiste se trouve à la place privilégiée qui lui appartient, car c'est lui qui est énoncé le premier dans la hiérarchie des hommes saints. Puis vient saint Jean évangéliste, le disciple préféré de Jésus et que la dévotion a toujours aimé à rapprocher du Précurseur. Le troisième personnage n'a pu être déterminé. Puis une sainte, apparemment Catherine d'Alexandrie, patronne de toutes les femmes, complète cette rangée. A la gauche, entièrement consacrée à des saintes, les Myrophores et Anne, nous voyons tout d'abord Marie-Madeleine, qui occupe la première place dans la hiérarchie des femmes saintes (la Vierge Marie mise à part, naturellement; car elle est élevée au-dessus de toutes les créatures). Puis se présentent Marie Jacobé et Marie Salomé, et enfin sainte Anne, ainsi établie au milieu de ses filles, les deux saintes précédentes d'une part, et Marie, mère de Jésus, d'autre part. De la sorte sont réunies autour de leur mère les trois Marie, lesquelles, comme je l'ai fait remarquer, étaient alors l'objet d'une dévotion importante.

Cette explication, qui me paraît si logique pour les images des saints, ne l'est pas moins pour les armoiries; comme je l'ai dit, elles sont sculptées sur les boules

---

la bonne mort, par saint Joseph, parce que Jésus aurait assisté à son décès; le grand pape Léon XIII a tenté de réagir contre ce changement, notamment par la prière qu'il a ordonné au célébrant de réciter au pied de l'autel après la messe basse.

Digitized by Google

des petites faces et sur celles des pilastres extrêmes du grand côté. Ces écussons, d'après la planche et ce qu'en dit l'auteur, offrent soit le lion de Chassaignes, soit l'*écartelé* de Gontaut-Biron, sauf ceux qui occupent le trumeau médian des petites faces, c'est-à-dire la place d'honneur; ce sont là, l'auteur n'y a pas songé, les écussons qui ont le plus d'importance. Il est nécessaire de les examiner de près. Tous deux sont *partis* et renferment un lion au *premier;* au *second,* l'un offre un *coupé,* mais ce peut être un *mi-parti* de l'écartelé des Gontaut; sur l'autre, on ne voit absolument rien; mais il est permis de croire que le *coupé* a disparu ou n'a pas été remarqué par le dessinateur : cet écusson devait être semblable au précédent. Il s'agit donc, ce me semble, d'armoiries *parti* de Chassaignes, *mi-parti* de Gontaut-Biron; il eût été plus correct de ne donner le premier blason qu'en mi-parti comme le second; mais la figuration d'une moitié de lion eût été peu élégante; on a sacrifié à l'esthétique, et je pourrais citer d'autres exemples de procédés analogues (1).

Or, ces armoiries désignent, non pas Michel de Chassaignes, dont l'écusson au lion eût figuré en entier et sans partition conjugale à la place d'honneur, mais sa femme, Marguerite de Gontaut-Biron, portant ses armes de famille en *mi-parti* avec celles de son mari.

(1) Par exemple, la commune de Marville (Meuse), autrefois terre indivise entre le comte de Luxembourg et le comte de Bar, avait, dès le Moyen Age, un sceau où les écus de ces deux souverains étaient réunis en *parti;* mais, tandis que le *premier* reproduisait en entier le lion du Luxembourg, le *second* n'offrait que le poisson de sénestre des armes de Bar, qui portent *deux bars adossés.*

Digitized by Google

— Si l'image de sainte Marguerite n'existe pas sur le socle, c'est sans doute parce qu'on l'avait représentée contre le mur au-dessus du tombeau.

Je conclus donc par la seule explication qui me paraisse possible, des quatre parements de pierre, tels que nous les a présentés M. Piganeau. Ces parements ne pouvaient, ce me semble, qu'être destinés à orner les trois faces visibles du socle d'un monument funéraire; et, d'après les armoiries, ce monument devait être celui de Marguerite de Gontaut-Biron, femme de Michel de Chassaigne.

Ce monument me paraît très curieux non seulement en lui-même, mais encore par la place que, si je puis ainsi parler, il occupe dans l'ordre général. En effet, à une époque où l'humanisme et l'art néopaïen commençaient à envahir les églises et modifiaient surtout profondément les tombeaux, nos parements girondins restent fidèles à la tradition médiévale par le genre de leur décoration et par le choix de nombre des saints représentés; nous y retrouvons les chefs de la hiérarchie hagiographique : la Vierge Marie, l'archange Michel, les deux saints Jean, la Madeleine et apparemment sainte Catherine, ainsi que d'autres apôtres; mais nous y découvrons aussi de saints personnages dont le culte était tout particulièrement en faveur pendant cette première partie du seizième siècle : saint Joseph, sainte Anne, puis Marie Jacobé ainsi que Marie Salomé complétant le nombre de ses trois filles légendaires, et rangées auprès de la Madeleine, afin de rappeler en même temps les trois Marie Myrophores.

Digitized by Google

Par là, ce socle funéraire est bien de son temps; mais il reste absolument chrétien, alors que, même dans les édifices religieux, l'art prenait une direction toute différente. Il y avait, sous ce rapport, un intérêt de plus à faire mieux connaître ces curieux parements.

Digitized by Google

LES STATUES

DE S^T HENRI ET DE S^T YVES

A L'ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-MIHIEL

PAR

M. Léon GERMAIN DE MAIDY

L'église Saint-Michel de Saint-Mihiel était celle de la célèbre abbaye bénédictine qui donna naissance à la ville. Le chœur est tourné vers l'orient; l'édifice se trouve accosté, au sud, des bâtiments monastiques avec le cloître (*claustrum diligit austrum*) et, au nord, du cimetière, qui fut supprimé vers, ce semble, la fin du dix-septième siècle ou le commencement du dix-huitième; le septentrion, région des ténèbres et du froid, n'est-il pas une image de la mort, — de la nuit obscure où reposent les corps en attendant la résurrection (1)?

---

(1) L'ouest convient aussi à la mort; car de ce côté le soleil se couche et sa disparition produit la nuit. L'usage était général de placer le champ du repos au-devant de l'église, si bien que le mot *atrium* est devenu synonyme de *cimetière*. Les fidèles

Digitized by Google

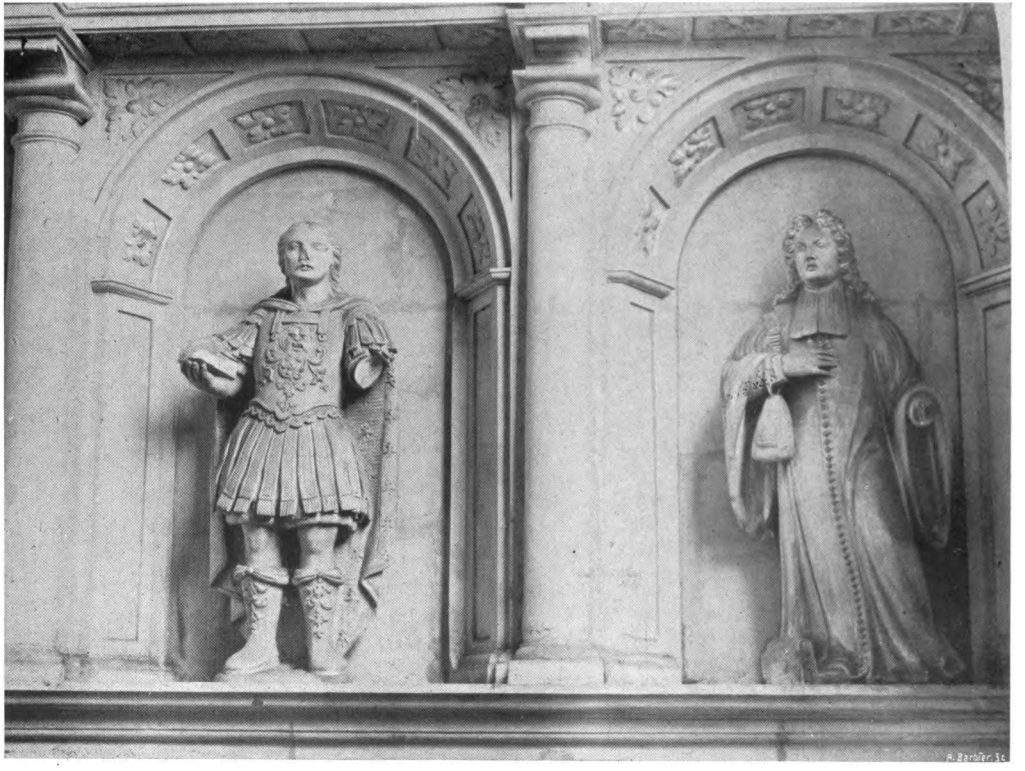

STATUES DE SAINT HENRI ET DE SAINT YVES A L'ÉGLISE SAINT-MICHEL DE SAINT-MIHIEL.

Etabl. Albert Barbier, Nancy

Digitized by Google

Digitized by Google

Les bas-côtés se prolongent au delà du transept et se terminent par deux chapelles, au-dessus desquelles s'élèvent des tours moins hautes que celle de la façade, laquelle semble jouer le rôle de donjon et manifester la puissance temporelle que possédait l'abbaye : il ne faut pas oublier que d'habitude, en Lorraine, ce sont les églises séculières dont le portique occidental était surmonté ou accosté d'un haut clocher; car cette tour constituait une propriété communale quasi extra-ecclésiastique (1); au contraire, c'est sur la croisée du transept que très souvent, dans les églises régulières,

---

le traversaient pour entrer dans l'édifice; de même ils doivent passer par la mort pour entrer au ciel, dont l'église est une image. Mais auparavant il leur faut comparaître au jugement dernier : aussi cette scène émouvante était-elle d'habitude représentée au portail principal. La façade, entrée du saint lieu, avec sa tour unique ou ses deux tours, rappelait les portes des villes fortifiées; et, de même que celles-ci étaient gardées par des guerriers, les tours des églises étaient dédiées aux saints archanges, surtout à saint Michel, chef de la milice céleste : ainsi l'Éternel a posté les chérubins à l'entrée du paradis terrestre.

Il est étrange que, dans les résumés d'histoire sainte, il soit dit que Dieu y plaça *un* chérubin armé d'une épée flamboyante; la Bible ne spécifie point que le glaive fut confié à un *kéroub* et le suffixe *im* est nettement contraire à l'idée d'un singulier; voici le texte de la Vulgate et la traduction du texte hébreu par François Lenormant :

« *Et collocavit* (*Dominus Deus*) *ante paradisum voluptatis Cherubim, et flammeum gladium, atque versatilem, ad custodiendam viam ligni vitæ* (GEN., III, 24).

« Ainsi... il (Yahveh Élohîm) plaça à l'orient du jardin de Éden les Kéroubim et la lame flamboyante du glaive qui tourne, pour garder le chemin de l'arbre de vie. » (François LENORMANT, *Les Origines de l'histoire*, Paris, 1880, t. I, p. 11.)

(1) A Metz, l'une des deux tours de la cathédrale est encore propriété communale, ainsi que la fameuse cloche, dite *la Mutte*, qu'elle renferme.

Digitized by Google

se dressait le clocher, dont le service était de la sorte plus commode aux religieux rassemblés dans le chœur; il honorait ainsi davantage cette partie de l'église, spécialement monastique, et le sanctuaire (1).

A chacune des deux chapelles, une porte est ouverte dans le mur latéral extérieur; au sud, la porte donne accès aux sacristies; au nord, elle sert actuellement de passage aux fidèles qui se trouvent à proximité : en la prenant pour sortir, on traverse d'abord une ancienne chapelle abandonnée de longue date, puis un corridor dans la maison moderne du sacristain. C'est dans cette chapelle délaissée qu'existent les deux statues inédites dont je m'occuperai.

Quel était le vocable de la chapelle? Je ne vois pas que Dumont, au chapitre consacré à l'église, dise un traître mot de cette construction annexe ni des deux statues. Mais j'ai établi, il y a plus de vingt ans (2), qu'il faut y voir la « chapelle de Pierrefort », bâtie apparemment par Claude de Fresneau, sieur de Pierrefort (3), bailli de Clermont (4), mort on ne sait exacte-

(1) Une tourelle (campanile ou flèche) sur la croisée du transept rappelle qu'anciennement à cet endroit de l'église se trouvait l'autel majeur. C'est pour l'honorer qu'existaient les dômes des églises romanes, et il y a un non-sens à en mettre en pareil endroit aux églises modernes, alors que l'autel n'est plus placé au-dessous.

(2) *Monuments funéraires de l'église Saint-Michel à Saint-Mihiel*, 1886, p. 86-87 (extr. des *Mém. Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, t. V).

(3) Célèbre château, commune de Martincourt, canton de Domêvre, arrondissement de Toul (Meurthe-et-Moselle).

(4) Clermont-en-Argonne.

Digitized by Google

ment en quelle année, ou par son fils, Jean de Fresneau, *junior*, sieur de Pierrefort, qui, après avoir été abbé commendataire de Saint-Mihiel, de 1544 à 1570, se maria afin de perpétuer sa famille sur le point de s'éteindre. Il épousa en 1570 Claude de Beauvau et vivait encore en 1583. Il n'eut qu'une fille, nommée Claude, qui épousa Louis-Jean de Lenoncourt, seigneur de Serres, bailli de Saint-Mihiel. Elle fit en 1611 un testament par lequel elle demanda que son cœur fût déposé auprès du corps de son père, « dans l'église des Pères Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, en la chapelle de Pierrefort, qui est érigée en icelle église » (1). Or, durant des travaux de grattage exécutés vers 1879, on a dégagé dans le mur deux cases : l'une était vide, mais l'autre contenait une boîte en plomb affectant la forme d'un cœur ; de plus, la pierre qui fermait cette case était marquée d'une croix et de la date 1632. La boîte de plomb, on n'en saurait douter, renfermait le cœur de dame Claude et prouve que là était la chapelle ajoutée à l'église par la famille de son mari.

Cette chapelle, Dumont l'a certainement connue par des textes, sans en soupçonner l'emplacement ; elle aurait succédé à une autre, dite des Apôtres. Il est d'ailleurs possible que le « titre » lui soit resté, mais elle ne fut pas désignée sous ce nom. Dumont la cite de la sorte, jusqu'à l'époque qui nous intéresse :

« 5° La Chapelle des Apôtres, fondée en 1369 par Huon de La Croix, prévôt, et sa femme Marie de Si-

(1) Voir mon travail cité : *Monuments funéraires*, p. 86.

Digitized by Google

gneulles, « en l'honneur de Dieu, de la Vierge et de « saint Jehan-Baptiste ».

« En 1401, Huon de Thiaucourt et Mariette de Void, sa femme, y fondèrent une messe. Plus tard, on admit M. de Fresneau, sieur de Pierrefort, bailli de Clermont, demeurant à Saint-Mihiel, à y faire une autre fondation qui détrôna la première, ce qui fit qu'elle (1) prit son nom (2), et il s'y fit enterrer. Sa fille, Claude de Fresneau, veuve de M. de Lenoncourt, bailli de Saint-Mihiel, ordonna par testament que son cœur y serait déposé près de son père (3). »

Quelques observations critiques sont nécessaires :

1° D'après la citation de Dumont, il semblerait que la chapelle fût primitivement dédiée à saint Jean-Baptiste. Mais je pense qu'il n'en est rien; Dumont s'est arrêté au protocole : la dédicace à Dieu, à la Vierge Marie, reine des cieux, et au Précurseur, « le plus grand des enfants des hommes », était une formule générale; c'est seulement après l'évocation de ces trois saints noms que l'on désignait le véritable « titulaire » spécial; d'après le nom populaire, ce devaient être les douze apôtres (4).

2° Il est possible que M. de Fresneau, bailli de Clermont, ait fait une fondation dans la chapelle ancienne; peut-être même est-ce lui qui ordonna de

(1) La chapelle reconstruite, et non la fondation.

(2) Non pas son nom de famille, Fresneau, mais son nom seigneurial, Pierrefort.

(3) DUMONT, *Hist. de Saint-Mihiel*, IV, 17.

(4) Il y avait dans la même église une autre chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste. DUMONT, *op. cit.*, IV, 16.

Digitized by Google

la reconstruire. Mais ce qu'il en reste paraît être du style de la Renaissance très avancée; en outre, le bailli de Clermont était l'aïeul et non le père de Claude.

3° Il y aurait à montrer comment la « fondation » de M. de Pierrefort a « détrôné » la première. Ce qu'il eût fallu surtout rechercher, c'est quel fut le constructeur de la chapelle, telle qu'elle existait aux dix-septième et dix-huitième siècles.

4° Cette chapelle a pris comme désignation vulgaire le nom, non pas de la famille de Fresneau, mais de la terre de Pierrefort, dont les derniers membres de cette famille se surnommaient.

Actuellement, le peu qui subsiste de cette construction est une grande salle rectangulaire percée d'une petite fenêtre moderne à l'est et, vers le bas, c'est-à-dire du côté opposé, de deux portes dans les murs latéraux : ainsi que je l'ai indiqué, l'une donne accès à la chapelle qui accoste le chœur, et l'autre au couloir laissé dans la maison du sacristain; anciennement, sans doute, elle s'ouvrait sur le cimetière. De toute la décoration, il ne reste que deux arcatures sur une cimaise très élevée, dans le mur nord au fond de la chapelle. Ces arcatures, de genre Renaissance très tardif, qui me paraît attester le commencement du dix-septième siècle plutôt que la fin du précédent, étaient séparées par des trumeaux que masquaient des colonnes engagées, supportant une architrave; la dernière colonne n'existe plus ou se trouve cachée dans le mur oriental, ce qui prouverait que ce mur est

Digitized by Google

moderne (1). Je ne m'arrêterai pas à décrire toute cette architecture, ce à quoi suppléera la planche jointe à mon travail; j'appellerai seulement l'attention sur deux particularités : la forme bâtarde des colonnes et le fait que l'architrave ne pose pas directement sur les abaques des chapiteaux; un support-corbeau les sépare. Cet ajoutage peu logique, devenu extrêmement fréquent de nos jours, était, à ce qu'il me semble, très rare anciennement, du moins en Lorraine.

Chacune des deux arcatures forme une niche plate renfermant une statue debout, aux deux tiers environ de la taille humaine (2). Le premier personnage est revêtu du costume d'empereur romain, tel qu'on le concevait à cette époque et qu'on avait l'habitude de le donner aux souverains; l'avant-bras gauche a disparu; cette main devait tenir le globe crucigère; la main droite portait une petite église dont il ne subsiste qu'un débris. Le second personnage, coiffé d'une perruque bouclée qui lui retombe sur les épaules, est enveloppé d'une très ample et longue robe, boutonnée par-devant, du haut en bas, et munie de manches excessivement ouvertes; au cou pend un rabat. Est-ce là un costume judiciaire, ou plutôt ecclésiastique? Ainsi qu'on le verra plus loin, M^gr^ Barbier de Montault s'est prononcé en faveur de la première hypothèse; mais je remets l'ample examen de

(1) M. Henri Bernard, de Saint-Mihiel, me fait observer que l'on voit, encastrée dans ce mur, une arcature gothique : mais il faudrait faire une longue étude des remaniements, si nombreux, de l'église.

(2) Vérification faite par M. Bernard, ces statues n'ont environ qu'un mètre de hauteur.

Digitized by Google

la question à de plus expérimentés que moi sur l'histoire du costume en Lorraine. La main gauche a été brisée; la droite est posée, ouverte, sur la poitrine; au poignet se trouve suspendu un petit sac; aucun des auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Saint-Mihiel n'y a remarqué une inscription que je reproduirai plus loin. Enfin, aux pieds du personnage, à sa droite, sont posés des livres, à ce qu'il m'a semblé.

Quels sont ces deux illustres personnages, qui faisaient peut-être partie d'un ensemble important? Car ces deux arcatures, on peut le supposer, sont les seules restantes d'une série décorant une notable partie des murs.

Une légende extraordinaire s'est créée depuis longtemps, et c'est surtout le désir de rétablir la vérité qui m'a disposé à écrire cet article. Mais, qu'on le croie bien : rien n'est plus éloigné de moi que la vaine ambition de convertir les gens convaincus. Plus une légende est absurde, plus elle a des chances d'être acceptée par la multitude et de se perpétuer.

La masse du peuple et des « honnêtes gens » croit encore et croira peut-être toujours aux terreurs de l'an mille, fondées au dix-septième siècle sur un contresens. Elle demeure très persuadée que les nobles se vantaient de sceller leurs lettres avec le pommeau de leur épée; que les juifs, quand il fait un orage, ouvrent les fenêtres dans l'attente du Messie; que les trappistes enlèvent chaque jour une pelletée de terre à la fosse où sera leur sépulture et s'abordent le matin en se disant mutuellement : « Frère, il faut mourir »; que

Digitized by Google

les seigneurs, lorsqu'ils souffraient du froid à la chasse, avaient « l'habitude » de faire ouvrir le ventre à l'un de leurs serfs et de s'y plonger les pieds; que le *jus primæ noctis* comportait le droit de prélibation; que le père Loriquet a qualifié Napoléon de la manière suivante : « le marquis de Buonaparte, généralissime des armées de Sa Majesté le roi Louis XVIII »; que Parmentier a introduit la pomme de terre en France, etc., etc.

Rien n'est encore si rare que l'esprit de critique et d'objectivité; la plupart des personnes qui regardent une statue, ou une scène iconographique, ne se demandent pas quelle en est l'époque et quelles étaient les habitudes, les intentions, la mentalité des auteurs de l'œuvre; on ne recherche pas si ce morceau doit être considéré isolément ou comme membre d'un ensemble : on l'envisage en lui-même et dans son cadre actuel, dégagé de l'ambiance primitive, matérielle et morale, et on le juge soit d'après les idées du jour, soit plutôt d'après celles que l'on a reçues de son éducation ou que l'on s'est personnellement formées. Mais, si un homme passant pour compétent émet une opinion insensée, bien vite elle est adoptée par « tout le monde », surtout si elle est imprimée; car, « quelqu'un oserait-il faire imprimer une chose qui ne serait pas vraie et dont il ne serait pas sûr? » Ne vous avisez pas d'objecter que quelquefois deux écrivains se contredisent et que la certitude n'existe pas; on vous répondra que l'un est un menteur et ne mérite pas d'être lu : celui-ci est réellement bien méchant, et mal venu de soutenir le

Digitized by Google

contraire de ce qui était tenu pour indubitable, et « reconnu par les plus savants ». Et, si vous vous obstinez à réclamer les noms de ces savants, on vous répondra avec indignation et comme conclusion d'une conversation terminée : « Vous êtes donc bien ignorant, pour avoir besoin de me le demander ! »

Il paraît qu'aux yeux de l'immense majorité des habitants de Saint-Mihiel, nos deux statues représentent : l'une le comte Wulfoade, fondateur de l'abbaye au commencement du huitième siècle, tenant à la main l'église du monastère ; l'autre, son aumônier, ayant au bras une bourse renfermant l'argent destiné aux pauvres.

Pour s'être formé cette idée, il faut n'avoir aucune notion des règles de la symbolique chrétienne. Le comte Wulfoade n'aurait pas, en une chapelle, été placé, comme un saint, debout dans une niche ; on l'aurait figuré à genoux, offrant l'église, ou plutôt le plan de tout le monastère, à saint Michel, le patron. L'erreur est encore plus extravagante par rapport à l'aumônier : si l'on avait eu l'intention, assez insolite et bizarre en elle-même, de représenter un tel personnage superflu, on l'aurait mis, également agenouillé, en arrière de son maître ; on ne lui eût pas accordé le même rang, et surtout l'honneur d'une niche réservée aux héros de la foi (1).

Il ne saurait, ce me semble, y avoir la moindre

(1) Il convient d'ajouter que la figuration de tels personnages, nécessairement commandée par les moines, aurait été placée dans l'église même ou à la façade, mais non pas dans une chapelle particulière.

Digitized by Google

hésitation sur ces deux saints : le premier est l'empereur Henri II, portant sa « caractéristique » ordinaire, une église, qui rappelle la cathédrale de Bamberg (1); le second est saint Yves, le célèbre patron des avocats et voici l'inscription bien probante que j'ai lue sur le sac qu'il tient :

VIDUORUM
PUPILLORUM
PAUPERUM
PATROCINIA

—

JVS CANONICUM
JVS CIVILE (2)

Je crois que, jusqu'à présent, nul n'avait parlé de saint Henri par rapport à la première des statues dont nous nous occupons; mais, en une ville de basoche comme Saint-Mihiel, où saint Yves était bien connu, certaines personnes intelligentes avaient proposé de le reconnaître dans la seconde. Un avocat de cette ville, feu M. Collignon, publiant en 1863 une brochure sur le Sépulcre, brochure d'ailleurs fort intéressante, eut l'idée fâcheuse de vouloir réfuter cette opinion.

Voici comment, à propos de l'église Saint-Michel, il s'exprime :

« Avant de pénétrer dans le chœur, on peut aussi

(1) Lorsqu'on représentait un saint tenant un édifice, il s'agissait non pas précisément de cet édifice, mais de son modèle; cf. le savant travail d'Otto BENNDORF (de Vienne, Autriche), *Antike Baumodele,* dans *Jahreshefte des œsterreichischen archaeologischen Institutes in Wien,* Band V (1902).

(2) La copie soignée de cette inscription m'a été envoyée par l'un de mes confrères de Saint-Mihiel.

Digitized by Google

remarquer, à gauche (1) d'une petite porte extérieure, deux niches géminées (2) d'une assez belle exécution. Elles sont ornées de statues (3). L'une de ces statues est le comte Wulfoade, fondateur de la célèbre abbaye de Saint-Mihiel. Il est revêtu de son costume de guerre et tient, de la main droite, une petite église dont il ne reste que des débris. A côté de lui, dans l'autre niche, est son chapelain tenant en main une sacoche. Cette sacoche, le rabat, la robe aux larges manches, et surtout l'emplacement qu'occupe ce personnage, hors de l'église (4), ont donné à penser que ce pouvait être saint Yves, patron des avocats. Mais c'est une erreur. Si notre glorieux patron ne se voit pas dans le temple, il n'est pas non plus à la porte (5). »

L'auteur ajoute en note :

« Les niches et leurs statues sont dans un état d'abandon et de délabrement qui fait peine à voir. »

Il n'est malheureusement guère possible de revenir sur cet abandon, particulièrement dans les temps actuels; cependant, on peut demander que le local soit tenu en bon état et disposé de telle sorte que les visiteurs puissent examiner les deux statues dans des conditions favorables.

Je ne sais si, depuis la publication de M. Collignon,

---

(1) A gauche en entrant par cette porte, autrement dit : à l'*est*.

(2) L'auteur a sans doute voulu dire : semblables.

(3) Il serait plus exact de dire : elles abritent chacune une statue.

(4) Je ne saisis pas du tout la valeur de ce dernier argument.

(5) COLLIGNON, *Projet de restauration du Sépulcre*, 1863, p. 21.

Digitized by Google

des auteurs lorrains autres que moi ont parlé des mêmes statues; je les ai fait remarquer à Léon Palustre, alors directeur de la Société française d'archéologie, et à Mgr Barbier de Montault, quand j'eus la bonne fortune de circuler à travers la Lotharingie avec ces deux savants, ce qui eut lieu en 1884; et voici en quels termes le second, qui tout de suite reconnut saint Yves, a mentionné ce morceau parmi les objets remarquables de l'église Saint-Michel :

« Notons encore, comme curiosité iconographique, un saint Yves du dix-septième siècle, en costume de magistrat, parce que, avocat, il est le patron de l'Ordre. Il tient à la main un sac à procès, dont l'étiquette indique le contenu, motif assez rare dans ses représentations, mais qui constitue une caractéristique topique (1). »

J'ai donné plus haut le texte de cette étiquette.

Dirai-je quelques mots de ces statues au point de vue artistique? La planche me dispense peut-être de ce soin. Saint Yves me paraît le mieux proportionné; son visage est expressif et son attitude naturelle. L'empereur Henri est plus inerte et sa pose semble trop conventionnelle; mais cette conformation trapue, ce cou très gros, cette physionomie placide et bien individuelle, n'est-ce pas la preuve qu'il s'agit d'un portrait?

La sculpture est très soignée dans les détails, ce

(1) X. Barbier de Montault, *Journal d'un voyage archéologique dans le diocèse de Verdun*, dans le *Journal Soc. d'archéol. lorr.*, 1889, p. 228-229.

Digitized by Google

qui était du reste une habitude des ateliers locaux; les ornements de la cotte sont d'une grande finesse et d'un dessin charmant, qui rappellent la meilleure époque de la Renaissance italienne. Mais, précisément, l'influence déprimante de l'Italie portait nos sculpteurs à verser dans les formes de l'École et à sacrifier l'idée principale aux minuties du décor. Toutefois, n'insistons pas : ces deux morceaux peuvent, ce me semble, prendre un rang distingué parmi nos statues, d'ailleurs très parsemées, de la même époque.

Quel a pu être leur auteur? C'est une question qui demeure insoluble, car l'histoire de l'art à Saint-Mihiel, depuis le milieu du seizième siècle, est encore plongée dans d'épaisses ténèbres; c'est par des recherches dans cette ville et aux archives de la Meuse, à Bar, qu'il est surtout permis d'espérer d'y apporter quelque lumière.

J'avais songé à compléter ces notes en y ajoutant quelques renseignements sur le culte, en Lorraine, de saint Henri et de saint Yves; mais cela est-il nécessaire? Chacun sait combien ce dernier était populaire comme patron des avocats, dont toutes les confréries se plaçaient sous son égide. Or, s'il existait en nos régions une ville particulièrement remplie par la basoche, c'est bien Saint-Mihiel; il y avait d'autres hauts tribunaux, à Bar-le-Duc et dans le duché de Lorraine; mais, dans ce duché, les juges des Assises étaient les seigneurs de la chevalerie; à Bar, territoire mouvant de la couronne de France, il pouvait être fait appel des arrêts au bailliage de Sens; tandis qu'aux

Digitized by Google

« Grands-Jours » de la capitale du Barrois non mouvant siégeaient des magistrats de carrière jugeant en pleine indépendance, dont quelques-uns furent des hommes éminents et figurent aux rangs les plus élevés de la biographie locale.

La famille de Fresneau était comptée dans la chevalerie; toutefois Jean *junior* fut abbé commendataire de Saint-Mihiel; n'est-ce pas lui qui aurait eu l'idée d'ériger la statue du prêtre breton avocat des pauvres, afin de rappeler aux moines et au peuple de cette ville le devoir de la justice égale pour tous et de la charité?

Le culte de saint Henri devait être assez important, car ce nom était répandu, surtout dans le duché de Bar; plusieurs des anciens comtes l'avaient porté. Il existait d'ailleurs des motifs spéciaux pour que les bénédictins l'eussent en affection; ceux de Saint-Mihiel, au dix-septième siècle, appartenaient à la réforme dite de Saint-Vanne, du nom de l'abbaye verdunoise où le prieur claustral Didier de La Cour l'avait créée. Or, l'empereur Henri II était venu à Saint-Vanne; il avait désiré de s'y faire moine et y laissa, entre autres souvenirs, un peigne d'ivoire, très curieux, que conserve le musée archéologique de Verdun (1).

Des circonstances contemporaines devaient, en outre, contribuer à étendre ce culte : le duc Charles III épousa Claude de France, fille du roi Henri II, et donna ce nom à son fils aîné; celui-ci, né en 1563, reçut,

(1) Cf. mon article *Saint Henri, empereur, représenté sur le tombeau de Charles le Téméraire,* dans le *Journal Soc. d'archéol. lorr.*, 1898, p. 198-200.

Digitized by Google

du vivant de son père, le titre honorifique de duc de Bar et, en 1608, hérita des deux duchés. Lui-même n'eut pas de fils légitime; mais il donna son nom à un fils naturel qu'il légitima et qui fut abbé commendataire de Saint-Mihiel, de 1607 à 1626; comme ce prince était très jeune, on l'envoya faire ses études à l'Université de Pont-à-Mousson, puis à celle d'Ingolstadt; et, dans la suite, il ne paraît pas être venu souvent sur les rives de la Meuse; cependant il n'oubliait pas son monastère; malgré la tache de sa naissance, c'était un jeune homme pieux, qui voulait remplir avec zèle ses devoirs d'abbé; par malheur, il mourut prématurément. Sa mémoire, constamment rappelée par des ornements précieux qu'il avait offerts à l'église, dut être chère aux religieux et aviver la dévotion envers saint Henri. Ainsi, en installant la statue du saint empereur dans la chapelle qu'elle avait construite, la famille de Fresneau devait faire un acte agréable aux moines et aux princes lorrains.

Je crois qu'il est inutile de m'étendre davantage sur ce sujet, et que j'ai suffisamment établi mon opinion : nos deux statues représentent non pas le comte Wulfoade et son aumônier, comme le veut une légende ridicule, mais saint Henri II, empereur, et saint Yves, l' « avocat des pauvres ».

Indépendamment de cette rectification, il m'a paru que ces statues inédites et peu connues méritaient d'êtres publiées; la rareté, en Lorraine, d'œuvres similaires postérieures au milieu du seizième siècle, leur donne, ce me semble, un réel intérêt.

Digitized by Google

NOTE

SUR UN

POÈME LATIN DU XV^E SIÈCLE

RELATIF AUX GUERRES DU TÉMÉRAIRE

ET A SA DÉFAITE DEVANT NANCY

Par M. Albert COLLIGNON

Il existe à la Bibliothèque nationale un poème latin manuscrit qui contient, avec l'éloge de Sigismond, archiduc d'Autriche, le récit des guerres de Charles le Téméraire et de sa défaite devant Nancy. Il est décrit au tome IV du Catalogue de la Nationale (1), p. 528 (Appendix) n° VII M CLXX. A. Codex chartaceus, olim Baluzianus. Ibi continentur — 1° Liber de arte notoria..... (2) — 7° Petri Brocardi, Federici Mantuæ Marchionis cancellarii, libri duo versibus

---

(1) Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecæ regiæ. Pars tertia. Tomus quartus. Parisiis. E Typographia regia. 1744.

(2) Le manuscrit contient en tout 9 opuscules, qu'il est inutile d'énumérer ici.

Digitized by Google

heroicis de laudibus Sigismundi, Austriæ Ducis et de bello, strage et obitu Caroli, Burgundiæ Ducis..... Is codex decimo sexto videtur exaratus.

Le manuscrit est formé de cahiers indépendants réunis par une reliure commune. Le poème commence au folio 78 et va jusqu'au folio 89.

Sur le folio 78, on lit ces lignes d'une écriture autre que celle du manuscrit : « J'ay faict copier ce bouquin tout de mesme qu'il est dans l'original mot à mot, dédicatoire et tout le reste, me reservant si tu le trouves bon d'en retrancher le commencement et la fin, c'est-à-dire l'epistre et les vers à la louange des Alemands, comme aussi quelques autres petites choses que tu pourras marquer si tu veux. »

Le P. Lelong signale ce manuscrit dans sa *Bibliothèque historique de la France* (t. II, p. 673, n° 25456) et nomme l'auteur, Pierre Brocard, d'ailleurs complètement ignoré. Papillon, dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (1), nous dit seulement qu'il est né à Dijon.

Or, la Bibliothèque de l'Université d'Innsbruck possède un manuscrit du même poème (2) qui l'attribue à Jean Mathias Tiberinus. C'est sous le nom de celui-ci que le savant professeur Anton Zingerle l'a publié en 1880 dans ses *Beiträge zur Geschichte der Philologie. I Theil. De Carminibus Latinis Sæc. XV et XVI ineditis* (3).

(1) Dijon. François Desventes, 1745, t. I, p. 111.

(2) N° 664.

(3) Innsbruck. Verlag der Wagner'schen Universitæts Buchhandlung, p. 125, sq.

Digitized by Google

M. Pfister a bien voulu copier pour moi le manuscrit de la Nationale. Il ne présente avec le manuscrit d'Innsbruck que de légères différences. Il comprend 378 vers, tandis que celui-ci en compte 380 (1). On peut relever aussi dans le texte quelques variantes. Enfin, le manuscrit de la Nationale contient en plus une épître dédicatoire à Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue.

Nous voici donc en présence de deux auteurs, Pierre Brocard et Jean Mathias Tiberinus, qui revendiquent également la paternité de ce poème. Auquel des deux l'accorder? C'est une question que je ne prétends pas trancher d'une manière absolue, certains éléments me faisant défaut pour la résoudre. Toutefois, les arguments qui militent en faveur de Tiberinus me paraissent de beaucoup les plus forts, et c'est à lui, selon toute vraisemblance, que l'on doit attribuer le poème qui nous occupe.

Sans être fort documentés sur cet écrivain, nous possédons du moins sur lui quelques renseignements précis. Jean Mathias Tiberinus, de Brescia, qui s'intitule : *Liberalium artium et medicinæ doctor*, « docteur ès arts libéraux et en médecine » (2), est l'auteur de plusieurs ouvrages cités par Bonelli (3) et

(1) On ne trouve pas dans le manuscrit d'Innsbruck les vers 61 du premier chant et 199 du deuxième chant du manuscrit de la Nationale, qui en revanche ne renferme pas les vers 152 à 155 du manuscrit d'Innsbruck.

(2) ZINGERLE. *Op. cit*, p. 130.

(3) BONELLI. *Monumenta ecclesiæ Tridentinæ*. Trid. 1765. Je donne cette référence ainsi que la suivante d'après Zingerle.

Digitized by Google

Denis (1). La plupart se rapportent au martyre de saint Simon, enfant de Trente, tué par les Juifs, et à l'éloge d'Hinderbach, évêque de Trente (2). Or, comme nous le verrons, il sera question incidemment dans notre poème et d'Hinderbach et de saint Simon. Que le protégé de l'évêque de Trente, lui-même très en faveur auprès de l'archiduc Sigismond, ait composé un poème à la louange de ce prince, cela nous paraît fort naturel.

Si nous nous retournons maintenant du côté de Brocard, tout est obscurité. Il se donne comme chancelier de Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue (3). Or, vérification faite aux archives de Mantoue, aucun chancelier du prince n'a porté ce nom (4). D'autre part, ne s'explique-t-on pas mieux cet éloge du vainqueur du Téméraire sous la plume d'un Allemand que sous celle d'un Bourguignon?

La difficulté ne pourrait être tranchée qu'à l'aide de documents nouveaux, que je n'ai pu trouver ni à Innsbruck ni à Dijon. S'il s'agissait d'un Virgile, la recherche vaudrait d'être approfondie davantage. Mais l'auteur de notre poème n'est pas un Virgile, encore qu'il emprunte beaucoup à l'*Énéide*. En atten-

(1) DENIS. *Die Merkwürdigkeiten des K.K. garellischen Bibliothek*. Wien. 1780.

(2) ZINGERLE, *op. cit.*, p. LIV. Cf. Brunet. *Manuel du libraire*. Johannes Mathias TYBERINUS, *Passio* s. *pueri Symonis*, Tridenti, 1475, etc.

(3) Frédéric I^er de Gonzague, né en 1439, mort en 1484.

(4) On sait toutefois que la famille bourguignonne des Brocard a, aux quinzième et seizième siècles, fourni des étudiants aux universités d'Italie.

Digitized by Google

dant que cette petite énigme soit définitivement résolue, si elle doit l'être, considérons, avec M. Zingerle, Jean Mathias Tiberinus comme le véritable auteur du poème. Pierre Brocard est, dans cette hypothèse, le geai paré des plumes du paon; pour gagner les bonnes grâces du duc de Mantoue, il lui fait hommage d'une œuvre qui n'est pas la sienne, mais qu'il ne craint pas de donner comme telle en des termes qui ne laissent aucune place à l'équivoque (1). C'est bien lui qui a chanté les louanges et consacré les exploits de Sigismond, archiduc d'Autriche, landgrave de la Haute-Alsace et comte de Tyrol (2).

Comme ce poème est fort peu connu, j'ai pensé qu'il y aurait quelque intérêt à en donner le sommaire et à traduire *in extenso* la partie qui est relative au siège et à la bataille de Nancy.

Un distique contient l'argument du premier livre :

« Les causes de la guerre et la mort de Pierre (3), voilà ce qu'expose le premier livre. Lecteur, lis jusqu'au bout ce remarquable ouvrage. »

C'est par une invocation que débute le poème (4).

(1) Fol. 80. Petrus Brocardus, Divi Federici inclyti Mantuæ Marchionis cancellarius, illustrissimi atque invictissimi Sigismundi Austriæ Ducis sublime nomen atque celeberrimas laudes æternæ posteritati consecravit.

Cf. dans l'épître dédicatoire à Frédéric de Gonzague, fol. 79... In hoc... libello, quantitate brevi sed viribus amplo, dive princeps, magnanimi Sigismundi Austriæ ducis, liberalitatem, prudentiam, justitiam, fortitudinem atque bellorum gloriam celebramus.

(2) Né en 1427, mort à Innsbruck en 1496.

(3) De Hagenbach.

(4) Voir le texte à l'Appendice, ainsi que pour les autres morceaux traduits.

Digitized by Google

« Rompez pour moi, ô Muses Piérides, votre long silence, et toi, dieu de Thymbré, viens favoriser mon entreprise; c'est grâce à tes dons que brille le talent du poète sacré. Je dirai les hauts faits du duc Sigismond et ses guerres fameuses, les combats des Bourguignons et la triste mort du prince superbe qui succomba enfin sous les armes des Tyroliens, et les villes indomptables arrachées à la gueule de l'ennemi. Et toi, auguste duc, apprends-moi, s'il te plaît de me le dire et s'il m'est permis de le savoir, quelle cause inique poussa l'audacieux Bourguignon à provoquer par la guerre et ton royaume et les peuples tes alliés; déjà une sainte ivresse embrase mon cœur, déjà Phœbus tout entier anime mon esprit. » (V. 1 à 12.)

Je ne donnerai pas d'autre extrait de ce premier livre, qui relate les événements dont la Haute-Alsace avait été le théâtre. Rappelons que Sigismond I^er, archiduc d'Autriche, avait engagé en 1469 au duc de Bourgogne ses pays héréditaires d'Autriche sur le Rhin. Il voulut les dégager en 1474, en remboursant la somme qu'il avait reçue. Mais Charles le Téméraire répondit par un refus. Il avait nommé un de ses favoris, Pierre de Hagenbach, gouverneur des comtés de Ferrette, de Sundgau, de Brisgau et d'Alsace. On sait que celui-ci, par ses abus de pouvoir, irrita les populations, que les habitants de Brisach se soulevèrent contre lui, qu'il fut fait prisonnier, jugé et décapité (1). Déjà une ligue s'était formée contre la

(1) Voir en particulier sur Pierre de Hagenbach le travail de Ch. NERLINGER. *Pierre de Hagenbach et la domination bourguignonne en Alsace* (*Annales de l'Est*, années 1889, 1890 et 1891).

Digitized by Google

Bourgogne entre Sigismond, la Suisse, le Palatinat et le roi de France Louis XI. C'est alors que commence la guerre qui aura son dénouement sous les murs de Nancy.

« Le second livre raconte les combats et la mort du Bourguignon et les trophées conquis par le duc Sigismond. » C'est ainsi qu'un distique résume ce second livre, dont les principales divisions sont indiquées par des manchettes que je traduis également.

Assemblée des princes.
Guerre devant Neuss.
Arrivée de l'empereur (1).
Discours de l'empereur au duc de Bourgogne.
Combats devant Soleure et Berne.
Bataille de Granson.
Bataille de Morat.
Discours du duc de Bourgogne à ses soldats.
Renforts de l'armée bourguignonne.
Guerre devant Nancy.
Prières pour la paix.
Discours du duc de Lorraine à ses soldats.
Espion pendu.
Éloge de l'Allemagne.

Voici le commencement du second livre :

« Dès que le duc (2) a connaissance des préparatifs belliqueux du prince bourguignon, il réunit son conseil et y convoque les cités alliées. Là se rend d'abord le héros lorrain, ennemi acharné du duc Charles et déjà célèbre par ses exploits. Sa vaillante

(1) Frédéric III.
(2) Sigismond.

Digitized by Google

noblesse lui forme une longue escorte; là aussi vient l'illustre comte Louis Othingem, intrépide guerrier qu'entoure une troupe d'élite, puis beaucoup de seigneurs et de villes libres, la puissante Strasbourg et l'antique Bâle, et d'autres innombrables, dont la Muse ne peut exprimer les noms, grandes et puissantes à la guerre. Là, tous d'un cœur unanime se liguent contre le Bourguignon, et toute cette noblesse brûle de marcher au combat. » (V. 1 à 13.)

Je laisse de côté tout ce qui, dans ce second livre se rapporte au siège de Neuss, aux batailles de Granson et de Morat, et traduis seulement la partie qui raconte le siège et la bataille de Nancy.

« Il est une ville que Charles soumit à la fin de l'été. Nanse, tel est le nom que les Allemands lui donnent : non loin, de hautes montagnes élèvent leurs cimes jusqu'au ciel et des forêts épaisses couvrent d'âpres rochers. C'est autour de cette ville, parce qu'elle lui avait fait défection, que le prince établit son camp, poussé par un amer ressentiment. Il braque sur elle les gueules de trente-sept bombardes qui vomissent d'énormes pierres avec un bruit horrible, et l'entoure d'un cordon épais de gardes qui ferment tous les passages. Lui-même, le premier, il apostrophe les citoyens qui veillent sur les remparts et les menace de la mort comme prix de leur défection; il lance de toutes parts ses traits contre les habitants et ses canons ébranlent la ville. Enfermés dans leurs murs, les citoyens opposent une audacieuse résistance; eux-mêmes, du haut des remparts, font pleuvoir sur l'ennemi des traits qui ne

Digitized by Google

tombent pas en vain, et mettent à se défendre toute leur force et toute leur énergie. La vive crainte de l'ennemi redouble leur vigueur pour le combat. » (V. 131 à 146.)

Les vers qui suivent vont nous transporter bien loin du théâtre de la guerre, dans la ville de Trente, où l'évêque Johann Hinderbach se rend processionnellement à la cathédrale, en tête de son clergé, pour supplier Dieu de ramener la paix sur la terre, en assurant le succès des armes de Sigismond d'Autriche, comte de Tyrol. On sait que l'évêque de Trente, seigneur de la ville et prince de l'Empire, était sous la protection de l'Empereur comme comte de Tyrol, et que cette province fut souvent donnée en apanage à des princes de la maison d'Autriche.

De 1465 à 1486, l'évêque de Trente fut Johann Hinderbach, dont le nom va fournir à Tiberinus la matière d'un calembour assez déplacé en un poème sérieux, mais bien dans le goût du quinzième siècle, qui se complut aux jeux de mots, aux chronogrammes, anagrammes et à d'autres subtiles et futiles combinaisons de chiffres et de lettres. L'auteur traduit donc le nom de Hinderbach par : *Bacchus indien* et le désigne ainsi :

Cui rediens domitis nomen dat Bacchus ab Indis, « celui auquel donne son nom Bacchus revenant vainqueur de l'Inde ».

D'autres vers rappellent un événement presque contemporain qui avait produit à Trente une grande émotion. Parmi les saints auxquels l'évêque Hinderbach adresse ses supplications, il place saint

Digitized by Google

Simon, martyr de deux ans et demi, que l'on accusait les Juifs d'avoir immolé à Trente le 21 mars 1475, pour pétrir avec son sang la pâte du pain azyme qui devait servir à faire leur pâque. La fête de saint Simon, Siméon ou Simonin, a été établie par autorité du Saint-Siège en 1508 et fixée au 24 mars (1).

Poursuivons maintenant la traduction du poème :

« Tandis que cette guerre se livre devant Nancy assiégé, Jean, évêque et seigneur de la ville de Trente, Jean, qui emprunte son nom à Bacchus revenu vainqueur des Indes, avec le clergé et les moines chantant des hymnes pieux, s'avance, le front couvert de la mitre sacrée. « A sa droite est Georges « Nothafft, à sa gauche Ambroise plein de vertu et « d'années, prêtres éminents et tous deux chanoines « de la ville; une foule immense suit la procession (2). » Le prélat implore le Dieu qui gouverne la terre et les astres, qui prodigue au soleil les rayons, et remplit de lumière le disque de la lune. Il le supplie de faire descendre du haut du ciel la paix sur la terre : il invoque tous les saints et saint Simon que les Juifs, race perfide, firent périr d'une mort cruelle, ayant incisé son corps, comme si c'était celui du Christ enfant, et l'ayant vidé de son sang qu'ils burent tous ensemble, crime tel que jamais oreilles humaines n'en ouïrent de pareil. » (V. 147 à 163.)

« Cependant le héros lorrain convoque le conseil

(1) Voir les Bollandistes. *Acta Sanctorum* (Venise, 1836), t. III, p. 494. De S. Simone puero Tridenti a Judæis necato.

(2) Les vers 152 à 155 que traduit le passage guillemeté manquent dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

de ses seigneurs et, se plaçant au milieu d'eux, parle ainsi avec calme : « O mes compagnons, toujours vic-
« torieux parmi tant d'épreuves, pour porter secours
« à la ville assiégée, la route directe nous est fermée.
« Ici se dresse une montagne infranchissable, cou-
« verte de hautes et épaisses forêts : c'est par là
« qu'en silence nous marcherons sur l'ennemi pour
« le prendre à revers. Si nous avons du cœur, tentons
« la fortune et usons de stratagème. Partout le cou-
« rage se fraie un chemin, à travers les traits, à tra-
« vers les flammes. » Tous applaudissent; bientôt chacun retourne chez lui pour préparer ses armes, étriller ses chevaux, aiguiser son épée.

« Voici qu'un piéton, étant parvenu furtivement jusqu'aux ennemis, dans l'espoir d'en obtenir une récompense s'il révèle point par point au duc de Bourgogne tous ses secrets, est conduit auprès de lui et là, le pauvre infortuné s'exprime en ces termes :

« O noble duc, je vais te révéler les choses secrètes que j'ai vues naguère, et ce ne sont point de perfides mensonges que ma bouche va répandre. Demain, une nombreuse armée ennemie fondra sur toi par les collines. » C'est d'un cœur indigné que le prince lui répond : « Quoi ! perfide larron, tu crois m'épouvanter par de telles paroles ! Vite, ô mes serviteurs, qu'on passe la corde au cou de ce voleur et qu'on le pende !... » Révéler des secrets aux princes est parfois périlleux. Quand on fut arrivé à l'endroit où le transfuge devait mourir, levant les yeux au ciel, il adresse à Dieu cette prière : « Roi tout-puissant du ciel, qui seul vois tout, tu le sais, je ne suis pas cou-

Digitized by Google

pable, venge ma mort ! » Il n'en dit pas plus et fut pendu à une haute branche (1).

« Et c'était le cinquième jour du mois qui porte le nom de Janus, jour accordé au soleil qui, dans sa course, divise l'année, et le Bélier venait de se lever brillant dans le ciel.

« Voici que, portant les étendards tyroliens, avec de grandes clameurs, au son retentissant des trompettes, les Allemands arrivent en grand nombre par des hauteurs inaccessibles aux chèvres sauvages. Le Bourguignon, effrayé par ce bruit redoutable, saisit ses armes avec fureur et appelle ses compagnons contre l'ennemi. En toute hâte, ils sortent du camp en foule ; ils voient les étendards ennemis et une armée toute prête à combattre. La bataille s'engage. Bientôt, et dès le premier choc, des deux côtés les lances se brisent, et c'est de tout près, avec l'épée, que l'on combat. Combien, tombés à terre, sont foulés par les pieds des chevaux (2) ! On ne voit rien que la mort, rien que les membres et les têtes des guerriers gisants en monceaux ; la plaine est inondée de sang humain. Qui pourrait dénombrer toutes les victimes d'un si grand carnage et en exposer aux yeux le tableau ? Les Allemands massacrent avec le glaive la première ligne, puis la seconde, pénètrent de force dans les tentes et, lançant la flamme, répandent l'incendie. Après qu'il ne reste plus au Bourguignon aucun espoir

(1) *Ramo.* Autre leçon (manuscrit d'Innsbruck) *laqueo.*

(2) Quot lapsi ad terram pedibus calcantur equorum !
Ce vers manque dans le manuscrit d'Innsbruck.

Digitized by Google

de salut, le comte de Nassau prend la fuite, et, à travers le feu, s'échappe et se réfugie dans une citadelle voisine. Ce même lieu donne asile au comte de Chimay (1), et au chef de la cohorte italienne (2), en proie à un violent effroi. Dans cette citadelle pénètrent également les deux bâtards du duc de Bourgogne (3) et Santen (4); le duc est laissé seul au milieu des ennemis. Les assiégés ouvrent à deux battants les portes de la ville et s'avancent aussitôt en armes; tous les ennemis qu'ils trouvent, les vainqueurs les taillent en pièces; nul n'est épargné. Les Allemands, qui ont conquis la palme de la victoire, dès que les tristes ténèbres ont quitté le ciel, entourent de leurs bataillons serrés la citadelle où les chefs se sont enfermés. Ceux-ci sont heureux de la livrer en échange de la vie sauve. Quant au prince, on ne le trouve nulle part, nul ne le reconnaît. C'est par hasard, le quatrième jour, que, sous un amas de cadavres, on découvre son corps percé de part en part. Bien que le duc de Lorraine fût son ennemi acharné, cependant, ému par le sort cruel de la guerre,

---

(1) Le comte de Chimay, que la *Chronique de Lorraine* appelle « le comte de Simey ».

(2) Galeotto?

(3) « En ceste jornée fut prins le grand bastard Anthoine et Beaudoin son frère. » (*Chronique de Lorraine*, CCXII, p. 310, éd. Marchal.)

(4) On lit en marge du manuscrit de la Bibliothèque nationale : dominus de Sunchena.

Le manuscrit d'Innsbruck porte : Sunthena; le même personnage est désigné plus haut par ces mots : Sunthenæ præses.

Serait-ce le seigneur de Santen ou Xanten, aujourd'hui ville de la Prusse rhénane, à 11 kilomètres ouest de Wesel?

Digitized by Google

il lui accorda dans sa capitale les honneurs d'une sépulture royale. » (V. 164 à 229.)

J'ai traduit, sans l'interrompre d'aucune remarque, le récit que nous fait Tiberinus de la bataille de Nancy. Il est aisé de constater que, s'il respecte dans ses grandes lignes la vérité historique, ce récit renferme de nombreuses inexactitudes de détail. L'auteur semble ne connaître un certain nombre de faits que par des *on-dit* et des informations assez vagues. Dès le début, on est frappé du peu de précision qu'il apporte dans sa description de Nancy, qui a quelque chose de conventionnel et fait songer à certaines gravures allemandes du temps ayant la prétention, injustifiée, de représenter notre ville. Comment reconnaître Nancy dans cette cité avoisinée de hautes montagnes qui élèvent leurs sommets jusqu'au ciel et ceinte d'âpres rochers couverts de forêts? Il y a là tout au moins une forte hyperbole.

Si Tiberinus sait le gros des événements, la défaite du Téméraire, le pillage de son camp, sa mort, etc., en revanche que de circonstances relatées d'une manière ou fantaisiste ou fausse! C'est ainsi qu'il raconte, mais en le défigurant, l'épisode de Chiffron de Baschi. Il fait de celui-ci un traître venant révéler à Charles le Téméraire un secret important, à savoir l'approche et l'attaque imminente du duc de Lorraine. En revanche, on ne trouve chez lui aucune allusion à la trahison de Campobasso. Évidemment, Tiberinus a eu connaissance du supplice de Chiffron de Baschi, mais ignore qu'il a été pris lorsqu'il cherchait à pénétrer dans Nancy, et change le patriote

Digitized by Google

en transfuge. C'est seulement dans un instant de faiblesse que Chiffron demanda à parler au duc de Bourgogne pour l'avertir d'un danger, la trahison de Campobasso, à ce que l'on a supposé.

On chercherait aussi en vain dans notre poème une narration fidèle de la bataille; celle que nous donne Tiberinus n'est guère composée que de centons virgiliens.

Rien dans la réalité ne répond à cette citadelle où auraient trouvé un asile plusieurs chefs de l'armée bourguignonne (1).

On aura noté enfin l'extrême brièveté de tout ce qui a rapport à la découverte du cadavre du Téméraire et à ses funérailles.

Ces inexactitudes paraîtront moins surprenantes, si l'on considère que ce poème est composé en vue surtout de glorifier un prince allemand et d'établir la part que les Allemands ont prise aux guerres contre le duc de Bourgogne. L'intention panégyrique à l'égard de Sigismond d'Autriche est hautement avouée par l'auteur et se manifeste assez d'elle-même. On a pu voir combien est réduit le rôle de René de Lorraine et des auxiliaires suisses. Sous quels coups

(1) Peut-être faut-il voir là un souvenir, très altéré, du fait suivant, rapporté par les historiens :

« Quelques Bourguignons, au lieu de se porter au nord vers le pont de Bouxières, s'étaient jetés, à l'ouest, sur les hauteurs de Villers et de Laxou. Leur sort ne fut pas enviable. Ils furent contraints d'errer dans la forêt de Haye où ils manquèrent de toute nourriture : les uns moururent de faim, d'autres furent faits prisonniers; ainsi le grand bâtard de Bourgogne, Antoine, fils de Philippe le Bon, fut capturé près de la chènevière de Jeannot le Basque. » (PFISTER, *Histoire de Nancy*, t. I, p. 500.)

Digitized by Google

Charles a-t-il succombé? Sous ceux des Tyroliens. Cela est indiqué dès le sixième vers :

..... principis atra superbi
Funera, qui tandem Tirolensibus occidit armis.

Les étendards qui flottent dans la bataille sont les étendards tyroliens :

Ecce adsunt densi Tirolensia signa ferentes.
(L. II, v. 194);

c'est l'Allemagne victorieuse, *Germania victrix* (L. II, v. 232) que le poète exalte en finissant. La part faite à la Lorraine et à ses alliés est moindre.

L'épisode des prières publiques et de la procession de Trente montre encore que Tiberinus songe avant tout à Sigismond d'Autriche.

Il est curieux de noter que, tandis que le contingent allemand et alsacien, envoyé par Sigismond, est en si bonne place dans le poème de Tiberinus, la *Nancéide* ne nomme Sigismond qu'une seule fois et ne mentionne les Allemands qu'en trois ou quatre passages.

M. Zingerle a fait observer (1) que l'on peut tirer du poème de Tiberinus quelques renseignements historiques : c'est exact, mais seulement en ce qui concerne Sigismond et le Tyrol.

Quant à la valeur littéraire de l'œuvre, elle est médiocre; mais la latinité en est supérieure à celle de la *Nancéide*. La versification est plus aisée et plus

(1) *Op. cit.*, p. 35.

Digitized by Google

coulante. On voit, ainsi que je l'ai dit, que Tiberinus a beaucoup pratiqué Virgile, qu'il imite souvent. On trouvera, dans l'édition de M. Zingerle, tous les rapprochements avec l'*Énéide* et quelques-uns, plus rares, avec divers passages d'Ovide et d'Horace.

Pour conclure, constatons que cette bataille de Nancy, où le Téméraire a été défait par des Lorrains, des Suisses et des Allemands réunis, est racontée d'une manière quelque peu différente quant au choix des épisodes et à l'importance du rôle de chacun, selon que l'auteur du récit est un Lorrain, un Suisse ou un Allemand. C'est la note allemande que nous avons ici et c'est ce qui fait l'intérêt de ce poème d'ailleurs sans grande portée.

L'histoire, plus équitable, rend à chacun dans cette mémorable journée la part qui lui revient, mais laisse au premier rang ce jeune duc qui, avec tant d'énergie et de vaillance, est venu reconquérir sa capitale et son duché, ce vainqueur généreux qui honora d'une pompe toute royale les funérailles de son redoutable adversaire, tombé victime de ses rêves ambitieux.

Digitized by Google

APPENDICE

TEXTE DES FRAGMENTS DU POÈME

TRADUITS DANS LA PRÉCÉDENTE NOTE

L. I.

Rumpite, Pierides, mihi longa silentia, Musæ,
Sicque meis, Thymbræe, favens allabere cœptis,
Qui das eloquio sanctos fulgere Poetas.
Gesta Sigismundi Ducis et bella inclyta dicam
Burgundasque acies et Principis atra superbi
Funera qui tandem Tirolensibus occidit armis,
Indomitasque urbes hostis de fauce receptas.
Sicque mihi, Dux alme, refer, si dicere gratum est
Et si scire licet, quæ causa indigna coegit
Burgundum audacem tua regna lacessere bello
Conjunctosque tibi populos. Jam viscera sancto
Fonte calent; jam totus agit mea pectora Phœbus.

(V. 1 à 12.)

Conventus principum

L. II.

Ut Dux præsensit Burgundi principis arma,
Concilium patriæ et conjunctas advocat urbes.
Convenere simul primum Lothoringius heros,
Hostis atrox Caroli, bello dux clarus et armis,
Magnanimum longa procerum stipante caterva,
Illustrisque comes venit Ludovicus Othingem

Digitized by Google

Armorum domitor præstanti milite septus
Et proceres multi atque urbes ditione solutæ,
Argentina potens et Basylea vetusta,
Atque aliæ innumeræ quarum cognomina nescit
Musa loqui, magnæ multum belloque potentes.
Hic omnes contra Burgundum mentibus æquis
Conspirant, procerumque calent in prælia mentes.
(V. 1 à 13.)

Bellum apud Nanse

Urbs est quam Carolus decursa æstate subegit,
Nanse Theutonici patrio cognomine dicunt,
Qua procul excelsi montes juga pervia cælo
Attollunt, densæque tenent saxa aspera silvæ.
Hanc igitur circum, quoniam defecerat ollim,
Castra locat princeps, odio commotus acerbo.
Faucibus opponit triginta ingentia septem
Horrifico strepitu bombardas saxa vomentes
Atque omnes aditus denso custode coronat.
Ipse autem primus vigilantes mænia cives
Increpat, et mortem pro deditione minatur
Et telis populum, et tormentis concutit urbem.
Inclusi cives audaci marte resistunt,
Ipsi etiam e speculis non irrita tela per hostes
Jactant, et totis adnixi viribus obstant.
Dat metus hostis acer validas in prælia vires.

Rogationes pro pace

Hæc apud obsessam Nanse dum bella geruntur,
Johannes urbis præsul dominusque Tridenti,
Cui rediens domitis nomen dat Bacchus ab Indis,
Cum clero et monachis dulces cantantibus hymnos
Procedit sacra velatus tempora mitra;

Digitized by Google

Hinc Nothafft a dextris de stirpe Georgius astat,
Atque hinc Ambrosius virtutis plenus et ævi,
Presbyteri insignes et uterque canonicus urbis,
Quos procedentes sequitur densissima turba;
Exoratque deum, qui terram atque astra gubernat,
Qui solem radiis et lunam cornibus implet,
Ut pacem terris cælo demittat ab alto,
Imploratque omnes Superos sanctumque Symonem,
Perfida Judæi quem gens confecit acerbo
Funere, cædentes illum sub imagine Christi
Exhaustum pueri, pariterque bibere cruorem,
Humanas unquam quod non pervenit ad aures.

Oratio ducis Lotharingiæ ad milites

Concilium interea procerum Lothoringius heros
Advocat, et placido medius sic edidit ore :
« Victores socii per tot discrimina semper,
Non patet obsessæ via qua succurrimus urbi;
Invius hic mons est, silvis densissimus altis,
A tergo per quem taciti tendamus in hostes.
Si vobis animi, fortuna utemur, et astu.
Virtuti dant cuncta locum, per tela, per ignes. »
Assensere omne . Mox in sua quisque reversus
Arma parat, depectit equos, acuitque machæras.

Delator suspensus

Ecce pedes quidam furtim progressus ad hostes,
Dona refere putans, si cuncta ex ordine pandat
Burgundo secreta duci, deductus ad illum
Has miser infelix fudit de pectore voces :
« Dux pie, quæ vidi nuper secreta resolvam,
Nec ex ore fluent mendacia perfida nostro;
Cras in te multus per colles irruet hostis. »

Digitized by Google

Contra indignato Princeps sic pectore fatur :
« His latro terrere putas me, perfide, verbis !
Ocius hunc, famuli, laqueo suspendite furem. »
Pandere principibus secreta aliquando periclum est !
Ut venere illuc, ubi transfuga ponere vitam
Jussus erat, cælum spectans sic voce precatur :
« Rex cæli omnipotens, solus qui singula lustras,
Scis, non peccavi, nostram hanc ulciscere mortem ! »
Nec plura effatus ramo suspensus ab alto est.
Postera vix stellas oriens aurora fugarat,
Et tunc quinta dies Jani de nomine mensis,
Lux soli concessa vago, qui dividit annum,
Atque aries primo fulgens surgebat ab ortu :
Ecce adsunt densi Tirolensia signa ferentes
Ingenti clamore virum, clangore tubarum,
Per juga Theutonici silvestribus invia capris.
Burgundus strepitu mentem concussus acerbo
Corripit arma furens sociosque accersit in hostes.
Nec mora, procedunt castris ibique agmine multo
Signa inimica vident aciesque ad bella paratas.
Conseruere manus. Ruptis mox impete primo
Hinc atque hinc hastis, pugnatur comminus ense :
Quot lapsi ad terram pedibus calcantur equorum !
Hic nisi mors et membra virum et capita alta jacentum
Cernuntur, manant humano sanguine campi.
Quis tantam penitus stragem, quis funera posset
Dinumerare, et ad ipsum oculum facta ipsa referre?
Theutonici primas acies iterumque secundas
Obtruncant gladio, vique in tentoria rumpunt,
Et jactis miscent per castra incendia flammis.
Postquam Burgundo spes nulla relicta salutis,
Terga comes Nassæ vertit, mediosque per ignes
Vicina sese delapsus in arce recepit.
Hic locus et dominum Simei Latiæque cohortis
Ductorem nimia tenuit formidine captos.
Hanc et uterque ducis Burgundi spurius arcem

Digitized by Google

Et Sunchena (1) subit, solo duce in hoste reclicto.
Obsessi cives portis bipatentibus urbis
Armati statim prodeunt hostemque repertum
Victores in frusta secant, neque parcitur ulli.
Theutonici, palma de victo Marte potiti,
Ut primum e cælo tristes cessere tenebræ,
Servantem proceres arcem denso agmine cingunt.
Inclusi salva læti dant mænia vita.
Inventus nusquam princeps neque cognitus ulli.
Quarto forte die subter defuncta virorum
Pectora transfixum corpus ducis ecce repertum est,
Cui licet hostis atrox Princeps Lothoringius esset,
Ipse tamen belli sortem miseratus acerbam,
Regali in patria corpus sepelivit honore.

(V. 131 à 230.)

(1) On lit en marge du manuscrit de la Nationale :
« Comes de Nassa, dominus de Simei, ductor italus, dux spurius ducis, dominus de Sunchena. »

Digitized by Google

L'ÉTUDE DE LA MER

AU XVIII^{e} SIÈCLE

DE MAILLET, BUACHE ET BUFFON

Par M. J. THOULET

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

Lorsqu'on observe le mode de développement d'une science quelle qu'elle soit, on ne tarde pas à reconnaître que ses progrès se sont toujours effectués de la même façon. Le plus souvent cette science est née d'un besoin matériel auquel l'homme était absolument forcé de satisfaire : la médecine d'une souffrance à soulager, la métallurgie de la nécessité de fabriquer un outil ou une arme, la navigation de l'obligation de traverser un fleuve ou un bras de mer. Au début, elle est donc empirique. Puis, par le fait d'une pratique prolongée et de l'expérience acquise, elle se perfectionne peu à peu et les progrès se succèdent avec une extrême lenteur pour devenir ensuite de plus en plus rapides jusqu'au moment où, cultivée par un plus grand nombre de chercheurs, elle parvient à son

Digitized by Google

complet épanouissement, mais alors elle ne tarde guère à se subdiviser en rameaux divers dont chacun à son tour se développe tout comme l'avait fait la science primitive. Seulement, tandis qu'autrefois un tel développement demandait des siècles, quelques années à peine lui suffisent aujourd'hui, parce que la valeur du coefficient temps diminue sans cesse. Les causes en sont multiples; les chercheurs sont plus nombreux, la vie est plus rude et par conséquent plus active et les instruments de recherche plus perfectionnés. Le grand facteur de l'accélération est encore la publicité qui maintenant laisse immédiatement connaître à chacun ce que chacun a fait. La presse, comme les langues du vieil Ésope, cause beaucoup de mal et beaucoup de bien; c'est peut-être de tous les instruments de recherches scientifiques le plus perfectionné et le plus puissant. Autrefois, chaque savant travaillait isolé, dans l'ignorance des travaux de ceux de ses contemporains qui essayaient de résoudre les mêmes problèmes, et l'on s'explique ainsi que tant de découvertes, après avoir été faites, ont été refaites en toute bonne foi. En revanche, chaque auteur conservait mieux sa personnalité et bien que les résultats atteints fussent à peu près les mêmes, il était rare que les méthodes suivies ne fussent pas différentes. La science devenue en quelque sorte plus mécanique, plus uniforme, était jadis plus artistique. Un savant moderne qui fut un éminent découvreur, Henri Sainte-Claire-Deville, quand ses élèves avaient eu une idée, une de ces illuminations soudaines si connues des gens de science et qui jettent comme la lueur fugitive d'un

Digitized by Google

éclair sur un horizon scientifique quelconque, leur recommandait d'aller de l'avant, de suivre leur pensée sans chercher à savoir si un autre n'avait point déjà poursuivi la même route. Les grandes lignes établies, lorsqu'il n'y avait plus à craindre que l'originalité de la conception première fût perdue, alors il était temps de s'occuper de bibliographie, de s'enquérir de l'œuvre des autres, si elle existait, afin d'en faire bénéficier la sienne. Ce caractère d'originalité est très marqué dans les anciens travaux d'océanographie : les auteurs se suivaient sans se ressembler. Le P. Fournier était un navigateur écrivant pour des navigateurs; Marsigli, le créateur de l'océanographie, expérimentait, mesurait, pesait soit dans son laboratoire, soit à bord de son bâtiment pendant qu'à la même époque, dans la même ville, s'ignorant l'un l'autre, de Maillet comparait et identifiait les terrains sédimentaires actuels et anciens. Un peu plus tard, un géomètre, Buache, inventait pour les cartes le procédé des aires et des courbes isobathes fournissant une base solide aux découvertes de Marsigli et de de Maillet dont profitera Delesse, après un siècle, lorsqu'il s'occupera de la lithologie du fond des mers, mais qu'ignorera ou que dédaignera malheureusement Buffon, dont la science ne sera que de l'éloquence et qui se rendra néanmoins utile en résumant les connaissances de son époque et en les répandant parmi les gens cultivés. Tous ces océanographes se succédant du milieu du dix-septième au milieu du dix-huitième siècle, offrent donc chacun un genre d'esprit spécial qu'il n'est pas sans quelque intérêt de considérer. Le

Digitized by Google

P. Fournier et Marsigli ont été étudiés ailleurs; nous ne nous occuperons ici que de de Maillet, Buache et Buffon.

I

Deux ans avant Marsigli, le 12 avril 1656, naissait dans un pays peu rapproché de la mer, à Saint-Mihiel en Lorraine, Benoît de Maillet dont l'œuvre, incomparablement inférieure sous tous les rapports à celle du gentilhomme italien qui fut en France le créateur de l'océanographie, mérite cependant d'être mentionnée; sans presque qu'il en eût conscience et bien qu'il y ait été conduit par des considérations assez étrangères, il avait cherché à élucider et élucida réellement diverses questions se rattachant à la science de la mer. De Maillet eut une vie passablement agitée dont il profita et dont, en définitive, la science, elle aussi, tira quelque profit. Nommé en 1692 consul de France en Égypte, dix ans après, en 1702, consul à Livourne, puis, en 1708, inspecteur des établissements français dans le Levant et sur les côtes de Barbarie, il revint s'établir à Marseille, où il mourut le 30 janvier 1738. Doué d'un esprit observateur et curieux des choses de la nature, ayant su conserver des souvenirs, les classer et les résumer afin d'en tirer des conclusions générales, sinon toujours exactes du moins ingénieuses et vraisemblables, il avait, sous l'anagramme de Telliamed, écrit un livre intitulé : *Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français sur la diminution de la mer, la formation de la terre, l'origine de*

Digitized by Google

l'homme, etc., mis en ordre sur les mémoires de feu M. de Maillet par J. A. G. (*J. A. Guer*). Une première édition parut en 1748, c'est-à-dire dix ans après la mort de l'auteur, et une seconde en deux volumes en 1755, l'une et l'autre imprimées en Hollande. Le livre intéresse autant l'océanographe que le géologue; car il établit sur des observations judicieuses l'identité de structure des couches sédimentaires géologiques anciennes et des dépôts marins actuels. Il a le mérite de n'être pas une compilation. Lorsque de Maillet décrit ce qu'il a vu, il sait ce qu'il veut dire et il l'énonce dans le langage clair et correct dont l'éducation littéraire du temps, appuyée sur de solides études latines, enseignait alors le maniement à tout homme bien élevé. Malheureusement, le consul de France au Caire fut trop « homme de lettres »; lui aussi fut attaqué de la terrible maladie du bel esprit, de cette épidémie intellectuelle et morale qui exerça ses ravages sur l'Europe occidentale et nulle part plus qu'en France et en Angleterre pendant le dix-huitième siècle. Chacun alors croyait devoir inventer son système philosophique; tous les problèmes se résolvaient avec des mots et, qui plus est, avec des mots spirituels, les pires de tous. De Maillet inventa donc son système et, comme les autres, non sans quelque lourdeur, il entreprit de résoudre spirituellement des problèmes que, bien entendu, il ne résolut pas. Heureusement, ses observations, les faits qu'il avait vus de ses yeux lui restaient; ils sauvent aujourd'hui son œuvre de l'oubli.

Il n'y a pas grand intérêt à s'étendre beaucoup sur

Digitized by Google

le thème du livre, le canevas où seront brodées les théories. Il s'agit d'un philosophe indien, sans doute le père, grand-père ou arrière-grand-père de celui qui, par bonheur, devait être le dernier de la race, l'hôte de la Chaumière indienne de Bernardin de Saint-Pierre; qui tenait de ses ancêtres la passion de mêler dans un étrange tohu-bohu la science, la divinité, l'origine du monde, les *causæ rerum* de tous genres, la géographie, la substance de l'univers, la sensibilité de l'âme, la religion, l'océan, la destinée de l'homme, les coquilles fossiles, les Pères de l'Église, la pluralité des mondes habités et le reste. Ce fatras se prenait alors au sérieux et maintenant il provoque le sourire. Nos descendants resteront-ils toujours bien graves devant certains fatras de notre littérature fin et commencement de siècle, de notre éloquence, de nos arts, de nos idées humanitaires et sociales et du reste?

A ne considérer dans de Maillet que ce qui doit l'être, on constate que l'auteur a le mérite d'affirmer la ressemblance frappante et d'en conclure l'identité d'origine des terrains que l'on pourrait appeler continentaux avec ceux récemment abandonnés par la mer ou dont le peu de profondeur actuelle au-dessous des eaux, permet l'examen direct. En outre, la présence de couches d'aspect indiscutablement sédimentaire à des altitudes élevées, au sommet de montagnes, atteste que les eaux ont autrefois recouvert ces hauteurs. Or, comme ces montagnes sont maintenant exondées, il semble évident que le niveau de la mer s'est ensuite abaissé. C'était une confirmation nouvelle basée sur un nombre considérable d'observa-

Digitized by Google

tions de l'opinion d'un pauvre homme de génie français, Bernard Palissy. Pour expliquer le phénomène, au lieu d'invoquer les cavernes souterraines qui plus tard seront si commodes à Buffon, il se contente d'une hypothèse beaucoup plus plausible et il fait varier sur le globe l'épaisseur des eaux sans en modifier le volume, à la suite de causes astronomiques. Il invoque une variation dans l'inclinaison de la terre sur l'écliptique qui change la position de l'équateur et oblige l'océan chassé par la force centrifuge due à la rotation de la planète à accomplir des sortes d'oscillations qui lui font abandonner certaines régions pour en occuper certaines autres. La lune, par une inclinaison de son axe, vient à son tour exagérer l'effet indiqué sur la masse des eaux. Les inondations et les exondations sont continues et alternantes.

Cette conception générale établie, l'auteur procède à l'identification détaillée des terrains actuels avec les couches sédimentaires. Il y montre une vraie perspicacité et, bien que sa science ne soit que d'observation pure, il semble qu'il rende un hommage anticipé à ce qui deviendra sans conteste le véritable, l'unique guide scientifique, la méthode expérimentale et les mesures directes. Afin de constater le changement de niveau des eaux, il imagine et décrit un marégraphe monumental où son héros, le philosophe indien, inscrit chaque année, en marques indélébiles sur d'énormes colonnes de marbre dressées dans un vaste bassin en communication avec la mer, la hauteur atteinte par les flots apaisés. Dans le but d'examiner de plus près les fonds marins, il invente aussi une cloche à

Digitized by Google

plongeur dont il a le tort de préciser un peu trop les détails. Nos romanciers scientifiques vont-ils revendiquer de Maillet parmi leurs ancêtres? Malheureusement, sa cloche ressemble à celle dont, plus de huit siècles auparavant, le géographe arabe Massoudi attribuait la construction au roi Alexandre le Grand, lorsque celui-ci, irrité de l'opposition des génies malfaisants de la mer à la fondation de la ville d'Alexandrie, se décida à poursuivre ses ennemis jusque dans leur repaire au fond des eaux. Les deux appareils n'ont rien à s'envier : ils offrent ce caractère commun d'être l'un comme l'autre dans l'impossibilité absolue de fonctionner. Du reste, il n'importe, puisque le philosophe indien, ou de Maillet, a su voir sans en faire usage à peu près tout ce qu'il aurait vu s'il s'en était réellement servi, grâce à cette favorable particularité que les couches géologiques sont, en grande partie, d'origine côtière, c'est-à-dire ont été formées sur des plages ou par de très faibles profondeurs ne dépassant guère celles accessibles à l'œil. Le géologue et l'océanographe sont aujourd'hui étonnés de la précision des observations de de Maillet et consentiraient assez volontiers à joindre son nom à celui de Marsigli parmi ceux des créateurs de la lithologie sous-marine. Curieuse coïncidence que celle qui rapproche l'un de l'autre, fait vivre au même moment, dans la même ville de Marseille, deux hommes nés à deux ans d'intervalle, qui devaient mourir presque en même temps, cherchant la solution des mêmes problèmes et qui ne se connurent point ! Combien aurait été à souhaiter une collaboration où l'un aurait apporté son talent d'observa-

Digitized by Google

teur des dépôts sédimentaires anciens et l'expérience acquise dans ses nombreux voyages, l'autre son admirable sagacité dans l'étude directe de la mer, son habileté d'expérimentateur, la rectitude de sa méthode d'investigation ! On croirait que le sort s'oppose autant qu'il est en son pouvoir à ce que les choses s'accomplissent trop vite et trop bien.

De Maillet reconnaît sous l'eau la qualité et la couleur des vases, la direction et la force des courants dont il conseille la notation sur des cartes spéciales; il devine les modifications du modelé sous-marin et leur rapport avec les conditions des côtes avoisinantes, les conséquences de l'agitation des flots sur le fond, l'influence du vent tantôt favorable et tantôt contraire aux courants, les variations de ceux-ci suivant une même verticale et leur influence réciproque. Il décrit aussi le transport des sédiments et leur mode de dépôt, l'effet exercé par la distribution géographique des côtes, le ralentissement ou l'accroissement de vitesse de l'eau, la formation des deltas, des barres et le mode d'établissement des plages profondes et non profondes. Il attribue même aux courants les chaînes de montagnes qui sillonnent le globe, hypothèse absurde que ne manquera pas de recueillir Buffon. De Maillet cherche les traces de chaque phénomène sur chacun des rivages qu'il visite, il les retrouve sur les roches anciennes et la constatation de leur parfaite identité lui prouve que la genèse en est la même. Sa méthode d'observation attentive et patiente ne change pas, qu'il s'agisse de terrains situés près de Marseille, le long des côtes de Ligurie, en Lorraine, en

Digitized by Google

Bassigny, en Toscane, à Malte ou en Égypte, partout où le portent les hasards de son existence.

Le livre est divisé en six journées ou chapitres; les trois premiers sont presque entièrement consacrés à cet exposé et si l'auteur avait borné là son zèle, il serait resté l'un des fondateurs de la géologie stratigraphique rationnelle. Il n'en fut pas ainsi; la perfection est rare; les pieds d'argile sont fréquents aux colosses et même à ceux qui ne sont pas des colosses. Si perspicace que se soit montré de Maillet, il est saisi tout d'un coup par la contagion et il y succombe aussitôt. Comme fatigué d'avoir été sensé, il éprouve le besoin de se replacer dans le rang et, à son tour, d'inventer des sottises scientifiques, littéraires et philosophiques. Pour achever d'expliquer les déplacements du bassin océanique, il invoque une attraction des eaux terrestres par le soleil au moyen d' « une véritable évaporation qui les élève vers d'autres globes ». En y mêlant un peu de « tourbillons, des mondes en- « sevelis à jamais dans l'épaisseur des mondes actuels, « cités entières qu'aucun œil ne verra plus, globes opa- « ques et globes lumineux, volcans tirant leur origine « des huiles et graisses des êtres vivants, plantes et « animaux insérés dans la substance des montagnes ». Le sacrifice est accompli et les hypothèses deviennent assez absurdes pour mériter désormais l'approbation entière des philosophes et des beaux esprits du temps. Voltaire seul proteste, sans doute par jalousie de métier, car il a, lui aussi des explications toutes prêtes, la présence des fossiles dans les couches terrestres et au sommet des montagnes due à l'amoncellement des

Digitized by Google

coquilles abandonnées par les pèlerins, en géologie, et les « quelques misérables arpents de neige du Canada », en politique.

La science n'exclut pas l'imagination et l'on peut même affirmer que sans elle le prétendu savant n'est qu'un vulgaire « sachant ». Mais la science tient en bride l'hippogriffe; elle l'empêche de prendre le mors aux dents; elle le laisse voler, mais le force à voler droit. Rien n'est plus dangereux qu'un homme d'imagination qui veut faire de la science sans être homme de science, de la médecine sans être médecin ou même simplement des chaussures sans être cordonnier. Il n'est point de balivernes qu'il n'énonce et le pis est qu'en parlant de tout à tort et à travers, avec la superbe audace de celui qui ignore, il lui arrive de mêler à ses divagations des rêveries, des utopies dont plus tard quelques-unes, grâce au labeur patient et prolongé de gens sérieux et modestes, deviendront des réalités et dont les niais, les ignorants et les impudents se prévaudront dans la suite pour y trouver la justification de nouvelles sottises. Le philosophe indien est un précurseur de Lamarck et de Darwin. D'après lui, tout vient de la mer. Au sein des eaux marines, il a vu « des ceps de raisins blancs et noirs, des pruniers, des pêchers, des poiriers, des pommiers et toutes sortes de fleurs ». On lui présenta un jour, à Marseille, « un cep de raisins noirs marins : c'était au temps des vendanges, et il y trouva deux grains parfaitement mûrs ». Il suit pas à pas la transformation des animaux marins en animaux terrestres et il arrive ainsi directement à l'homme. Les phoques apportent d'irréfragables

Digitized by Google

exemples : grâce à eux, le fameux passage si longtemps cherché est établi ; le chaînon est définitivement soudé. Le phoque passe au triton, le triton à l'homme marin qui ne parle pas, l'homme marin à l'Esquimau qui pourrait parler, mais n'en fait rien par mauvaise volonté, enfin l'Esquimau à l'homme à queue et l'homme à queue à l'homme véritable, l'homme sans queue qui peut parler, parle et même souvent parle trop. L'influence du milieu est toute-puissante et la bipolarité des espèces est pressentie : « Il ne faut point douter, au reste, que la nature ne choisisse les temps et les lieux propres à la transmigration des races marines à la respiration de l'air. Or, c'est sans contredit vers les pôles et dans les pays froids que les dispositions à ce passage sont plus favorables parce que, dans ces climats, l'air toujours humide et chargé de brouillards épais dans la plus grande partie de l'année n'a rien de fort différent de la froideur et de l'humidité des eaux de la mer. Ainsi, c'est vraisemblablement de ce côté-là que les races marines ont passé et passent plus fréquemment d'un élément à un autre. Cependant, il peut s'en être terrestrisé dans toutes les parties du globe, à la faveur de certaines dispositions, comme dans les vallées profondes où l'élévation et la proximité des montagnes entretiennent un frais et une humidité perpétuels et où d'épaisses et sombres forêts ou bien de grandes cavernes mettaient ces races, au sortir des eaux à l'abri d'un air chaud encore incommode à leur poitrine. »

Enfin, pour terminer, Telliamed découvre les microbes, leur infinie petitesse et leur multitude encore

Digitized by Google

plus infinie, s'il est possible. « Toute l'étendue de l'air que nos yeux découvrent, les globes opaques qu'ils aperçoivent et ceux qui leur sont inconnus, les parties mêmes des globes enflammés ou lumineux qui ne sont pas encore pénétrées par le feu, tout cet espace est rempli des semences de ce qui peut avoir vie dans l'étendue de ce tout..... L'air que nous respirons, les aliments que nous prenons, l'eau que nous buvons, sont tellement remplis de ces semences qu'elles en font partie. » L'auteur explique l'action de ces futurs microbes; maintenant qu'il n'est plus soutenu par une idée nette et saine, l'observation, la comparaison et la description fidèle de réalités, les couches sédimentaires terrestres et marines, et qu'il se lance en pleine dissertation, son style devient verbeux, nuageux, ampoulé et prétentieux; il entre dans mille détails philosophiques, anatomiques, médicaux qui ne laissent pas que d'être quelquefois difficiles à répéter; il cesse de citer des faits pour invoquer des autorités notoirement moins dignes de confiance : les Hollandais, les anciens Égyptiens, Anaximandre, Grotius et Vatable, les Chaldéens, les Grecs et les Romains, Moïse, Fontenelle, les Chinois, les « milords anglois » alors très en faveur et comme, passant enfin au déluge, il termine par ces mots : « Que cette constitution et ce mélange soient établis par les lois invariables de la nature ou par celles du Créateur, cela m'est égal, il me suffit que telle est l'essence de la matière ! » Le pauvre « missionnaire françois » auquel il s'adresse est définitivement terrassé et le lecteur du même coup. Décidément, de Maillet a été un précurseur et, en ce bas monde, une

Digitized by Google

foule de nouveautés sont très vieilles. Voilà pourquoi c'est avec un sentiment de repos, de satisfaction et de respect que nous passons à l'étude des travaux d'un véritable savant, Buache, qui ne se soucia guère de la mode et du bel esprit, demeura humblement sur la terre au lieu de planer au milieu des globes éthérés, lumineux et pas lumineux, laissa l'essence de la matière s'évaporer à loisir et se contenta, sans bavardage, uniquement par un labeur opiniâtre, habile et désintéressé, de servir la science. Dieu merci, notre pays a possédé beaucoup d'hommes de ce genre !

II

Buache fit accomplir un immense progrès à l'océanographie en imaginant le moyen de représenter sur la surface plane d'une carte le relief d'un terrain exondé aussi bien que sous-marin à l'aide de courbes d'égal niveau désignées sous le nom d'isohypses ou d'égale altitude lorsqu'elles s'appliquent au relief continental, d'isobathes ou d'égale profondeur quand elles se rapportent au lit océanique. Le procédé consiste, après avoir mesuré directement par le baromètre, par un nivellement ou par des sondages les distances des divers points au-dessus ou au-dessous d'un plan-origine qui est le plus souvent celui du niveau de la mer, à entourer, sur la carte, par une courbe continue se fermant sur elle-même, l'ensemble de ceux dont la cote demeure comprise entre des séries de plans parallèles entre eux et au plan-origine, séparés par des intervalles égaux arbitrairement choisis dans chaque cas,

Digitized by Google

de 1, 5, 10, 100, 500 ou 1.000 mètres. Les contours ainsi obtenus seraient en quelque sorte ceux de l'océan si, sur le continent, les eaux s'élevaient et s'abaissaient dans le bassin océanique de distances égales à celles séparant les divers plans parallèles choisis. Afin de rendre l'aspect plus frappant, il est d'usage de recouvrir les aires ainsi obtenues d'une teinte plate bleue pour les mers, bistre pour les terres, d'autant plus foncée qu'elles sont plus distantes, dans un sens ou dans l'autre, du plan-origine. A ne s'en tenir qu'à l'océanographie, le procédé de Buache, mis en œuvre par lui pour la première fois sur une carte de la Manche, est devenu l'indispensable outil d'enregistrement de toutes les découvertes futures de topographie sous-marine, l'instrument de généralisation de toutes les recherches concernant cette branche théoriquement et pratiquement si importante de la science de la mer et, du premier coup, il a été établi avec un tel degré de perfection et de simplicité, qu'il reste aujourd'hui et restera toujours dans l'avenir absolument identique à ce qu'il était en 1737.

Philippe Buache, né à Paris le 7 février 1700, se destina d'abord à l'architecture et y remporta un premier prix qui lui valut de connaître le géographe Claude-Guillaume Delisle, lequel s'intéressa au jeune débutant, l'engagea à abandonner l'architecture et le fit entrer à vingt et un ans au Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine. Il y resta pendant dix-sept années et y reçut, en 1729, le titre de premier géographe du Roi. Nommé en 1750 membre de l'Académie des sciences dans la section de géographie exclusivement

Digitized by Google

créée à cause de lui, il mourut à Paris le 24 janvier 1773. On possède la liste de ses travaux consistant en mémoires, presque tous insérés dans les recueils de l'Académie, et en un grand nombre de cartes. Il se livra en outre à une revision complète des cartes autrefois dressées par Guillaume Delisle dans le but de les maintenir au courant des découvertes géographiques qui, commencées avec les voyages du navigateur russe Behring en 1728, continuées par ceux de Cook à partir de 1768, se succédèrent avec tant de rapidité pendant toute la fin du dix-huitième siècle et la première moitié du dix-neuvième. Nulle époque, à l'exception de la période, néfaste pour la marine, de la Révolution et de l'Empire, ne montra plus d'enthousiasme pour la découverte des régions encore ignorées du globe, et c'est avec la plus noble émulation que les marins de France, d'Angleterre, de Russie et d'ailleurs accomplirent à l'envi les plus longs et les plus dangereux voyages de circumnavigation.

La tâche est délicate et elle l'était davantage encore autrefois, de tracer des cartes d'après les relations des navigateurs, remplies de données trop souvent contradictoires et si rarement, dans les détails, appuyées sur des déterminations astronomiques précises. Il faut avoir navigué soi-même pour se douter de l'aspect trompeur d'une côte inconnue observée à distance. Tout y paraît uniforme et étalé sur un même plan : les îles ne se détachent pas des continents, les golfes et les détroits sont impossibles à distinguer, les caps ne semblent pas être plus proches que le reste des terres et celles-ci, quand elles changent d'orientation

Digitized by Google

et prennent brusquement une direction opposée, s'effacent dans la brume de l'horizon. Le géographe de cabinet ne doit par conséquent négliger aucun indice : un fleuve à large embouchure, par exemple, devient pour lui la preuve de la vaste étendue du continent dont il draine les eaux; des marées plus fortes, celles d'une mer moins profonde et plus resserrée; des glaces moins épaisses, celle d'une communication avec un océan plus chaud s'étendant vers l'équateur. L'œuvre consiste donc à découvrir les documents, à en apprécier la valeur, à les coordonner, ce qui exige une extrême sagacité, une méthode imperturbable et un esprit critique exercé. Elle fut accomplie par Buache lorsqu'il se livra à la confection de ses cartes et à la revision de celles de Delisle. Si aujourd'hui, riches d'un ou deux siècles d'efforts, nous remarquons sur ces cartes devenues anciennes, des différences avec nos cartes modernes, il y aurait ingratitude à nous montrer sévères pour nos devanciers. Ils ont ouvert la voie et c'est grâce à eux que nous savons ce que nous savons, car la vérité n'est qu'une série d'approximations successives. Ceux qui profitent du palais seraient mal venus de trop critiquer ceux qui, péniblement, en ont creusé les fondations.

Buache se dévoua à cette œuvre ingrate et ardue autant pour satisfaire sa propre conscience scientifique que par dévouement pour son maître Guillaume Delisle mort en 1726, laissant des affaires assez embarrassées. De son vivant, il lui avait déjà donné une grande preuve d'affection. Malgré le modique traitement de 800 livres qu'il recevait au Dépôt de la Marine

Digitized by Google

il avait en effet refusé de le quitter pour se rendre en Russie où l'astronome Louis Delisle, frère de Guillaume, avait cherché à l'attirer par de brillantes propositions. Après sa mort, il aida sa veuve et plus tard, en 1729, il en épousa la fille qu'il eut la douleur de perdre au bout de peu de temps. Son second mariage, en 1746, c'est-à-dire dix-sept ans après, fut du reste, lui aussi le paiement d'une dette de reconnaissance, car il se remaria avec la belle-sœur de l'inspecteur général des ponts et chaussées Pitrou, qui, pendant sa jeunesse, avait été bon pour lui et l'avait servi de son influence. Buache, qui avait eu des protecteurs, devint protecteur à son tour en élevant et en favorisant les débuts de son neveu Jean-Nicolas Buache et celui-ci, après avoir enseigné la géographie aux trois frères destinés à être les derniers rois de France, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, et avoir été nommé premier géographe du Roi, fut aussi le guide affectueux et dévoué d'un jeune parent qui allait devenir le célèbre ingénieur géographe Beautemps-Beaupré. L'ancien régime offre mille exemples de ces dynasties de fonctionnaires dévoués sans arrière-pensée à leurs devoirs qu'ils accomplissaient simplement, sans défaillance et surtout sans bruit, y consacrant avec un complet désintéressement leur temps, leurs forces, leur intelligence et souvent leur sang, mettant leur ambition à continuer la tradition d'honneur, de talent professionnel qu'ils avaient reçue sans tache de leur prédécesseur et à la laisser intacte après eux à leurs successeurs. La France doit le plus pur de son glorieux passé à ces familles de haute et de petite bourgeoisie dont

Digitized by Google

les premières touchaient à la noblesse et les secondes au peuple, parvenues lentement, génération après génération, en servant leur pays dans la magistrature, l'administration, l'armée ou la marine.

Sans appuyer plus longuement sur les travaux cartographiques généraux de Buache, nous ne nous occuperons ici que de ses deux mémoires se rapportant particulièrement à l'océanographie, l'*Essai de Géographie physique* et le *Parallèle des fleuves*. Le premier offre un intérêt spécial, parce qu'il contient la description du procédé de représentation par courbes d'égal niveau du relief terrestre et sous-marin et la première carte par isobathes.

L'auteur débute par un très court résumé du développement historique de la science de la géographie physique qu'il divise en géographie naturelle ou physique proprement dite, historique et mathématique, et chacune de ces parties est ensuite définie. L'étude de l'intérieur de la mer et de la direction des courants se rapporte à la géographie naturelle ainsi que l'étude de la charpente générale du globe, cause de la configuration des terres et des mers.

La disposition des montagnes sur les continents provoque celle du réseau des fleuves et des rivières. Buache est donc conduit à établir une double classification des montagnes et des cours d'eau dont il rappelle avoir déjà fourni un exemple en l'appliquant à une « Carte de France divisée par terrains de fleuves et de rivières et par chaînes de montagnes », présentée autrefois à l'Académie et conforme à la carte de la Manche qu'il joint au mémoire en l'accompagnant

Digitized by Google

d'un planisphère à une échelle fortement réduite. Suit une classification générale des océans avec leur description géographique, laquelle vaut ce que valent les classifications susceptibles d'infinies variations et toutes excellentes, pourvu qu'elles aident la mémoire.

La carte de la Manche est gravée sur cuivre et mesure 317 millimètres sur 243. L'original présenté à l'Académie le 25 mai 1737 avait même été ensuite exécuté en relief. Les lignes isobathes y sont disposées de dix en dix brasses déterminant deux à deux des aires isobathes que Buache appelait des lits marins. Elles sont tracées d'après des sondages et avec une si parfaite exactitude, que le relief obtenu est tout à fait conforme à celui indiqué par les cartes isobathes actuelles de cette mer. L'auteur décrit alors chacun des sept lits du fond de la Manche et note particulièrement, au nord de Guernesey, sur le bord du cinquième au sixième lit, une espèce d'abîme ou de puits qui s'enfonce jusqu'à 70 brasses. Il se demande même s'il ne servirait pas à quelque communication souterraine et ce doute est un dernier vestige des gouffres qui, dans les idées du P. Fournier et avant lui du P. Kircher, étaient supposés réunir souterrainement les océans. Les méridiens, égaux entre eux, de degré en degré et écartés de 26^mm 5 les uns des autres, partent de l'île de Fer supposée située exactement à 20 degrés ouest de Paris; les latitudes indiquées sur le bord de la carte sont aussi égales entre elles et espacées de 38^mm 5 environ. Les réseaux fluviaux, tracés avec beaucoup de soin sur toute la surface de la moitié nord de la France et de la moitié sud de l'Angleterre et le

Digitized by Google

contour montagneux qui leur sert de bordure, sont marqués avec une dureté excessive, presque schématique, ce qui s'explique par l'importance capitale accordée par l'auteur à la notion de bassin et qu'il tenait évidemment à mettre particulièrement en lumière. Enfin, à la carte est joint un profil en long de la Manche suivant une ligne brisée médiane passant par le Pas de Calais et se continuant jusque dans la mer du Nord, à égale distance des côtes belges et hollandaises d'une part et des côtes anglaises d'autre part.

Buache s'appuie sur une idée depuis longtemps répandue dans la science, énoncée par Bernard Palissy, puis par le P. Kircher dans son *Mundus subterraneus* en 1678, affirmée par de Maillet d'après de nouvelles prétendues preuves et que Buffon allait adopter à son tour. La ressemblance des coquilles fossiles avec les espèces marines actuelles et leur découverte jusqu'au sommet des montagnes les plus élevées, l'identité de structure des terrains au sein desquels elles se rencontrent et des plages voisines du bord de nos océans semblaient prouver d'une façon irréfutable que la mer avait jadis recouvert toute la superficie du globe et que, diminuant ensuite, peu à peu absorbée par les portions terrestres centrales, elle avait laissé apparaître au-dessus de son niveau des îles d'abord éparses et qui devaient être plus tard les hautes cimes montagneuses. Ces essaims de terres émergées avaient augmenté d'étendue, s'étaient soudés entre eux en traînées allongées devenues des chaînes de montagnes, les plaines continentales étaient sorties enfin des eaux et leur présent contour est tracé sur nos planisphères

Digitized by Google

actuels. Si l'océan s'abaissait encore, les contours continueraient à s'élargir, de sorte que, par degrés successifs, on finirait par ne plus apercevoir sur la carte de la terre presque totalement desséchée que quelques lacs ou plutôt flaques d'eau, sortes d'îles liquides, contre-parties négatives des contours de l'océan au début de l'abaissement des eaux et correspondant à ce qui aurait été de nos jours les plus profonds abîmes océaniques. Ce tracé des rivages de la mer par gradins successifs aux divers moments de son abaissement régulier depuis notre époque jusqu'au dernier instant de la présence de l'eau sur la terre, telle est l'image figurée par une carte bathymétrique du genre de celle que Buache mettait sous les yeux de l'Académie. Elle n'était dans sa pensée qu'un spécimen, petite fraction destinée à servir de modèle à une grande carte ou à un globe représentant d'une façon analogue la terre entière. Du reste, ce globe fut exécuté, ou tout au moins la confection en fut commencée par lui dans un local — « au dôme du Luxembourg » — qui servait d'observatoire à La Condamine et que celui-ci, membre de l'Académie, avait mis obligeamment à la disposition de son confrère.

Nous avons vu que, dans son *Essai de Géographie physique,* Buache avait ajouté à la carte de la Manche une autre planche représentant un schéma du globe à une échelle extrêmement réduite. Ces graphiques dressés par points, d'après les sondages sur mer et les déterminations d'altitudes sur terre, possédaient l'avantage d'être faciles à tenir au courant des travaux d'altitudes positives ou négatives exécutés pendant

Digitized by Google

toute la suite des temps à venir et d'être par conséquent indéfiniment perfectibles. Ils permettaient en outre de vérifier une théorie de Buache à laquelle, dans la consciencieuse rigueur de son esprit scientifique, il tenait à donner la sanction de l'expérience.

Selon lui, la configuration des isobathes sous-marines équidistantes autorisait à supposer la surface du globe complètement desséchée comme sillonnée de chaînes montagneuses courant dans tous les sens, s'anastomosant d'une manière plus ou moins régulière et laissant entre elles des portions déprimées, creuses ou aplaties, plus ou moins profondes qu'elles entouraient comme d'un bourrelet continu. On avait ainsi une sorte de charpente ou mieux d'ossature, présentant une certaine analogie avec le squelette d'un animal. Sur la terre sèche actuelle, chacune de ces portions constituait ainsi un bassin nettement délimité caractérisé par un réseau de cours d'eau, ruisseaux, rivières et fleuves se jetant à la mer par une unique embouchure et conséquence forcée du relèvement du sol entre le centre et la périphérie. Sous la mer, un bassin continental devenait une cuvette et l'ensemble de celles-ci accolées les unes aux autres, aux bords redressés autour d'une aire déprimée, non seulement remplies d'eau, mais recouvertes d'une nappe liquide s'étendant uniformément par-dessus et les réunissant, donnait naissance à de multiples phénomènes intéressant notamment la circulation et devenait ainsi l'élément caractéristique de la topographie océanique. Le planisphère par isobathes suffisamment détaillé devait fournir par un simple coup d'œil la confirmation ou la

Digitized by Google

réfutation matérielle indiscutable de l'hypothèse de Buache. Aujourd'hui, après bientôt deux siècles, l'œuvre conçue par l'éminent geographe est encore insuffisamment poussée pour apporter la réponse absolument décisive; cependant, bien que l'hypothèse des bassins ait été attaquée, il semble qu'elle se dégage des perfectionnements apportés année par année à la connaissance du relief du lit océanique et jette mieux la lumière sur les faits relatifs aux courants marins des nappes supérieures et à l'immobilité des eaux profondes. En y adaptant la notion nouvelle, inconnue à Buache, du déplacement des mers à la surface du globe pendant la succession des âges géologiques en conséquence de plissements successifs de la croute terrestre, on y rattacherait deux théories modernes, l'une en même temps mathématique et géologique, l'autre zoologique, celle de la distribution géométrique des chaînes de montagnes formulée par Élie de Beaumont et celle de l'ancienne jonction précédant l'isolement des divers continents, Asie, Europe et Afrique, qui apporte aux naturalistes l'explication du groupement des races animales dans l'espace et dans le temps.

Buache n'avait certainement pas prévu toutes les applications futures du système qu'il formulait, mais il en distinguait déjà beaucoup et c'est pourquoi il en affirmait énergiquement la généralité, conséquence forcée de la précision du principe sur lequel il le basait, et son application aussi bien aux continents qu'aux mers.

« L'usage que j'ai fait des sondes et que personne n'avait employé avant moi pour exprimer les fonds

Digitized by Google

de la mer — disait-il — me paraît très propre à faire connaître d'une manière sensible les pentes ou talus des côtes et en même temps les espèces de lits que cette méthode me donne et qui nous conduisent par degrés jusqu'aux fonds des bassins de la mer.

« La géographie et l'hydrographie étudiées selon toutes les vues que j'ai proposées dans ce mémoire peuvent prendre une nouvelle face. On pourrait aussi se servir de ce commencement de système pour en tirer des conséquences plus étendues. Il serait ainsi à propos que les navigateurs voulussent bien remarquer, relativement aux vues que j'ai indiquées, les espèces de petits phénomènes qu'on est souvent porté à négliger, et dont la réunion pourrait cependant conduire à la découverte d'une cause générale dont les variétés dépendent de différences particulières dans la disposition des côtes et dans celle des fonds de la mer, comme ce qui regarde les courants et les vents dont on a pu souvent confondre l'effet en attribuant aux uns ce qui convenait aux autres.

« On me permettra encore de proposer un moyen pour perfectionner ce système, ce serait d'exécuter un globe en relief par portions de mers et de terres que l'on pourrait détacher et réunir quand on le voudrait : ainsi, après avoir remarqué les élévations plus ou moins grandes au-dessus du niveau de la mer aussi bien que le cours des fleuves et rivières avec les positions des villes et même ce qui concerne l'histoire naturelle, on pourra lever ce qui représentera la superficie des eaux de la mer pour considérer la différence de ses fonds, la disposition des chaînes de montagnes marines et

Digitized by Google

tout ce qui peut concerner l'histoire naturelle de la mer. On se flatte qu'un tel ouvrage servirait non seulement à expliquer beaucoup de phénomènes, mais fournirait encore de nouvelles vues pour la perfection de la géographie et de la navigation aussi bien que pour celle de la physique. »

Dans un mémoire présenté le 22 décembre 1753 à l'Académie des sciences, Buache indiquait ainsi le procédé de construction qu'il avait adopté pour son grand globe en relief de 9 pieds de diamètre. « Je me propose de tracer sur le relief des terres du globe physique, des lignes parallèles à la surface de la mer, comme je l'ai fait dans son intérieur par rapport au relief de la Manche. De cette façon, au lieu de supposer l'abaissement des eaux pour découvrir le terrain qui fait la liaison de l'Angleterre avec la France, je ferai le contraire sur le globe physique; car en supposant les élévations des eaux au-dessus du niveau réel de la mer, on apercevra les terres qui se couvriraient par l'augmentation successive du volume des eaux. »

Pour la construction de ce globe, les données numériques, hauteurs des montagnes et profondeurs des mers, dont il avait l'indispensable besoin étaient rares. Faute de mieux, pour s'en procurer, au moins relatives à la hauteur des montagnes, il eut une idée ingénieuse. Au moyen d'une comparaison graphique des principaux fleuves de l'Europe, de leur longueur totale, de l'étendue de leurs bassins, de leurs pentes, comme d'après des opérations de nivellement ou des expériences sur la vitesse de leur courant, il s'efforçait de déduire la distance verticale au-dessus du niveau de

Digitized by Google

la mer comprise entre l'embouchure du fleuve et sa source, c'est-à-dire la hauteur de la montagne origine. Il ne se dissimulait pas combien ces indications étaient incomplètes et approximatives; elles lui permettaient néanmoins de tracer les isohypses des terres en même temps que les isobathes de la mer. C'est que la science ne s'avance qu'avec une infinie lenteur vers la vérité complète dont elle se rapproche sans cesse et qu'elle n'atteint jamais. Le savant sait combien son œuvre est petite; mais s'il l'a accomplie dans la plénitude de sa conscience, il sait aussi qu'elle est impérissable, puisqu'elle servira de base au travail de ses successeurs. Il doit être à la fois satisfait du peu qu'il lui a été possible d'achever et ne pas ignorer qu'en dépit de tous ses efforts, la part apportée par lui à la masse du savoir humain est bien humble. Sa plus extrême ambition ne dépasse pas celle d'être le découvreur de quelque sentier nouveau, d'y faire quelques pas afin de le bien indiquer à ceux qui, après lui, suivront d'abord sa trace et la dépasseront ensuite. Heureux si sa mémoire est conservée.

Tel fut le mérite de Buache lorsqu'il inventa le procédé de représentation du relief terrestre par courbes et aires d'égal niveau isobathes et isohypses, et mit au service de l'océanographe, du marin, de l'ingénieur et du géographe un outil à la fois si simple qu'il ne pouvait être simplifié davantage, et si puissant qu'il donnait la certitude de résoudre graphiquement, dans un avenir plus ou moins rapproché, des problèmes multiples, en apparence extrêmement compliqués. On a prétendu qu'un ingénieur français, Millet de Mureau,

Digitized by Google

en 1748, avait inscrit sur des plans de forts relevés par lui, près de divers points nivelés, des chiffres représentant leur cote d'altitude. Buache, onze ans auparavant avait évidemment exécuté la même opération préliminaire indispensable du tracé des courbes et l'avait poussée plus loin encore, puisqu'il avait tracé celles-ci. Un auteur allemand, Licka, affirme aussi qu'un Hollandais du nom de Cruquius avait en 1728, c'est-à-dire neuf ans plus tôt, appliqué le procédé des isobathes au plan de la rivière Merwède, continuation longue d'une vingtaine de kilomètres, entre Dordrecht et Gorkum, du Waal, l'une des branches par lesquelles le Rhin décharge ses eaux dans la mer du Nord à travers les plaines basses et uniformes de la Hollande. J'ai vainement cherché à me renseigner à ce sujet. On est quelque peu étonné qu'une rivière d'une pente aussi insensible ait suggéré un mode de représentation particulièrement caractéristique de fortes différences de niveau du sol. Quoi qu'il en soit, Buache a exécuté la première carte marine isobathe et, dans les éclaircissements qui en accompagnaient la publication, il a affirmé l'universalité du procédé ainsi que ses nombreuses et importantes applications. A ce titre, il a bien mérité de l'océanographie.

III

Il est difficile de ne pas mentionner Buffon (1707-1788) parmi les océanographes français, puisqu'il a parlé de la mer et a possédé une immense réputation scientifique, bien déchue, il est vrai, aujourd'hui. Il

Digitized by Google

n'a dit cependant de l'océan que ce que tout le monde en savait ou croyait en savoir à son époque, et comme il ne regarda rien, ne vérifia rien par lui-même, il se borna à feuilleter les auteurs qui s'étaient occupés du sujet qu'il se préparait à traiter lui-même, à s'assimiler tant bien que mal leurs idées et à les répéter, en se contentant de les relier entre elles par une théorie énoncée dans un magnifique langage, mais absurde. En prenant chacune des assertions de Buffon, on ferait sans peine la part de ce qui revient à Marsigli, à de Maillet, parmi les auteurs français, et aux Anglais, principalement à l'illustre Boyle qui avait écrit ses trois traités *De fundo maris; De temperie regionum submarinarum* et *Observationes de Salsedine maris.* Au lieu d'un exposé, d'une discussion sérieuse de leurs œuvres, il s'occupa surtout de la phraséologie philosophico-religieuse de Whiston, de Burnet, de Woodward, de sorte que ce qu'il écrivit n'est qu'une glose vague, sans valeur scientifique ni originalité, un morceau de rhétorique ou plutôt une variation littéraire exécutée sur un thème scientifique par un merveilleux virtuose de la plume. Ainsi s'explique une gloire que les descendants des vieux Gaulois, si habiles à bien dire, ont toujours été disposés à accorder trop généreusement peut-être aux « bien disants ». On aurait été en droit d'attendre autre chose de la part de celui qui avait débuté par la traduction de la *Statique des végétaux,* de Hales, du *Traité des Fluxions,* de Newton, et par un certain nombre de mémoires relatifs à des expériences précises sur les miroirs, sur la force des bois, sur la lumière et sur d'autres sujets de bon aloi.

Digitized by Google

Il y aura bientôt un demi-siècle, mon premier pas dans ma vie de voyageur fut un pèlerinage au château de Montbard, le sanctuaire de celui qui, je l'avoue, fut pendant quelque temps une de mes divinités littéraires. Je tiens à le répéter, cela date d'un demi-siècle, et, depuis cette époque, j'ai plus brûlé de ce que j'avais adoré qu'adoré de ce que j'avais brûlé.

A l'aube d'un jour de printemps, seul descendu du train qui m'avait amené, les yeux gonflés par une nuit d'insomnie, au sortir de la gare, je traversai la petite ville ou tout dormait encore, sauf les oiseaux, et je me dirigeai vers un tertre que de grands arbres recouvraient d'une masse de verdure et d'où se dressait, enveloppée dans son manteau de lierre, la vieille tour de Buffon. C'est là qu'il avait écrit, la légende l'affirme et, pour les jeunes, les légendes sont plus vraies que l'histoire. J'ai gardé le souvenir d'un escalier à marches disjointes, entre deux murs de pierres grises et moussues aux interstices semés de touffes de fleurs sauvages. Le bruit de mes pas sonnait dans la fraîcheur matinale. J'arrivai sur une plate-forme servant de promenade, je m'assis sur un banc, et tandis que les moineaux venaient picorer à mes pieds les miettes du pain que je mangeais et, rassasiés, allaient ensuite se percher en pépiant sur les basses branches des gros arbres, moi, dans la paix de ma solitude, tout à mes pensées, je considérais la tour et au delà la belle, riche et gaie plaine bourguignonne qui, après les toits rouges des maisons les plus proches illuminées des rayons du soleil levant, fuyait par une succession d'ondulations douces jusqu'aux limites de l'horizon pâli par une

Digitized by Google

brume légère. La fée de la jeunessse donnait à mes regards la puissance de traverser les murailles et dans la tour, à sa table de travail, devant la fenêtre, j'apercevais vraiment Georges-Louis Leclerc de Buffon, avec son bel habit de velours et ses manchettes de dentelle, sa perruque poudrée, la plume à la main, pendant un de ces instants de repos où l'écrivain concentre son âme avant de reprendre sa tâche, contemplant ce même paysage et y trouvant la majestueuse élégance qu'il allait mettre dans ses phrases. Un filet de fumée sortait d'une cheminée et se dissipait dans le bleu du ciel, un coq chantait, le marteau d'un forgeron frappait l'enclume de coups rythmés, je vivais à la fois dans le présent et dans le passé et je faisais mes dévotions à l'un des maîtres de l'éloquence qui m'avaient le plus charmé. Est-on heureux de faire ses dévotions; à n'importe qui, même à Buffon ! Chacun a l'Acropole qu'il peut, l'essentiel est de faire sa prière.

Les parties de ses œuvres où Buffon s'occupe de la mer sont les mémoires ou dissertations intitulés : *De la Nature, Histoire et théorie de la Terre, Preuves de la Théorie de la Terre et les Époques de la Nature,* publiés de 1749 à 1767. Toute question de style étant laissée de côté, on y trouve, d'une part, un exposé de faits et, d'autre part, l'énoncé d'un système les reliant entre eux. Les faits sont tous empruntés à divers auteurs, et sont vrais ou faux; le système, emprunté lui-même, est tout simplement absurde. En outre, Buffon change souvent d'idées ou d'opinions. Il importe de le constater autant pour mettre en garde contre ses affirmations que pour justifier une critique qui autrement risque-

Digitized by Google

rait d'être accusée d'inexactitude. Cet exposé aura au moins l'avantage de montrer ce qu'étaient les idées courantes relatives à la mer vers le milieu du dix-huitième siècle.

Buffon divise l'Océan en océans, méditerranées et golfes. Autant vaut cette classification qu'une autre, car elle revient à dire que le globe est recouvert de grands espaces d'eau, de moyens et de petits : affirmation incontestable. Mais les contours océaniques ne sont pas fixes : la mer gagne sur la terre en certaines régions, le long des côtes orientales des continents et perd sur elle en certaines autres, le long des rivages occidentaux. La surface des diverses mers, celle de la Méditerranée, sept fois vaste comme la France, la plus grande invasion de l'océan sur la terre ferme, sont donc essentiellement actuelles, et comme le niveau de ces étendues d'eau n'est pas partout le même, celles d'un niveau plus élevé se vident dans celles dont le niveau est plus bas. Ainsi la mer Caspienne, autrefois jointe à la mer d'Aral, est devenue un lac, la mer Noire se déverse par le Bosphore dans la mer de Marmara et la Baltique dans la mer du Nord. Les premières voient diminuer leur bassin et s'agrandir leurs rivages, tandis que le contraire a lieu pour les secondes. Bien mieux, une même mer n'est pas toujours également élevée dans toutes ses parties, de sorte que ses rivages augmentent d'un côté et diminuent de l'autre. L'auteur cite de nombreux exemples de ces modifications sans en donner l'explication que fournit la science actuelle en les attribuant aux déplacements de la croûte terrestre. De telles descriptions, alors même

Digitized by Google

qu'elles seraient exactes, ce qui n'est pas toujours le cas, sont assez peu importantes : elles remplissent de longues pages de texte et seraient avantageusement remplacées par une carte de géographie.

Mais qu'est le fond de cet océan dont nous connaissons maintenant la surface? Buffon, pour le décrire, va profiter des travaux de Boyle (1626-1691) qu'il a parcourus plutôt que lus et médités.

Pour mesurer la profondeur, on emploie la sonde, masse de plomb suspendue à une corde. Buffon fait à ce propos une remarque dont il est juste de lui savoir gré, car il semble avoir été le premier à y songer. Il peut arriver que dans une mer très profonde, la sonde soit hors d'état de parvenir jusqu'au fond à cause de la densité de la corde en chanvre qui est plus faible que celle de l'eau, de sorte que pour une grande longueur filée, c'est-à-dire pour une grande profondeur, il arrive un moment où le poids total du plomb et de la corde devient inférieur à celui du volume d'eau occupé par le système. La sonde s'arrête alors et demeure suspendue au milieu des eaux. Ainsi s'explique la croyance aux prétendus abîmes contre laquelle s'étaient élevés le P. Fournier et après lui Marsigli et de Maillet. Il n'y eut point là une découverte; néanmoins jamais l'explication n'avait été présentée avec autant de netteté, bien qu'elle restât encore incomplète, puisqu'il n'était pas tenu compte du frottement. Cette difficulté n'est pas d'ailleurs la seule des grands sondages. La perception du moment où le plomb heurte le fond ne tarde pas, en effet, à devenir impossible, mais pour la soupçonner et en devenir maître, il faudra

Digitized by Google

attendre pendant un siècle l'accumulateur d'Aimé dont le dispositif a été si souvent modifié depuis sa découverte sans que le principe en ait été changé. Buffon prétend que pour être vraiment assuré du contact avec le fond, l'idéal serait d'employer une chaîne de fer; il a presque raison, mais pour cela, il faudra attendre plus longtemps encore le fil ou le câble métallique de William Thomson.

Quoi qu'il en soit, le fond de la mer qui existe sous l'étendue entière des eaux est parsemé d'inégalités semblables à celles qui couvrent la surface de la terre. Ses plus grandes profondeurs ne dépassent pas 1 lieue et ses profondeurs ordinaires varient de 50 à 150 brasses, c'est-à-dire de 100 à 250 mètres. Nous sommes loin des 9.427 mètres récemment sondés près de l'île Guam, dans le Pacifique. Les golfes, les passages voisins des côtes et surtout les détroits sont moins profonds. Malgré la présence de bancs surélevés jusque dans le milieu même des océans, l'eau augmente de profondeur à mesure qu'on s'éloigne davantage des côtes. Près des rivages, l'eau est d'autant plus profonde que la côte est elle même plus abrupte. Marsigli avait énoncé cette loi presque toujours vraie et en avait fourni en partie la preuve par l'exemple de la Méditerranée et du mont Canigou. Bien qu'il lui soit impossible de dresser des cartes bathymétriques, faute de sondages en nombre suffisant — problème pourtant déjà résolu par Buache — Buffon, adoptant des chiffres complètement fantaisistes, n'hésite pas à évaluer le régime du bassin océanique, en supposant que sa profondeur moyenne est de 230 toises, tandis qu'elle est en réalité

Digitized by Google

d'environ 3.682 mètres, c'est-à-dire plus de dix fois plus grande et, par un calcul basé sur le débit du Pô et la superficie de son bassin, il fixe à huit cent douze ans le temps nécessaire au remplissage du bassin océanique, supposé vide, par l'apport simultané de tous les fleuves du globe. Le calcul est fort éloigné de la vérité. Repris de nos jours sur des données précises, il a permis de représenter par une image frappante l'énorme volume de l'océan. C'est à peine en effet si ce bassin cubant 1.329 millions de kilomètres cubes serait aujourd'hui rempli aux deux tiers par un fleuve immense déversant 1 kilomètre cube d'eau par minute et coulant depuis le commencement de l'ère chrétienne.

L'océan est sans cesse « comblé par les limons, les glaises et les sables provenant de la destruction des roches continentales superficielles; il en résulte qu'il ne faut que du temps pour que la mer prenne successivement la place de la terre ». Buffon est partisan de l'extension du régime des eaux et il cite comme exemple « le terrain de la Hollande élevé de 100 pieds par les sédiments de la mer et le fond de l'Adriatique qui monte tous les jours, de sorte que les lagunes de Venise feraient depuis longtemps partie du continent si l'on n'avait pas très grand soin de vider les canaux ». Il estime « qu'il y a assez d'eau dans la mer pour couvrir toute la surface de la terre d'une hauteur de 600 pieds ».

Au sein de la mer, le sable subit des transformations : « en se décomposant, il produit des paillettes talqueuses et, par une décomposition encore plus complète, il devient glaise et argile ». Cette lithologie est extrême-

Digitized by Google

ment simpliste; en sera-t-il de même de la chimie océanographique?

La proportion du sel dans la mer est de un quarantième du poids de l'eau, évaluation exagérée et, en général, celle-ci est à peu près également salée partout, à la surface et dans la profondeur. Cependant, une étude plus minutieuse laisse découvrir des exceptions. Dans certains passages, elle est un peu plus salée à la surface que dans d'autres, tels que la mer Noire, la Baltique et surtout la mer Blanche et les régions polaires, tant à cause des glaces d'hiver qui fondent au printemps que par l'absence de soleil correspondant à une moindre évaporation. En certains endroits, des sources d'eau douce sourdent du fond.

La salure est due d'abord à des bancs de sel, autrefois situés sur l'emplacement actuel de la mer, et surtout à l'apport des fleuves dont les eaux ont lessivé les parties solubles des terres continentales. On serait donc conduit à admettre que l'océan, primitivement non salé, a augmenté de plus en plus de salure pendant le cours des âges. Il n'en est rien. Halley prétendait que le lavage des terrains était l'unique cause de la salure des eaux; d'autres y voyaient un fait providentiel destiné à empêcher la corruption des matières organiques y contenues. A ce propos, Buffon rapporte, d'après Boyle, l'histoire de navigateurs surpris par un calme plat, immobilisés pendant treize jours au milieu de l'océan et qui constatèrent qu'au bout de ce temps la mer commençait à s'infecter. Il est fâcheux que Buffon, qui aurait pu emprunter au savant physicien anglais tant de renseignements utiles, aille précisé-

Digitized by Google

ment choisir dans ses œuvres un fait inexact, puisque l'eau de mer, non souillée, se conserve indéfiniment. L'origine du sel est toute différente et date de la condensation des vapeurs de chlorure de sodium de l'atmosphère terrestre primitive.

En outre des sels, « l'eau de l'océan est mêlée d'une huile bitumineuse qui lui communique un goût désagréable et la rend très malsaine. Elle provient de couches bitumineuses coulant sur le fond et de couches de bitume. » L'idée est empruntée à Marsigli qui se donna vainement beaucoup de peine pour l'élucider. Le mot *bitume* avait d'ailleurs à cette époque une acception extrêmement vague et l'exemple de la mer Morte prenait une importance exagérée. Les progrès de la science sont lents et la connaissance des sels de magnésie a mis bien des années à s'établir d'une façon certaine.

Trois propriétés physiques de la mer sont prises en considération : la puissance d'évaporation, la couleur et la température. Buffon évalue la première en partant du calcul qui lui a servi à estimer le temps que mettraient tous les fleuves coulant ensemble pour remplir le lit océanique supposé vide. Comme il a trouvé une durée de huit cent douze ans et que, d'autre part, contrairement à ce qu'il avait antérieurement affirmé, il admet que le niveau de la mer reste sensiblement constant, il en conclut que l'océan perd par évaporation exactement autant d'eau qu'il lui en arrive par les fleuves et une simple proportion l'autorise dès lors à fixer la puissance du phénomène à une épaisseur de 21 pouces enlevés annuellement sur la surface océa-

Digitized by Google

nique totale. Cette mesure est dépassée pour quelques mers fermées, telles que la mer Morte dont le niveau baisse si bien, que pour elle l'évaporation l'emporte sur l'apport d'eau par les fleuves. En effet, recevant environ 6 millions de tonnes d'eau par jour, elle en perd plus de 10 millions. S'il en était réellement ainsi, elle ne tarderait guère à disparaître. Quoi qu'il en soit, l'évaporation générale de la mer suffit pour alimenter toutes les eaux courantes de la terre.

A propos de la couleur des eaux, Buffon se contente de mentionner que la mer Rouge doit son nom à ce qu'elle montre cette nuance partout où l'eau est assez peu profonde pour laisser apercevoir le tapis, la forêt de madrépores et de coraux qui en recouvre le fond. Les colorations différentes de la mer en divers parages et à différents moments dans le même endroit sont dues à des matières tenues en dissolution ou simplement en suspension.

Il n'a pas davantage d'opinion personnelle relativement à la température et, par son silence, il donne au moins une preuve d'esprit scientifique, puisque, selon sa coutume, lui-même n'a exécuté aucune expérience. Il reproduit seulement une allégation de Boyle au sujet des pêcheurs de perles et des plongeurs qui affirment avoir trouvé l'eau d'autant plus froide qu'il étaient descendus plus profondément, des marins qui avaient reconnu qu'un plomb de sonde envoyé à 400 brasses était remonté « plus froid qu'un morceau de glace », enfin des voyageurs rafraîchissant leur vin en immergeant des bouteilles à quelques brasses au-dessous de la surface. L'unique objection élevée, et à

Digitized by Google

juste raison, est que la sensation éprouvée par les plongeurs qui ne descendent jamais au delà de 100 pieds et qui les empêche de demeurer longtemps sous l'eau, pourrait être attribuée au moins autant à la pression qu'au froid.

A propos des glaces, Buffon parle de l'apport considérable qui en est fait dans l'océan Arctique par les fleuves de Sibérie et surtout par l'Obi. Quant aux glaces purement marines, il répète les observations des navigateurs anglais ou hollandais qui ont visité ces régions et ont signalé les glaces errantes de débâcle, l'épaisseur des banquises et leur distribution dans les mers septentrionales. Il ajoute toutefois qu'on ne saurait admettre que toutes les glaces marines viennent des fleuves, puisqu'il est impossible de croire qu'elles seraient jamais en état d'atteindre la dimension de blocs d'une ou deux lieues de long sur 400 ou 500 pieds de haut, tels qu'il en existe au voisinage de la Terre de Feu, d'après le témoignage du navigateur Wafer.

Jusqu'à présent, Buffon s'est borné à ramasser à droite et à gauche des assertions qu'il a comme cousues les unes aux autres en les revêtant de la magie de son style. Maintenant, il va les résumer en un tableau général, l'indispensable système que tout bon auteur se serait alors cru déshonoré de n'avoir point formulé. Il n'hésite pas, accumule les affirmations sans preuves, les rêveries contre lesquelles proteste souvent le bon sens, établit les périodes de l'histoire de la Terre, en fixe la durée à des nombres d'années dont la précision n'est qu'un trompe-l'œil enfantin, depuis l'instant où la planète émanée incandescente du soleil

Digitized by Google

s'étant un peu refroidie, après deux mille neuf cent trente-six ans, a pris la forme d'un bloc de granite hérissé d'aspérités qui sont restées les montagnes primaires, creusé d'immenses cavernes, boursouflures gigantesques dont rien d'ailleurs n'exigeait l'existence, sinon le besoin de leur faire ensuite absorber la mer.

Le globe terrestre continue à se refroidir; il finit par « être en état d'être touché »; déjà trente-sept mille années se sont écoulées et pendant ce temps les matières primitivement à l'état de vapeurs constituant la lourde atmosphère, se sont condensées, sont retombées sur la croûte terrestre et, de là, ont pénétré sous forme liquide dans ses fentes qu'elles ont transformées en filons métallifères; les eaux elles-mêmes se sont condensées; elles ont recouvert le globe entier sur une épaisseur de 600 toises en marquant l'altitude de leur niveau maximum par les coquilles fossiles que l'on retrouve aujourd'hui jusqu'à cette hauteur. A peine ont-elles laissé au-dessus d'elles quelques sommets, les plus élevés de tous, reconnaissables à la nature granitique des roches qui les composent. Elles ont alors commencé l'œuvre qu'elles ont continuée pendant les siècles de siècles suivants et qu'elles accomplissent encore. Elles ont battu le pied des falaises qui leur servaient de barrières, elles les ont dégradées, désagrégées, en ont arraché des fragments pour les réduire en argile et les distribuer ensuite sur leur bassin tout entier. Partout, elles semaient les débris des coquilles ayant vécu dans leur sein. Voilà pourquoi partout le soubassement général des roches sédimentaires est l'argile, produit de la désagrégation par la mer primitive,

Digitized by Google

des roches primordiales. Lentement, elles usent la croûte rocheuse qui les sépare des soufflures ou cavernes intérieures, l'amincissent et finissent par la briser; elles s'engouffrent au travers et disparaissent en grande partie laissant surgir les continents. Ceux-ci, en même temps qu'ils ne cessent de s'accroître en étendue, se couvrent de tous les êtres, animaux et végétaux qui les peuplent encore de nos jours. Viennent ensuite l'époque des volcans, puis celle longue de quinze mille ans, durant laquelle la terre se présente à peu près avec son aspect actuel, mais où la chaleur est encore assez forte pour permettre aux éléphants de vivre dans les régions glacées où ils ont laissé leurs ossements. La suivante dure dix mille ans et donne sensiblement aux continents leurs formes et leurs dimensions. Enfin, l'homme apparaît et domine le monde. L'océan continue son activité. Entraîné par le mouvement de rotation du globe terrestre autour de son axe, il se déprime aux pôles et entasse vers l'équateur ses eaux qui y acquièrent leur plus grande profondeur. Sous l'action du flux et du reflux les agitant jusque dans leurs abîmes, les eaux subissent une poussée d'orient en occident, rongent de plus en plus les côtes orientales des continents et désertent les côtes occidentales. Les marées ne laissent en dehors de leurs effets que quelques mers d'étendue restreinte, quelques golfes tels que le golfe du Mexique et la mer Méditerranée dans presque toute son étendue, sauf Venise, tandis qu'en certains autres, comme le golfe de l'Indus, pour des raisons particulières, elles prennent au contraire une importance extrême. Par l'effet de la rota-

Digitized by Google

tion terrestre exaltée par l'action des vents, des courants naissent au sein même de la masse liquide; ils suivent les inégalités du sol primitif sur lequel les eaux ont déjà déposé une couche uniforme d'argile, ils creusent en vallées ces dépôts sans consistance, entraînent les sédiments qu'ils en arrachent, les entassent aux points où leur cours se ralentit et en font les montagnes sédimentaires. Fleuves de la mer, ils modèlent à nouveau le sol sous-marin comme les fleuves terrestres modèlent le sol subaérien; ils s'avancent visibles ou invisibles et reviennent même quelquefois sur la route qu'ils ont suivie. Dans la mer des Indes, ils obéissent aux saisons; véritables moussons liquides, ils vont pendant six mois dans une direction et six mois dans la direction opposée, infatigables dans le présent comme dans le passé, créant toujours de nouvelles vallées et de nouvelles montagnes. Vieilles montagnes, jeunes montagnes encore inconnues attendant le moment de naître, toutes ont même genèse. Et pour servir d'épilogue à cette histoire naturelle « si peu naturelle », comme conclusion à ce mélange de vrai et de faux, de raisonnable et d'absurde, de grandiose et d'enfantin, d'affirmations et de contradictions, pour éteindre ce feu d'artifice de mots, pour crever cette bulle de savon diaprée des plus splendides couleurs, il suffira de peu de chose, de deux vers de Voltaire :

> ...Et les mers des Chinois sont encore étonnées
> D'avoir par leurs courants formé les Pyrénées.

La critique moderne se borne à remarquer que les courants ne sont guère puissants qu'à la surface des

Digitized by Google

mers; qu'ils ne transportent qu'une infime quantité de sédiments; qu'ils ne creusent point de vallées; que, loin d'édifier des montagnes, ils détruiraient celles qu'ils rencontreraient dans leur cours; que les marées n'agitent point les profondeurs marines, régions de calme à peu près absolu; que le niveau des eaux ne subit aucune modification permanente appréciable; que les cavernes du globe sont des rêveries; que les limons et les ponces ne représentent nulle part la roche sédimentaire initiale et que la théorie de Buffon tout entière n'est qu'un morceau de vaine éloquence.

Digitized by Google

LA FONTAINE

ET SES FABLES

PAR M. H. DRUON (1)

I

« Quoi ! une dissertation sur La Fontaine ! dira peut-être un de nos lecteurs; mais il n'est point de sujet plus rebattu. Nous savons ses *Fables* sur le bout du doigt; ne les avons-nous pas apprises dès que nous avons été à l'école? Nous réciterions encore *le Renard et le Corbeau, le Loup et le Chien,* et vingt autres apologues gardés fidèlement dans notre mémoire. »

Que tout le monde connaisse La Fontaine, cela ne fait point de doute; il n'est pas dans notre langue d'écrivain plus populaire : il convient à tous les âges; c'est le premier des auteurs mis entre les mains de l'enfance; on le lit encore quand on a trente ans; à soixante on vieillit en le relisant. Son texte pourrait se passer d'illustrations; il n'en est point cependant qui ait inspiré plus de dessinateurs. Le goût d'une nation a ses caprices : quelques-uns de nos poètes, même parmi les plus grands, ont été à certaines épo-

(1) Ce travail, trouvé dans les papiers de M. Druon après sa mort, semble dater d'une quarantaine d'années.

Digitized by Google

ques négligés, dépréciés : depuis deux siècles le fabuliste a le privilège de jouir, sans interruption, de la faveur publique. Il compte presque autant d'admirateurs que de lecteurs.

On a toujours plaisir à parler de ceux que l'on aime, à les louer, même quand on n'apprend rien à personne, et que l'on ne fait que répéter ce que chacun sait. Les redites seraient donc excusables quand il s'agit d'un écrivain qui a autant de charme que La Fontaine. Mais il n'y a pas seulement en lui le poète, il y a aussi le moraliste, et si l'on est d'accord sur l'excellence du premier, s'entend-on aussi bien sur le mérite du second? Pour les uns, la morale de La Fontaine est exquise, irréprochable; pour les autres, elle est souvent douteuse, disons-le même, parfois mauvaise. Écoutez J.-J. Rousseau, Lamartine : ils vous diront qu'il y a danger à mettre ce livre entre les mains de l'enfant; qu'il y trouvera des leçons d'égoïsme, de dureté, de fourberie, de licence. Souscrirons-nous donc à un jugement si rigoureux? Laisserons-nous condamner, comme suspect d'exercer une pernicieuse influence, notre pauvre et cher La Fontaine? Platon couronnait les poètes de fleurs, mais il les bannissait de sa République; il y laissait cependant entrer, par exception, les faiseurs d'apologues. Doit-on traiter plus sévèrement La Fontaine qu'Ésope et ses imitateurs? De quelques fleurs qu'on le couvrît, nous aurions trop de regret à le voir proscrire de l'éducation.

Il nous a souvent semblé que beaucoup de ceux qui admirent le plus notre fabuliste ne se font pas toujours de ses fables une idée suffisamment exacte.

Digitized by Google

Ils veulent y trouver surtout une leçon cachée sous le voile d'une allégorie : selon eux, l'objet principal, c'est le précepte; le but que se propose le poète, c'est la démonstration d'une vérité morale; et pour la rendre plus saisissante, il emploie une fiction; s'il fait agir et parler ses personnages, c'est uniquement pour nous instruire. Que telle ait été en effet l'origine de l'apologue, nous ne le nions point : ceux qui les premiers en usèrent ne songeaient qu'à donner un conseil, une règle de conduite. Il ne faut pas chercher autre chose dans les fables ésopiques (1) : l'écrivain, quel qu'il soit, qui les a composées ou réunies, veut simplement instruire, il ne semble pas préoccupé du désir de plaire; son récit est bref, jusqu'à la sécheresse; il est pressé de tirer des conclusions, et il ne se donne pas la peine de varier la forme sous laquelle il les présente; il n'est point d'écolier qui ne sourie en voyant revenir le refrain qui clôt chaque fable. La moralité est mise à la suite de l'apologue; mais il ne faut pas s'y tromper: ce que l'auteur a eu tout d'abord dans l'esprit, c'est le précepte qu'il tenait à exprimer; le récit n'a été trouvé qu'après, et pour amener l'affabulation.

Phèdre sans doute a plus d'élégance; mais Phèdre, et tous les autres successeurs d'Ésope, quel que soit l'art dont ils se piquent, songent avant tout, comme leur maître, à l'instruction de leurs lecteurs; ils tiennent école, et font métier de moralistes.

---

(1) Si nous citons d'abord Ésope, c'est parce qu'il est le premier qui ait cultivé spécialement ce genre. Mais avant lui Hésiode, Alcée, Archiloque et Stésichore avaient déjà composé des apologues. On en trouve aussi dans l'Ancien Testament.

Digitized by Google

La Fontaine se fit-il de l'apologue la même idée que ses devanciers? Quand il s'agit de rhétorique ou de poétique, les écrivains du siècle de Louis XIV, il faut le remarquer, même les plus originaux, acceptent volontiers, sans songer à la discuter, l'autorité des anciens; le respect qu'ils ont pour les Grecs et les Latins est parfois même, le dirons-nous? un peu superstitieux. Lisez les examens que le grand Corneille fait de ses propres pièces, il tient surtout à honneur de s'être conformé aux prescriptions d'Aristote et d'Horace; s'il lui est arrivé de s'en écarter, il s'en excuse presque humblement. La Fontaine n'a pas les anciens en moindre vénération; pour lui, dès qu'ils parlent, ils font loi. Il dira, par exemple, à propos d'un précepte de Quintilien qu'il vient de citer : « Il ne s'agit pas ici d'en apporter une raison; c'est assez que Quintilien l'ait dit. »

On peut le deviner d'avance, La Fontaine n'apportera donc pas une nouvelle définition de la fable. S'il faut l'en croire, il ne veut que ce qu'ont voulu Ésope et Phèdre; ses récits n'ont d'autre raison d'être que la leçon qu'on en peut tirer.

Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

Dans sa préface il revient souvent sur la même idée : « L'apologue, dit-il, est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le corps, et l'autre l'âme; le corps est la fable; l'âme, la moralité. » Et l'âme, bien entendu, est fort au-dessus du corps. Comme un vase qui n'a de valeur que par la liqueur choisie qu'il renferme, la fable ne devrait donc s'es-

Digitized by Google

timer que pour la vérité qui s'y trouve cachée. La Fontaine fait vraiment trop bon marché du mérite qui lui appartient en propre : « Ce n'est pas tant, dit-il, par la forme que j'ai donnée à cet ouvrage qu'on en doit mesurer le prix, que par son utilité et sa matière. »

Qu'il ait pensé de bonne foi n'être que l'imitateur d'Ésope et de Phèdre, nous le croirions volontiers : il avait assez de simplicité pour ignorer son génie. Mais que l'apologue, tel qu'il l'a traité, s'adresse surtout aux enfants, et ait pour fin de leur former le jugement et les mœurs par les raisonnements et les conséquences qu'ils en peuvent tirer, voilà, quoi qu'en dise La Fontaine lui-même, ce qu'il nous est impossible d'admettre.

S'il a voulu réellement faire le métier de précepteur, comment s'en est-il acquitté? Sans prétendre, avec Jean-Jacques (*Émile*, liv. II), que la morale des fables est tellement mêlée et si disproportionnée à l'âge des enfants qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu, il faut convenir pourtant que quelques-unes de ces leçons feraient une singulière figure dans un traité d'éducation. Sans parler des plaisanteries assez fréquentes sur les femmes en général (*La Discorde, le mal Marié, la Femme noyée*), ni de ce désir de bien-être et de quiétude dans lequel, si l'on se montrait un peu sévère, on pourrait signaler comme un détachement égoïste des devoirs et des soins de la paternité, ne voyons-nous pas de ces maximes que nous avouerions difficilement comme règles de conduite :

> Le sage dit, selon les gens :
> Vive le Roi ! vive la Ligue !

Digitized by Google

Il n'est plus question de la Ligue aujourd'hui; mais les changements d'écharpe ou de cocarde, comme on dirait de nos jours, sont de tous les temps; et ces sages qui, selon l'occurrence, sont tour à tour oiseaux et souris, reçoivent d'ordinaire un autre nom dans la langue de l'honnête homme.

Notre ennemi, c'est notre maître;
Je vous le dis en bon français.

La maxime peut être excellente pour ceux qui n'aiment pas à obéir. Qu'il passe par la tête de l'enfant de la mettre en pratique, et nous verrons quelle belle éducation aura faite le bon français de La Fontaine!

Quiconque est loup, agisse en loup.

A la bonne heure! Pourquoi s'embarrasser de gênants scrupules? Il est si simple et si agréable de ne s'imposer aucune contrainte, de donner libre carrière à tous ses penchants? Voilà à coup sûr une morale facile et commode : est-ce bien celle qu'il convient d'inculquer à la jeunesse?

Ces vers, et d'autres que nous ne pourrions citer, d'une utilité pédagogique tout aussi contestable, ne laissent pas que de contrarier ceux qui veulent avant tout chercher dans l'apologue un enseignement. Aussi, pour avoir un La Fontaine irréprochable, on a fait, dans certaines éditions destinées au jeune âge, des suppressions, des changements. Mais qu'est-ce qu'un moraliste qu'on doit d'abord expurger?

Faudra-t-il encore (quelques-uns du reste ont poussé jusque-là la sévérité) condamner cette fable char-

Digitized by Google

mante, l'une de celles qui vont le plus au cœur, *les Deux Pigeons*?

Amants, heureux amants, voulez-vous voyager?
Que ce soit aux rives prochaines, etc...

S'il y a une leçon, ce n'est pas de celles que donne un maître austère. Nous sommes bien loin d'Ésope. Ne croirions-nous pas plutôt entendre une de ces élégies comme en soupirait Tibulle? Et nul n'a jamais songé à faire de Tibulle un précepteur.

II

La Fontaine, quoi qu'il en ait dit lui-même, a composé ses fables dans un tout autre esprit que ses devanciers. Sans doute, en théorie, quand il s'agit d'établir les règles du genre, il s'en tient aux idées reçues; mais dans la pratique, il n'est plus l'imitateur de ceux qu'il croit cependant prendre pour modèles. Par instinct, plus que par réflexion, quand il compose, il sort de cette poétique un peu étroite où il semblait devoir se renfermer. Il sent bien qu'il diffère en quelque chose de ses devanciers. « On ne trouvera pas ici, dit-il, l'élégance ni l'extrême brièveté qui rendent Phèdre recommandable : ce sont qualités au-dessus de ma portée. Comme il m'était impossible de l'imiter en cela, j'ai cru qu'il fallait en récompense égayer l'ouvrage plus qu'il n'a fait. » Égayer, c'est-à-dire ne plus s'astreindre à cette concision dont la moralité peut s'accommoder, mais qui ne fait pas l'affaire du conteur. Donner à la narration plus d'étendue, sou-

Digitized by Google

vent aussi c'est lui donner tous les ornements qu'elle peut recevoir. La Fontaine égaie donc la fable, pour employer son expression, et il s'excuse, ô simplicité du grand homme ! de ce qui va faire son originalité et sa gloire.

Qu'on se le représente lisant un de ces fabulistes auxquels il emprunte la plupart de ses sujets. Il ferme le livre; il devient rêveur : c'est assez son habitude. A quoi songe-t-il donc? Est-ce à profiter de la leçon? à se corriger de quelque défaut? Hélas ! nous avons grand'peur qu'il n'en soit rien. La morale a beau être l'âme de l'apologue, ce n'est pas à l'âme qu'iront ses préférences : de tout temps et en toutes choses, il faut bien le confesser, le bonhomme a eu un faible pour le corps. Ésope et Phèdre ne lui ont fourni que l'idée première, et comme un cadre : il reprend les personnages, il refait le drame et le complète; et ces récits assez secs, parfois même, il faut le reconnaître, peu naturels et peu vraisemblables, vont se transformer en ces chefs-d'œuvre qu'on ne peut se lasser d'admirer. Entre ses mains le plomb devient or. Certes, dans la fameuse querelle des anciens et des modernes, Perrault aurait eu beau jeu s'il avait mis en parallèle Phèdre et La Fontaine.

On nous dira peut-être : Que le fabuliste ait été avant tout frappé d'une idée morale, ou qu'il ait songé d'abord à ses personnages, en quoi cela importe-t-il? En quoi? Le voici. Êtes-vous moraliste? Préoccupé de la vérité que vous voulez faire entrer dans l'esprit de vos lecteurs, vous chercherez, pour l'exprimer, des interprètes dont le langage se conforme à votre pensée;

Digitized by Google

vous subordonnerez leurs actes, leurs caractères, à l'objet particulier que vous avez en vue : sans vous en douter peut-être, vous les ferez autres qu'ils ne sont en réalité; c'est vous qui parlerez par leur bouche; ils seront vous, et non pas eux : votre morale pourra être irréprochable, mais les personnages seront-ils vrais? Au contraire, avez-vous surtout les dons qui font l'écrivain dramatique? Vous animerez la scène, vous prendrez vos héros sur le vif; on croira les voir et les entendre; ils vivront d'une vie qui leur sera propre. Qu'après cela la morale soit parfois quelque peu équivoque, péniblement déduite, c'est possible! Et encore! Nous aurons tout à l'heure à nous expliquer sur ce point. L'accessoire, avec Ésope, c'est le récit; avec La Fontaine, c'est le précepte; mais qui dit fabuliste dit surtout conteur, et il nous semble qu'ainsi une fable vaudra toujours plus par le récit que par le précepte : quand j'ai besoin de leçons, je vais les demander aux moralistes de profession, aux prédicateurs : La Bruyère et Bourdaloue m'instruiront mieux qu'Ésope et Phèdre.

Mais parler de naturel et de vérité à propos de fables, n'est-ce pas leur prêter un mérite toujours assez contestable? Car enfin les personnages qui figurent le plus souvent dans l'apologue, sont des animaux.

Tout parle en mon ouvrage, et même les poissons, dit La Fontaine; il aurait pu ajouter : et les arbres aussi. Or, que les lions se comprennent entre eux, nous le voulons bien; mais si tant est qu'ils aient un langage, leur langage est pour nous lettre close : personne ne peut se flatter d'avoir entendu la conversation des

Digitized by Google

bêtes. C'est bien autre chose encore pour les plantes : l'idée seule de les faire causer n'est-elle pas au moins singulière? En fait de psychologie, nous avons déjà assez de peine à démêler les sentiments et les passions qui agitent le cœur de l'homme; et l'on prétendrait connaître les pensées de l'animal, les désirs de l'arbuste! Tout est fictif dans l'apologue; il n'y a rien que mensonge : dès lors, comment peut-on dire que La Fontaine est plus vrai qu'Ésope?

Il convient de distinguer. Si l'on veut la vérité absolue, sans aucun doute jamais le moucheron n'a apostrophé le lion, jamais les animaux ne se sont réunis en conseil pour chercher un remède à leurs maux, et n'ont avoué publiquement leurs péchés. Mais si les bêtes ne se confessent point, elles souffrent, elles jouissent, elles désirent, elles éprouvent de l'amour et de l'aversion : ce qu'elles sentent, elles l'expriment par des sons et par des signes qu'il nous est facile d'interpréter; elles ont leurs habitudes et leurs mœurs diverses, qui leur donnent à chacune comme une physionomie morale par laquelle elles se distinguent aux yeux d'un observateur un peu clairvoyant, aussi sûrement que par leurs formes extérieures. Et ces caractères, il faut le remarquer, sont d'autant plus saisissables, qu'ils sont plus fixes. Car si l'homme, divers et ondoyant, comme disait Montaigne, varie selon les circonstances, les temps et les lieux, l'animal ne change point : un chat sera toujours un chat, voleur et gourmand, tandis que souvent il n'y a rien pour moins ressembler à un homme qu'un autre homme.

L'animal n'agit d'ordinaire que par des appétits et

Digitized by Google

des instincts; mais si nous n'y prenons garde, nous nous laissons aller souvent à donner pour mobiles à ses actes des sentiments et des passions qui n'appartiennent en réalité qu'à l'être raisonnable. Pour faire ainsi les bêtes à notre image, en transportant chez elles ce qui n'est que chez nous, il n'est pas besoin d'un effort d'esprit : nous y sommes tout naturellement portés. L'enfant qui joue avec son chien croit que son chien doit vouloir, sentir et penser, comme lui (1). Il faut la réflexion d'un âge plus avancé pour nous faire comprendre qu'il y a une distance infranchissable entre l'homme et l'animal : nous le savons, et pourtant sommes-nous bien sûrs de ne jamais nous surprendre à parler et à penser comme les enfants? La théorie de Descartes, que les bêtes ne sont que de pures machines, n'a point fait fortune; elle est de celles qui ne seront jamais populaires. Nous avons beau être philosophes, il nous arrive à tout instant de prêter à la bête des qualités tout humaines. Buffon, qui veut être un scrupuleux historien de la nature, et qui se pique d'exactitude scientifique, Buffon lui-même nous parlera de la clémence, de la magnanimité du lion. Qu'est-ce donc, si ce n'est en quelque sorte assimiler le lion à l'homme?

Les plantes aussi ont leur vie; et nous ne faisons

(1) Je me souviens d'avoir entendu une petite fille dire, en admirant l'air doux et bénin de son chat, immobile, l'œil à demi-clos : « Regardez comme mon chat est pieux. » Elle se rencontrait, avec La Fontaine :

C'était un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la chatemite,
Un saint homme de chat,.....

Digitized by Google

que céder à un besoin de notre imagination, quand, en vertu de certaines analogies, nous les douons de quelques sentiments. Il nous paraît tout simple de dire l'arbrisseau timide, le lis orgueilleux, la violette modeste, la douce pensée. Bientôt, nous les ferons converser, et leur langage, comme celui des animaux, sera toujours assez naturel s'il est conforme aux idées qu'éveillent en nous les interlocuteurs. Dans les paroles, dans les faits et gestes du chêne et du roseau, et à plus forte raison du loup et de l'agneau, il y a une vérité relative, qui n'est pas de convention, que nous saisissons, mais que nous ne créons point : si l'on s'en écarte, on tombe dans l'invraisemblable. Qui dit excellent fabuliste, dit exact observateur.

Cette parfaite convenance, qui fait la vérité et le naturel de l'apologue, nous ne la trouvons nulle part comme chez La Fontaine. C'est lui surtout qui aurait le droit de dire : « J'appelle un chat un chat. » Les animaux ne sont pas des humains travestis en bêtes (1); son chien, son âne, son cheval, sont le chien, l'âne et le cheval tels que je les connais, tels que je les vois tous les jours.

Qui ne se souvient de cette jolie fable, *le Loup et le Chevreau*? Le Loup, pour entrer dans la maison du chevreau, contrefait sa voix; mais

Le biquet soupçonneux par la fente regarde

(1) Il y a sans doute beaucoup d'esprit dans les illustrations de Grandville; mais elles ne reproduisent pas la pensée de La Fontaine. L'idée de faire des animaux la caricature de l'homme ne serait jamais venue au fabuliste.

Digitized by Google

et ne s'y laisse pas prendre. Il faut faire comme le biquet et voir d'un peu près. Je serais tenté, en lisant les autres fabulistes, de dire aux animaux qu'ils font défiler devant moi : « Passez votre chemin, vous autres; je vous reconnais : renard, ton déguisement ne me trompe pas, tu n'es qu'un homme. » Il ne suffit pas de prendre la peau d'une bête pour devenir la bête elle-même. Quand c'est l'âne qui prend la peau du lion,

> Un petit bout d'oreille, échappé par malheur,
> Découvre la fourbe et l'erreur.

Quand c'est au contraire une princesse qui revêt la peau de l'âne, comme dans le joli conte de Perrault, elle a beau faire, la femme se trahit sous ce vilain accoutrement.

Avec La Fontaine, ce sont de vrais animaux qui entrent en scène (1). Mais il faut s'intéresser d'abord à ses personnages, pour les connaître et les dépeindre aussi fidèlement. Pour notre fabuliste, les bêtes sont des héros tout à fait dignes de fixer toute son attention : aussi, comme il les écoute, comme il les regarde, comme il partage leurs sentiments et leurs passions ! Le drame humain ne lui offre rien

(1) Quand nous disons que La Fontaine peint les animaux tels qu'ils sont, il faut s'entendre. On s'est amusé à relever les erreurs qu'il a pu commettre, comme si l'on avait à juger un naturaliste de profession. Il ne s'agit pas ici de la vérité scientifique, mais tout simplement de ce qui est passé en commune croyance, en préjugé même, si l'on veut. Des erreurs admises par tout le monde seraient, pour tout fabuliste, une vérité suffisante.

Digitized by Google

de plus curieux que celui dont les animaux sont les acteurs.

Ce n'est pas seulement dans son cabinet, remarquons-le bien, et lorsqu'il compose ses fables, que La Fontaine s'occupe ainsi de l'agneau, du lapin, de la souris. On peut être un faiseur d'apologues, et ne plus se soucier des animaux dès qu'on a déposé la plume. Je ne trouve dans Ésope et dans Phèdre rien qui me laisse croire qu'ils aient pu se plaire dans une autre société que celle des hommes. La Fontaine appartient à cette race d'esprits qui se sentent surtout attirés vers la nature, et pour qui tous les êtres animés forment comme une grande famille. Saint François d'Assise, selon la légende, adressait ses prédications à toutes les créatures qui broutent, qui volent ou qui nagent; il avait (lisez *les Petites fleurs*) de délicates tendresses pour ses parents d'un ordre inférieur : « Mon frère le moineau, s'écrie-t-il dans ses élans d'affection, ma sœur la brebis. » Sans doute, nous ne prétendrons pas comparer La Fontaine à saint François; mais ce monde des animaux, lui aussi, il l'a aimé, il s'y est complu. N'est-ce pas lui qui demeure de longues heures en contemplation devant les travaux d'une fourmilière? On connaît le propos de M^me^ de La Sablière : « J'ai laissé au logis mes trois bêtes : mon chien, mon chat et La Fontaine. » La spirituelle marquise disait plus vrai qu'elle ne pensait. La Fontaine, nous en sommes persuadé, ne s'est pas ennuyé dans la compagnie du chat et du chien. En ce sens qu'il s'intéresse aux bêtes, et vit volontiers avec elles, on peut dire qu'il est des leurs.

Digitized by Google

Peut-être est-ce là qu'il faut chercher surtout l'explication d'une qualité que nous ne trouvons nulle part comme chez lui, la naïveté, à ce point que dès qu'on parle d'auteur naïf, nous songeons tout de suite à La Fontaine. C'est une de ces qualités qu'il est difficile de définir; elle se sent mieux qu'elle ne s'analyse; mais nous pouvons au moins essayer d'en donner quelque idée. Qu'un écrivain applique à de petits objets la pompe des idées et des expressions, nous en avons d'illustres exemples : de la *Batrachomyomachie* d'Homère au *Lutrin* de Boileau, que de charmants badinages nous pourrions citer! Mais ce qui fait le propre de la poésie héroï-comique, c'est que le poète rit lui-même, tout le premier, de son sujet; il n'en est pas dupe, et il ne veut pas que nous en soyons dupes. Quand le perruquier l'Amour quitte sa femme, pour une seule nuit, afin d'aller relever le Lutrin dans le chœur, et que la perruquière éplorée vient exhaler, en grand style, ses plaintes et ses gémissements, nous ne voyons là qu'un spirituel travestissement de la Didon trahie par Énée, une parodie. Il en est de même quand, nous montrant le vieux Sidrac, qui encourage ses compagnons mis en fuite par un hibou, le poète, en termes magnifiques, le compare au grand Condé ramenant au combat ses escadrons. Mais lorsque La Fontaine, à propos de rats, évoque le souvenir d'Achille et d'Ajax; lorsqu'il nous représente le renard, dévastant le poulailler, comme Diomède ravageant de nuit le camp de Rhésus, croyez-vous que ce soit simplement jeu d'esprit? Non pas certes. Il est tellement pénétré de l'importance de ses personnages,

Digitized by Google

que c'est avec une parfaite sincérité que ces rapprochements se rencontrent sous sa plume. Il pensera volontiers que

Pour chanter leurs combats l'Achéron nous devrait rendre Homère.....

Une petite fille ne fait pas avec plus de bonne foi de sa poupée une grande dame que La Fontaine ne fait de sa poule une belle Hélène, au beau plumage, « Amour, tu perdis Troie ! » s'écrie-t-il au moment où il va nous raconter le combat de deux coqs. C'est qu'en effet les infortunes qui naîtront de ce combat valent pour lui tous les désastres amenés par la guerre de Troie. Il a l'ingénuité des enfants auxquels leurs imaginations apparaissent comme autant de vérités. N'est-ce pas cette simplicité d'esprit qui l'a fait appeler le *bon* La Fontaine?

III

Souvent, c'est par comparaison que l'on apprécie mieux les écrivains. Pour estimer La Fontaine à sa juste valeur, rapprochons-le de ceux qui se sont essayés dans le même genre. De l'aveu de tous, le second rang, pour l'apologue, appartient chez nous à Florian; mais à quelle distance il reste de son modèle ! nous allons le voir.

Florian, tout le monde le sait, était un brillant capitaine de dragons; il écrivit dans les années qui ont précédé la Révolution, alors que les mœurs n'étaient pas précisément très sévères; mais l'on se pi-

Digitized by Google

quait de mettre beaucoup d'innocence dans la littérature; le goût était aux pastorales; la reine de France, imprévoyante de l'avenir, jouait à la bergère avec ses amies sous les ombrages de Trianon. Florian lui-même était de la petite cour du duc de Penthièvre, et c'était surtout par le parc du duc qu'il connaissait la campagne. Il composait pour les belles dames; il fut à la mode. Le ton général était à la sensibilité : jamais on n'a autant usé de ce mot qu'à la fin du dix-huitième siècle. A cet égard Florian fut bien de son temps.

Les fadeurs qui gâtent trop souvent ses autres ouvrages ne se retrouvent plus, hâtons-nous de le dire, dans ses fables. Là, Florian avait un modèle qu'il aimait sincèrement, et dont il s'est plus d'une fois heureusement inspiré. Ses apologues se lisent toujours avec plaisir; ils sont ingénieux, faciles, spirituels; ils ne manquent ni de grâce ni de finesse. Quelquefois même le ton s'élève, sans emphase. C'est ainsi que, parlant d'un vieillard entouré du respect de tous, il dira :

Nul n'eût osé mentir devant ces cheveux blancs.

Un vers que Corneille n'eût pas désavoué. Parfois, ce sont des traits que l'on croirait dérobés à La Fontaine. L'aigle tombé, disgracié et chassé honteusement de l'Olympe, rencontre un hibou, et lui parle avec affabilité.

Les aigles sont polis quand ils sont malheureux.

Observation malicieuse. Ailleurs, dans un collège, un chat, un hibou et un oison, tous instruits, comme il convient aux habitants d'une docte maison, disputent

Digitized by Google

pour savoir à quel peuple de l'antiquité il faut accorder la prééminence. Un rat intervient dans leur querelle :

Rat savant, qui rongeait des thèmes dans sa hutte.

Enfin, et ceci n'est pas un médiocre honneur pour un fabuliste, il y a tels de ses vers qui sont passés en proverbe, et sont devenus comme une monnaie courante dans la conversation. Par exemple :

.....Chacun son métier
Les vaches seront bien gardées.

Et cet autre :

C'est qu'on se croit toujours plus sage que sa mère.

Voilà des titres assez sérieux pour placer Florian à un rang fort honorable. Mais on a beau faire, à moins d'être un homme de génie, on est toujours plus ou moins gâté par son époque. Le défaut de ce temps-là, avons-nous dit, c'était l'abus de la sensibilité. Même dans la meilleure partie de son œuvre, Florian n'y échappera pas complètement. Les animaux n'auront plus ce naturel que nous ne pouvons assez admirer dans La Fontaine. Florian n'a souvent sous les yeux qu'une nature un peu artificielle et de convention. Tandis que La Fontaine étudie ses personnages en pleins champs, dans toute la liberté de leurs allures, où Florian va-t-il étudier les siens? A Paris, sur le quai, c'est lui-même qui nous l'apprend :

Vous connaissez ce quai nommé de la Ferraille,
Où l'on vend des oiseaux, des hommes et des fleurs?
A mes fables souvent c'est là que je travaille;
J'y vois des animaux; et j'observe leurs mœurs.

Digitized by Google

Aussi qu'arrive-t-il? C'est que souvent ses animaux sont des Parisiens, et des Parisiens du dix-huitième siècle. Mais chez La Fontaine, le moineau c'est tout simplement le moineau, et le chien c'est le chien de tous les temps et de tous les pays.

Veut-on quelques exemples de ce manque de vérité? Florian commence ainsi une fable :

Un bon père cheval, veuf, et n'ayant qu'un fils.

Nous l'arrêtons dès le premier vers. Que le cheval aime le poulain, soit, il n'est point d'animal qui soit dépourvu de tout attachement pour sa progéniture; mais le cheval n'est pas particulièrement bon père : pourquoi donc le choisir comme type de l'amour paternel? Veuf! Mais à quoi pense donc Florian? Veuf éveille tout de suite en nous l'idée d'êtres qui vivent par couple et qui ne sont désunis que par la mort. Nous comprendrions que l'on parlât ainsi du chevreuil; mais le cheval, nous le savons tous, a des affections assez libres, assez vagabondes. On pourrait le comparer à un sultan, et voici que Florian en fait une sorte d'honnête bourgeois qui voyage pour faire l'éducation de son fils. C'est un cheval de fantaisie qu'on me montre là, un cheval que La Fontaine n'eût pas reconnu.

Ailleurs, c'est un chien de berger, Moufflar, que l'on va tuer. Moufflar le sait, et il se laisse conduire tranquillement au lieu du supplice, sans résister, sans essayer pour sa défense un seul coup de dent : il a des remords! Oui, des remords, comme un coupable que la componction est venue toucher. Aussi consent-il

Digitized by Google

volontiers à expier son crime; et il profite de l'occasion pour adresser aux jeunes chiens un discours fort pathétique sur le danger de se laisser entraîner à une première faute. Voilà, il faut l'avouer, un chien qui ressemble par trop à ces condamnés dont on nous raconte parfois la fin édifiante.

Veut-on quelque chose qui montre encore mieux les inconvénients de cette fausse sensibilité dont nous parlions? L'aigle, ennuyé de vivre seul dans l'Olympe, descend sur un rocher, et il y trouve, pour en faire sa compagne,..... une aiglonne sans doute? Non, une blanche colombe. Il en devient épris.

De plus en plus l'aigle l'adore;
Bientôt ils s'unissent tous deux.
Leur fidélité s'en augmente;
Et lorsque notre aigle amoureux
Voulait remercier son épouse charmante
D'avoir enfin trouvé l'art de le rendre heureux,
Il lui disait, d'une voix attendrie :

(« d'une voix attendrie », ce n'est ni La Fontaine, ni Buffon qui auraient trouvé cela)

Le bonheur n'est pas dans les cieux,
Il est près d'une douce amie.

Ne croirait-on pas entendre une de ces romances sentimentales qui avaient alors tant de vogue? Ces vers charmaient la société du duc d'Orléans; le duc avait épousé en secret Mme de Montesson; mais ce secret n'en était pas un : tout le monde connaissait ce mariage; seulement les convenances du rang ne permettaient pas de le déclarer officiellement. Le duc,

Digitized by Google

c'était l'aigle, et Mme de Montesson, la blanche colombe. L'apologue dégénérait en allusion, en madrigal. La Fontaine, en semblable circonstance, aurait pu essayer de tourner un compliment à l'adresse de Louis XIV et de Mme de Maintenon; mais il n'aurait jamais songé à marier ensemble l'aigle et la colombe. S'il les avait fait se rencontrer, il est possible que l'aigle, bien repu, eût négligé de croquer la tendre colombe; mais à coup sûr il ne l'aurait pas épousée (1).

Sans s'écarter toujours autant de la vérité, Florian, même dans les meilleurs endroits, a la note moins juste que La Fontaine. Quelques-uns le trouvent plus moral, et estiment qu'il vaut mieux faire apprendre ses fables aux enfants pour leur inculquer sans doute de bonnes doctrines. Par exemple, quand la brebis et le chien s'entretiennent ensemble de la cruauté de l'homme à leur égard : — Va, dit le chien :

Va, ma sœur, il vaut encor mieux
Souffrir le mal que de le faire.

Voilà, nous en convenons, une morale irréprochable, et plût à Dieu que dans ce bas monde chacun réglât sa conduite d'après cette maxime ! Ce serait l'âge d'or, l'âge d'or si souvent regretté. Mais pour qu'une leçon nous touche, il ne suffit pas qu'elle soit bonne en elle-même; il faut qu'elle nous soit donnée par quelqu'un qui ait droit de nous la donner. Tant vaut le précepteur, tant vaut le précepte. Supposons Harpagon

(1) Livre XII, fable XI. La pie se trouve par hasard avec l'aigle dans un coin détourné d'une prairie :

L'agace eut peur; mais l'aigle ayant fort bien dîné
, ...La rassure.....

Digitized by Google

flétrissant l'avarice, ou Tartuffe tonnant contre l'hypocrisie, l'avarice ou l'hypocrisie ne s'en porteront pas plus mal : le prédicateur fera tort à la prédication. Il y a longtemps que Juvénal l'a dit :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

Que la sédition soit un mal, nul ne le conteste; mais que les Gracques séditieux viennent se plaindre de la sédition, tout le monde haussera les épaules. Cela posé, si nous revenons à notre fable, est-ce bien au chien de berger qu'il appartient de nous faire cette belle leçon? Sans nier ses qualités, on peut dire qu'il n'est pas un modèle de résignation; il ne faut pas trop compter sur sa douceur et sa mansuétude. Et les brebis le savent bien : le chien n'est pas précisément leur frère, si ce n'est dans la fable de Florian. Ici, il est du parti des moutons contre l'homme; dans la réalité et dans La Fontaine, car c'est tout un, il est du parti de l'homme contre les moutons. Il mangera bel et bien du mouton quand l'homme consentira à lui en donner sa part; s'il s'abstient d'en manger en temps ordinaire, n'en faites pas un mérite à sa vertu.

Il était tempérant, plus qu'il n'eût voulu l'être, dit La Fontaine, qui ne s'en laisse pas accroire par les faux semblants. Et le loup (toujours dans La Fontaine), le loup à qui on fait un crime de ses appétits, saura fort bien remarquer que l'agneau est un régal pour le chien comme pour le berger.

Oh ! oh ! dit-il, je me reproche
Le sang de cette gent : voilà ses gardiens
S'en repaissant, eux et leurs chiens;
Et moi, loup, j'en ferais scrupule !

Digitized by Google

Il est inutile de pousser plus loin ce parallèle. Alors même que La Fontaine prête aux animaux les sentiments qui appartiennent le plus exclusivement aux hommes, rien ne blesse le lecteur, tant la vraisemblance est exactement observée, tant le fabuliste semble peu songer à l'espèce humaine. Une discussion sur le droit de propriété, voilà qui semble excéder l'intelligence des bêtes. Qu'un fabuliste de nos jours ait à traiter ce sujet, ou nous nous trompons fort, ou ses animaux auront tout l'air de philosophes; sous leurs arguments, sous leurs citations, on reconnaîtra telle ou telle école contemporaine que nous pourrions nommer. La Fontaine prend la question dans ce qu'elle a de plus général, et par conséquent de plus simple; il l'approprie à la nature des personnages; ce n'est pas une thèse métaphysique qu'ils vont débattre; il y a un voleur et un volé (on en voit, même chez les bêtes qui se disputent) (1). Ce sont des passions plus encore que des idées qui sont aux prises, et la passion appartient à l'animal comme à l'homme. Et avec quel art La Fontaine encadre sa fable ! L'heure, le lieu, les habitudes des acteurs qu'il met en scène, rien n'est oublié. Ce sont ces détails qui concourent à l'illusion.

IV

Il nous sera plus facile maintenant de justifier La Fontaine de cette prétendue immoralité qui lui a été reprochée par des juges trop sévères. Que la plupart de ses récits soient admirables, on en convient; mais on

(1) *Le Chat, la Belette et le petit Lapin.*

Digitized by Google

ajoute qu'ils présentent souvent un spectacle fâcheux pour l'enfance. Est-il bien, par exemple, de nous montrer, dans *les Animaux malades de la peste*, le faible sacrifié pour expier les fautes du puissant? La Fontaine n'a même pas l'air de prendre parti pour la pauvre victime ni de la plaindre; il reste narrateur impassible. L'enfant qui lira cet apologue en tirera cette unique leçon qu'il vaut mieux être le lion mangeur de gens, le renard courtisan ou le loup sophiste, que le baudet simple et innocent.

Prenons garde : être moral et moraliser, ce n'est pas tout à fait la même chose. Moraliser, c'est se faire professeur de vertu, c'est afficher des prétentions à l'enseignement; être moral, c'est tout uniment agir et parler de telle sorte que ceux qui sauront interpréter exactement vos paroles et vos actes n'y trouvent au fond rien que de bon. La Fontaine n'est pas un moraliseur; il lui arrive même quelquefois, et nous en avons cité des exemples, de s'exprimer avec un sans-façon qui ne sent pas du tout son moraliste de profession. Il ne songe point à tenir école, à faire un cours, à rédiger de ces maximes et de ces sentences utiles dans un traité d'éducation à l'usage de la jeunesse. Mais s'il n'y avait de morale que là où la morale est exprimée en toutes lettres et formellement déduite, nous craindrions fort que l'*Avare* ou le *Tartuffe* de Molière ne manquassent leur but; car nous ne nous souvenons pas qu'on y trouve une seule maxime contre l'avarice ou l'hypocrisie. Le poète se contente de faire agir sous nos yeux l'avarice ou l'hypocrisie; il nous laisse le soin de tirer nous-mêmes les conséquences.

Digitized by Google

Mais, objectera-t-on, Tartuffe et Harpagon sont du moins punis, tandis que souvent, dans La Fontaine, les vices n'ont pas leur châtiment; ils ont même parfois leur récompense. Le corbeau a le tort d'avoir une ridicule vanité; mais le renard, qui emporte le fromage, a le bénéfice de sa ruse et de sa flatterie. Quel est, du corbeau et du renard, celui que nous pourrons présenter à l'enfant comme modèle?

— Eh! mon Dieu! ni le renard ni le corbeau. Mais est-il absolument nécessaire, pour nous instruire, que partout nous trouvions un modèle à imiter? Dans *La Morale en actions*, ce livre que nous avons tous lu dans nos premières années, il arrive toujours que le coupable est puni et l'honnête homme récompensé. L'enfant serait plus satisfait, sans aucun doute, si le loup, quand il croque l'innocent agneau, rencontrait un os qui lui restât au gosier et l'étranglât. C'est ainsi que Napoléon à Sainte-Hélène refaisait la fable de La Fontaine pour les enfants des généraux qui l'avaient suivi dans son exil. Mais c'est à la jeunesse toute seule que l'on présente ainsi la vie; dans la réalité, ce n'est pas là ce qui se voit. La justice distributive ne s'exerce pas toujours et partout. Plus d'un renard jouit tranquillement du fromage dérobé, plus d'un loup dévore impunément la brebis. S'ensuit-il, quand les choses ne se passent pas comme nous voudrions qu'elles se passassent, qu'on ait tort de les raconter? Mais, à ce compte, ce serait faire le procès à l'histoire, qui ne nous offre pas toujours, tant s'en faut, le triomphe du juste; et cependant l'histoire a été appelée, et avec raison, l'école du genre humain : ce n'est pas

Digitized by Google

celle des enfants, nous en convenons, mais c'est l'école des hommes faits.

Il en est un peu de même de la fable de La Fontaine. La Fontaine ne disserte pas, ne dogmatise pas, il est vrai; il a souvent l'apparente indifférence d'un chroniqueur exact qui n'arrange pas les faits pour la plus grande satisfaction de ses lecteurs, et les raconte tels qu'ils sont. Mais ne nous y trompons pas, l'homme qui réfléchit sait faire son profit du mal comme du bien; il n'a pas besoin qu'on lui fasse la leçon, il se la fait à lui-même. La Fontaine a pour nous le mérite de ce chroniqueur; il nous présente un tableau fidèle de la vie; mille fois plus fidèle que ces fabulistes qui prêtent au chien et à la brebis le langage que nous entendions tout à l'heure. Florian n'aurait peut-être pas composé *la Cigale et la Fourmi,* fable qui prêche l'inhumanité, assure gravement Jean-Jacques; ou bien il l'aurait autrement conçue. Les cigales, qui passent à chanter toute leur jeunesse, je veux dire l'été, et qui n'ont plus qu'à mendier quand la vieillesse et l'hiver sont venus, l'espèce en est malheureusement trop commune; mais une fourmi, bonne ménagère, qui partage avec la cigale, voilà qui se voit rarement. Si la fourmi, après un petit sermon à la cigale, lui donnait généreusement de son gain péniblement amassé, Rousseau consentirait peut-être à trouver la fable morale; elle ne serait que puérile, et surtout elle manquerait de vérité. Le précepteur d'Émile ferme les yeux, s'il ne veut pas voir la leçon qui ressort du petit récit de La Fontaine : elle est assez claire. Quoi ! faire comprendre que si la jeunesse nous a été donnée, ce n'est pas pour

Digitized by Google

que nous la perdions en vains amusements, en imprudentes satisfactions; que nous devons travailler, si nous ne voulons pas que notre âge mûr et notre vieillesse portent la peine des années oisives; qu'il ne faut pas compter que d'autres viendront réparer nos folies, est-ce que cette leçon n'a pas son prix? Les Vierges sages, dans l'Évangile, économisent leur huile, et refusent tout net d'en donner aux Vierges folles. Sans y avoir songé, La Fontaine, avec d'autres personnages reproduit la même situation : on peut tirer de sa fable la même morale que de la parabole; et cette morale, n'en déplaise à Jean-Jacques, en vaut bien une autre.

Par cela seul que La Fontaine est, entre tous les fabulistes, l'observateur le plus exact, le plus scrupuleux, il est celui qui pourra le mieux servir à notre instruction. Si, dans ses apologues, la leçon semble quelquefois cachée, elle n'est cependant jamais absente; seulement, pour la reconnaître il faut avoir déjà quelque expérience de la vie. On a raison de ne montrer aux enfants que le bien; mais, pour l'homme fait, le spectacle des choses humaines, avec leur mélange de bien et de mal, a plus d'utilité. La morale est une à coup sûr, mais il ne faut pas l'offrir de la même manière à tous les âges. Donnons à la jeunesse Ésope et Florian, et prenons pour nous La Fontaine, comme on sert le lait à l'enfance et le vin à l'âge mûr.

Non pas cependant que nous prétendions retirer La Fontaine des mains de nos enfants : ce serait dommage, ils aiment tant à le lire. Nous le leur laisserons, surtout parce qu'ils y trouvent leur chien, leur chat, leur lapin, toute une ménagerie qu'ils connaissent et

Digitized by Google

qu'ils aiment. Plus tard, ils y verront mieux encore : mais en attendant qu'il soit leur précepteur, il sera leur Buffon, et ce n'est pas un mérite qui soit à dédaigner.

Il nous en aurait trop coûté d'avoir à reconnaître une infériorité chez La Fontaine, et d'abandonner le moraliste, tout en admirant le poète. Mais aurons-nous tort maintenant d'affirmer que s'il est sans égal pour la vérité et le naturel, il ne le cède non plus à aucun autre en fait d'enseignement? C'est surtout dans les hauteurs de l'art que le vrai et le beau, pour emprunter à notre fabuliste lui-même une de ses expressions familières, sont toujours camarades du bien.

Nous parlions plus haut du *Tartuffe* et de L'*Avare*. Ce n'est pas seulement parce que les fables sont

> Une ample comédie à cent actes divers,
> Et dont la scène est l'univers

que La Fontaine nous fait songer à Molière : c'est qu'il est peu d'écrivains que l'on puisse mieux comparer l'un à l'autre, malgré la différence des genres. Ces deux grands hommes, qu'unit une solide et constante amitié, usent de cette langue familière, vraiment gauloise, dont le secret semblait déjà en partie perdu, tous deux doués du génie de l'observation et de la faculté d'exprimer nettement, vivement, ce qu'ils ont exactement observé. Mais l'un prend pour sujet de son étude le cœur humain, avec ses passions et ses travers ; l'autre regarde surtout la nature, les animaux. De là deux caractères, deux existences qui ne se ressembleront

Digitized by Google

point. Dans les replis du cœur humain se cachent bien des faiblesses qu'il ne faut pas voir de trop près, sous peine de perdre bien des illusions. Molière a trop bien connu ce fonds de misères pour n'en pas souffrir; de là cette tristesse, cette mélancolie qu'il porte partout avec lui, et dont ses chagrins personnels ne sont pas la cause unique. Dans la nature au contraire, tout est fête, tout est joie; les soucis mêmes deviennent douce rêverie au milieu des champs et des bois; aussi, quoiqu'il vive au jour le jour, le bon La Fontaine sera aussi l'heureux La Fontaine. Ce n'est pas tout : suivez les deux amis dans la société; ils sont le plus souvent silencieux. Mais si le premier se tait, c'est pour mieux entendre et pour mieux voir : il fait provision d'observations; ni les manèges de la séduisante Célimène, ni la suffisance du marquis Acaste, ni la jalousie d'Arnolphe, rien ne lui échappe : il a tout noté. Mais l'autre... l'autre au contraire n'a rien vu, rien entendu; ne lui demandez pas ce qui s'est dit, ce qui s'est fait autour de lui : il n'en sait rien. On peut tout haut rire de lui, sans qu'il s'en doute, le bonhomme : il est si distrait ! Distrait, je le crois bien : la distraction est une partie de son génie. Comment voulez-vous qu'il vous écoute? Ses yeux et ses oreilles sont occupés ailleurs; il assiste en imagination à l'assemblée des rats, il est à la cour du roi lion, et il s'y plaît mieux que dans les antichambres de Versailles ou dans les salons de Paris. Ce qu'on appelle ses distractions serait plutôt, à y regarder de près, une attention qui ne se laisse pas aisément détourner de son objet.

Digitized by Google

V

Il resterait encore beaucoup à dire sur le fond des fables; mais il faut abréger. Pouvons-nous cependant ne pas parler un peu du style de La Fontaine? Le premier mérite qui nous frappe, n'est-ce pas son exquise simplicité? La simplicité, en apparence si facile à acquérir, et dans la réalité si rare, qui exclut toute emphase, toute prétention, toute recherche, qui laisse toutes choses à leur place, et qui n'est que le parfait à-propos de toutes les qualités. En même temps qu'il est toujours simple, La Fontaine est admirablement varié : lequel de nos écrivains l'est plus que lui, même parmi les plus grands? Certes, autant que personne nous aimons ces illustres poètes que nous pouvons opposer avec orgueil à ceux de tous les pays et de tous les temps. Mais, le dirons-nous? il nous semble quelquefois, en les lisant, sentir à la longue comme un accent qui reste à peu près le même : Racine, par exemple, est magnifique; mais n'est-ce pas une magnificence un peu uniforme? Ainsi, écoutons Œnone, l'ancienne nourrice, devenue la suivante de Phèdre; elle se plaint que sa maîtresse n'a, depuis trois jours, ni mangé ni dormi.

> Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
> Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux;
> Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
> Depuis que votre corps languit sans nourriture.

Voilà sans doute de fort beaux vers; mais secouons le charme de cette musique délicieuse : est-ce bien

Digitized by Google

Œnone qui parle? N'est-ce pas plutôt Racine que j'entends? La poésie est la langue des dieux; mais encore faut-il que nous ne rencontrions pas des dieux partout. Tout ce que touchait Midas se convertissait en or; mais l'or finit par fatiguer Midas. Ou bien, pour prendre un exemple dans un genre de littérature que goûtait beaucoup notre La Fontaine, nous avons tous lu ce joli conte de fées où une princesse ne peut pas ouvrir la bouche sans qu'il en sorte des perles et des diamants : perles et diamants, quoi de plus précieux? Mais les paroles ont aussi leur prix; et la princesse aurait paru un peu monotone à ceux qui vivaient toujours avec elle, si sa bouche n'avait pas eu d'autre emploi que de créer des perles et des diamants.

A quoi tient la variété de La Fontaine? D'abord, plus qu'aucun des poètes, ses contemporains, il a le sentiment de la nature. Ce sont de beaux génies sans doute que Corneille, Molière, Racine; mais regardez au fond de leur œuvre, qu'y trouvez-vous? L'homme, toujours l'homme, rien que l'homme. Là, point de ces échappées sur le monde extérieur, comme nous en voyons en si grand nombre dans La Fontaine. Tandis qu'ils vivaient dans la société, lui, il a surtout hanté les champs et les bois; il en a savouré toutes les délices (1). Il ne se contente pas de mettre sous nos yeux de charmants paysages : ces paysages, il les anime, il les peuple; sa fable est tout un monde, monde en miniature, il est vrai, mais complet, et où rien ne

(1) Solitude où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours (Livre XI, fable IV).

Digitized by Google

manque. Dans la nature, vous passez de la forêt à la prairie, de la montagne à la plaine, du spectacle de la terre à la vue du ciel. Il en est ainsi du style de La Fontaine : il s'élève et s'abaisse sans effort; il unit harmonieusement tous les contrastes. Vous trouverez souvent, dans une même fable, tous les tons, sans confusion, sans dissonance. Il vient de parler familièrement de « cette pauvre bête » d'astrologue qui se laisse choir dans un puits : quelle sottise de vouloir lire dans le ciel, quand on n'y voit pas à ses pieds ! La pensée s'élève, l'expression va suivre la pensée; voici que son langage devient magnifique. Ailleurs, dans *la Mort et le Mourant*, il parlera de la nécessité de mourir, aussi éloquemment que Bossuet lui-même.

Au génie du poète, La Fontaine joint la science profonde du versificateur; que de ressources il trouve dans le mètre dont il fait usage ! Ces vers mêlés, tantôt plus courts, tantôt plus longs, graves ou légers, qui se ralentissent ou se précipitent; ces rimes tantôt accumulées, tantôt disjointes, se prêtent merveilleusement à toutes les évolutions de la pensée. Avant La Fontaine, nous trouvons souvent des vers croisés, dans lesquels les rimes ne se suivent pas deux à deux : c'est ainsi que sont composées, par exemple, la plupart des odes de Malherbe; mais, le croisement des vers revient toujours dans le même ordre; chaque strophe est jetée dans le même moule que la strophe précédente. Si nous ne nous trompons, c'est à La Fontaine qu'appartient l'honneur d'avoir créé l'instrument dont il s'est servi. Pour qui veut rechercher les procédés techniques de l'art, il n'est point d'étude qui soit plus profitable

Digitized by Google

que l'analyse de quelques-unes des fables. C'est là surtout qu'on apprendra le pouvoir d'une coupe habile, d'une suspension heureuse, d'un rejet savant. Dans aucun de nos poètes ne se rencontre un aussi grand nombre de ces beautés de détail. Nous parlons de sa science, mais nous devrions dire plutôt son inspiration. Ces beautés, que la réflexion nous fait comprendre et mieux goûter, un grand poète les trouve d'instinct.

Que La Fontaine doive beaucoup au mètre qu'il emploie, on ne peut le contester; mais remarquons cependant qu'il ne perd pas ses vives allures, quand il s'astreint au joug du vers alexandrin. Notre alexandrin est, en général, il faut le reconnaître, un peu pompeux, un peu solennel; mais entre les mains de La Fontaine, il se détend, il devient flexible. Sans rompre avec les règles de la prosodie, comme on l'a fait souvent de notre temps, notre poète donne à son vers une légèreté, une souplesse qu'on voit rarement ailleurs que chez lui. Lisez *le Meunier, son Fils et l'Ane* (1).

---

(1) Jusqu'ici La Fontaine, au moins comme poète, n'avait compté que des admirateurs : si Jean-Jacques attaque le moraliste, il n'a que des éloges pour l'écrivain. De nos jours cependant une voix a réclamé contre cette admiration universelle, une seule, il est vrai, mais que la France tout entière a écoutée, à certains jours, avec des transports d'enthousiasme. Nous ne voulons parler d'un grand poète qu'avec respect, alors même qu'il s'égare dans sa critique; mais il semble que cela porte malheur de s'attaquer à La Fontaine. Lamartine en perd même sa modération ordinaire. En misanthropie, il dépasse du premier coup Rousseau, ce qui paraissait bien difficile. Rousseau, en faisant allusion à un de ces ouvrages de La Fontaine qu'on ne lit pas, ou qu'on ne lit qu'en secret, avait dit, dans une de ses boutades de mauvaise humeur : « La mo-

Digitized by Google

Il est des choses que l'on hésiterait à dire soi-même, mais que l'on aime assez à entendre dire hardiment par un autre. Nous éprouvions un sentiment de ce genre, en lisant, tout récemment, les réflexions de Joubert, ce critique si fin, si distingué, qui n'a eu qu'un tort, d'écrire trop peu. Voici un de ses jugements; nous lui en laissons la responsabilité : « Il y a dans La Fontaine une plénitude de poésie qu'on ne trouve nulle part dans les autres auteurs français. » Nulle part ! Joubert est bien affirmatif; mais quoi qu'il en soit de cette appréciation, nous demanderons-nous quel rang il faut assigner à La Fontaine dans la liste des grands hommes de son temps? Convient-il de le placer au-dessus, au-dessous, ou simplement à côté de

---

rale des fables est pour les enfants, la morale des contes est pour les mères. »

C'était calomnier les mères, même les mères du temps de Rousseau. Lamartine va plus loin : confondant dans une même réprobation les *Fables* et les *Contes* : « Que penser d'une nation, dit-il, qui commence l'éducation de *ses* enfants par les leçons d'un cynique? » Puis il parle de cette « ménagerie puérile, de ces vers boiteux, disloqués, inégaux, sans symétrie ni dans l'oreille ni sur la page », auxquels il préfère, nous dit-il, les vers de la *Henriade*, parce qu' « ils satisfont au moins l'amour du son ». (Préface des *Méditations*.) L'amour du son ! Hélas ! Lamartine ne trahit-il pas, à son insu, une des faiblesses de son génie? N'a-t-on pas reproché quelquefois à sa poésie un peu trop d'uniformité ? Nous pouvons écouter avec ravissement le son d'une cloche; mais s'il se prolonge indéfiniment, il risque de nous fatiguer. Ce n'est pas de La Fontaine que l'on pourrait dire que ses vers ressemblent au son d'une cloche. Lamartine ne s'est pas contenté d'attaquer une seule fois notre fabuliste, ailleurs encore il est revenu à la charge. Tant il est vrai que de grandes facultés poétiques ne sont pas toujours un sûr garant de la justesse du sens critique. Mais ce dernier mérite est assez humble pour que l'auteur des *Méditations* puisse s'en passer, sans grand dommage pour sa gloire.

Digitized by Google

Corneille, de Molière, de Boileau, de Racine? Ce sont-là de ces questions que chacun résoudra selon ses préférences personnelles; mais Dieu seul pourrait dire avec certitude auquel il avait accordé le plus de génie. Si nous consultions Molière, nos doutes seraient peut-être levés : « Voilà celui qui nous efface tous, disait Molière en frappant sur l'épaule de La Fontaine, le bonhomme vivra plus que moi. » Mais nul, et Molière pas plus qu'un autre, ne doit déposer dans sa propre cause, dût-il déposer contre lui-même. Molière vivra autant que La Fontaine, c'est-à-dire toujours. Mais sans vouloir établir de prééminence entre ces grands hommes, tous grands à des titres divers, voici ce qu'il nous est au moins permis de constater : dans les œuvres des autres, il y a déjà des parties, nous ne dirons pas mortes, mais moins vivantes. Qui songerait à nier par exemple que la trace de l'hôtel Rambouillet ne se fasse jamais sentir dans les héros de Corneille par une certaine exagération de sentiments? Est-ce que les personnages de Racine n'ont pas le tort quelquefois de paraître avoir été élevés à la cour de Louis XIV? Molière lui-même, dans ses intermèdes burlesques, que nous serions tenter d'appeler des parades, s'ils n'avaient été composés par Molière, n'a-t-il pas trop concédé au goût particulier de son époque? L'œuvre de La Fontaine, au contraire, elle est plus vive, plus franche que jamais; elle semble rajeunir avec les années; et elle a encore plus d'admirateurs dans la postérité que chez les contemporains. En serait-il donc de l'humanité, prise dans son ensemble, comme de chacun de nous, pris à part? Est-ce que le monde, en

Digitized by Google

devenant plus vieux, priserait mieux le fabuliste? On a remarqué, en effet, que La Fontaine est plus goûté à mesure qu'on s'éloigne de la jeunesse. C'est là, du moins, un des profits de l'âge mûr. Cicéron, dans un de ses traités, a recherché curieusement, pour consoler les vieillards, tous les avantages que la vieillesse apporte avec elle. Aimons assez La Fontaine pour croire que si les années nous le font aimer davantage, l'ennui de vieillir a ses compensations.

Notre littérature compte de glorieux représentants dans tous les genres; mais aussi il n'est point de genre où nos écrivains ne trouvent des rivaux. Pour la fable seule, nous l'emportons sans contestation. Ni chez les anciens, ni chez les modernes, personne qui puisse disputer la palme à La Fontaine. Si notre moraliste avait été moins modeste, s'il s'était estimé à sa juste valeur, c'est de lui-même qu'il aurait pu dire, avec plus de vérité que de La Rochefoucauld :

> C'est un nom qui des ans et des peuples connu
> Fait honneur à la France, en grands noms plus féconde
> Qu'aucun climat de l'univers (Liv. X, fable 15).

Digitized by Google

METZ

Par M. Ferdinand DES ROBERT

LA MUSE

Poète, prends ta lyre; ainsi qu'en ta jeunesse,
Chante Metz, ta patrie, où flottait le drapeau
De la France, ta mère, et qui, dans sa tendresse,
A bercé ton enfance et garde le tombeau
Où dorment tes aïeux, la main sur leur épée!
Longtemps, tu parcourus ces côtes escarpées
Que baigne la Moselle en son gracieux cours
Et ces champs toujours verts, ces plaines parfumées
Où grondaient les canons de notre vieille armée.
Jadis, tu chantais Metz dans tes vers pleins d'amour,
Tu poursuivais ton rêve en errant dans ses rues
Si pleines de mystère, admirant tour à tour
Ses antiques palais et, par le temps accrues,
Les splendeurs de ses quais, de ses jardins en fleurs.

Mais, lorsque la défaite a fait couler tes pleurs,
Tu nous dis les malheurs de Metz par toi chérie,
Tu partageas sa peine et toutes ses douleurs,
Quand tu la vis esclave et blessée et meurtrie,
Lorsqu'un glaive sanglant lui transperça le cœur,
Qu'on mit son cœur à nu, qu'on fouilla ses entrailles,
Qu'on souilla son blason, qu'on rasa ses murailles,

Digitized by Google

Alors que, sans pudeur, d'infâmes niveleurs
Sur Metz se sont rués, ainsi que des Vandales,
Ont détruit du passé les traces idéales,
Qu'avec amour foulaient les vieux Messins rêveurs.

Ton angoisse s'accrut et tu gémis de rage;
Pour toi, Metz n'était plus Pallas au casque d'or
Dont la voix exaltait des soldats le courage :
Ce n'était qu'une halle où la foule entre et sort,
Une ville banale, une vaste caserne,
Un caravansérail à l'aspect triste et terne,
Où l'on boit, où l'on chante, insipide taverne,
Où la vie est sans charme, au tudesque décor.

Mais ton rêve déçu survit à l'infortune,
Au désastre, aux revers, du fond de ton exil,
Te hante, te poursuit, sans trêve, sans lacune.
Tu ne peux oublier, poète au cœur viril,
Tu ne peux écarter de ta triste pensée
Le nom pur, virginal, de la pauvre blessée
Qu'il te faut consoler en vers harmonieux,
Inspirés par ta Muse, ainsi que par les cieux,
Avant que le trépas ne te couche en ta tombe
Et qu'alors, impuissant, ton être ne succombe.

Poète, prends ta lyre, avant que la Cité
Jadis immaculée, indépendante et libre,
Ne disparaisse entière, en ce siècle éhonté.
Célèbre son passé. Que ton luth chante et vibre,
En disant ton amour pour ce Metz enchanté
Que nous avons connu, que plusieurs ont quitté.
Dépeins-nous ses palais, ses églises gothiques.
Évoque du passé les témoins magnifiques,
Sa cathédrale immense et sa flèche et ses tours,
Son vaisseau colossal et ses vitraux antiques,
Et sa Mutte qui tinte et bourdonne aux grands jours,

Digitized by Google

Et ce chœur gigantesque où jadis Charlemagne,
Vénérable empereur de France et d'Allemagne,
Revêtu de sa chape et tenant son psautier,
Venait s'agenouiller, prier, psalmodier.

De la belle Moselle aux poétiques rives,
Où le ciel se reflète en un miroir si pur,
Poète, chante-nous l'onde aux vagues d'azur,
Ces vignes, ces coteaux, ces forêts où, plaintive,
La voix des soldats morts se mêle au bruit du vent,
Et cette vaste plaine, aux teintes verdoyantes,
Que, dans tes jeunes ans, tu contemplais souvent
De l'Esplanade ombreuse où, dès l'aube naissante,
Resplendit le soleil aux lueurs chatoyantes.

Obéis à ta Muse et peins-nous ces beaux lieux
Avant que de mourir; ainsi qu'en ta jeunesse,
Consacre à Metz ancien tes chants harmonieux
Où débordent l'amour et toute son ivresse;
Redis-nous en tes vers la gloire des aïeux
Que rien ne peut ternir. D'une voix vengeresse
Maudis l'envahisseur dont le joug nous oppresse,
Et que tes chants sacrés s'élèvent vers les cieux!

LE POÈTE

Que la bise, en soufflant, emporte dans les airs
Le dernier de mes chants! O ma Muse chérie!
Il faut nous séparer, car la source est tarie
De mes illusions. A mes yeux entr'ouverts
Ne se montre qu'un ciel obscurci de nuages.
Si je rêve au passé, je scrute l'avenir
Et ne vois, près de moi, que sinistres présages.

Digitized by Google

Le nectar embaumant la coupe où je buvais
A l'aube de mes ans, n'y laissa que la lie,
Et de douleur, depuis, mon cœur fut abreuvé.
Mon rêve aux rayons d'or, en ma mélancolie,
Me parut un mensonge à l'heure du réveil.
Ce n'était qu'un fantôme. Et, ma tâche accomplie,
Je n'attends, pour repos, que l'éternel sommeil.

Puis-je redire encor mes plaisirs de jeunesse,
Mon bonheur envolé, mes regrets éperdus,
Les souvenirs lointains de ma trop courte ivresse,
La gloire des aïeux et les pleurs répandus,
Mon exil prolongé, tous mes amis perdus,
Les ans par moi passés dans ce Metz que j'adore,
Et que, malgré tout, j'aime à visiter encore?

J'aime ses vieux palais, ses églises gothiques,
La Moselle argentée où se baignent ses murs,
Sa superbe Esplanade aux horizons d'azur,
Sa vieille Cathédrale aux vitraux féeriques,
A la coupole immense, aux légendes antiques.

Alors qu'au soir qui tombe, on l'aperçoit de loin,
Elle semble un grand sphinx dominant la Moselle,
Mais, de près, regardons ce colosse avec soin;
C'est l'œuvre de la foi qui chez elle étincelle,
C'est l'âme d'une race au vigoureux ferment,
Qui se reflète en elle. Immortel monument
De pierres qu'a signé la nation messine,
Construit par nos aïeux, fait de vie et de sang,
Où le style ogival à grands traits se dessine,
Épure les profils, de sève les remplit,
Gigantesque forêt, qui dans les airs se masse,
Aux magiques arceaux où l'acanthe fleurit,
Et lanterne de Dieu dont s'éclaire l'espace,
Quand du soleil levant l'aurore lui sourit,

Digitized by Google

Chef-d'œuvre des humains que le ciel illumine,
Et qui, dans sa splendeur, montre la main divine
Qui traça sa voussure aux gracieux contours,
Basilique sacrée où la lumière et l'ombre
S'alternent avec goût, se montrent tour à tour,
Où filtre le soleil à travers la nef sombre.

Oui, j'aime d'amour pur la ville où je suis né,
Cette ville si belle où vécut ma jeunesse,
Et c'est avec regret et profonde tristesse,
Que je vois ses remparts démolis, ruinés,
Que je la vois en pleurs, à jamais désolée,
Que je l'entends gémir, captive inconsolée,
Sur son sort malheureux et ses lauriers fanés.
C'est pourquoi j'ai brisé les cordes de ma lyre,
En écoutant sa plainte et ses cris émouvants.
Elle ne répondra qu'à la fureur des vents,
Au bruit de la tempête et du ciel en délire,
Et mon cœur ulcéré ne peut plus que maudire !
Car ma chair a frémi tout le long de mes os
Quand je vis Metz antique, à ce point éventrée.
Au boulanger Harelle, à Guise, à nos héros
J'ai pensé tout le jour. A ses songes livrée,
Mon âme en évoqua l'éternel souvenir,
L'image aux purs reflets et la gloire sacrée
Dont les rayons sur Metz m'ont semblé resplendir.

Songeons à nos aïeux. De la terre d'argile
Où reposent leurs corps, vers la voûte des cieux
Leur âme s'envola; de ce dernier asile
Ils veilleront sur nous avec un zèle pieux.
O Metz ! si s'est flétri ton beau corps fait d'albâtre,
Si le sang teint ton sein brisé par la douleur,
Tu conserves l'amour de ton peuple idolâtre
Et ton âme immortelle est, malgré ton malheur,
Pour toujours demeurée à la France fidèle,
Et celle des Messins se confond avec elle.

Digitized by Google

C'est l'âme de nos morts, ce peuple de géants,
Qui se transfuse en nous et fait agir nos êtres.
C'est le sang généreux et le legs des ancêtres,
Qui, par nous recueilli, console les vivants !
Par Metz le sang versé circule dans nos veines;
Nôtre est sa douleur et ses peines sont nos peines.
Un jour, ses habitants verront sécher leurs pleurs :
La foudre dort encor, mais, peut-être, est prochaine
La tempête qui brise et commande aux vainqueurs !

Digitized by Google

CONCOURS OUVERTS

ET

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DE STANISLAS

I

PRIX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

1° Prix Herpin

M. le docteur Herpin (Jean-Charles), de Metz, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, décédé à Nice le 17 janvier 1872, a fondé un prix de 1 000 francs à décerner tous les *quatre ans* à la suite d'un concours ouvert par l'Académie de Stanislas « sur des questions scientifiques, agricoles, économiques, statistiques ou historiques intéressant particulièrement la Lorraine ou l'ancienne province des Trois-Évêchés ».

Il a été attribué pour la première fois en 1881.

Le concours est ouvert pour 1911.

2° Prix Dupeux

Fondation par M. François-Raymond Dupeux, ancien professeur, décédé à Rosières-aux-Salines le 19 novembre 1893, d'un prix de 350 francs à décerner par l'Académie de Stanislas au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé traitant d'histoire ou d'archéologie, se rapportant de préférence à la Lorraine, ou bien traitant un sujet de science ou de linguistique, se rapportant aussi de préférence à la Lorraine.

Ce prix est décerné trois années sur quatre : il l'a été pour la première fois en 1898.

Le concours est ouvert pour 1910 (sujet historique ou archéologique).

Digitized by Google

3° Prix Stanislas de Guaita

En mémoire de son fils Stanislas, décédé au château d'Alteville le 19 décembre 1897, Mme de Guaita a institué un prix *annuel* de 200 francs ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur, ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres. Le candidat devra appartenir à la région lorraine.

II

PRIX DE VERTU

1° Prix Gouy

Une fondation a été faite par M. Jules Gouy, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 12 février 1892. L'importance en a été accrue par la générosité de ses enfants : M. Albert Gouy de Bellocq-Feuquières et Mme la vicomtesse de Chambrun.

Cette libéralité a mis à la disposition de l'Académie de Stanislas, *chaque année,* depuis 1876, 600 francs pour récompenser le dévouement maternel et 600 francs pour récompenser la piété filiale.

Sont admises à concourir les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans.

2° Legs Bourgon

M. Bourgon, ancien banquier, décédé à Nancy en 1888, a légué à l'Académie de Stanislas, en souvenir de Mlle Jeanne Bourgon, sa fille, une somme de 10 000 francs, payable après le décès de sa veuve, avec mission d'en consacrer les revenus à doter, *tous les cinq ans,* une jeune fille pauvre de Nancy, qui l'aura mérité par sa bonne conduite et par sa piété filiale.

Digitized by Google

3° Prix Mangeon

En mémoire de son père, M. Mangeon, décédé conservateur des hypothèques en retraite à Nancy, M^lle^ Emma Mangeon a confié, depuis 1893, à l'Académie de Stanislas le soin de décerner, *chaque année,* un prix de piété filiale de 100 francs.

4° Prix René de Goussaincourt

Prix *annuel* de 300 francs destiné à récompenser la piété filiale ou exceptionnellement tout acte de vertu et de dévouement, même en dehors des liens de parenté ou d'alliance.

5° Prix du 3e bataillon des mobiles de la Meurthe

Grâce encore à la générosité de M. René de Goussaincourt, un prix *quinquennal* et indivisible de 500 francs est destiné à récompenser les actes de dévouement ou de vertu accomplis : en première ligne par d'anciens sous-officiers, caporaux et soldats ayant pris part à la défense de Toul, en 1870, comme appartenant au 3e bataillon des mobiles de la Meurthe (bataillon de Nancy); en seconde ligne par d'anciens sous-officiers rengagés, gendarmes, chasseurs forestiers, douaniers, ou par des membres de leurs familles à un degré déterminé. Enfin, ce prix pourrait être décerné pour tout acte de dévouement ou de vertu, soit dans la famille, soit même en dehors de la famille.

Il a été, pour la première fois, décerné en 1899.

Le concours est ouvert pour 1914.

6° Prix Chassignet

Par son testament en date du 27 janvier 1898, M. Chassignet, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 25 février 1898, a fondé un prix *quinquennal* et indivisible de 1 500 francs en faveur de la femme — fille, épouse ou veuve — jugée par l'Académie de Stanislas la plus méritante et la plus digne d'intérêt.

Digitized by Google

Le généreux abandon fait par Mme Chassignet de son droit d'usufruit a permis d'attribuer ce prix dès 1903.

Le concours est ouvert pour 1913.

7° Prix René de Goussaincourt

Prix *triennal* et indivisible de 200 francs « destiné à récompenser le serviteur ou la servante qui, par sa fidélité, par ses soins dévoués et désintéressés, aura donné l'illusion de l'aisance à ses maîtres trahis par la fortune, et, à défaut de ce mérite particulier, à récompenser un mérite analogue apprécié par l'Académie ».

Le concours pour l'obtention de ce prix s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

Le concours est ouvert pour 1910.

8° Prix de Bouxières-aux-Dames

Prix *triennal* de 200 francs, en vue de récompenser des actes de vertu, institué par M. René de Goussaincourt, au profit des personnes habitant la commune de Bouxières-aux-Dames depuis plus de trois ans.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

Le concours est ouvert pour 1910.

9° Prix René de Goussaincourt

Prix *biennal* de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser le dévouement dans la famille ou en dehors de la famille, chez des enfants ou des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe, âgés de moins de vingt et un ans.

Le concours pour l'obtention de ce prix, décerné pour la première fois en 1902, s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Le concours est ouvert pour 1910.

Digitized by Google

10° Prix Cardin-Roussel

En mémoire de ses parents, Mme Cardin-Roussel a fondé un prix *annuel* de 200 francs destiné à récompenser une fille plus ou moins jeune, ouvrière de son état, remarquable par son dévouement à sa mère veuve et pauvre, vivant ensemble toutes deux, très honnêtes, bonnes catholiques et dignes d'intérêt. Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.

11° Prix des infirmiers militaires

Prix *biennal* de 100 francs fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser un homme de troupe de l'armée française, gradé ou non gradé, appartenant au service des hôpitaux militaires ou à celui des infirmeries régimentaires de la place de Nancy, ou y étant temporairement employé à un titre quelconque, et qui se serait signalé par son dévouement, soit dans une circonstance particulière, soit dans la suite de ses services.

Dans le cas où, pour une raison quelconque, le prix ne pourrait être décerné dans ces conditions à l'une de ses échéances, l'Académie en disposerait en faveur de quelque autre dévouement.

Le concours est ouvert pour 1910.

12° Prix Ferdinand Lachasse

En souvenir de M. Ferdinand Lachasse, de son vivant docteur en droit et secrétaire de la Faculté de droit, Mme Lachasse, sa veuve, a institué un prix *annuel* de 100 francs, destiné à récompenser le dévouement, ce mot étant pris dans son sens le plus large.

Aucune condition particulière n'est imposée à l'Académie, qui appréciera souverainement.

Digitized by Google

13° Prix des ouvriers et ouvrières de l'industrie

Prix *biennal* de 100 francs, institué par M. René de Goussaincourt, et destiné à récompenser le contremaître, l'ouvrier ou l'ouvrière qui se serait signalé : par une découverte ou innovation, un perfectionnement dans les moyens ou modes de travail, un acte d'initiative ou de dévouement, utiles à son industrie, à son patron ou à ses camarades ; — ou, à défaut, par un ensemble de qualités professionnelles de nature à servir d'exemple et de modèle.

Les concurrents devront appartenir à la grande ou à la petite industrie, dans le sens le plus large de ces mots, et justifier de trois ans au moins de service chez le même patron, dans la même maison ou dans le même établissement, ceci sans discontinuité.

Le concours s'étend aux départements de Meurthe-et-Moselle et des Ardennes.

Il est ouvert pour 1910.

Digitized by Google

PRIX LITTÉRAIRES

CONCOURS DE 1910

L'Académie décernera en 1910 les prix suivants :

1° Concours Dupeux. — Prix de 350 francs attribué au meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé depuis le 1er janvier 1902, qui aura été présenté sur un sujet historique ou archéologique, se rapportant de préférence à la Lorraine. Le dépôt des mémoires et des travaux imprimés (ces derniers en triple exemplaire) sera effectué au plus tard le 31 décembre 1909, au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

2° Concours Stanislas de Guaita. — Prix de 200 francs ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres. Le candidat devra appartenir à la région lorraine. Les renseignements relatifs aux candidats devront être adressés au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, au plus tard le 31 décembre 1909.

N. B. — Sont de fait hors concours, les ouvrages déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France.

Digitized by Google

CONCOURS POUR LE PRIX HERPIN

à décerner en 1911

Ce prix s'élevant à 1.000 francs sera attribué au meilleur mémoire sur la question dont l'énoncé suit :

Mathieu de Dombasle, sa vie, son œuvre, son influence sur l'évolution agricole et économique en Lorraine, conséquences générales de ses doctrines.

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître, sous peine d'exclusion.

Les mémoires porteront une devise qui sera aussi inscrite sur une enveloppe fermée, jointe au manuscrit et contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Les enveloppes seront ouvertes seulement après que l'Académie aura rendu son jugement sur les mémoires présentés. Les noms des concurrents qui obtiendraient une mention honorable ne seront publiés que s'ils en manifestent le désir.

Les travaux présentés doivent être écrits en langue française.

Ils seront déposés, au plus tard le 31 décembre 1910, au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

Les manuscrits ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie au Secrétariat de l'Académie.

Les membres titulaires de l'Académie de Stanislas ne pourront prendre part au concours.

N. B. — Sont de fait hors concours, les ouvrages ou mémoires déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1908

ABRAHAM (Wl.). — Iakob Strepa arcybiskup holicki, 1391-1409. Cracovie, 1908, 1 vol. in-8.

AD CONVENTUM Hagensem de publica pace. — Accedunt quatuor poemata laudata. Amstelodami, 1908, 1 vol. in-8.

ANNALES LORRAINES (Les). — 1re année, n° 1, novembre 1908. Paris, 1908, 1 br. in-4.

A PROPOS du deuxième centenaire du siège de Lille et de sa citadelle. Lille, 1908, 1 vol. in-8.

ARENDT (Ch.). — La chimie au service de l'archéologie, spécialement de la numismatique. Luxembourg, 1908, 1 plaq. in-8. — Thermomètre aérien en zinc. Luxembourg, 1908, 1 plaq. in-8.

BADEL (E.). — La noce de not' Ugène. Comédie de mœurs lorraines, suivie de quinze paysanneries. 10e édition. Malzéville, 1908, 1 vol. in-12. — Le cardinal Mathieu, 1839-1908. Nancy, 1908, 1 br. in-8. — Nancy et ses environs. Guide du touriste. Nancy, 1908, 1 vol.

Digitized by Google

in-8. — Nancy ville d'eaux. Parc Sainte-Marie. Nancy, 1908, 1 br. in-8.

BEAUPRÉ (Cte J.). — Nouvelles observations sur les sépultures sous tumulus de la Lorraine. Metz, 1906, 1 plaq. in-8. — Inventaires publiés par la Commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications antéhistoriques (Meurthe-et-Moselle). Paris, 1907, 1 plaq. in-8. — Le monument funéraire mégalithique du bois l'Évêque, commune de Sexey-aux-Forges (Meurthe-et-Moselle). Nancy, 1907, 1 plaq. in-8.

BIBLIOTECA della R. Accademia dei Lincei. — Elenco bibliografico dei periodici. Roma, 1908, 1 vol. in-18.

BLED (O.). — Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1553. T. II, 1er fasc., 1415-1458. Saint-Omer, 1907, 1 vol. in-4.

BOSSU (Louis). — Maisons ardennaises éteintes ou disparues. La famille de Dalle. Paris, 1907, 1 vol. in-8. — Ballay et sa seigneurie au Moyen Age. Paris, 1908, 1 br. in-8.

BOURGIN (H.). — L'industrie de la boucherie dans le département de l'Oise au dix-neuvième siècle. Beauvais, 1907, 1 vol. in-8.

BOUTROUX (Émile). — Science et religion dans la philosophie contemporaine. Paris, 1 vol. in-18.

BOYÉ (P.). — Discours prononcé à la distribution des prix aux élèves des écoles primaires de garçons et de filles, le 1er août 1908. Nancy, 1908, 1 br. in-8. — Discours prononcé le 30 octobre 1908 aux obsèques de S. E. le cardinal Mathieu. Nancy, 1908, 1 br. in-8.

BREF och Skrifvelser af och till Carl von Linné. D. I. II. Stockholm, 1907-1908, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

CHASSAIN et JACOTIN. — Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire. Paris, 1907, 1 vol. in-folio.

CHASSINAT (E.). — Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale. T. V, 2e fasc. ; T. VI, 1er fasc. Le Caire, 1908, 2 vol. in-4.

CHERVIN (Dr). — Conférence sur l'anthropologie bolivienne (congrès de Reims, 1907). Paris, 1907, 1 br. in-8.

CLASQUIN et Dr LIÉGEOIS. — Essai de reconstitution de l'abbaye de Bonfaÿs et de ses dépendances. Épinal, 1908, 1 br. in-8.

COMITÉ des travaux historiques et scientifiques, 1907 (Liste du). Paris, 1907, 1 vol. in-8.

DENY (Ed.). — Chauffage et ventilation. Paris, 1 vol. in-8, reliure anglaise. — Machines à vapeur. Étude théorique et expérimentale de la surchauffe. Surchauffeur Schwœrer. Paris, 1908, 1 vol. in-8.

DUVERNOY (E.). — Les lettres de cachet en Lorraine au dix-huitième siècle. Paris, 1907, 1 plaq. in-8. — Une ordonnance de Louis XIV sur la Lorraine et les Trois-Évêchés (7 juillet 1643). Paris, 1908, 1 plaq. in-8.

FLICHE (P.). — Note sur le Phillyrea. Paris, 1908, 1 br. in-8. — L'indigénat de l'Epicéa (*Picea excelsa*) dans les Hautes-Vosges. Paris, 1908, 1 plaq. in-8.

FLOQUET (G.). — Sur l'éclipse de soleil du 28 juin 1908. Nancy, 1908, 1 br. in-8.

FRANCE et la SUÈDE (La). — Upsal, 1908, 1 br. in-4.

FRIREN (A.). — Promenades bryologiques en Lorraine. 5e série. Metz, 1908, 1 plaq. in-8. — Quatrième supplément du catalogue des Muscinées de la Lorraine.

Digitized by Google

Metz, 1908, 1 br. in-8. — Simple causerie sur les Fougères de la Lorraine. Metz, 1908, 1 br. in-8.

GALLÉ (Émile). — Écrits pour l'art. Floriculture. Art décoratif. Notices d'exposition (1884-1889). Paris, 1908, 1 vol. in-18.

GAUTHIER (H.). — Le livre des rois (Institut français d'archéologie orientale du Caire). T. XVII. Le Caire, 1908, 1 vol. in-folio.

GERMAIN (Léon). — La souche et l'orange. Emblèmes du roi René. Caen, 1896, 1 plaq. in-8. — L'ancienne cloche de Mattaincourt (1723). Nancy, 1898, 1 plaq. in-8. — L'inscription du couvent de N.-D. à Mattaincourt (1719). Remiremont, 1898, 1 plaq. in-8. — Note sur un manteau de cheminée historié du temps du duc Antoine à Juvigny-en-Pertois. Nancy, 1901, 1 plaq. in-8. — Observations sur les médailles de Benoite-Vaux. Nancy, 1901, 1 plaq. in-8. — Note sur deux chapiteaux de la cathédrale de Saint-Dié. Saint-Dié, 1902, 1 plaq. in-8. — Une médaille inédite de N.-D. de Benoite-Vaux. Bruxelles, 1902, 1 plaq. in-8. — Observations relatives à Thiébaut Ier, comte de Bar, 1192-1214. Nancy, 1902, 1 plaq. in-8. — M. le baron de Braux. Nancy, 1903, 1 plaq. in-8. — Un jeton du comte de Fontaine. Bar-le-Duc, 1904, 1 plaq. in-8. — L'inscription de la cathédrale de Vaison. Une autre interprétation. Caen, 1905, 1 plaq. in-8. — Sur les armoiries de Sarralbe. Nancy, 1905, 1 plaq. in-8. — Une taque de foyer aux armoiries de Bernardin II de Lenoncourt (1602). Nancy, 1905, 1 plaq. in-8. — La pierre tombale de Saulmory (1312). Nancy, 1905, 1 plaq. in-8. — Archéologie. Sur la destination de la « Receveuse d'Avioth ». Bar-le-Duc, 1906, 1 plaq. in-8. — La famille du prévôt de Clermont, Claude de

Digitized by Google

la Vallée, mort en 1538. Nancy, 1906, 1 plaq. in-8. — Les sauvages tenants des armes du duché de Bar au dix-huitième siècle. Nancy, 1906, 1 plaq. in-8. — Une sculpture représentant le Père éternel au Musée historique lorrain. Nancy, 1906, 1 plaq. in-8. — Le procès de la cloche de Boucq en 1723-1725. Nancy, 1906, 1 plaq. in-8. — François de Rosières, seigneur de Chaudeney. Nancy, 1907, 1 plaq. in-8. — Observations sur la charte d'affranchissement de Brouenne, décembre 1247. 1907, 1 plaq. in-8. — Remarques sur l'ouvrage de Léon Maxe-Verly, intitulé : « Notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et des artistes dans le Barrois antérieurement à l'époque de la Renaissance ». Nancy, 1907, 1 plaq. in-8. — Remarques sur les inscriptions de l'ancien décanat de Dun de M. l'abbé J. Nicolas. Malzéville, 1907, 1 plaq. in-8. — Une protestation touchant l'histoire de l'art en France au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance. Malzéville, 1907, 1 plaq. in-8. — Un nouveau duc de Bar. Vannes, 1907, 1 plaq. in-8. — Notes de toponymie meusienne. Le prieur de Dammarie-sur-Saux, en 1460. Bar-le-Duc, 1908, 1 plaq. in-8. — Une pièce ancienne de poésie française sur la bataille de Nancy, 1 plaq. in-8.

GRABOWSKI (T.). — Littérature arianiste en Pologne. Cracovie, 1908, 1 vol. in-8.

GRAND'EURY. — Sur les organes et le mode de végétation des névroptéridées et autres ptéridospermes. Paris, 1908, 1 plaq. in-4.

GUILMANT (F.). — Le tombeau de Ramsès IX (Institut français d'archéologie orientale du Caire). T. XV. Le Caire, 1907, 1 vol. in-folio.

Digitized by Google

HENRIKSEN (G.). — Sundry geological problems. Christiania, 1908, 1 br. in-12.

HENRY (E.). — Les sols forestiers. Nancy, 1908, 1 vol. in-8.

HUET (E.) et MARCEL. — Les complaintes orléanaises et chant populaire en l'honneur de Jeanne d'Arc. Orléans, s. d., 1 vol. in-4.

HUYGENS (Christian). — Œuvres complètes. T. XI. La Haye, 1908, 1 vol. in-4.

INGOLD (A.-M.-P.). — La Haute-Alsace durant l'administration provinciale (d'après des documents inédits). Le comté de Ribeaupierre en 1789. Colmar, 1908, 1 vol. in-8. — Miscellanea alsatica. 5e série. Colmar, 1908, 1 vol. in-8. — Les oratoriens de France dans le canton de Fribourg aux dix-septième et dix-huitième siècles. Fribourg, 1908, 1 plaq. in-8. — Un document inédit sur la querelle de Mabillon et de l'abbé de Rancé. Ligugé-Vienne, 1908, 1 br. in-8.

LANGLOIS (Gal H.). — L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes. T. I, II. Paris, 1908, 2 vol. in-8.

LA RONCIÈRE (DE). — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Bibliothèques de la marine, par M. de La R. Paris, 1907, 1 vol. in-8.

LASTEYRIE (DE) et VÉDIER. — Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France, 1904-1905. Paris, 1907, 1 vol. in-folio.

LEHR (E.). — De la nationalité et des diverses manières dont elle s'acquiert dans les principaux États du globe. Étude de législation comparée. Bruxelles, 1908, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

LE JOINDRE (Lieutenant-colonel). — Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'exercice 1907-1908. Nancy, 1908, 1 br. in-8.

LEVÉ. — Jules Finot, archiviste du département du Nord, etc. Lille, 1908, 1 plaq. in-8.

LIONNAIS (Georges). — Fleurs des solitudes. Malzéville, 1907, 1 vol. in-8.

MARCHAL (Le chevalier Edm.). — L'étude critique et littéraire sur les *Vitæ* des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique, de Léon van der Essen. Bruxelles, 1908, 1 plaq. in-8.

MARIN (Abbé E.). — Jean-François Mougenot, supérieur ecclésiastique de la Congrégation de la doctrine chrétienne. Paris, 1908, 1 vol. in-18. — San Teodoro (739-826). Roma, 1908, 1 vol. in-18.

MARTIN (Henry). — Légende de Saint-Denis. Paris, 1908, 1 vol. in-4 cart.

MAY (Gaston). — Sur quelques exemples de gémination juridique dans les auteurs littéraires latins. Paris, 1907, 1 br. in-8. — Le Flamen dialis et la Virgo vestalis. Bordeaux, 1905, 1 br. in-8. — Sur une récente traduction de Pétrone. Bordeaux, 1903, 1 br. in-8. — Observations sur un passage des caractères de La Bruyère. Paris, 1 br. in-8.

MELIN (G.). — La notion de propriété et de supériorité sociales. Nancy, 1908, 1 vol. in-8.

MENGIN (Henri). — Les secours contre l'incendie sous le règne de Stanislas. Nancy, 1908, 1 br. in-8.

METZ-NOBLAT (Alexandre DE). — A l'ombre des cyprès, poésies, avec une préface de M. Maurice Barrès. Nancy, 1908, 1 vol. in-18.

Digitized by Google

METZ-NOBLAT (A. DE). — A quelle distance tirer la perdrix en battue? Genève, 1908, 1 plaq. in-8.

MICHON (Lucien). — De la *condictio certi generalis*. Nancy, 1891, 1 vol. in-8. — Des obligations *propter rem* dans le Code civil. Nancy, 1891, 1 vol. in-8. — L'histoire de la *condictio incerti* d'après M. J. von Koschembahr-Lyskowski. Paris, 1907, 1 vol. in-8.

MILLOT (Ch.). — La pluie à Nancy de 1878 à 1907. Nancy, 1908, 1 plaq. in-8.

MUSÉE GUIMET. — Catalogue de l'exposition temporaire. T. XXVIII. Paris, 1908, 1 vol. in-18. — Conférences. T. XXIX, XXX. Paris, 1908, 2 vol. in-12.

PASCAUD (H.). — Le régime matrimonial et ses variations chez les principaux peuples du monde. Toulouse, 1907, 1 vol. in-8.

PERDRIZET (Paul). — Die Hauptergebnisse der Ausgrabungen in Delph. Bâle, 1907, 1 br. in-8. — Étude sur le *Speculum humanæ salvationis*. Paris, 1908, 1 vol. in-8. — Macédonismes dans une inscription d'Égypte. Paris, 1908, 1 plaq. in-8.

PERROUT (René). — Histoire d'Epinal au dix-septième siècle. 2e partie. Épinal, 1908, 1 vol. in-8.

PFISTER, COLLIGNON et HINZELIN. — La bataille de Nancy (1477). Nancy, 1908, 1 vol. in-8.

PROCHASKA (Ant.). — Król Wladyslaw Jagiello. T. XII. Cracovie, 1908, 2 vol. in-8.

RAPPORT scientifique sur les travaux entrepris en 1907 au moyen des subventions de la caisse des recherches scientifiques. Melun, 1908, 1 vol. in-4.

ROBERT (F. DES). — Lettre de la princesse de Phalsbourg à X. Nancy, 1908, 1 plaq. in-8.

Digitized by Google

ROBERT et THÉVENOT. — Guide du camp de Mailly et de la ville d'Arcis-sur-Aube. Arcis-sur-Aube, 1908, 1 vol. in-8.

ROCHE DU TEILLOY (Alexandre DE). — Compte rendu de l'Association amicale des anciens élèves des lycées de Nancy, Metz, Strasbourg et Colmar (1907). Nancy, 1908, 1 br. in-8.

RISTON (Jacques). — La vigne à Malzéville. Malzéville-Nancy, 1908, 1 br. in-8.

ROY (H.). — O mon âme ! Paris, 1908, 1 vol. in-18.

SADOUL (Ch.). — Traditions et vieilles histoires du pays lorrain. Nancy, 1906, 1 vol. in-8.

SCHAUDEL (Louis). — Les blocs à gravure de la Savoie devant le IV^e^ congrès préhistorique de France. Chambéry, 1908, 1 vol. in-8.

SÉANCE de rentrée de l'Université de Nancy, 7 novembre 1907. Nancy, 1908, 1 vol. in-8.

THÉVENOT (A.). — La dépopulation de la France, ses causes, ses effets et ses remèdes. 1 br. in-12.

TULLBERG. — Linné porträtt. Stockholm, 1907, 1 vol. in-folio.

VACANT et MANGENOT. — Dictionnaire de théologie catholique. Fasc. XXV, XXVI, XXVII. Paris, 1907, 3 vol. in-folio.

WADOWSKI (J.-A.). — Les Églises en Lublin. Cracovie, 1907, 1 vol. in-8.

ZAWODNY (D^r^ J.). — Der grösste Philosoph (S^t^ Augustinus). Prag, 1908, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1908-1909

1° Sociétés françaises

Abbeville. — Société d'émulation.

Aix. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

Amiens. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie.

Amiens. — Société linnéenne du nord de la France (21, rue de Noyon).

Angers. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts (35, boulevard du Roi René).

Angers. — Société industrielle et agricole (7, rue Saint-Blaise).

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Avignon. — Académie de Vaucluse.

Bar-le-Duc. — Société des lettres, sciences et arts.

Beauvais. — Société des études historiques et scientifiques.

Digitized by Google

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation.

BESANÇON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire (hôtel Fabrigat, 8, rue Bonsi).

BLOIS. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

BORDEAUX. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (3, rue des Trois-Conils).

BORDEAUX. — Société linnéenne.

BORDEAUX. — Société des sciences physiques et naturelles (palais des Facultés, cours Pasteur).

BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'agriculture.

BOURG. — Société des sciences naturelles et archéologiques de l'Ain.

BREST. — Société académique.

CAEN. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.

CAEN. — Société d'agriculture et de commerce (Hôtel des Sociétés savantes).

CAEN. — Société des antiquaires de Normandie.

CAEN. — Société des beaux-arts.

CAEN. — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques (34, rue au Canu).

CAHORS. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

CAMBRAI. — Société d'émulation (rue Vaucelette).

CARCASSONNE. — Société des arts et sciences.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie.

CHÂLONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir (16, rue Saint-Pierre).

CHERBOURG. — Société académique.

Digitized by Google

CHERBOURG. — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (à la Bibliothèque).

COMPIÈGNE. — Société d'agriculture.

CONSTANTINE. — Société d'archéologie.

DIJON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

ELBEUF. — Société industrielle (ancien Hôtel de ville).

ÉPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

ÉVREUX. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GRENOBLE. — Société de statistique de l'Isère.

LAON. — Société académique.

LE HAVRE. — Société nationale havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

LILLE. — Commission historique du département du Nord.

LILLE. — Société régionale des architectes du Nord de la France (87, rue Nationale).

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LONS-LE-SAUNIER. — Société d'émulation du Jura.

LYON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (palais des Arts).

LYON. — Société d'agriculture, sciences et industrie (30, quai Saint-Antoine).

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique (6, rue de l'Hôpital).

MACON. — Société des arts, sciences, lettres, agriculture et encouragement au bien de Saône-et-Loire (hôtel Sénée).

MARSEILLE. — Académie des sciences, lettres et arts (40, rue Adolphe-Thiers).

Digitized by Google

MARSEILLE. — Société de statistique (52, rue Paradis).

MENDE. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

MONTAUBAN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts du département de Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MONTMÉDY. — Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.

MONTPELLIER. — Académie des sciences et lettres.

MOULINS. — Société d'émulation du Bourbonnais.

NANCY. — Club alpin français, section vosgienne.

NANCY. — Société centrale d'agriculture.

NANCY. — Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain.

NANCY. — Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle.

NANCY. — Société lorraine de photographie.

NANCY. — Société régionale des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société de géographie de l'Est.

NANCY. — Société de médecine.

NANCY. — Société des sciences.

NANTES. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

NANTES. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France (au Muséum d'histoire naturelle).

NICE. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes (13, rue Saint-François-de-Paule).

NÎMES. — Académie.

ORLÉANS. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Académie de médecine (16, rue Bonaparte, 6e).

Digitized by Google

PARIS. — Association philotechnique (17, rue Saint-André-des-Arts, 6e).

PARIS. — Association pour l'encouragement des études grecques (12, rue de l'Abbaye, 6e).

PARIS. — Club alpin français (30, rue du Bac, 7e).

PARIS. — Société d'anthropologie (15, rue de l'École-de-Médecine, 6e).

PARIS. — Société nationale des antiquaires de France (au Musée du Louvre, 1er).

PARIS. — Société de botanique de France (84, rue de Grenelle, 7e).

PARIS. — Société des études historiques (2, square de Luynes, 7e).

PARIS. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (8, rue des Petits-Champs, 2e).

PARIS. — Société de secours des Amis des sciences (79, boulevard Saint-Germain, 6e).

PARIS. — Société philomathique (45-47, rue des Écoles, 5e).

PARIS. — Société philotechnique (8, rue de la Banque, 2e).

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest (4, rue de l'Étude).

REIMS. — Académie nationale.

ROUEN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique vosgienne.

SAINT-DIZIER. — Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie (rue de Bar).

SAINT-ÉTIENNE. — Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie (5, rue Caventou).

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.

Digitized by Google

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

SOUSSE. — Société archéologique.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres (26, port Saint-Étienne).

TOULOUSE. — Société d'histoire naturelle (17, rue de Rémusat).

TOURS. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire (4 *bis*, rue Origet).

TROYES. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes (à l'Hôtel de ville).

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERDUN. — Société philomathique.

VERSAILLES. — Société d'agriculture de Seine-et-Oise (25, avenue de Paris).

VERSAILLES. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise (Hôtel de la Bibliothèque).

VITRY-LE-FRANÇOIS. — Société des sciences et arts.

2° Sociétés étrangères

AMSTERDAM. — Koninklijke Academie.

ANVERS. — Académie royale d'archéologie de Belgique (53, rue du Transvaal).

BÂLE. — Naturforschende Gesellschaft.

BATAVIA. — Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

BERLIN. — Königlich-preussische Akademie der Wissenschaften (W. 35. Potsdamerstrasse, 120).

BERNE. — Naturforschende Gesellschaft (Kesslergasse, 41).

BOLOGNE. — Accademia delle scienze dell'Istituto.

Digitized by Google

Brême. — Naturwissenschaftlicher Verein.

Brunswick. — Verein für Naturwissenschaft.

Bruxelles. — Académie royale de médecine de Belgique.

Bruxelles. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

Bruxelles. — Commission royale d'histoire (palais des Académies).

Bruxelles. — Société d'archéologie (3, rue Ravenstein).

Bruxelles. — Société royale zoologique et malacologique de Belgique (14, rue des Sols).

Bruxelles. — Société des Bollandistes (775, Boulevard militaire).

Caire. — Institut égyptien (à la Bibliothèque).

Colmar. — Société d'histoire naturelle.

Cracovie. — Académie des sciences.

Drontheim. — Videnskabers Selskabs Skrifter.

Dublin. — Royal Irish Academy.

Dürkheim. — Naturwissenschaftlicher Verein der Rheinpfalz.

Enghien. — Cercle archéologique.

Florence. — Reale Accademia della Crusca.

Florence. — Istituti di studi superiori pratici e di perfezionamento.

Genève. — Société de physique et d'histoire naturelle.

Giessen. — Oberhessische Gesellschaft für Natur- und Heilkunde.

Gothenbourg. — Kungl. Vetenskaps- och Vitterhets-Samhälles Handlingar.

Halle-sur-Saale. — Kaiser Leop. Carol. Akademie der Naturforscher (Wilhelmstrasse, 37).

Harlem. — Société hollandaise des sciences.

Heidelberg. — Historisch-philosophischer Verein.

Digitized by Google

KIEL. — Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte.

KIEW. — Société des naturalistes.

KÖNIGSBERG. — Physikalisch-ökonomische Gesellschaft.

LAUSANNE. — Société vaudoise des sciences naturelles (École de chimie).

LÉOPOL (Galicie). — Société d'histoire.

LIÈGE. — Institut archéologique liégeois (14, rue Fabry).

LIÈGE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (2, rue Bonne-Fortune).

LIÈGE. — Société géologique de Belgique.

LONDRES. — Geological Society.

LUXEMBOURG. — Institut royal grand-ducal.

LUXEMBOURG. — Société botanique (20, Boulevard extérieur).

LUXEMBOURG. — Verein für Geschichte, Litteratur und Kunst (Theaterplatz).

MADISON. — Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

MADISON. — Wisconsin geological and natural history Society.

METZ. — Académie.

METZ. — Société d'histoire naturelle.

MEXICO. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate » (Palma, 13).

MEXICO. — Institut géologique (5e del Ciprès nùm 2728).

MODÈNE. — Reale Accademia di scienze, lettere ed arti.

MONS. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

MOSCOU. — Société impériale des naturalistes.

MULHOUSE. — Société industrielle.

MUNICH. — Königlich-bayerische Akademie der Wissenschaften.

NAMUR. — Société archéologique (à Rivière, par Lustin, Belgique).

Digitized by Google

NEUCHÂTEL. — Société neuchâteloise de géographie.

NEW HAVEN. — Connecticut Academy of arts and sciences.

NEW YORK. — Academy of sciences (77 th. Street, and Central Park West).

RIO-DE-JANEIRO. — Instituto historico e geographico Brazileiro.

ROCHESTER (N. Y.). — Academy of sciences.

ROME. — Reale Accademia dei Lincei.

ROME. — Accademia pontificia dei nuovi Lincei (Palazzo della Cancellaria).

SAINT-LOUIS (Missouri). — Academy of sciences.

SAINT-LOUIS (Missouri). — Missouri botanical Garden (3817, Olive Street).

SAINT-PÉTERSBOURG. — Académie impériale des sciences.

SAN-FRANCISCO. — California Academy of sciences.

STOCKHOLM. — Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

TOURNAI. — Société historique et archéologique (45, rue Royale).

TRIESTE. — Società adriatica di scienze naturali.

TURIN. — Reale Accademia delle scienze di Torino.

UPSAL. — Geological Institution of the University.

VIENNE. — K. Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Classe).

VIENNE. — K. k. geologische Reichsanstalt.

VIENNE. — K. k. zoologische und botanische Gesellschaft (III/3, Mechelgasse n° 2).

WASHINGTON. — Smithsonian Institution.

WASHINGTON. — National Academy of sciences.

WASHINGTON. — Philosophical Society.

Digitized by Google

WASHINGTON. — United States Geological Survey.
WASHINGTON. — Bureau of Ethnology.
ZAGRA. — Societas historico-naturalis croatica.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

1° Publications françaises

LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon (place de Fourvière).
NANCY. — Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est.
NANCY. — Revue mensuelle illustrée « Art et Industrie » (40, rue Gambetta, Chambre de Commerce).
PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques (Ministère de l'instruction publique) [110, rue de Grenelle, 7e].
PARIS. — École des Chartes (Bibliothèque de l') [60, rue des Francs-Bourgeois, 3e].
PARIS. — École polytechnique (Journal de l') [5, rue Descartes, 5e].
PARIS. — Journal des savants (Bibliothèque de l'Institut) [quai Conti, 6e].
PARIS. — Les Marches de l'Est (10, rue du Regard, 6e).
PARIS. — Revue de l'histoire des religions. — Musée Guimet (place d'Iéna, 16e).
PARIS. — Revue Mabillon (abbaye de Ligugé), à Chevetogne, par Leignon, province de Namur (Belgique).
TOULOUSE. — Bulletin de l'Université (2, rue de l'Université).

Digitized by Google

2° Publications étrangères

BERKELEY. — University of California.
CEARA (Brésil). — Revista trimensal do Instituto do Ceará.
CINCINNATI (Ohio). — Bulletin of the Lloyd library of botany, pharmacy and materia medica.
FLORENCE. — Bibliothèque nationale centrale. — Bolletino delle publicazione italiane.
HARLEM. — Archives du musée Teyler.
KIEL. — Christian-Albrechts Universität in Kiel.
MONTEVIDEO. — Anales del museo nacional de Montevideo.
RIO-DE-JANEIRO. — Archives du Museum national.
SAINT-PÉTERSBOURG. — Acta horti Petropolitani.

ÉTABLISSEMENTS

AUXQUELS L'ACADÉMIE ADRESSE SES PUBLICATIONS

1° Établissements français

AIX. — Annales des facultés de droit et des lettres (bibliothèque de l'Université).
BAR-LE-DUC. — Bibliothèque de la ville.
BESSE (Puy-de-Dôme). — Station limnologique.
LUNÉVILLE. — Bibliothèque de la ville.
PARIS. — Ministère de l'instruction publique (110, rue de Grenelle, 7e).
PARIS. — Académie française (23, quai Conti, 6e).
PARIS. — Académie des inscriptions et belles-lettres (23, quai Conti, 6e).

Digitized by Google

PARIS. — Académie des sciences morales et politiques (23, quai Conti, 6e).

PARIS. — Académie des sciences (23, quai Conti, 6e).

PARIS. — Académie des beaux-arts (23, quai Conti, 6e).

PARIS. — Bibliothèque de la Sorbonne (15, rue de la Sorbonne, 5e).

PARIS. — Bibliothèque du Ministère de la guerre (231, boulevard Saint-Germain, 7e).

PARIS. — Muséum d'histoire naturelle (57, rue Cuvier, 5e).

PONT-A-MOUSSON. — Bibliothèque de la ville.

TOUL. — Bibliothèque de la ville.

2° Établissements étrangers

BRUXELLES. — Bibliothèque royale de Belgique.

METZ. — Bibliothèque de la ville.

STRASBOURG. — Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1909

BUREAU

Président : M. François VILLAIN.
Vice-Président : M. Albert MARTIN.
Secrétaire perpétuel : M. Gabriel THOMAS.
Bibliothécaire-Archiviste : M. J. FAVIER.
Questeur : M. DE METZ-NOBLAT.
Secrétaire annuel : M. E. DUVERNOY.

I

MEMBRES TITULAIRES

1877. 2 Févr. M. LEDERLIN (Eugène), Doyen honoraire de la Faculté de Droit, 11, rue Isabey, Nancy.

1881. 5 Août. M. DE METZ-NOBLAT [Antoine] (Associé le 4 juin 1880), 35, cours Léopold, Nancy.

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé-correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés-correspondants nationaux et aux associés-correspondants étrangers.

Digitized by Google

1884. 18 Janv. M. Guyot (Charles), Directeur de l'École nationale des eaux et forêts (Associé le 19 janvier 1883), 12, rue Girardet, Nancy.

2 Mai. M. Favier (Justin), Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville, Vice-Président de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 7 décembre 1883), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

7 Nov. M. des Robert (Ferdinand), Homme de lettres (Associé le 20 avril 1883), 25, rue du Faubourg-Saint-Jean, Nancy.

1885. 6 Mars. M. Germain (Léon), Secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

15 Mai. M. Mellier (Émile), Inspecteur honoraire d'Académie (Associé le 21 mars 1884), 5, rue des Tiercelins, Nancy.

1887. 21 Janv. M. Audiat (Edgard), Président de chambre honoraire (Associé le 4 décembre 1885), 45, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 21 Déc. M. Millot (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours honoraire à la Faculté des Sciences (Associé le 2 mars 1888), 7, place Saint-Jean, Nancy.

1889. 7 Juin. M. de Meixmoron de Dombasle [Charles] (Associé le 15 juillet 1887), 19, rue de Strasbourg, Nancy.

1890. 10 Janv. M. Thomas (Gabriel), Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 2 juillet 1886, Secrétaire perpétuel le 18 novembre 1898), 82, rue Stanislas, Nancy.

1893. 5 Mai. M. Riston (Victor), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 8 janvier 1892), 1, rue d'Essey, à Malzéville, près Nancy.

Id. M. Thoulet (Julien), Professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences (Associé le 6 mai 1892), 65, rue de Metz, Nancy.

1894. 15 Juin. M. Mengin (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 12 mai 1893), 49, rue Stanislas, Nancy.

1897. 5 Févr. M. de Roche du Teilloy (Alexandre), Professeur honoraire au Lycée (Associé le 12 mai 1893), 5, rue de Rigny, Nancy.

Digitized by Google

1897. 16 Juill. M. Martin (l'abbé Eugène), Professeur à l'École Saint-Sigisbert (Associé le 7 juillet 1893), 26, rue de la Pépinière, Nancy.

1898. 3 Juin. M. Villard (Évrard), Président de Chambre honoraire (Associé le 15 juillet 1892), 68, rue Charles III, Nancy.

Id. M. Floquet (Gaston), Doyen et Professeur d'analyse à la Faculté des Sciences (Associé le 3 mars 1893), 21, rue de la Commanderie, Nancy.

1900. 27 Avr. M. Boyé (Pierre), Avocat à la Cour d'appel, Président de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 18 novembre 1898), 53, rue Hermite, Nancy.

21 Déc. M. Collignon (Albert), Professeur d'histoire de la littérature latine à la Faculté des Lettres (Associé le 17 février 1893), 4, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

1901. 21 Juin. M. Blondel (Raymond), Doyen et Professeur de Code civil à la Faculté de Droit (Associé le 16 mars 1900), 13, rue Hermite, Nancy.

25 Oct. M. Imbeaux (le Dr Édouard), Ingénieur en chef des ponts et chaussées (Associé le 22 avril 1898), 18, rue Sainte-Cécile, Nancy.

1902. 16 Mai. M. Jérôme (l'abbé Léon), Vicaire général (Associé le 6 mars 1896), 4, place de la Cathédrale, Nancy.

1903. 9 Janv. M. Gross (le Dr Frédéric), Doyen et Professeur de clinique externe à la Faculté de Médecine, 19, rue Isabey, Nancy.

Id. M. Pariset (Georges), Professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres (Associé le 29 octobre 1897), 12, rue Saint-Charles, Nancy.

1904. 21 Oct. M. Martin (Albert), Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen honoraire, Professeur de langue et littérature grecques à la Faculté des Lettres (Associé le 5 décembre 1902), 9, rue Sainte-Catherine, Nancy.

Digitized by Google

1904. 2 Déc. M. Villain (François), Ingénieur en chef des mines (Associé le 21 novembre 1902), 57, rue Stanislas, Nancy.

1905. 6 Janv. M. Blondlot (René), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur de physique à la Faculté des Sciences (Associé le 15 juillet 1892), 16, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

Id. M. Le Monnier (Georges), Professeur de botanique à la Faculté des Sciences (Associé le 2 avril 1897), 19, rue Montesquieu, Nancy.

5 Mai. M. Melin (Gabriel), Avocat, Chargé du cours de science sociale à la Faculté de Droit (Associé du 16 mars 1900), 39, rue de Boudonville, Nancy.

1906. 5 Janv. M. Le Joindre (Raymond), Lieutenant-colonel d'artillerie en retraite (Associé du 20 janvier 1905), 8, place d'Alliance, Nancy.

1907. 4 Janv. M. Duvernoy (Émile), Archiviste de Meurthe-et-Moselle (Associé du 21 octobre 1904), 1, rue de la Monnaie, Nancy.

26 Avril. M. Dessez (Charles), Inspecteur d'Académie (Associé du 20 juillet 1906), 5, cours Léopold, Nancy.

1908. 21 Févr. M. Perdrizet (Paul), Professeur adjoint de langue et littérature grecques à la Faculté des Lettres (Associé du 15 février 1907), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

1908. 6 Mars. M. Arth (Georges), Professeur de chimie agricole à la Faculté des Sciences, Directeur de l'Institut chimique (Associé du 10 janvier 1902), 7, rue de Rigny, Nancy.

1909. 19 Mars. M. Nicklès (René), Professeur de géologie à la Faculté des Sciences (Associé du 28 juin 1900), 4, rue des Jardiniers, Nancy.

Digitized by Google

MEMBRES DONATEURS

M. Lallement (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

M. Leupol (Louis), Homme de lettres, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1882, décédé le 29 octobre 1896.

M. Chassignet (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

M. Lejeune (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

S. E. le Cardinal Mathieu (Désiré), Membre de l'Académie française, Membre titulaire le 23 janvier 1880, Membre honoraire le 21 juillet 1899, décédé le 26 octobre 1908.

II

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1855. 16 Févr. M. Mézières (Alfred), Membre de l'Académie française, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Paris, Sénateur de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 6 décembre 1861), 57, boulevard Saint-Michel, Paris (5e).

1857. 10 Juill. M. Lafon (A.), Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au 5 janvier 1866), 5, rue du Juge-de-Paix, Lyon-Fourvière.

Digitized by Google

1865. 16 Juin. M. Arnault de La Ménardière (Joseph-Camille), Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Poitiers (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1866. 16 Févr. M. Jacquemin (Eugène), Directeur honoraire de l'École supérieure de pharmacie, Associé national de l'Académie de Médecine de France (Titulaire du 8 janvier 1875 au 16 décembre 1887), 18, rue d'Amance, villa de l'Ermitage, à Malzéville, près Nancy.

1872. 12 Avril. M. Adam (Lucien), ancien Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes [Ille-et-Vilaine] (Titulaire jusqu'au 9 novembre 1883), 30, quai Saint-Cast, Rennes.

22 Nov. M. Viansson (Lucien-Edmond), ancien Percepteur des contributions directes (Titulaire du 20 avril 1877 au 5 juin 1891), Goussaincourt, par Maxey-sur-Vaise (Meuse).

1875. 5 Mars. M. Rousselot (Paul), Inspecteur d'Académie honoraire (Titulaire jusqu'au 4 janvier 1878), 79, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 16 Mars. M. Gigot (Edme-Albert), ancien Préfet de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 23 novembre 1877), 83, rue de la Tour, Paris (16e).

1878. 15 Nov. M. Debidour (Antonin), Professeur d'histoire du christianisme dans les temps modernes à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire du 3 janvier 1879 au 1er mai 1891), 7, rue Nicole, Paris (5e).

1882. 4 Août. M. Ballot-Beaupré (Alexis), Premier Président de la Cour de cassation (Titulaire jusqu'au 16 décembre 1882), 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

1886. 2 Juill. M. Pfister (Christian), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur d'histoire de la civilisation et des institutions du Moyen Age à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire du 3 février 1888 au 23 octobre 1902), 72, boulevard de Port-Royal, Paris (5e).

Digitized by Google

1889. 5 Juill. M. Barthélemy (François), Archéologue (Titulaire du 5 juin 1892 au 29 juin 1900), 2, place Sully, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1902. 24 Oct. M. Gasquet (Amédée), Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique (Titulaire du 24 octobre 1893 au 23 octobre 1902), 48, rue de Vaugirard, Paris (15e).

III

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1)

1°

1863. 24 Juill. M. Lambert (Théophile), Professeur honoraire au Lycée de La Roche-sur-Yon (Vendée).

5 Mai. M. Gérardin (Camille), Professeur honoraire de Droit romain à la Faculté de Droit de Paris, 73, rue de Rennes (6e).

1867. 15 Mars. M. Gérardin (Charles-Auguste), ancien Inspecteur des établissements insalubres, 34, rue de Vaugirard, Paris (6e).

29 Mars. M. d'Arbois de Jubainville (Alexandre), Conservateur des eaux et forêts en retraite, 57, rue de Toul, Nancy.

21 Déc. M. Dubois (Charles), Homme de lettres, 4, place Vaudémont, Nancy.

1874. 6 Mars. M. Hyver (l'abbé Charles), Vicaire général honoraire d'Alger, 10, La Croix-du-Val, Meudon (Seine-et-Oise).

18 Déc. M. Depautaine (Léon), Docteur en médecine, à Gondrecourt (Meuse).

---

(1) La liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'article 1 du Règlement.
La première catégorie comprend les membres qui appartiennent à la circonscription de l'ancienne Lorraine; la seconde, ceux qui n'appartiennent pas à cette circonscription.

Digitized by Google

1877. 7 Déc. M. GRAND'EURY (Cyrille), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Ingénieur civil des mines, 12, rue d'Amance, Malzéville (Meurthe-et-Moselle).

1879. 2 Mai. M. SERGENT (Gustave), Avocat, ancien Magistrat, 21, rue François-de-Neufchâteau, Épinal.

1881. 6 Mai. M. BROILLIARD (Charles), Conservateur des eaux et forêts en retraite, 1, rue d'Alsace, Saint-Dié.

1883. 16 Mars. M. BARDY (Henri), ancien Pharmacien, à Lafeschotte, par Fesches-le-Châtel (Doubs).

15 Juin. M. le comte DE WARREN (Lucien), ancien Capitaine d'artillerie, 3, place de l'Arsenal, Nancy.

1884. 18 Juill. M. DINAGO (François), Avocat, 9, rue des Carmes, Nancy.

19 Déc. M. HAILLANT (Nicolas), Docteur en droit, Avoué, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, 21, place de l'Atre, Épinal.

1885. 15 Mai. M. BOUVIER (Félix), Chef de Division au Ministère des Finances, 123, rue Mozart, Paris (16e).

20 Nov. M. THIRION (Maurice), Professeur d'histoire au Lycée de Bourges, 9, place Planchat.

1886. 19 Mars. M. TISSERANT (Henri), Vétérinaire, 3, rue Gilbert, Nancy.

1887. 4 Févr. M. KRANTZ (Émile), Doyen honoraire, Professeur de langue et de littérature françaises à la Faculté des Lettres, 21, rue des Dominicains, Nancy.

16 Déc. M. AMBROISE (Émile), Docteur en droit, Avoué, 16, rue Gambetta, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

1888. 2 Mars. M. COLLIGNON (le Dr René), Médecin-Major de 1re classe en retraite. Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Jaulny (Meurthe-et-Moselle).

13 Avril. M. CHAPELIER (l'abbé Charles), Curé de Mirecourt (Vosges).

29 Juin. M. le baron HULOT (Étienne), Secrétaire général de la Société de géographie de Paris, 41, avenue de La Bourdonnais, Paris (15e).

Digitized by Google

1889. 3 Mai. M. Rogie (l'abbé J.), à Vaudoncourt, par Spincourt (Meuse).

1892. 8 Janv. M. Brunot (Ferdinand), Professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des Lettres de Paris, 4, avenue d'Orléans (14e).

1893. 17 Févr. M. Buisson (E.), Professeur, 14, rue Legendre, Paris (17e).

Id. M. Poincaré (Henri), Membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences, Professeur d'astronomie mathématique à la Faculté des Sciences de Paris, 63, rue Claude-Bernard, Paris (5e).

3 Mars. M. Journée (le Général de brigade Félix-Albert), commandant le camp de Châlons (Marne).

7 Juill. M. Diehl (Charles), Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur d'histoire byzantine à la Faculté des Lettres de Paris, 4, square du Roule (8e).

1894. 2 Mars. M. Basset (René), Directeur et Professeur d'arabe à l'École supérieure des Lettres d'Alger, villa Louise, rue Denfert-Rochereau, Alger.

23 Nov. M. Zeiller (René), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Inspecteur général des mines, 8, rue du Vieux-Colombier, Paris (6e).

21 Déc. M. Ferry (René), Docteur en droit et en médecine, 3, avenue de Robache, à Saint-Dié (Vosges).

1896. 21 Févr. M. Briot (Félix), Conservateur des eaux et forêts, à Aurillac (Cantal).

1897. 7 Mai. M. Bloch (Isaac), Grand Rabbin, 28, rue de l'Équitation, Nancy.

1898. 4 Mars. M. Liégeois (le Dr Charles), Correspondant de l'Académie de Médecine, à Bainville-aux-Saules (Vosges).

22 Avril. M. Henry (Edmond), Professeur de sciences naturelles à l'École nationale des eaux et forêts, 5, rue Lepois, Nancy.

1899. 20 Janv. M. Boppe (Paul), Chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.

Digitized by Google

1900. 16 Mars. M. Parisot (le Dr Pierre), Professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine, 47, rue Gambetta, Nancy.

1901. 26 Avr. M. de Lallemand de Mont (Pierre), ancien Secrétaire général de Préfecture, 16, rue Isabey, Nancy.

19 Juill. M. Langlois (le Général de division Hippolyte), ancien Membre du Conseil supérieur de la guerre, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, 185, rue de Vaugirard, Paris (15e), et au château de Maxéville (Meurthe-et-Moselle).

8 Nov. M. Beaupré (le comte Jules), Conservateur au Musée historique lorrain, 18, rue de Serre, Nancy.

20 Déc. M. Gillant (l'abbé Jean-Baptiste-Antoine), Curé d'Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).

1902. 20 Juin. M. Brunotte (Camille), Professeur de matière médicale à l'École supérieure de pharmacie, 17, rue Grandville, Nancy.

1904. 15 Avril. M. Fournier (le Vice-Amiral Ernest), du cadre de réserve, Vice-Président du Bureau des Longitudes, 65, avenue Bosquet, Paris (7e).

1er Juill. M. de Goussaincourt (René), ancien Officier de mobiles, avenue Lartigue, Givet (Ardennes).

16 Déc. Mme la marquise d'Eyragues, 27, place de la Carrière, Nancy.

1905. 6 Janv. M. Levallois (Henri), Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 7, rue des Arènes, Paris (5e).

17 Janv. M. Adam (Charles), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Recteur de l'Université, palais de l'Université, place Carnot, Nancy.

17 Janv. M. Marx (Roger), Inspecteur général des Musées des départements, 2, rue Béranger, Paris (3e).

3 Mars. M. Barrès (Maurice), Membre de l'Académie française, 190, boulevard Maillot, Neuilly (Seine).

Id. M. Liébaut (l'abbé Augustin), Curé d'Outremécourt, par Bourmont (Haute-Marne).

Digitized by Google

1905. 7 Juill. M. Parisot (Robert), Professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

20 Oct. M. Perrout (René), Avocat, 10, rue Thiers, Épinal.

3 Nov. M. Marin (l'abbé Eugène), Professeur au Collège de La Malgrange, Jarville-La Malgrange, près Nancy.

1906. 27 Avril. M. Ferté (Georges), Proviseur du Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, Paris.

20 Juill. M. Prouvé (Victor), Artiste peintre, Président de l'École de Nancy, 6, avenue de la Garenne, Nancy.

1907. 18 Janv. M. Poulet (Henri), Maître des requêtes au Conseil d'État, 201, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).

7 Juin. M. Simonin (Armand), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 174, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

6 Déc. M. Schaudel (Louis), Receveur principal des douanes, 43, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

1908. 21 Févr. M. May (Gaston), Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit de Paris, 12, rue de Longchamp, Paris (16e).

3 Avril. M. Sadoul (Charles), Directeur de la *Revue lorraine illustrée* et du *Pays lorrain*, 29, rue des Carmes, Nancy.

18 Déc. M. Michon (Lucien), Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit, 6, rue de Boudonville, Nancy.

2°

1852. 16 Déc. M. d'Arbois de Jubainville (Henri), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres), Professeur de langues et de littératures celtiques au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, Paris (14e).

1862. 4 Juill. M. Passy (Frédéric), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 8, rue Delabordère, à Neuilly (Seine).

Digitized by Google

1864. 15 Juill. M. Millien (Achille), Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1866. 20 Avr. M. de Rosny (Léon), Directeur à l'École des Hautes-Études, 28, rue Mazarine, Paris (6e).

1869. 19 Févr. M. Terrien de Lacouperie (Albert), Professeur de langue chinoise, 136, Bishop's Road, Fulham, Londres.

1870. 17 Juin. M. Lehr (Ernest), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Attaché-Jurisconsulte de l'Ambassade de France en Suisse, Professeur honoraire de législation comparée, villa Saint-Jean, 12, avenue des Toises, Lausanne (Suisse).

1872. 22 Nov. M. Petsche (Charles), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 8 *bis*, chaussée de la Muette, Paris (16e).

1874. 4 Déc. M. Garrigou (Félix), Docteur en médecine, 38, rue Valade, Toulouse (Haute-Garonne).

1875. 6 Août. M. Petitot (l'abbé Émile), ancien Missionnaire arctique, Curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

Id. M. Vinson (Julien), Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales, 58, rue de l'Université, Paris (7e).

Id. M. Gaffarel (Paul), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon, Professeur d'histoire à l'Université d'Aix-Marseille, 317, rue Paradis, Marseille.

Id. M. de Sémallé (René), Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1882. 1er Déc. M. Babeau (Albert), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 133, boulevard Haussmann, Paris (9e).

1883. 16 Mars. M. Deny (Édouard), Ingénieur en retraite, à Badonviller (Meurthe-et-Moselle).

1884. 7 Nov. M. le comte d'Haussonville (Othenin), Membre de l'Académie française, 6, rue Fabert, Paris (7e).

Digitized by Google

1884. 21 Mai. M. Tardieu (Ambroise), Homme de lettres, à Royat (Puy-de-Dôme) et à Alger, 10, boulevard Gambetta.

1887. 19 Juill. M. de Raynal (Paul), ancien Magistrat, 10, rue Washington, Paris (8e).

1888. 2 Mars. M. Jadart (Henri), Secrétaire général de l'Académie de Reims, 15, rue du Couchant, Reims (Marne).

16 Mars. M. de Magnienville (Roger), 5, rue des Cordeliers, Compiègne (Oise).

1889. 4 Janv. M. Fournier (Paul), Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen et Professeur de droit romain à la Faculté de Droit de Grenoble, 11 *bis*, place Victor-Hugo, à Grenoble (Isère).

7 Juin. M. Thureau-Dangin (Paul), Secrétaire perpétuel de l'Académie française, 11, rue Garancière, Paris (6e).

1890. 10 Janv. M. Chervin (Dr Arthur), Directeur de l'Institut des bègues, 82, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

1893. 17 Mars. M. Boutroux (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur honoraire d'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des Lettres de Paris, Directeur de la Fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, Paris (16e).

12 Mai. M. Dollfus (Adrien), Licencié ès sciences naturelles, 51, avenue Mareeau, à Paris (16e).

15 Déc. M. Pingaud (Léonce), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur d'histoire et de géographie des temps modernes à la Faculté des Lettres de Besançon (Doubs), 17, rue Saint-Vincent.

1894. 5 Janv. M. Mieg (Mathieu), Archéologue, 48, avenue de Modenheim, à Mulhouse (Alsace).

1897. 8 Janv. M. Marichal (Paul), Archiviste aux Archives nationales, 11, avenue de Paris, à Sceaux (Seine).

Digitized by Google

1898. 18 Nov. M. Berger (Philippe), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur de langues et de littératures hébraïques, chaldaïques et syriaques au Collège de France, 5, rue Le Verrier, Paris (6e).

1900. 1er Juin. M. Lyautey (le Général de division Louis-Humbert-Gonzalve), Commandant la division d'Oran (Oran).

1901. 19 Juill. M. Pascaud (Henri), Président de Chambre honoraire, 29, rue Porte-Jaune, Bourges (Cher).

1903. 4 Déc. M. Bazin (René), Membre de l'Académie française, 16, rue de la Préfecture, Angers (Maine-et-Loire).

1904. 22 Janv. M. Appell (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Doyen et Professeur de mécanique rationnelle à la Faculté des Sciences de Paris, 17, rue Bonaparte, Paris (6e).

Id. M. Picard (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur d'analyse et d'algèbre supérieures à la Faculté des Sciences de Paris, 4, rue Bara, Paris (6e).

1905. 17 Mars. M. Homolle (Théophile), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, palais du Louvre, cour Lefuel, Paris (1er).

1907. 15 Févr. M. Chevalier (l'abbé Ulysse), Chanoine honoraire à Romans (Drôme).

5 Juill. M. Hallays (André), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 21, rue de Lille, Paris (7e).

19 Juill. M. Harmand (Georges), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 134, rue de Rivoli, Paris (1er), et 14, rue des Fontenelles, à Sèvres (Seine-et-Oise).

25 Oct. M. Ingold (l'abbé Augustin-Marie-Pierre), Directeur de la *Revue d'Alsace*, à Colmar (Alsace).

1909. 5 Févr. M. Chuquet (Arthur), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur au Collège de France, 41, boulevard de Villemonble, à Villemonble (Seine).

Digitized by Google

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

1869. 17 Déc. M. Muller (E.), Chambellan et Veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 109, Vestervoldgade, Copenhague.

1870. 17 Mars. M. Bernardakis (Athanase N.), 2, rue Hippocrate, à Athènes (Grèce).

1875. 6 Août. M. Haynes (H.-W.), Professeur, Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, 229, Beacon Street, à Boston (États-Unis).

Id. M. Schmidt (Waldemar), Professeur à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

Id. M. Chil y Naranjo, Docteur en médecine, à Las Palmas (îles Canaries).

1888. 13 Avr. M. Aagaard, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, à Hillerod (Danemark).

1889. 5 Juill. M. Marchal (le chevalier Edmond), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, 63, rue de la Poste, Bruxelles.

1891. 20 Févr. M. Langsted (Adolphe), 34, Kronprinsessegode, Copenhague (Danemark).

1893. 15 Déc. M. Nœlting (E.), Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1897. 8 Janv. M. Arendt (Charles), Architecte honoraire de l'État, à Luxembourg.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 27 mai 1909

Pages

Rapport sur les prix de vertu, par M. le doyen Albert Martin I

Rapport sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita, par M. Henri Mengin XXI

L'Utopie de deux Lorrains sous Napoléon Ier, discours de réception, par M. G. Pariset XXXI

Réponse du président, M. Pierre Boyé, au récipiendaire, M. Georges Pariset LVII

Compte rendu de l'exercice 1908-1909, par M. Gabriel Melin LXXII

Discours prononcé, le 30 octobre 1908, aux obsèques de S. Ém. le cardinal Mathieu, membre honoraire, par M. Pierre Boyé, président CI

Mémoires dont la Société a voté l'impression

Paul Fliche (1836-1908); sa vie et ses œuvres, par M. Ch. Guyot, directeur de l'École nationale des eaux et forêts. 1

La Ménagerie humaine, par le lieutenant-colonel Le Joindre 65

La Lutte de l'homme contre le milieu extérieur, par le Dr Ed. Imbeaux, ingénieur en chef des ponts et chaussées. 80

Les Parements d'un tombeau du seizième siècle à Génissac (Gironde), par M. Léon Germain de Maidy . . 159

Digitized by Google

Pages

Les Statues de saint Henri et de saint Yves à l'église abbatiale de Saint-Mihiel, par M. Léon Germain de Maidy 176
Note sur un poème latin du quinzième siècle, relatif aux guerres du Téméraire et à sa défaite devant Nancy, par M. Albert Collignon 192
L'Étude de la mer au dix-huitième siècle, de Maillet, Buache et Buffon, par M. J. Thoulet, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Nancy 214
La Fontaine et ses fables, par M. H. Druon 257
Metz, par M. Ferdinand des Robert 293

Concours ouverts et prix décernés par l'Académie de Stanislas 299
Concours de 1910 305
Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1908 307
Liste alphabétique des sociétés savantes en rapport avec l'Académie de Stanislas, 1908-1909 316
Publications périodiques adressées à l'Académie 325
Établissements auxquels l'Académie adresse ses publications 326
Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception 328

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar* ; 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy* ; 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 20 volumes in-8°, de 1883 à 1902-1903.

6° Le volume de 1903-1904 ouvre une sixième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Une *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas* (*1750-1900*), rédigée par les soins de J. Favier et précédée de l'Histoire de l'Académie, a été publiée en 1902.

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

Digitized by Google